



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

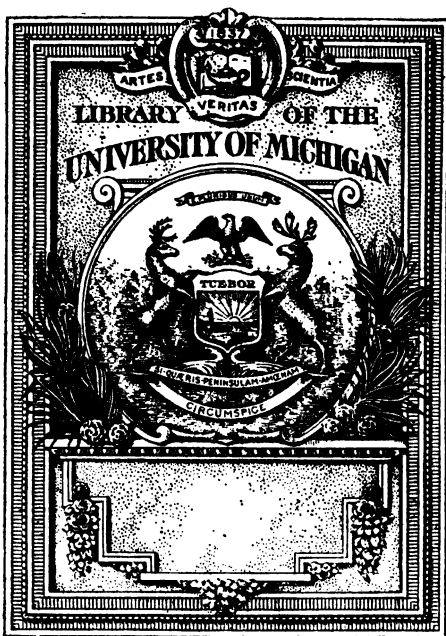
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

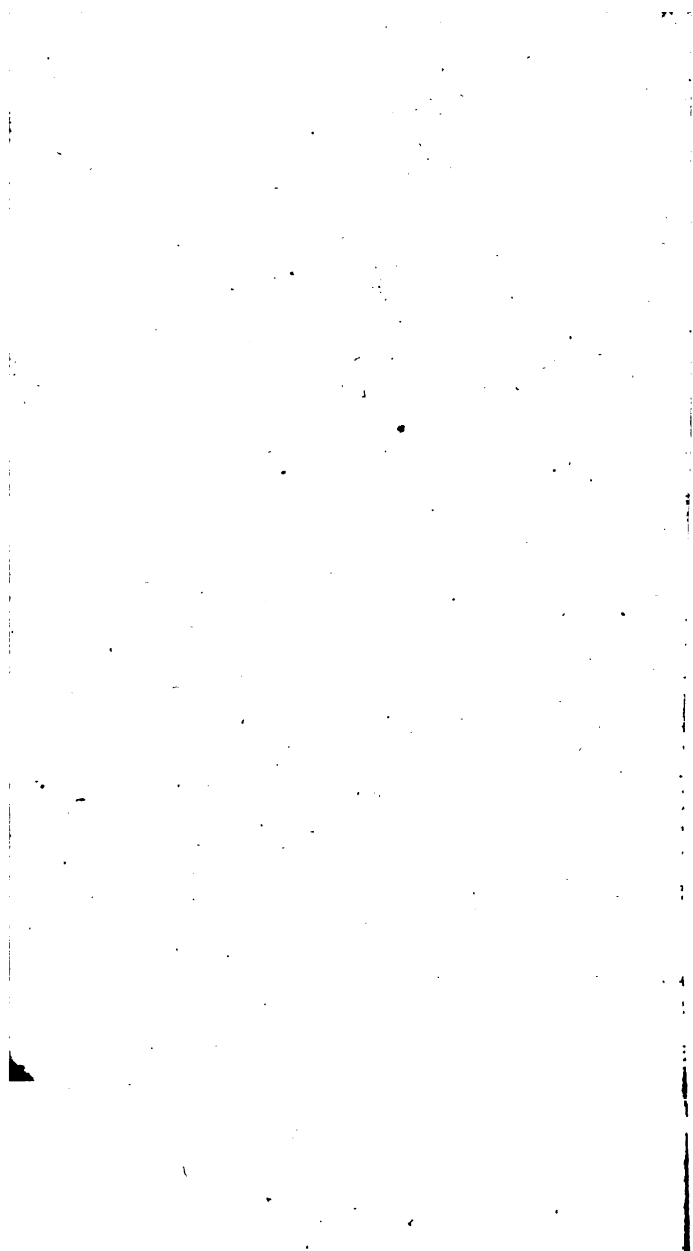
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







840.9

669



BIBLIOTHEQUE
FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE
DE LA
LITTERATURE FRANÇOISE,

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut
retirer des Livres publiés en François depuis
l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance
des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences
& des Arts ;

*Et où l'on rapporte les Jugemens des Critiques sur
les principaux Ouvrages en chaque genre
écrits dans la même Langue.*

Claude Pierre
Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de St
Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies
de Marseille, d'Angers, & de Rouen.

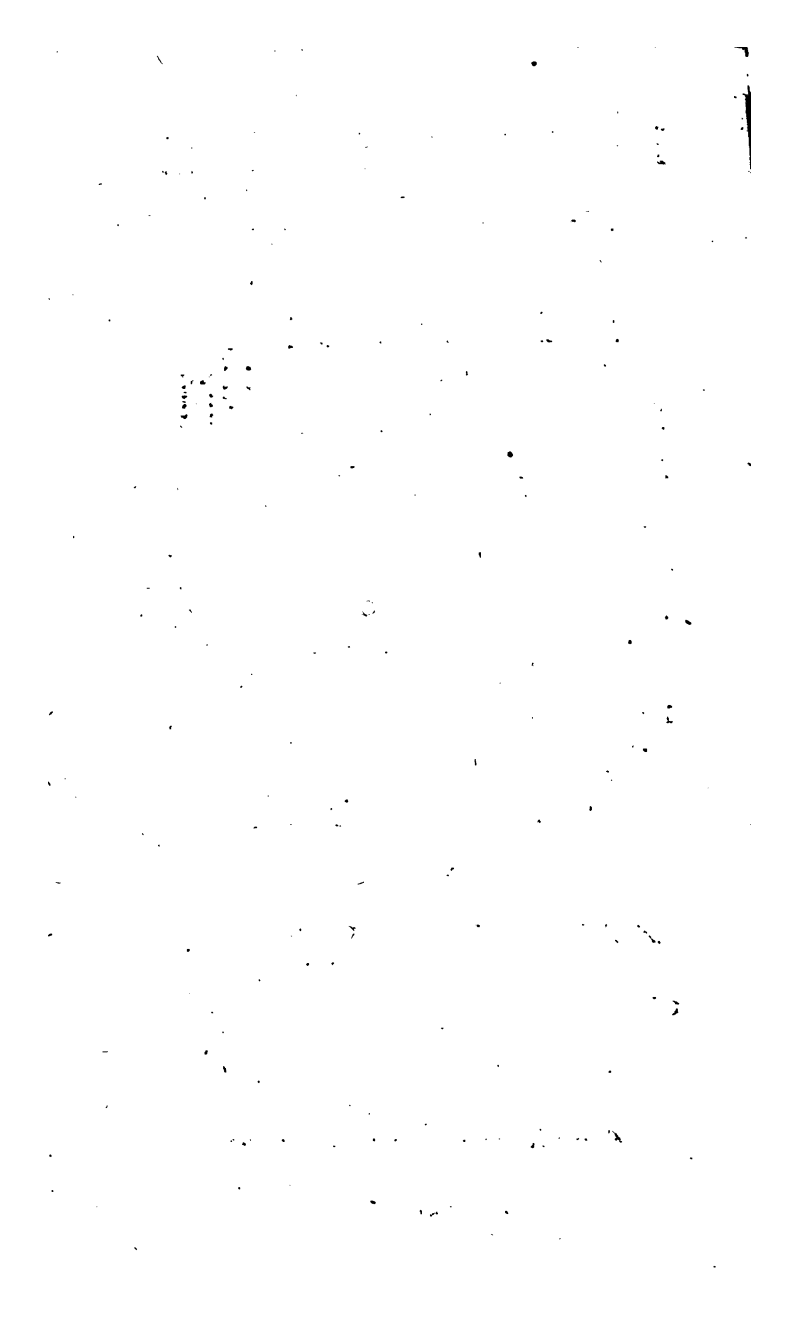
TOME SEPTIEME.



A PARIS, RUE S. JACQUES,
Chez } H. L. GUÉRIN & L. F. DEIATOUR, à
Saint Thomas d'Aquin.
P. G. LE MERCIER, au Livre
d'Or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation & Privilège du Roy.





P R E F A C E.

JE donne dans ces deux Volumes plus que je n'ai promis à la fin du sixième, & je n'y donne pas tout ce que j'avois annoncé. Après avoir rendu compte dans la plus grande partie du septième Volume, des traductions Françoises des Poètes Latins modernes, mon dessein étoit de passer de suite aux Poètes qui ont écrit en notre langue, en faisant précéder cette notice historique & critique de celle des Traités qui concernent l'histoire de notre Poësie. Tel étoit le plan que je m'étois formé. Quelques personnes d'un goût reconnu pour sûr, & aux avis desquels je me fais une loi de déférer, m'ont conseillé de changer quelque chose dans ce plan; de faire suivre les traductions des Poètes Latins modernes, de celles des Poètes

aij

Recueil de 10 - 27 - 31 m pp

iv / P R E F A C E.

étrangers, c'est-à-dire, des Italiens, des Espagnols, des Portugais & des Anglois ; de terminer ces deux Volumes par la notice des Traités qui regardent l'historique de notre Poësie, & de renvoyer nos Poëtes François aux Volumes suivans.

Outre qu'il paroît plus convenable, m'a-t-on dit, de ne point interrompre l'histoire critique de nos traductions des Poëtes anciens & modernes, il n'est pas moins dans l'ordre de parler des sources avant de faire connoître ceux qui y ont puisé. Or ce n'est pas seulement, ajoute-t-on, la lecture & l'étude des Poëtes Grecs & Latins qui ont formé & enrichi une grande partie de nos Poëtes; ceux-ci ont encore profité beaucoup des Poëtes des nations voisines de la nôtre, surtout des Italiens & des Espagnols.

Tous ceux en effet qui se sont le plus distingués sur notre Parnasse,

P R E F A C E. . .

Conviennent eux-mêmes qu'ils se sont familiarisés avec les Anciens ; qu'ils ont tâché de se former sur leur goût, de prendre leur génie, d'imiter leurs tours, leur caractère, leurs peintures, & qu'en se rendant propres toutes les richesses de leur esprit par de nouveaux tours, & sans copier servilement ces anciens Auteurs, ils n'ont cru atteindre à la perfection, qu'autant qu'ils ont approché de ces grands modeles. Mais ils n'ont pas négligé non plus d'étudier ceux de nos voisins qui ont excellé dans leur genre. Dante & Pétrarque, Arioste & le Tasse n'ont pas été inutiles à plusieurs de nos Poëtes ; & l'on sçait que quelques-uns de nos Comiques & de nos Tragiques les plus fameux ont souvent pris les sujets & le plan de leurs pieces dans les Poëtes Espagnols & Italiens. Si ces propositions ont besoin de preuves, on en trouvera plus d'une dans ces deux Vo-

vj P R E F A C E.

lumes & dans les suivans.

Peut-être qu'à la suite des traductions des Poètes étrangers quelqu'un auroit désiré que j'eusse fait mention de celles des Poètes Orientaux. Mais à la réserve des Fables de Pilpay, traduites par Antoine Galland, qui appartiennent proprement à la Philosophie morale ou à la Politique, je n'ai pû découvrir que le petit Recueil de Pierre Vattier, imprimé en 1660. in-8°. à Paris, & qui contient les traductions, 1. de l'Elegie du Tograï Abuifmaël, communément appelée la Lami-que de la Gagème, 2. de l'Hymne de Chafine, par Avicenne, 3. d'onze Sentences d'autant de Poètes Arabes, 4. enfin d'un Recueil qui a pour titre, les Perles des Proverbes recueillies des Discours de Gali, fils d'Abutalib, Commandeur des fideles, & mises par ordre alphabétique. Cette petite collection est contenue en quatre-

P R E F A C E. vij

vingts pages, dont trente-cinq sont employées à un *Traité de la Prosodie Arabique*, par Vattier, qui ne peut guères être utile qu'à ceux qui seroient un peu versés dans les langues Orientales. Je n'ai donc pas cru devoir faire un article exprès de ces traductions, & je pense que l'on se contentera du peu que j'en dis ici.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter que les deux nouveaux Volumes que je publie aujourd'hui, méritent le même accueil que l'on a fait aux précédens, surtout dans les Royaumes voisins où ils ont eu des approbateurs d'un grand nom, dont plusieurs m'en ont fait donner des témoignages qui méritent toute ma reconnaissance. Je n'ai pas travaillé ceux-ci avec moins de soin, je n'y ai pas apporté moins d'application, sans être rebuté ni par la difficulté des recherches, ni par la sécheresse de la matiere. J'ai fait tous les efforts

dont je suis capable pour revêtir de quelques agrémens un sujet stérile & ingrat par lui-même, en profitant, selon la méthode que j'ai suivie jusqu'à présent, de tout ce que j'ai pu trouver ailleurs de sensé & de judicieux sur les ouvrages & les Auteurs dont je parle. J'ai rectifié un assez grand nombre d'erreurs, soit de dates, soit de faits dans lesquelles divers Ecrivains sont tombés ; mais sans m'écarter de la modération que j'ai toujours prise pour guide, & dont j'espere ne m'éloigner jamais. Il seroit inutile d'exiger qu'on l'observât à mon égard ; il y a des hommes qui n'en sont point susceptibles. Qu'ils me reprennent, je leur en abandonne le droit : comme il y a presque toujours à profiter dans la censure, de quelque maniere qu'elle soit faite, je profiterai de leur critique avec reconnoissance.



TABLE

DES NOMS DES AUTEURS,
dont il est parlé dans cet Ouvrage.

A.

- A** BRADAN. *tome 8. page 131.*
 Addison, (*Joseph*) t. 8. p. 18. 203.
 235. 293. & *suiv.*
 Allard, (*Guy*) t. 7. p. 345.
 d'Amboise, (*Michel*) t. 7. p. 36. 38. & *f.*
 André (*Valere*) t. 7. p. 195.
 Aneau, (*Barthelemi*) t. 7. p. 79. 81. &
suiv.
 Antonini, (*Annibal*) t. 7. p. 288. & *suiv.*
 d'Aubigni (*N.*) t. 7. p. 199.
 des Avenelles, (*Albin*) t. 7. p. 44. 45.
 d'Avost, (*Jérôme*) t. 7. p. 325. 327. &
suiv.
 Avril, (*Jean*) t. 7. p. 58.

B.

- B** ADIUS Ascensius, (*Josse*) t. 7. p. 14.
 32. 34.
 de Baif, (*Jean-Antoine*) t. 7. p. 351. 355.
 Baillet, (*Adrien*) t. 7. p. 16. 17. 20. 49. 96.
 97. 99. 103. 130. 187. 195. 203. 250. 301.
 t. 8. p. 13. 84. 100. 128. 135. 136. 166.
 192. 356.
 Balzac, (*Jean-Louis Guez de*) t. 8. p. 104

NOMS DES AUTEURS.

- Baudoin**, (*Jean*) t. 8. p. 26. 27.
Bayle, (*Pierre*) t. 7. p. 16. 295. 301. 338.
 t. 8. p. 121.
Beauchamps, (*Pierre-François Godart de*)
 t. 7. p. 378. t. 8. p. 24. 45. 48. & suiv. 69.
 70. 117. & suiv. 120. 121. 122. & suiv.
 127. 130. & suiv. 141. 381. & suiv.
du Bellay, (*Joachim*) t. 7. p. 108. 109. 112.
 126. 140. 144. & suiv.
Bellechaume. Voyez **Poubeau**.
Belleau, (*Remi*) t. 7. p. 150.
Belliard, (*N.*) t. 7. p. 352. 355. t. 8. p. 46.
Bellocq, (*N.*) t. 7. p. 241. 263.
de Benterade, (*Isaac*) t. 8. p. 139.
Berruyer, (*Isaac*) t. 7. p. 258. 259.
Bétoulaud, (*Elie*) t. 7. p. 262.
Billet de Faniere, (*Martin*) t. 7. p. 243.
Bimard, Baron de la Bastie, (*Joseph*)
 t. 7. p. 319.
le Blanc, (*Richard*) t. 7. p. 24.
Blanchet, (*Frederic*) t. 7. p. 68.
Boderie, (*Guy le Fevre de la*) t. 7. p.
 50. 102. 103. 104. 312. 337.
de Boeffieres, (*Jean*) t. 7. p. 351. & suiv.
Boileau Despréaux, (*Nicolas*) t. 7. p. 374.
 t. 8. p. 13. & suiv. 103. 104.
Boisrobert, (*François le Metel de*) t. 8.
 p. 154.
de Bouffy, (*Louis*) t. 8. p. 143.
Boivin de Villeneuve, (*Jean*) t. 7. p. 248.
de Bolswert, (*Boèce*) t. 7. p. 192. 193.
de Bonges, (*Jacques*) t. 7. p. 179.
Boniel, (*Antoine*) t. 8. p. 5.
Bonnefons, (*Jean*) t. 7. p. 160.
Bonnet de Chemilly, (*N.*) t. 8. p. 151.
Bonyer, (*Nicolas*) t. 7. p. 36. 44.
de Bordegaraye, (*N.*) t. 7. p. 226.
Bosquillon, (*Noël*) t. 7. p. 230. 246.

NOMS DES AUTEURS. 27

- Bouchet, (*Pierre*) t. 7. p. 77.
 Bouhours, (*Dominique*) t. 7. p. 222. 255.
 t. 8. p. 43.
 Bouillon, (*N.*) t. 7. p. 373. 374.
 de Bourbon, Duc du Maine, (*Louis-Auguste*) t. 7. p. 219.
 Bourbon, (*Nicolas*) t. 7. p. 185.
 Boutard, (*François*) t. 7. p. 260.
 Boyer, (*N.*) t. 8. p. 293. 294.
 de Brach, (*Pierre*) t. 8. p. 24. 25. 44.
 Brinon de Baumartin, (*Pierre*) t. 7. p.
 120. & suiv.
 Brisset, (*Roland*) t. 8. p. 123. & suiv.
 de la Brosse, (*N.*) t. 8. p. 45.
 Brumoy, (*Pierre*) t. 7. p. 272. & suiv. t.
 8. p. 355. & suiv.
 Je Brun, (*André*) t. 7. p. 128. 165. 163.
 126. 166.
 Buffier, (*Claude*) t. 7. p. 261.
 Bullart, (*Isaac*) t. 7. p. 298.
 Bunou, (*Jacques-Philippe*) t. 7. p. 260.
 Burigni, (*N. Levêque de*) t. 7. p. 202.
 204.

C.

- CALVY de la Fontaine, (*N.*) t. 7.
 p. 24. 27. 30.
 Camille, (*N.*) t. 8. p. 137.
 du Castelet, (*N.*) t. 7. p. 226.
 de Castera, (*Louis-Adrien du Perron*) t. 8.
 p. 158. & suiv. 160. 161. 170. & suiv.
 183. 187. & suiv.
 Catanusi, (*Philippe*) t. 7. p. 334. & suiv.
 de Caux, (*N.*) t. 7. p. 270.
 Caylus, (*Madame de*) t. 8. p. 269.
 Cellier, (*Regn. Laurent*) t. p. 282.
 du Cerceau, (*Jean-Antoine*) t. 7. p. 270.
 a vj

xiij NOMS DES AUTEURS.

- Chalons, (N. de) t. 7. p. 243.
 Chapelain, (Jean) t. 8. p. 99. & suiv.
 Chapuys, (Gabriel) t. 7. p. 362. & suiv.
 Chapuzeau, (Samuel) t. 8. p. 358. & suiv.
 de Charnes, (Jean-Antoine) t. 8. p. 5. & suiv. 40.
 Chaucher, (George) t. 7. p. 329.
 Chéron, (Elisabeth-Sophie) t. 7. p. 241.
 de la Chesnaye, (Alexandre-François Aubert) t. 8. p. 147.
 Cholet, (N.) t. 8. p. 151.
 Chomel, (Antoine) t. 7. p. 254.
 Chrestien, (Florent) t. 7. p. 120. & suiv. jusqu'à 126.
 Chrestien, Sieur des Croix, (Nicolas) t. 8. 133. 134.
 le Clerc, (Michel) t. 7. p. 259. t. 8. p. 28. & suiv.
 le Clerc, (Pierre) t. 7. p. 207.
 de Cleves, (Henriette) t. 8. p. 44.
 Cocquard, (François-Bernard) t. 7. p. 127. 165. 166. 167.
 Colletet, (Guillaume) t. 7. p. 13. 16. 32. 54. 58. 60. 86. 385. t. 8. p. 346.
 de Colonia, (Dominique) t. 7. p. 358. t. 8. p. 70.
 Commire, (Jean) t. 7. p. 210.
 Corbin, (Jacques) t. 8. p. 39.
 Corneille, (Pierre) t. 7. p. 218. 228. 234. 266. & suiv.
 Corneille, (Thomas) t. 8. p. 74.
 Cottereau, (Claude) t. 7. p. 75.
 de Courbeville, (Joseph) t. 7. p. 262.
 Crescimbeni, (Jean-Marie) t. 7. p. 343. t. 8. p. 309.
 de la Croix du Maine, (François Grudé) t. 7. p. 68. 100. 312. 323. 324. 356. 358.

NOMS DES AUTEURS. xiiij

360. t. 8. p. 25. 44. 356.
 du Cros, (*Simon*) t. 8. p. 88. 89.
 de Croufaz, (*Jean-Pierre*) t. 8. p. 253. &
suiv.
 de la Croze, (*Mathurin Veyffiere*) t. 7.
 p. 302. t. 8. p. 121.
 Cuper, (*Laurent*) t. 7. p. 31.
 Cyprien de la Nativité, t. 8. p. 157.

D.

- D**. C. C. t. 7. p. 342.
 Dacier, (*André*) t. 8. p. 20.
 Dalibray, (*Charles Vion de*) t. 8. p. 48.
 49. 57. & *suiv.* 93. & *suiv.* 138.
 Damalis, (*Gilbert*) t. 7. p. 24. 27. & *suiv.*
 Danchet, (*Antoine*) t. 7. p. 225. 226. 228.
 & *suiv.*
 Dauphin, (*Pierre*) t. 7. p. 12.
 Delmas, (*Antoine-Joseph*) t. 7. p. 261.
 , 262.
 Denyse, (*Louis-Tranquille*) t. 7. p. 93. 96.
 Deschamps, (*N.*) t. 8. p. 295.
 Desforges-Maillard, (*Paul*) t. 7. p. 254.
 255.
 Desmarets de Saint-Sorlin, (*Jean*) t. 7.
 p. 227.
 Despence, (*Claude*) t. 7. p. 67. 68.
 Desportes, (*Philippe*) t. 7. p. 355. & *suiv.*
 Despréaux, (*N.*) t. 8. p. 270. 271.
 Didier, (*François Limojon de Saint*) t.
 7. p. 159.
 Diéreville, (*N.*) t. 7. p. 222. 223. 224.
 225.
 Dolet, (*Etienne*) t. 7. p. 72. & *suiv.*
 Dorat, (*Jean*) t. p. 136. & *suiv.*
 Dorat, (*Louis*) t. 7. p. 138.

iv NOMS DES AUTEURS.

- Dorival, (*N.*) t. 7. p. 259.
 Dubos, (*Jean-Baptiste*) t. 8. p. 9. 13. 203.
 le Duchat, (*Jacob*) t. 7. p. 46. t. 8. p.
 121.
 Dupré de Saint Maur, (*Nicolas-François*)
 t. 8. p. 203. & suiv.
 Dupuis, (*Germain*) t. 7. p. 229.
 Dupuys, (*N.*) t. 8. p. 390. & suiv.
 Durant, Sieur de la Bergerie, (*Gilles*)
 t. 7. p. 67. 158. & suiv.
 Duru ou du Ru, (*N.*) t. 7. p. 280.

E.

- E**CHARD, (*Jacques*) t. 7. p. 67.
 Ericeyra, (*Dom François-Xavier-Jo-
 seph de Menezés, Comte d'*) t. 8. p. 176.
 192.
 de l'Estoille, (*Claude*) t. 8. p. 133.
 Etienne, (*Charles*) t. 8. p. 116. 117.
 Expilly, (*Claude*) t. 7. p. 207. t. 8. p. 9.

F.

- F**M. F. t. 7. p. 132. t. 8. p. 141.
 Facciolati, (*Jacques*) t. 7. p. 55.
 Fauchet, (*Claude*) t. 8. p. 311. & suiv.
 Faydit, (*Pierre*) t. 7. p. 230. 248.
 Féred, (*Denys*) t. 7. p. 180. 181.
 Ferrarois, (*N.*) t. 7. p. 226.
 le Fevre, (*Jean*) t. 7. p. 79. 80.
 Folengi, (*Théophile*) t. 7. p. 51.
 de la Fontaine, (*Joanne*) t. 7. p. 341.
 de la Fontaine, (*Jean*) t. 7. p. 199. 262.
 373. 374. t. 8. p. 289.
 Fontaines, (*Pierre-François Guyot des*)
 t. 7. p. 2. t. 8. p. 33. 34. 142. 149. 228.

NOMS DES AUTEURS. 207

231. 268. & suiv.
Fontanini, (*Juste*) t. 7. p. 301. 388. t. 8.
 p. 13. 42.
de Fontenelle, (*Bernard le Bovier*) t. 7.
 p. 32. & suiv. 48. 98. 260. 261. t. 8. p.
 32. 43. 363. & suiv.
de Fonteny, (*Jacques*) t. 8. p. 132. 133.
de la Forge, (*George*) t. 7. p. 321.
Fornier, (*Jean*) t. 7. p. 360. & suiv.
de la Fosse, (*Antoine*) t. 7. p. 128. 229.
 262.
Fouqueteau, (*L.*) t. 7. 185.
du Four, (*N.*) t. 7. p. 129. 149. 150. 164.
le Franc, (*N.*) t. 8. p. 261.
Fréret, (*Nicolas*) t. 8. p. 146.
Fumée, (*Gilles*) t. 7. p. 360.
Furetiere, (*Antoine*) t. 7. p. 262.

G.

- G A C O N**, (*François*) t. 7. p. 217. 218.
Galland, (*Antoine*) t. 8. p. 313. 314.
de Gamon, (*Christophe*) t. 7. p. 61.
Gaullyer, (*Denys*) t. 7. p. 244. 245.
Gevartius, (*Jean-Gaspard*) t. 7. p. 204.
Girard, (*Philippe*) t. 7. p. 151.
de Giraud, (*Antoine*) t. 8. p. 70. 79.
Gomés de Figuaredo, (*Magdeleine Poif-*
son, femme de Vasconcelle) t. 7. p.
 368.
Gottesched, (*N.*) t. 8. p. 195.
Goujet, (*Claude-Pierre*) t. 8. p. 357.
Goulard, (*Simon*) t. 7. p. 154.
des Gouttes, (*Jean*) t. 7. p. 356. & suiv.
Gramain, (*Léonard*) t. 7. p. 261.
de la Grange, (*Isaac*) t. 8. p. 129.
Grangier, (*Balthasar*) t. 7. p. 296. 310. & s^v

Aj NOMS DES AUTEURS.

- de la Graviere, (Laurent)* t. 7. p. 36. 422
& suiv. 71. & suiv. .
de Graville, (Anne) t. 7. p. 340. 341.
Gravina, (Jean-Vincent) t. 7. p. 319. 344;
345.
de Grenaille, Sieur de Chatounieres ;
(François) t. 7. p. 208. 320.
Guichard, (Henri) t. 8. p. 396. & suiv.

H.

- H**ABERT, *(François)* t. 7. p. 24. 26;
27.
Hamilton, (N.) t. 8. p. 241;
Hardouin, (Jean) t. 7. p. 301. & suiv;
Hardy, (Claude) t. 7. p. 13. 14.
Hatron, (Charles) t. 7. p. 194.
d'Hermilly, (N.) t. 8. p. 175.
Huet, (Pierre-Daniel) t. 8. p. 20;

I.

- J** *(P.)* t. 7. p. 190.
J. P. S. t. 8. p. 129.
Jacob, (Louis) t. 7. p. 19.
du Jardin, Sieur des Roches, (Rolland)
t. 8. p. 126.
du Jarry, (Laurent-Juillard) t. 7. p. 242.
d'Ifs, (N.) t. 7. p. 177. & suiv. 203,
220.
Joly, (Claude) t. p. 108. 113.
Joly, (Louis-Philippe) t. 7. p. 283.
Ifnard, (N.) t. 8. p. 49. 50. 89.
Juvenel de Carleucas, (N.) t. 8. p. 302;
356;

NOMS DES AUTEURS. *suiv*

L.

- L** C. t. 8. p. 130.
 Lancelot, (*Claude*) t. 8. p. 152.
 Lancelot, (*N.*) t. 8. p. 154.
 Lanteaume de Romieu, (*N.*) t. 7. p. 87.
 88.
 de Laval, (*Antoine-Mathieu*) t. 7. p. 360.
 & *suiv.*
 de Lavardin, (*Jacques*) t. 8. p. 167.
 de Launoy, (*Jean*) t. 7. p. 18.
 Lebeuf, (*Jean*) t. 7. p. 9. t. 8. p. 315.
 340.
 Legoux, (*Pierre*) t. 7. p. 234.
 Lescalopier, (*N.*) t. 8. p. 53. & *suiv.*
 Liger, (*Louis*) t. 7. p. 205.
 Liron, (*Dom Jean*) t. 7. p. 5. & *suiv.*
 378. t. 8. p. 31.
 Loifel, (*Christophe*) t. 7. p. 133. 134.
 Lucas (*Jean*) t. 7. p. 261.

M.

- M** AFFRÏ, (*Scipion*) t. 7. p. 292. 302.
 313. t. 8. p. 142. & *suiv.*
 de Maldeghem, Seigneur de Leyfchot,
 (*Philippe*) t. 7. p. 331. 332.
 de Magni, (*N. Constantin*) t. 8. p. 217.
 de Malherbe, (*François*) t. 7. p. 200. 388.
 389. & *suiv.*
 de Marandé, (*N.*) t. 8. p. 71. 72.
 de la Mare, (*Philibert*) t. 7. p. 197.
 de Mareuil, (*Pierre*) t. 8. p. 218. & *suiv.*
 224. & *suiv.*
 Marin, (*Jean-Baptiste*) t. 8. p. 87.
 de Marolles, (*Michel*) t. 7. p. 190. & *suiv.*

viij . NOMS DES AUTEURS:

- Marot, (*Clement*) t. 7. p. 24. 73. 325. & 8.
 p. 166. 290.
 des Marquets, (*Anne*) t. 7. p. 67.
 Martin, (*Jean*) t. 7. p. 383. 384.
 de la Martiniere, (*Bruzen*) t. 8. p. 59.
 de Maffac, (*Raymond & Charles*) t. 7. p.
 200. 201.
 Maffieu, (*Ghillaume*) t. 8. p. 321. 329.
 & suiv.
 des Mafures, (*Louis*) t. 7. p. 100. & suiv.
 Maupoint, (*N.*) t. 7. p. 377. t. 8. p. 144.
 380. & suiv.
 Maurier, (*Louis Aubery, Seigneur du*)
 t. 7. p. 202.
 Maziere de Monville, (*N.*) t. 7. p. 210.
 Ménage, (*Gilles*) t. 7. p. 98. 117. 130. 389.
 Mermet, (*Claude*) t. 7. p. 393.
 Mervefin, (*Joseph*) t. 8. p. 321. & suiv.
 de Mesmes, (*Jean-Pierre*) t. 7. p. 378. &
 suiv.
 Metaftasio, (*N.*) t. 8. p. 148.
 Meufnier de Querlon, (*N.*) t. 7. p. 215.
 216. 218. 252. & suiv.
 Meynier, (*Jean*) t. 7. p. 322.
 Michel, (*Guillaume, dit de Tours*) t. 7.
 p. 75. 76.
 Mignault, (*Claude*) t. 7. p. 79. 83. 84. & s.
 Milefius, (*Antoine*) t. 7. p. 22.
 Mirabaud, (*Jean-Baptiste*) t. 7. p. 369. &
 suiv. t. 8. p. 5. 16. & s. 29. 30. 31. & s.
 Misogyne, (*André*) t. 7. p. 387.
 de la Monnerie, (*N.*) t. 7. p. 59. 62. & s.
 de la Monnoye, (*Bernard*) t. 7. p. 31. 37.
 47. 50. 155. 156. 159. 160. 163. 222. 224.
 230. 235. 236. 240. 248. 249. t. 8. p. 76.
 156. 163.
 de Montagne, (*Michel*) t. 7. p. 129.

NOMS DES AUTEURS. xix

- Montluc, (*Gabriel de*) t. 7. p. 207.
 Morand, (*N.*) t. 8. p. 395.
 Moret, (*Pierre*) t. 7. p. 130. 131. 132.
 de Mortieres, (*Jacques*) t. 7. p. 36. & suiv.
 de la Motte, (*Antoine Houdart*) t. 7. p.
 199. 200. t. 8. p. 141.

N.

- N**ADAL, (*Augustin*) t. 2. p. 225.
 Negro, (*François*) t. 8. p. 114.
 Nicéron, (*Jean-François*) t. 7. p. 28. 338.
 t. 8. p. 192. 356.
 Nicole, (*Jean ou Claude, selon d'autres*)
 t. 8. p. 100. 101.
 le Noble, (*Eustache*) t. 7. p. 224. 226.
 Nostradamus, (*Jean*) t. 7. p. 358. t. 8. p.
 304. & suiv. jusqu'à 310.

O.

- O**DE de Triors, (*Claude*) t. 7. p. 13. 14.
 d'Olivet, (*Joseph*) t. 7. p. 187. 237. t.
 8. p. 18. 29. 98. 99.
 d'Opède, (*Jean Meynier, Baron*) t. 7. p.
 322. 323.
 d'Orival, (*René-Pierre*) t. 7. p. 252.
 d'Orleans, (*Louis*) t. 7. p. 355. 357.
 Orfi, (*Jean-Joseph*) t. 8. p. 13. 14.
 Oudin, (*François*) t. 7. p. 213. 273.

P.

- P**P. t. 8. p. 79.
 Palliot, (*Pierre*) t. 7. p. 197.
 Papillon, (*Philibert*) t. 7. p. 20. 79. 197.
 t. 8. p. 49. 89.

NOMS DES AUTEURS.

- de Paradin, (Jean) t. 7. p. 14. 16. 17. & suiv.*
Parfait, (N.) t. 8. p. 367. & suiv. 398. & f.
Pasquier, (Etienne) t. 7. 141. 142. 202. t.
8. p. 316. & suiv.
Paulmier, (Claude) t. 7. p. 4. & suiv.
Pecquet, (N.) t. 7. p. 380. 385. t. 8. p. 412
53. & suiv. 62. 77. & suiv.
Pelegriani, (Camille) t. 8. p. 10.
Peletier, (Jacques) t. 7. p. 325.
Pelisson-Fontanier, (Paul) t. 7. p. 187.
Pellegrin, (Simon-Joseph de) t. 8. p. 78.
de Pemberton, (N.) t. 8. p. 228.
Perachon, (N.) t. 7. p. 223.
Perrault, (Pierre) t. 8. p. 106. & suiv.
Perrault, (Charles) t. 7. p. 93. & suiv. 109.
110. 224. 225. 243.
de la Perriere, (Guillaume) t. 7. p. 88. 89.
Perrin, (Pierre) t. 7. p. 209.
du Perron, (Jacques Davy) t. 8. p. 11.
du Peschier, (Nicolas) t. 8. p. 137. 138.
le Petit, (Jacques-George) t. 7. p. 117. 177.
& suiv.
Philieul, (Vasquin) t. 7. p. 99. 329. & f.
Piat, (Nicolas) t. 7. p. 246.
de Pibrac, (Guy du Faur) t. 7. p. 36. 106.
Pichou, (N.) t. 8. p. 49. 50. 89. 90.
de Piles, (Roger) t. 7. p. 211. & suiv.
Pinel de la Marteliere, (N.) t. 7. p. 221.
Pinon, (Jacques) t. 7. p. 156.
Place, (N. de la) t. 8. p. 299.
Poiret, (Pierre) t. 7. p. 193. 194.
de Pontoux, (Claude) t. 7. p. 24.
Poubeau de Bellechaume, (N.) t. 7. p.
246. 260. 280.
Prevost d'Exiles, (N.) t. 8. p. 62. 174. &
suiv. 228. & suiv. 231. 257. 267. & suiv.
jusqu'à 273. 280. & suiv. jusqu'à 290. 374.

NOMS DES AUTEURS. xxxj

Privé, (*Etienne*) t. 7. p. 14. 16. 17.
de Pure, (*Michel*) t. 8. p. 358.

R.

- R** ABUTIN, Comte de Buffy, (*Roger*) t. 7. p. 262.
 Racine, (*Louis*) t. 7. p. 246. 250. 355. t. 8. p. 98. & suiv. 218. 257.
 Ramfay, (*André-Michel*) t. 8. p. 208. & suiv. 255. & suiv.
 Rapin, (*Nicolas*) t. 7. p. 115. 116. 153. 179. 180. 202. 358.
de la Ravalliere, (*N. Lévêque*) t. 8. p. 336. & suiv. 345. & suiv.
de Rayffiguiet, (*N.*) t. 8. p. 46. 47.
 Regnault, (*Noël*) t. 7. p. 270.
 Regnier Desmarais, (*François-Seraphin*) t. 7. p. 262. t. 8. p. 74. 75.
de Remerville de saint Quentin, (*François*) t. 8. p. 306. 310. 322. & suiv.
 Remy, (*N.*) t. 7. p. 195. 196.
 Renouard, (*Nicolas*) t. 7. p. 367. & suiv.
du Reinel, *Jean-François du Bellay*) t. 7. p. 315. 316. t. 8. p. 233. 238. & suiv. 241. & suiv. 245. 246. & suiv.
 Richard, Seigneur de Ruffey, (*Germain-Gilles*) t. 7. p. 282.
 Richer, (*Henri*) t. 7. p. 128.
 Riccoboni, (*Louis*) t. 7. p. 393. t. 8. p. 111. & suiv. 113. 131. 140. & suiv. 158. 291. 296. 298. 389. 394. & suiv. 403.
 Riccoboni, (*Mademoiselle*) t. 8. p. 34 & suiv.
 Riccoboni, (*François*) t. 8. p. 147.
 Riviere, (*Edme*) t. 7. p. 261.
de Riviere, (*N.*) t. 7. p. 59. & suiv.

xxij NOMS DES AUTEURS.

- Robeton, (*N.*) t. 8. p. 237.
de Robias d'Estoublon, (*le Marquis*) t. 7.
p. 228.
de la Roche, (*Jean*) t. 7. p. 260. 262.
de la Rochemaillet, (*René Michel*) t. 7.
p. 62.
Rogier, (*Charles*) t. 7. p. 186.
Romagnesi, (*Jean-Antoine*) t. 8. p. 141.
Romain, (*Nicolas*) t. 7. p. 208.
de la Ronce, (*N.*) t. 8. p. 7. 8.
de Rosier, (*François*) t. 7. p. 348. & suiv.
364. & suiv.
Rouffeu, (*Jean-Bap.*) t. 8. p. 112. 113. 354.
Rouffi, (*N. de*) t. 7. p. 284. & suiv.
Routh, (*Bernard*) t. 8. p. 209. & suiv.
de la Rue, (*Charles*) t. 8. p. 200.
Ruyr, (*Jean*) t. 7. p. 324. 325.

S.

- S A A S, (*N.*) t. 7. p. 238.
Sablon, (*Vincent*) t. 8. p. 30. 31.
le Sage, (*Alain-René*) t. 7. p. 349. 350. t. 8.
p. 158. 159. 168. & suiv.
Saint-Didier, (*N. de*) t. 7. p. 160.
de Saint-Gelais, (*Mellin*) t. 7. p. 355. 393.
de Saint-Gelais, (*Louis-François Dubois*)
t. 8. p. 91. & suiv.
Saint-Jory. (*N.*) t. 8. p. 80.
Saint-Marc, (*Charles-Hugues le Fevre de*)
t. 7. p. 205.
de Saint-Pierre, (*N.*) t. 7. p. 260.
de Sainte-Marthe, (*Scévole*) t. 7. p. 49.
55. 57. 106. 178. 180. 182. & suiv.
de Sainte-Marthe, (*Abel*) t. 7. p. 184. & f.
de Sainte-Palaye, (*Jean-Baptiste de la Cur-*
ne) t. 8. p. 314. 360.

NOMS DES AUTEURS. xxiii

- de Sallengre, (*Albert-Henri*) t. 7. p. 97. 99.
 Sallier, (*Claude*) t. 8. p. 314.
 Sanadon, (*Noel-Etienne*) t. 8. p. 259.
 Saurin, (*N.*) t. 7. p. 233. & suiv.
 dcaliger, (*Jules*) t. 7. p. 35. 52.
 de Ségrais, (*Jean-Renaud*) t. 8. p. 27.
 de Senecé, (*Antoine Bauderon*) t. 7. p. 241.
 de Séré, (*N. Marquis*) t. 8. p. 248. & suiv.
 de Silhouette, (*N.*) t. 8. p. 193. & suiv.
 196. 241. & suiv. 246. 250. 254. & suiv.
 263. & suiv.
 Sorel, (*Jacques*) t. 8. p. 356.
 Soffius, (*Guillaume*) t. 8. p. 20.

T.

- de la **T**AILLE de Bondaroy, (*Jean*)
 t. 7. p. 377. 378.
 Tamisier, (*Pierre*) t. 7. p. 7. & suiv. 58.
 Tanevot, (*N.*) t. 8. p. 225. & suiv.
 Teiffier, (*Antoine*) t. 7. p. 97.
 Telin, (*Guillaume*) t. 7. p. 77.
 Terraffon, (*Jean*) t. 8. p. 16. 17.
 Themiseuil de Saint-Hyacinthe, (*N.*) t. 8.
 p. 334.
 Thibouville de la Lorie, (*N.*) t. 7. p. 260.
 de Thou, (*Jacques-Auguste*) t. 7. p. 91. 92.
 96. 103. 145. 166. & suiv.
 Titon du Tillet, (*Everard*) t. 7. p. 217.
 271. & suiv. t. 8. p. 59. 347. & suiv. 367.
 389.
 de Torche, (*N.*) t. 8. p. 51. & suiv. 72.
 & suiv. 76. 90. & suiv.
 de la Touche, (*N.*) t. 7. p. 312. 313.
 de la Tour, (*Berenger*) t. 7. p. 359.
 Trochereau, (*N.*) t. 8. p. 274.
 du Tronchet, (*Etienne*) t. 7. p. 328.

xxiv. NOMS DES AUTEURS.

Trublet, (*Nicolas-Charles-Joseph*) t. 8. p. 251.

Turnebe, (*Odet*) t. 8. p. 127. 128.

V.

VAILLANT, (*N.*) t. 7. p. 49.
du Vair, (*Guillaume*) t. 7. p. 202.

Van Effen, (*N.*) t. 7. p. 239.

du Verdier de Vaupriyas, (*Antoine*) t. 7.
p. 88. 89. 99. 312. 330. 345. 358. 359. 360.
t. 8. p. 22. 23. 124. 312. 356.

Verjus, (*Antoine*) t. 7. p. 261. 269.

de Vigénere, (*Blaise*) t. 8. p. 19. & suiv.

du Vigneau, Sieur de Warmont, (*Jean*)
t. 8. p. 22. 23.

Vincent, (*Jacques*) t. 7. p. 345. & suiv.
de Vizé, (*Jean Donneau*) t. 7. p. 199.

Volpi, (*Jean-Antoine*) t. 7. p. 47.

de Voltaire, (*François-Marie Arrouet*) t.
7. p. 254. 281. 315. 352. 390. t. 8. p. 2. 19.
146. & suiv. 187. 191. 197. & suiv. 200.
201. 205. 206. & suiv. 232. 271. 280. 281.

Watley, (*N.*) t. 8. p. 55. 56.

Wéchel, (*Chrétien*) t. 7. p. 77. 78.

Y.

YART, (*N.*) tome 8. page 272. & suiv.

Fin de la Table des Noms des Auteurs.

TABLE

xxx

TABLE

DES CHAPITRES

des Tomes VII. & VIII.

C H A P I T R E I.

D*ES Traductions de Juvencus : &
de quelques Poètes Latins du quin-
zieme siecle ,* page 1

C H A P I T R E II.

*Des Traductions du Mantouan , de
Sannazar & de Palingenius ,* 30

C H A P I T R E III.

*Des Traductions de Marc-Antoine
Flaminius , Jean Second , Jean Voulte ,
Salmon Macrin , Etienne Dolet , Jean
Olivier , Pierre Coustau , Guillaume
de la Perriere , André Alciat , & Ga-
briel Faërne ,* 66

C H A P I T R E IV.

Des Traductions de Jérôme Vida , de
b

xxvj) T A B L E

George Fabrice, de Jacques Méier, de Joachim du Bellai, de Louis Vivés, de Cornelius Gemma, & de Michel de l'Hôpital, page 97.

C H A P I T R E V.

Des Traductions de Buchanan, de Muret, de Jean Dorat, de Turnebus, de Joachim du Bellai encore, & de quelques autres, 117.

C H A P I T R E V I.

Des Traductions de Passerat, de Théodore de Beze, de Bonnefons, d'Orwen, de M. de Thou, & de Jacques de Bonzes, 148.

C H A P I T R E V I I.

Des Traductions des Poësies de Messieurs de Sainte-Marthe, de Nicolas Bourbon, le jeune, de Jacques Pinon, d'Herman Hagon, d'Angelin Gaze ou Gazée, de Jacques Regnier, de Charles de Massac, & de Hugues Grotius, 182.

C H A P I T R E V I I I.

Des Traductions du Poëme de l'Art de la Peinture par Charles-Alphonse du Fresnoy, des Poësies de MM. de Santeuil, Huet & Boutard, & de quelques

DES CHAPITRES. xxvij.

*Pieces des Peres Lucas, de la Rue
Commire, Rapin, Sanadon, Brumoy,
Vuniere, & Oudin, Jésuites,* 210

CHAPITRE IX.

*Des Traductions du Dante, de Pé-
trarque, & de Boccace,* 288.

CHAPITRE X.

*Des Traductions du Boiardo, de l'A-
rioste, de Sannazar, du Tansillo, &
du Trissin,* 342

TOME VIII.

CHAPITRE XI.

*Des Traductions des Poësies de Tor-
quato Tasso,* page I

CHAPITRE XII.

*Des Traductions des Poësies du Ca-
valier Guarini, du Comte Guido Ubal-
do Bonarelli, de Prosper Bonarelli, de
Jean-Baptiste Marini, & d'Alexandre
Tassoni,* 61

CHAPITRE XIII.

*Des Traductions de plusieurs Pieces
de Théâtre Italiennes, anciennes &
nouvelles,* 110

xxvii] TABLE DES CHAP.

C H A P I T R E X I V.

Des Traductions des Poètes Espagnols & Portugais, entr'autres, de l'Arcadie de Lopé de Vega, de quelques Pièces Dramatiques Espagnols; de la Lusïade du Camoëns, page 152

C H A P I T R E X V.

DES TRAD. DES POETES ANGLOIS.

Traductions de Jean Milton & de Glover, 193

C H A P I T R E X V I.

Suite des Trad. des Poètes Anglois:
Traductions des Poësies de M. Pope, 232

C H A P I T R E X V I I.

Des Traductions de quelques Pièces du Théâtre Anglois, 275

Poësie Françoisë.

C H A P I T R E I.

Des Ouvrages concernant l'Histoire de la Poësie Françoisë, 300

CATALOGUE des Livres & Ecrits dont il est parlé dans les Tomes VII & VIII, 405

BIBLIOTHEQUE



BIBLIOTHEQUE
FRANÇOISE,

O U

HISTOIRE DE LA LITTERATURE
FRANÇOISE,
SIXIEME PARTIE.

Traductions Françaises des Poètes
Latins Modernes, & des Poètes
Etrangers.

CHAPITRE PREMIER.

*Des Traductions de Juvencus : &
de quelques Poètes Latins du
quinzième siècle.*



Voilà bien avancé dans le
détail que je vous avois prom-
mis des traductions Franç-
çoises des anciens Poètes. Je
pourrois dire avec fondement que je

Tome VII.

A

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

vous ai mené dans un pays qui n'avoit point encore été défriché. J'ai tâché de vous en rendre la vue agréable, en y semant autant de fleurs qu'il m'a été possible d'en recueillir. Guide fidèle & attentif, j'ai du moins fait tous mes efforts pour ne vous rien laisser ignorer de ce que votre intention & le plan que je me suis proposé, demandoient que je vous montrasse. Si j'avois suivi le goût de certains Critiques, dont vous me parlez, & que je connois, votre voyage eût été moins long, parce que j'aurois fixé votre vue sur moins d'objets, & je sçai que la curiosité, même la plus louable, a nécessairement des bornes. Mais cette curiosité ne reçoit pas quelquefois moins de satisfaction à examiner d'anciennes ruines qu'à contempler de superbes édifices nouvellement construits. Les goûts sont différens; j'ai suivi le vôtre, & je n'ai presque pris que la peine pour mon parrage.

Un de ces critiques Observateurs qui a le plus scrupuleusement examiné la route que je vous ai fait tenir, a eu la bonne-foi d'avouer (qu'une *Histoire de la Littérature Françoisse*, telle que celle que j'ai entreprise,) n'est qu'un

Observ. sur
les Ecr. mod.
lett. 448. P.
254.

FRANÇOISE

catalogue raisonné (c'est-à-dire, histo-
rique & critique) de tous les écrits
en tout genre publiés dans cette lan-
gue. Qu'ainsi il falloit , pour remplir
le devoir d'un Historien exact, n'o-
mettre aucun de ces écrits , & faire
mention de tous les Auteurs anciens
& modernes , bons & mauvais. »

TRADUC-
TIONS DES
POËTES LATINS

Cet aveu, cette décision d'un Cri-
tique qui s'est constitué le juge de tous
les Ouvrages & de tous les Auteurs,
m'a rassuré contre les autres Censeurs,
& s'il m'est permis de le dire, contre
lui-même. Car ce n'est assurément pas
ma faute s'il n'est pas constant dans ses
principes, & s'il a combattu ailleurs
ses premières décisions. Pour moi qui
n'ai pas assez d'esprit pour savoir ain-
si me retourner, je vais continuer de vous
entretenir de toutes les Traductions qui
me sont connues, des Poètes Latins
modernes, & de celles des Poètes étran-
gers, c'est-à-dire, des Italiens, des
Espagnols, des Anglois & autres.

ibid. let. 1

455

Je vous demande seulement la per-
mission de revenir un moment sur mes
pas pour vous faire connoître un de nos
anciens Poètes Ecclésiastiques dont j'ai
oublié de vous parler, parce que je ne
me suis point rappelé qu'il avoit été

4 BIBLIOTHEQUE

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

traduit. Ce Poëte c'est Caius Vettius Aquilinus Juvencus. C'étoit un Prêtre Espagnol qui vivoit sous Constantin & Constance, Saint Jerôme dans un livre écrit l'an 392. dit que ce Poëte étoit d'une famille très-illustre. Et ce Pere avoit raison, s'il est vrai que Juvencus fût de la noble famille des Vettes, l'une des plus anciennes de la République Romaine, & qui a été féconde en Consuls.

Amén. de la
Crit. en 1718.
t. 2. p. 260.
& suiv.

Dom Liron, Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, qui a fait quelques recherches sur ce sujet, publiées dans la seconde partie de ses *Aménités de la Critique*, prétend que Juvencus étoit fils de Vettius Aquilinus qui fut Consul ordinaire l'an 286. & il en donne la généalogie avec autant d'assurance que l'on pourroit donner la généalogie d'une famille moderne.

D. Ceill. hist.
des Aut. Ec-
cles. t. iv. p.
282.

Juvencus ne nous est connu aujourd'hui que par son Poëme de la vie de Jesus-Christ en vers hexamètres, divisé en quatre livres, où il ne fait que rendre presque mot pour mot le texte des Evangélistes. Il s'attache particulièrement à l'Evangile de S. Matthieu; mais il supplée par les trois autres ce que cet Apôtre peut avoir omis de

l'histoire de Jesus-Christ. Cependant lui-même ne dit pas tout ; & nous lisons en particulier dans l'Évangile de saint Jean diverses particularités que le Poëte n'a point rapportées. Il commence à l'apparition de l'Ange à Zacharie , marquée dans le premier chapitre de saint Luc , & finit à celle de Jesus-Christ aux onze Disciples sur la montagne de Galilée.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Dans les anciens manuscrits on trouve, avant le prologue du Poëme de Juvencus , huit vers où l'Auteur marque le caractere de chaque Évangéliste. Dom Liron croit , contre le sentiment de plusieurs Critiques , que ces huit vers sont de Juvencus ; & il n'y a nul inconvénient à lui en faire présent. Je ne contredirai pas non plus la correction que ce Bénédictin fait à un des derniers vers de la conclusion du Poëme sur l'histoire de la vie de Jesus-Christ , quoiqu'il m'ait paru que cette conclusion s'entendoit aisément sans cette correction. Juvencus y louë Constantin de la paix que ce Prince avoit rendue à l'Église , & de ce qu'il étoit le seul des Rois qui n'avoit pas voulu souffrir qu'on lui donnât des titres qui ne conviennent qu'à Dieu.

6. BIBLIOTHEQUE

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Les vers de Juvencus n'ont rien d'élevé ; & supposé qu'il fût capable d'approcher du sublime de la Poësie, on pourroit dire qu'il a voulu en négliger les ornemens pour ne point dépouiller la vérité de sa simplicité naturelle. Mais peut-on excuser par la même raison ses fautes de quantité, ses termes peu Latins? Etoit-il obligé de s'astreindre à rendre dans ses vers le texte de l'Evangile? D'autres ont traité depuis le même sujet en vers, & n'ont pas crûblesser ni la vérité ni le respect dû au texte sacré, en s'exprimant d'une manière plus conforme à ce qu'exige la Poësie. Pour moi je serois bien tenté de croire que Juvencus n'a pas mieux réussi que parce qu'il étoit incapable de mieux faire. Le poëme de la Genese que tant d'Auteurs ont attribué, les uns à Terrulien, les autres à saint Cyprien, quelques-uns à Salvien, & que Dom Liron croit être de Juvencus, sans en apporter aucune preuve décisive, ce poëme, dis-je, n'est gueres meilleur que l'histoire Evangélique, & l'on y trouve à peu près tous les mêmes défauts.

Vous ne perdrez donc pas beaucoup, si vous désirez de connoître par vous-

même l'ouvrage de Juvencus, d'être obligé de ne le lire que dans l'ancienne traduction en vers de Pierre Tamiſier *Président en l'Élection du Mâconnois*. Si elle est platte & profaïque, si même en beaucoup d'endroits la versification est rude & un peu barbare, la traduction est communément fidèle & littérale. C'est le dernier ouvrage de Tamiſier, dont je vous ai déjà fait connoître la traduction de l'*Ambalogie*, & de quelques autres ouvrages des Anciens. Il mourut pendant que l'on imprimoit celle de Juvencus; & Claude Paulmier, son cousin, Chanoine de Mâcon, eut soin du reste de l'impression de cet ouvrage, qui parut à Lyon en 1591. chargé de toutes les fleurs que les Poètes de ce tems-là jetterent sur le tombeau du Traducteur, & orné d'un abrégé de sa vie en forme d'éloge, composé par l'Éditeur.

A l'égard des autres Poètes Ecclésiastiques, dont je vous ai parlé, je n'ai rien à ajouter à ce que je vous en ai dit. Je crois que vous n'adopterez pas le reproche que m'a fait le Critique que je vous ai déjà désigné, d'avoir été trop stérile sur Synésius. Je n'avois point à vous parler de cet Ecrivain ni

comme Philosophe, ni comme Prélat, mais seulement comme Hymnographe, & je crois vous en avoir dit suffisamment sur ses hymnes, & sur la traduction ancienne qui en a été faite. Je sçai que l'on peut donner une vie assez intéressante de Synésius : j'ai lû ses lettres avec attention, & je suis charmé qu'une plume élégante nous en donne une traduction fidelle & conforme au goût & au génie de notre Langue. Je me ferai un vrai plaisir de vous en entretenir lorsque mon plan me conduira à vous en parler. Chaque chose aura sa place, & je dois tâcher d'éviter avec le même soin la confusion & les répétitions.

Les Poètes Ecclésiastiques dont je vous ai entretenu, & ceux dont je ne vous ai point parlé, parce que je n'en connois point de traductions en notre langue, étoient presque tous d'assez mauvais Poètes ; & c'est l'idée que je vous en ai donnée. C'est une remarque qu'il est aisé de faire, que plus on s'éloigne du siècle d'Auguste, plus on voit la Poësie se corrompre, & souffrir encore plus d'altération que la langue même dans laquelle on versifioit. On a vu beaucoup de Rimeurs & très-peu de Poètes. Durant une assez longue suite

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Observ. sur
les Ecr. mod.
l. 465. pag.
352.

de siècles, ceux qui écrivirent le moins mal en vers, contens de quelques traits qui montrent qu'ils ne manquoient pas d'un certain génie, s'abandonnerent mille fois à des licences que l'on trouve rarement chez les Anciens. Ceux qui lisoient ces derniers, profitoient mal de la lecture qu'ils en faisoient. S'ils avoient un peu plus de goût, ils le gâtoient par la bassesse de leurs expressions, par de froids jeux de mots, par des termes forgés, ou par une espece d'enthousiasme hors de raison. Je ne prétends pas dire que durant les siècles dont il s'agit; il n'y a eu aucun bon écrit en vers; mais seulement qu'ils ont été très-rares, & qu'aucun n'a approché des Anciens. Vous pouvez en voir la preuve, au moins pour tous ceux qui ont écrit dans toute l'étendue de l'Empire François, dans les savantes Differtations de M. l'Abbé Lebeuf sur l'état des Sciences en France sous Charlemagne & plusieurs des successeurs de ce Prince, & dans ce que les habiles Auteurs de l'Histoire Littéraire de la France ont écrit sur le même sujet. Les autres nations, l'Italie elle-même, ne furent pas mieux partagées, comme leurs Historiens en font foi.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

D. Lir. sing.
hist. & litt. t.
4. pag. 24. &
suiv.

Saffia de Roncilione à qui il dédia ses *Distiques moraux*, que leur utilité jointe à un style naturel & facile, a rendu célèbres. Si l'Auteur a fait quelques fautes contre la quantité, on doit les lui pardonner, dit Vossius, à cause de sa grande jeunesse. Ce qui a fait rechercher ces *Distiques*, c'est qu'ils sont remplis de maximes édifiantes & solides. Verin s'étoit nourri dès l'âge le plus tendre de la lecture des bons livres, & ses mœurs répondoient aux principes solides qu'il y avoit puisés. Si les Savans ont loué la beauté de son esprit, quels éloges n'ont-ils pas donnés à la pureté & à l'innocence de sa vie ! Il porta si loin son amour pour la continence, qu'il préféra la mort au mariage, & le célibat à une plus longue vie que les Médecins lui promettoient s'il vouloit se marier. Il paroît qu'il souffrit longtemps & avec beaucoup de constance ; la triste situation où son refus de se rendre à l'avis des Médecins, l'avoit précipité, puisqu'il dit dans un de ses *Distiques* qu'il y avoit déjà plus de six mois qu'il languissoit. Il mourut l'an 1487. à l'âge de dix-huit ans, ou âgé d'environ dix-neuf ans, selon Pierre Dauphin qui en parle dans une de ses lettres.

Lett. 90. du
iv. 2.

Les Distiques de Vérin furent imprimés la même année à Florence ; & combien d'éditions n'en a-t-on pas fait depuis ? Il seroit à souhaiter que l'on en eût donné du moins une bonne traduction en notre langue pour l'utilité de la jeunesse. On ne peut conseiller aujourd'hui les deux traductions que nous en avons, l'une en vers & en forme de Quatrains par Claude Ode de Triors Gentilhomme de Dauphiné, près de Romans, imprimée en 1577. l'autre en prose donnée en 1614. par Claude Hardy, Parisien, avec des annotations & remarques. Colletet parlant de la première dans son *Discours de la Poésie morale*, reprend le Gentilhomme Dauphinois de l'épithete de *beaux* qu'il a donnée à ses Quatrains. « Que ce soient des Quatrains, dit-il, j'en demeure d'accord ; mais qu'ils soient aussi beaux que porte leur titre, c'est de quoi je doute fort, & avec raison. » Après tout, ajoute Colletet, leur lecture ne sera pas inutile à ceux qui voudront après lui tenter ce petit & curieux travail.

Si Claude Hardy en a tiré quelque utilité pour sa traduction en prose des mêmes Distiques, il n'a pas beaucoup

TRADUCTIONS DES
POET. LAT. MOD.

Disc. n. 52
P. 140.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

enchéri sur son prédécesseur. Les vers du sieur de Triors sont durs & gothiques, la prose de Hardy est rampante, quelquefois obscure, & rempli d'expressions louches & surannées. Ces Traducteurs se sont trompés en faisant Michel Vérin Espagnol, & beaucoup d'autres ont suivi cette erreur.

Faustus Andrelinus ou Andrelini, contemporain des deux Vérins, & Italien comme eux, mais de Forli dans la Romagne, a fait aussi des Distiques moraux que Joffe Badius Ascensius s'est donné la peine de commenter, & dont nous avons deux traductions en vers, l'une par Jean de Paradin, de Louhans ville de Bourgogne dans le Charollois; l'autre par Etienne Privé, Parisien. Ces Distiques au nombre de deux cents, sont autant de maximes ou d'avis qui ne sont pas inutiles pour les mœurs. Le Poète les adressa à Jean Ruzé, Trésorier général des Finances du Roi Charles VIII. pour le remercier d'une pension qu'il lui faisoit toucher chaque année, & qui étoit assignée sur l'Épargne. Aussi Andrelinus se glorifioit-il de ce que ses vers lui étoient payés par le Roi, comme il le témoigne dans ces premiers Distiques, selon la traduction de Paradin :

Croissez mes vers, foyez en plus grand nombre,
 Car c'est aux frais & salaires du Roy ;
 Seure richesse empêchant tout encombre
 Exige vers en copieux arroy.

La légitime & vraye sonnerie
 Vient de la bourse étant pleine d'argent ;
 Mais quand elle est dégarnie & tarie,
 Elle ne rend un tel son, ny si gent.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.,
 MOD.

Ces sentimens ne sont pas fort nobles, & il me semble qu'ils avilissent un peu la Muse d'Andrelini, qui cependant, dit-on, faisoit autrefois les délices de Charles VIII. & dont Louis XII. & François I. n'ont pas aussi dédaigné de s'amuser. La gloire de ce Poëte, dont les écrits sont peu lûs depuis long-tems, avoit commencé en Italie. Avant l'âge de vingt-deux ans il avoit remporté à Rome même la couronne de laurier. Sa *Livie*, ou ses vers amoureux, divisés en quatre livres, furent trouvés si beaux par l'Académie Romaine, qu'elle adjugea le prix de l'Elégie Latine à leur Auteur sur les autres Poëtes ses concurrents. Ce triomphe flatta la vanité du Poëte. Peu content de prendre le nom de *Publius*, à l'exemple de ces Académiciens amateurs outrés de l'antiquité, desquels Pomponius Lætus étoit le chef, il crut que sa couronne

Bayl. dict.
 art. Andrelini
 note G.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

delaurier lui donnoit le droit de se pa-
rer du titre de Poëte du Roi & de la
Reine. Peut-être s'imagina-t-il mê-
me qu'il feroit par-là honneur à Char-
les VIII. à Louis XII. & à la Reine
Anne qui lui firent en France plus
d'accueil que de meilleurs Poëtes ne
paroissent en avoir reçu. Andrélini
étoit venu dans ce Royaume vers 1487.
L'Université de Paris le rechercha a-
vec une sorte d'empressement, & le Poë-
te y enseigna durant vingt années la
Rhétorique, la Poësie & la Sphere. Il
mourut à Paris en 1518. avant Pâque,
c'est-à-dire, en 1519. selon le calcul
Romain.

De ses deux cens Distiques, Para-
din n'en a traduit que cent qu'il a mis
en forme de Quatrains, & plus para-
phrasés que traduits. Je n'ai vu que
cette traduction imprimée à Paris en
1546. in-12. avec plusieurs autres Poë-
sies. Guillaume Colletet, & après lui
M. Baillet dans le Tome IV. de ses Ju-
gemens des Savans, & M. Bayle dans
son Dictionnaire, citent la traduction
d'Etienne Privé, imprimée en 1604. &
n'en parlent qu'avec mépris. Ils con-
viennent seulement qu'elle est littérale,
ou du moins que Privé a rendu vers

pour vers, mais d'une maniere fort propre, dit M. Baillet, à faire mépriser l'original.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

J'ai porté le même jugement de la traduction de Jean Paradin, & des autres traductions faites par le même Auteur, qui précèdent où qui suivent celle des Distiques d'Andrélini. Ces Poëtes à qui Paradin a voulu faire parler notre langue, vivoient à peu près dans le même tems qu'Andrélini. Ce font, Simon Nanquier, surnommé le Coq, ou du Coq, Jean Tixier, Seigneur de Ravisy, connu des Savans sous le nom de *Ravifius Textor*, & Henri Bebesius.

Il y a lieu de croire que Simon Nanquier étoit Religieux; c'est ce que semble indiquer la qualité de *Frere* qui lui est donnée à la tête de ses poësies. Mais de quel Ordre étoit-il? Je n'ai pu le découvrir. La piece de ce Poëte que Paradin a traduite, est une description des miseres de l'homme, & des gémissens sur ces miseres. Elle est en vers hexametres & pentametres. Nanquier l'adressa à trois personnes fort connues; Charles de Billy, Abbé de saint Faron de Meaux depuis l'an 1494. & ensuite Abbé de saint Léonard de Ferrieres en 1517. Robert Gaguin que Nanquier

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

qualifie seulement de *Docteur en Decret*, c'est-à-dire, en Droit Canon, & qui fut dans la suite Général des Mathurins : enfin Fausse Andrélini, dont je viens de vous parler. Ces dates peuvent servir à fixer à peu près le tems où la piece de Nanquier a été composée. Elle doit être de la fin du quinziesme siècle. Paradin n'en nomme point l'Auteur dans sa traduction, ce qui fait croire qu'il l'ignoroit. Il dit qu'il avoit fait deux fois cette version, parce que quelqu'un le lui avoit dérobée une fois, & qu'il n'avoit pû la recouvrer. Elle est en vers de dix syllabes.

Jean Tixier étoit de saint Saulge dans le Nivernois, & Seigneur de Ravisy dans la même province, ce qui lui a fait prendre en Latin le nom de *Ravissius Textor*. Il s'aquit beaucoup de réputation dans la profession des belles Lettres qu'il enseigna au College de Navarre. Il fut fait Recteur de l'Université de Paris le 15. Décembre 1500. mourut en 1522. & fut inhumé dans la Chapelle du College de Navarre, selon M. de Launoy dans l'histoire de ce College. Ce que Paradin a traduit de lui est un *Dialogue de la Mort & du Pèlerin*, qui est en vers hexametres dans

Du Boulay
Hist. Univ.
Paris. t. 6,

les Dialogues de Tixier , à la page 248. de l'édition de Rotterdam 1651.

La traduction de Paradin est en vers de huit syllabes.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

La Piece de Henri Bebelius, fils d'un Laboureur de Justingen dans la Souabe, est le *Propos vulgaire d'un amoureux & de sa mie*. Cet Auteur qui s'étoit appliqué avec soin à l'étude des Langues, à la Jurisprudence, & particulièrement à la Poësie, étoit dès 1497. Professeur à Tubingue où il expliqua les anciens Orateurs & Historiens. L'Empereur Maximilien I. le couronna Poëte en 1501. Nous ignorons combien il a survécu à cet honneur. Si l'on juge de ses mœurs par ses trois livres de contes, il faut dire qu'elles étoient fort licentieuses.

Paradin fit imprimer ce recueil de traductions sous le titre de *Micropédie*, & il l'adressa par une Epître en prose à M. Olivier de Hochberg, Protonotaire du Saint Siege, abbé de la Magdelaine de Châteaudun, Prévôt de Neufchâtel, &c. Paradin étoit Médecin, & selon le Pere Jacob dans ses illustres Ecrivains de Châlons, il fut premier Médecin de François I. C'étoit apparemment avant Guillaume Cop,

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

ami de Budé. Si vous voulez en savoir davantage sur son sujet, vous pouvez consulter son article dans la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne par feu M. l'Abbé Papillon, & dans le même ouvrage l'article d'Etienne Bernard fameux Ligueur, qui épousa la fille unique de Jean Paradin.

M. Baillet n'a point fait mention d'Elisio Calentio, Poète Latin, qui vivoit sur la fin du quinziesme siècle, & j'en suis étonné; il valoit bien ceux que je viens de nommer. Il étoit du Royaume de Naples, & fut Précepteur de Frédéric fils de Ferdinand I. Roi de Naples & de Sicile, qui régna quelque tems lui-même après son neveu Ferdinand II. Ce Poète usant apparemment du privilege de son art, s'est rendu à lui-même un témoignage fort avantageux. Il nous dit qu'il étoit doux & affable, d'un bon naturel, & qu'il avoit toujours inspiré au Prince Frédéric la piété, la clémence & la justice. Il aimoit l'agriculture, & s'en occupoit avec satisfaction. Etant venu en France, il fut témoin de la guerre que Charles, Duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*, *le Guerrier* & *le Téméraire*, fit aux Suisses en 1476. On

D. Lir. sing.
hist. & litt
t. 3. p. 415
& suiv.

Pa accusé d'avoir été livré à l'amour
 des femmes, & d'être tombé par cette
 raison dans l'indigence. On voit bien
 par ses écrits qu'il n'étoit pas riche ;
 mais il n'est guères probable qu'il ait
 été aussi pauvre que quelques Auteurs
 l'ont cru , puisqu'il conserva toujours
 l'estime & l'affection du Prince Frédé-
 ric. On a de lui des Elégies & diver-
 ses autres pieces en vers , entre autres
 un Poëme plus imité que traduit d'Ho-
 mere sur le combat des Rats & des
 Grenouilles. Ce poëme divisé en trois
 livres , & qui est estimé , a été plusieurs
 fois imprimé.

J'en ai vu une ancienne traduction
 fort libre en prose , publiée à Paris en
 1534. in-16. sous ce titre : *Les fantasti-
 ques basailles des grands Rois Rodilardus
 & Croacus*. Le Traducteur dans son
 Epître préliminaire où il supplie ses
 lecteurs de lui être favorable , dit , je
 ne sçai sur quelle autorité , qu'Homere
 n'ayant pû répondre à une question
 énigmatique que lui firent des Mari-
 niers , & ayant vu par la solution qu'ils
 lui en donnerent , qu'elle étoit facile à
 résoudre , tomba dans une phrénésie
 qui dura six ans , & qui ne finit que
 par la mort du Poëte. C'est rendre les

gens fous à bon marché. Et afin de faire l'histoire plus touchante ou plus merveilleuse, le Traducteur ajoute qu'Homere se tua dans un accès de sa folie.

Parlant ensuite du poëme de la Batracomiomachie, & de son imitation par *Elisio Calentio*, il dit que celui-ci étoit un homme plein de grande érudition & sçavoir; & en cela il n'étoit que l'écho de son siècle. Mais le poëme de *Calentius* méritoit une traduction plus fidelle & moins barbare. L'Auteur de celle dont je parle, emprunte beaucoup d'Homere & de *Calentius*; mais il ajoute à l'un & à l'autre. Non-seulement il étend leurs pensées, il y mêle aussi les siennes, & il y intercale des épisodes qui ne sont ni dans le Poëte Grec, ni dans le Poëte Latin. Quand il est las de fatiguer son lecteur par sa prose plus que Gothique, il croit le récréer en s'exprimant en vers. Mais hélas quels vers! *Octavien* de saint Gélais les auroit crus d'un siècle antérieur à celui où il vivoit.

L'Auteur dans une Epître Latine qui suit cette traduction, se nomme *Antoine Milesius*: je ne sçai qui c'est. Il nomme de même celui à qui il écrit.

& se dit son parent & son ami. Il répète à peu près dans cette Epître tout ce qu'il avoit déjà dit en faveur du poëme & de sa version. On sent qu'il désiroit que celle-ci fût bien reçue ; & il est plus zélé à la louer , qu'il ne l'avoit été à la rendre digne de louange , en la travaillant avec plus de soin. S'il a quelque crainte qu'on ne la rejette , ce n'est pas à cause de ses énormes défauts ; aveugle sur eux , il ne les appercevoit pas ; il appréhendoit seulement de n'être point accueilli , parce qu'il ne présentoit qu'une fable. Mais se rassurant aussi-tôt , il dit avec confiance : *Je sçay que quand vous l'aurez veu , vous le voudrez avoir sans soy eslongner de vôtre service. Outre j'espere que d'iceluy en ferez votre chevet , afin qu'il vous refocille l'esperit & la teste.* C'est-à-dire , qu'il présentoit un remede plus à craindre que le mal qu'il auroit voulu guérir. Je ne vous dis rien du petit Traité de la nature des Rats , & des fables ou apologues qui terminent ce volume. C'est encore l'ouvrage du Traducteur , & c'est assez pour en donner du dégoût.

Vous trouverez moins de désagrément dans les traductions de quelques opuscules de Philippe Beroalde l'an-

TRADUCTIONS DES
POETES LATINS
MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

cien, né à Boulogne en Italie le 7. Nov^{bre} vembre 1453. & mort dans la même ville le 17. Juillet 1505. âgé de cinquante-deux ans. Ce critique Philologue paroît avoir eu plus d'érudition que de goût. C'étoit un fort médiocre Versificateur; mais il a quelquefois du naturel, & il y a plusieurs de ses écrits qui ne sont pas méprisables. Clément Marot, François Habert, d'Issoudun en Berri, Richard le Blanc, Calvy de la Fontaine, Gilbert Damalis & Claude de Pontoux, en ont traduit quelques-uns.

Clément Marot & Claude de Pontoux ont mis en vers François sa Lamentation sur le Vendredi Saint. C'est ce que Marot appelle *les Tristes vers de Beroalde*. Sa traduction imprimée parmi ses autres poësies, est en vers de dix syllabes. Celle de Claude de Pontoux fait aussi partie des œuyres de ce Poëte imprimées à Lyon l'an 1579. in-16. Habert & le Blanc ont tourné en vers l'Elégie Latine de Beroalde sur l'*histoire* ou la fable de *Tancrede Roi de Salerne*, contenant les pitoyables amours de *Guichard & de la belle Gismunde*. Beroalde a pris ce sujet dans *Bocace*, & y a ajouté ce que son imagination a pû,
lui

lui fournir de tendre & de passionné.

L'histoire de Titus & de Gisippus écrite en prose, mais poëtiquement par Beroalde, est encore tirée des cent Nouvelles écrites en Italien par Bocace. Beroalde le dit lui-même dans sa lettre préliminaire à Mino Roscio, Sénateur de Boulogne, & il ajoute qu'il s'est donné la liberté d'y faire des changemens & des additions.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD

Cette histoire ou plutôt cette fable, est celle de deux jeunes gens, Titus & Gisippus, élevés ensemble, instruits dans les mêmes sciences, & qui prennent l'un pour l'autre une amitié si forte que rien n'est capable de la rompre. L'amour même tâche inutilement de les diviser, quoique tous les deux aiment la même personne. Celui qui se voit prêt de perdre l'espérance de la posséder, parce que cette fille venoit d'être accordée à son ami, loin d'entrer dans les sentimens que le désespoir a coutume d'inspirer, se reproche son amour, s'efforce de le vaincre, & en devient malade. Le fiancé chagrin de l'état languissant où il voit son ami, en cherche la cause, la découvre, & lui offre l'objet de ses vœux. Grand débat entre eux : chacun

se pique de courage & de générosité : les sentimens les plus héroïques s'exhalent au dehors. Le fiancé oblige cependant son ami de prendre en secret celle que l'autre feint en public d'accepter pour femme. Le mystere se dévoile : la justice civile traduit le coupable à son tribunal, & le condamne à mort. L'ami trop complaisant arrache son ami du supplice. Tous deux se retirent, les nœuds de leur amitié n'en deviennent que plus ferrés, ils achevent leurs jours ensemble. Beroalde finit par un éloge judicieux d'une véritable amitié.

Habert qui a traduit cette histoire en vers de dix syllabes, la raconte d'une maniere fort naïve ; & elle m'a plû encore davantage dans sa version que dans l'original Latin. Habert a usé de la même liberté dont Beroalde lui avoit donné l'exemple. Celui-ci avoit plus imité que traduit Bocace ; Habert s'est permis de même d'ajouter ou de retrancher ce qu'il a jugé à propos. Il a encore traduit une petite piece en vers Latins, où Beroalde fait le portrait de l'homme prudent, & qui commence ainsi dans la traduction :

F R A N Ç O I S E. BY

Un homme prudent au tems d'adversité
Doibt maintenir une même constance
Qu'il garde au cours de sa félicité.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

C'est ainsi qu'il rend les deux premiers vers Latins de l'original. Ces traductions de François Habert sont partie de diverses poésies de sa composition imprimées à Paris en 1551. & présentées à François de Cleves Duc de Nivernois.

Calvy de la Fontaine, & Gilbert Damalis, Bourbonnois, ont aussi fait l'honneur à Beroalde de traduire la Déclamation de l'Ivrogne, du Débauché & du Joueur. C'est une espèce de plaidoyer poétique écrit en prose, & que Beroalde adressa à Sigismond Gossinger, Chanoine de Breslaw, qu'il avoit connu en Italie, lorsque Gossinger érudioit les lettres humaines à Rome. Voici le sujet de cette *Déclamation* qui a été imprimée aussi sous le titre d'*Accusations mutuelles*, &c. Un pere qui avoit trois enfans, l'un ivrogne, l'autre adonné aux femmes, & le troisième joueur, déshérite le plus vicieux sans le désigner. En conséquence chacun des trois freres plaide sa cause devant le Magistrat. Il n'y a cependant que deux *Déclamations*. L'ivrogne plaide seul contre

les deux autres, & ceux-ci se réunissent contre lui.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Nicer. Mém.
fo 25. p. 386.

Des deux traductions de cet écrit, je n'ai vu que celle de Gilbert Damalis qui la donne comme faite d'après un ouvrage Italien dont il ne nomme point l'Auteur. Le P. Niceron a mis cette faute sur le compte de du Verdier ; mais s'il avoit vu la traduction de Damalis, il auroit reconnu que le Bibliothécaire n'a fait que copier le titre du Traducteur. Damalis expose en peu de mots l'objet de ce petit ouvrage, ou le but que l'Auteur a eu en le composant, lorsqu'il dit au commencement de son Epître à Jacques du Puy, Capitaine & Châtelain de S. Galmier :

Ce petit livre en forme de procès
Mis en avant ; taxe les trois excès
Qui font des maux au monde innumérables ;
Le jeu, le boire, & les actes damnables
De Cupido,

Cette Epître est datée de Montbrison le onzième Mai 1558. & ce fut cette même année que l'ouvrage parut à Lyon. Il y a dans cette traduction des endroits fort naïfs & bien touchés. Mais la peinture des vices, surtout celle de l'incontinence, est trop à découvert.

Damalis, trop littéral à cet égard, emploie souvent des expressions que des oreilles chastes ne sont point accoutumées à entendre, & que notre langue a bannies depuis long-tems, lors même qu'elle parle sur de pareils sujets. Ceux qui aiment nos vieux proverbes & nos anciennes manieres de parler triviales, en trouveront un assez grand nombre dans cette traduction. Damalis s'est servi des vers de dix syllabes, excepté dans environ deux pages du second plaidoyer, où, je ne sçai par quelle raison, il emploie les vers de huit syllabes. Je crois que cette traduction étoit l'essai d'un jeune homme. C'est ce que Damalis semble dire lui-même à la fin de son Epître à Jacques du Puy, où il s'exprime ainsi :

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Recevez doncq par ceste humble présente
La version qu'humblement vous présente.
Les mots ne rend par nombre, mais par pois ;
Ce me permet le langage François.
Et me suys mis encore à l'aventure
D'y adjouster quelque bonne mesure.
Ma pauvre Muse encoré jeuné & tendre
Sans vous n'osoit encores entreprendre
De sortir hors, & nager par le monde,
Craignant son flot & sa dangereuse onde
Mais vous estant son appuy & support,
Pourra venir, Dieu aydant, à bon port.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

La traduction du même ouvrage par Calvy de la Fontaine, est en prose, & parut en 1556. deux ans avant celle de Damalis, qui n'en avoit eu, sans doute, aucune connoissance, puisque la Fontaine dit expressément que l'original étoit en Latin, & l'ouvrage de Philippe de Beroalde. Comme celui-ci ne décide point la contestation des trois freres, & que l'on ne voit aucun jugement du procès, il y a apparence que le traducteur en prose en fait la matiere de ses additions, où, pour me servir de ses termes, *il poursuit & amplifie l'invention Latine de Philippe Beroalde.* Si je puis découvrir cette traduction, je vous en parlerai avec plus de certitude.

CHAPITRE SECOND.

*Des Traductions du Mantoïan,
de Sannazar & de Palingenius.*

LE Mantoïan, Sannazar & Palingenius vous sont plus connus que les Poëtes dont je viens de vous parler. Leurs noms sont au moins plus célèbres; & le rang que les deux der-

niers tiennent sur le Parnasse, est plus distingué.

Baptiste Spagnolo, vulgairement Baptiste Mantuan, Carme, né à Mantouë sous le Pontificat de Nicolas V. l'an 1448. & mort en 1516. sous celui de Leon X. fut Général de son Ordre, & s'attira en son tems les éloges de la plûpart de ses compatriotes pour ses poësies, qu'on ne lit cependant presque plus aujourd'hui. Paul Jove dit dans ses éloges, que ce Religieux étoit bêtard, & il paroît qu'il en étoit bien informé. Ce que Laurent Cuper dans l'Epître dédicatoire qu'il a mise au-devant de l'édition en quatre volumes in-8°. des œuvres de son confrere, & le P. Lucius dans sa Bibliothèque des Ecrivains Carmes, disent pour s'inscrire en faux contre le témoignage de Paul Jove, n'est pas assez fondé pour détruire ce témoignage; & il me semble que M. de la Monnoye les réfute solidement dans le Ménagiana. Après tout, la naissance ne fait rien au génie, & le Mantouïan eût-il été de la plus vile condition, ne s'en seroit pas moins acquis de gloire s'il eût aussi excellé dans la poësie qu'il a été fécond dans ce genre d'écrire. On l'a cepen-

TRADUC-
TIONS DES
PORT. LAT.
MOD.

Ménag. t. 12
p. 273. &
suiv. édit. de
1715.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Disc. sur le
poème Buc.
R. 6.

dant comparé à Virgile, quoiqu'assurément il n'ait rien de commun avec lui que d'être de Mantoue. Colletet qui lui donne beaucoup de génie, & peut-être plus que le Mantoüan n'en avoit réellement, ne laisse pas de convenir » qu'il avoit si peu d'art & si peu » d'adresse, qu'il ne feignoit pas d'em- » ployer tout ce que la chaleur & l'im- » pétuosité de son esprit dictoient à sa » plume, haut ou bas rare ou com- » mun, ingénieux ou non; » & il en apporte des exemples.

Disc. sur la
nat. de l'E-
glog.
Vaill. disc.
sur la poésie
pastor.

M. de Fontenelle, si capable de bien juger de la bonté d'un ouvrage d'esprit, confirmant la pensée de Colletet, dit qu'il n'y a point d'Auteur qui ait fait des bergers si rustiques, que le Mantoüan. Le berger Faustus en faisant le portrait de sa maîtresse, dit qu'elle avoit un gros visage boursoufflé & rouge, & que quoiqu'elle fût à peu près borgne, il la trouvoit plus belle que Diane. Ici Joffe Badius, Commentateur du Poète, avertit que le Mantoüan n'étoit pas encore Carme quand il composa cette Eglogue; & l'avertissement n'est pas hors de propos; car il ne seroit pas édifiant de voir un Religieux du Mont-Carmel

épris d'une beauté humaine. Mais le portrait en lui-même n'en est pas moins ridicule.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Dans une Eglogue allégorique du même Poète, le Mantoïan introduit deux Carmes, l'un de l'étroite Observance, l'autre mitigé, qui disputent ensemble sous la forme de bergers. Le Bembe est leur juge, & il est obligé de leur faire ôter leurs houlettes de peur qu'ils ne se battent. L'allégorie n'est pourtant pas mal observée : mais il y a trop de bizarrerie d'avoir traité en Eglogue la contestation de ces Carmes de différente Observance. J'aimerois cependant mieux encore, dit M. de Fontenelle, qu'un berger représentât un Carme, que de le voir faire l'Epicurien, & de lui entendre dire des impiétés. Or cela n'arrive que trop souvent au Mantoïan, quoique ses bergers soient très-grossiers, & que lui-même fût Religieux. Amintas dans une mauvais humeur où il se laisse aller contre les loix & contre l'honnêteté, parce qu'il est amoureux, dit que l'homme est bien fou de s'imaginer qu'il ira dans les cieux après cette vie; & il ajoute, que tout ce qui en arrivera, sera peut-être qu'il passera dans

un oiseau qui volera dans les airs. En vain le Mantoïan, pour excuser ces blasphêmes, dit qu'Amintas avoit passé presque toute sa vie à la campagne; en vain Joffe Badius tire de là cette belle réflexion, que l'amour fait qu'on doute des choses de la foi; il est certain que de pareilles erreurs qui ne peuvent être assez détestées de tous ceux qui les connoissent, doivent être ignorées des bergers.

En récompense le Mantoïan fait quelquefois les bergers fort dévots. Vous voyez dans une Eglogue un dénombrement de toutes les fêtes de la Vierge. Dans une autre la sainte Vierge apparoît à un berger, & lui promet que lorsqu'il aura passé sa vie sur le Mont-Carmel, elle l'enlèvera dans des lieux plus agréables, & lui fera à jamais habiter les cieux avec les Driades & les Hamadriades, nouvelles Saintes que nous ne connoissons pas encore dans le Paradis. Ces ridicules étoient si aisés à éviter, qu'il faut que le Mantoïan ait eu un goût bien mauvais pour y tomber.

On lui reproche encore de s'être livré à la Satyre & aux invectives, ce qui est contre le caractère de l'Eglogue;

rien n'étant plus opposé à la douceur & à l'innocence de la vie champêtre, dont la poésie bucolique est une imitation. Sa quatrième Eglogue, par exemple, est une satire contre les femmes portée jusqu'à la fureur & à l'indécence. Un amant maltraité auroit eu honte d'un pareil excès. Ce qu'il dit contre les abus des Ecclésiastiques, peut être une preuve de la corruption de son siècle : mais la peinture qu'il en fait n'est-elle pas encore trop chargée, & convenoit-elle d'ailleurs dans des Eglogues ?

Quant à son style, je dirai après Scalliger, qu'il n'a qu'une mollesse efféminée, qui est une véritable langueur ; qu'il n'a ni règle, ni mesure, ni consistance, ni agrémens ; que dans une infinité d'endroits sa Latinité est presque barbare ; qu'il est rempli de pointes ridicules. Jugez par-là si ce Poète méritoit qu'on lui dressât à Mantouë une statue de marbre environnée de laurier poétique, auprès de celle de Virgile ; & si ses confreres ont eu raison de se plaindre qu'on lui faisoit encore peu d'honneur en le comparant au Prince des Poëtes Latins.

Jugez de même quel pouvoit être le

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

goût de nos vieux Poëtes Traducteurs, qui peu contents de se donner bien de la peine pour mettre en vers François les Eglogues & plusieurs autres poësies du Mantoüan, ont cherché les expressions les plus fortes qu'ils ont pû trouver pour louer ce Poëte & ses ouvrages. Ces éloges ridiculement vains, dont je serois moins surpris s'ils étoient parris de quelques confreres du Mantoüan, je les trouve dans Jacques de Mortieres, dans Michel d'Amboise, dans Laurent de la Graviere & dans Nicolas Bonyer, les seuls Traducteurs du Mantoüan que j'aie pû découvrir.

Jacques de Mortieres étoit de Châlon sur Saone, & Chapelain de la Collégiale de cette ville. C'est la qualité qu'il prend lui-même. On lui donne celle de Chanoine, dans la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne, & on le dit mort en 1623. ce qui est apparemment une faute d'impression au lieu de 1523. Sa dévotion envers la sainte Vierge, qu'il a marquée par plusieurs prieres de sa composition, qu'il lui adresse en vers François, l'engagea, sans doute, à traduire de même la premiere *Parthenice* du Mantoüan. C'est un poëme divisé en trois

livres, qui contient toute la vie de la sainte Vierge depuis sa conception jusqu'à sa mort, ou son *Assomption*; le Poëte a entassé beaucoup de fables & de rêveries, sans respect pour l'Écriture qui ne détaille que très-peu d'actions de la sainte Vierge, & pour la tradition qui ne nous en apprend rien de plus.

Jacques de Mortieres adressa sa traduction à Marguerite de France, Duchesse d'Alençon & de Berry; il y joignit le texte Latin; & comme si l'ouvrage n'étoit pas déjà assez ennuyeux par lui-même, il le chargea de notes Françaises & de réflexions où je n'ai trouvé ni goût, ni solidité. Le grand nombre de figures en bois dont il a prétendu l'orner, ne lui donnent pas plus d'agrément; elles sont très-grossièrement faites. Mais elles ne déparent ni l'impression Gothique de l'ouvrage, ni la versification du Traducteur qui est sans regle, sans génie, sans rimes suivies, abondante en expressions barbares, digne enfin d'un ouvrage enfanté dans les premières années du seizième siècle. Le privilege accordé pour l'imprimer est du quatrieme de Juillet 1522. la huitième année du

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

TRADUCTIONS DES POETES LAT. MOD. regne de François I. & l'ouvrage parut l'année suivante 1523. in-4°. à Lyon. Jacques de Mortieres a employé les vers de dix syllabes. Il ne jouit pas long-tems de l'honneur qu'il espéroit retirer de son travail, s'il est vrai qu'il soit mort la même année.

Je ne vous promets pas plus d'agrément, si vous lisez la traduction que Michel d'Amboise a faite des Eglogues du même Poète, & d'une partie de son poème *de la calamité des tems*. Il seroit difficile de trouver une versification plus barbare pour le tems où cette traduction a paru : car elle vit le jour en 1530. & il y avoit dès lors quelques Poètes de meilleur goût, & qui possédoient mieux notre Langue. Je conjecture cependant que cet ouvrage étoit plus ancien de quelques années, & il paroît que c'étoit un des premiers fruits de la veine de l'Auteur, puisqu'il dans son Epître en prose à George sde Créquy, Seigneur de Riffay, il prie son Mécène d'excuser les fautes de sa version & de son langage *sur sa jeunesse*; & sur ce qu'il se trouvoit embarrassé dans le tumulte d'une Cour orageuse.

Outr cette Epître en prose dans laquelle Michel témoigne sa recon-

noissance à M. de Créquy des bien-faits qu'il en avoit reçus, notre Poëte traducteur en adresse une autre en vers de dix syllabes, semblables à ceux de sa traduction, à Robert de la Marck, Maréchal de France. Cette seconde Epître est fort longue. C'est un pané- girique en forme de ce Général. Le Poëte le loue sur ses exploits militai- res, & sur les commissions importan- tes qui lui avoient été confiées. Ce n'est pas assez : il en fait un Savant du premier ordre : c'est un grand Orateur, un Poëte distingué, un habile Géo- metre. Mais ce n'étoit pas seulement pour rendre hommage à ces qualités supérieures, que Michel adressoit cette Epître à M. de la Marck ; il avoit un autre motif assez commun aux Poëtes, celui d'obtenir une protection qui pût lui être utile.

TRADUC-
TIONS DES
POËT. LAT.
MOD.

A celle fin, qu'ainsi comme proposé ;
Je puisse un jour dessous tes étendards
Marcher au nombre de tes humbles souldards ;
Si tu t'enquiers de cil qui par ste voie
C'estuy escript assez facheux t'envoye,
Veoir tu le peulx ; ailleurs ne le demandes ;
Litz s'il te plaist, Monsieur je te le mande ;
C'est ung qu'on nomme en quelque part qu'il voise
Michel par nom, & par surnom d'Amboyse.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Ou autrement l'Esclave fortuné,
A mal avoir toujours prédestiné,
Lequel supplé au puissant Plasmateur ;
Qui soit de toi & des tiens Salvateur,
Après qu'auras, en santé forte & bonne ;
Vescu les ans de l'antique Titonne.

Si M. de la Marck avoit autant d'esprit, de goût & de lecture que Michel lui en suppose, ce Seigneur dût trouver que la traduction que le Poète lui envoyoit étoit trop paraphrasée, qu'elle ne rendoit pas toujours avec fidélité le sens de l'original ; que Michel auroit peut-être mieux fait de ne traduire que quelques-unes des dix Eglogues du Mantouïan, & de laisser du moins celles où l'on trouve répandues des maximes dangereuses, trop de licence dans les peintures, trop d'aigreur dans la satire. Le texte Latin est à côté de la traduction, & le tout est chargé de figures en bois qui ne montrent pas certainement l'habileté du Graveur. J'ai remarqué que la première figure représente Michel d'Amboise lui-même, en robe longue & en bonnet plat en forme de calotte ; la tête un peu panchée & appuyée sur la main droite, on le voit rêver à ses mauvais vers.

FRANÇOISÉ. ¶

La Complainte de vertu tirée & traduite du poëme du Mantoïan de la Calamité des tems, parut deux ans après la traduction des dix Eglogues du même, en 1532. à Paris, à la suite des cent Epigrammes de Michel & de la piece intitulée, *la Vision advenue à l'Esclave fortuné*. C'est dans cette dernière piece que l'on apprend que Michel étoit fils naturel de George d'Amboise, second du nom, Seigneur de Chaumont, successivement Grand-Maître, Maréchal & Amiral de France, &c. ce qui paroît avoir été ignoré de ceux qui ont dressé des Généalogies de la Maison d'Amboise. On y lit aussi plusieurs autres particularités de la vie de Michel, dont je vous instruirai ailleurs. Dans la *Complainte*, la vertu fait elle-même son propre éloge; elle raconte ce qu'elle est, ce qu'elle a fait, & se plaint du peu de reconnoissance des hommes. Le poëte y a enchâssé l'éloge de plusieurs de nos Rois, comme de Charles VIII. & de Louis XII. & celui du Cardinal d'Amboise. Ces éloges doivent être sinceres, puisque c'est la vertu qui les donne; mais malheureusement ils passent par la bouche d'un Poëte.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MODE

49 BIBLIOTHEQUE

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Laurent de la Graviere, qui étoit attaché en qualité de Secretaire à M. le Vicomte de Joyeuse Baron d'Arques, &c. montra un peu plus de circonspection que Michel d'Amboise. Des dix Eglogues du Mantoüan, il n'a osé en traduire que cinq, les quatre premières & la sixieme. La cinquieme lui parut trop peu respectueuse pour les Princes: c'est une invective contre tous les Grands, & les personnes riches qui se montrent insensibles au mérite & à l'indigence des Poëtes: il y a quelques vérités, mais dites d'un ton trop satyrique. La Graviere ne crut donc pas qu'il lui fût permis de contribuer à affoiblir le respect & la soumission qu'on doit aux Princes & aux Grands, en faisant entendre à tout le monde des maximes & des déclamations qui lui paroissent contraires aux devoirs des sujets envers ceux qui les gouvernent. La matiere des quatre dernières ne lui plaisoit pas davantage: il la croyoit trop importante, trop élevée; je ne vois pas bien par quelle raison; & il craignoit de l'affoiblir en la faisant passer dans une autre langue: *elle doit être, dit-il, épluchée d'autre esprit que le mien.* S'il a traduit la quatrième Eglogue,

il proteste que c'est malgré lui ; il n'a
 vu pu, si on l'en croit, *désobéir à cer-*
taines personnes de marque qui avoient au-
torité sur lui, & qui l'avoient pressé de
 faire cette traduction. Il en demande
 sérieusement pardon aux Dames, que
 le Poète maltraite extrêmement dans
 cette Eglogue satyrique, & il témoi-
 gne qu'il seroit fort affligé si sa com-
 plaisance pouvoit en irriter quelqu'une
 contre lui. La crainte de ce mal, qui
 n'étoit apparemment qu'imaginaire,
 valut même aux Dames de son tems
 une espèce de panégyrique qui dût les
 flatter. La Gravière trouva que les
 portraits du Poète Latin ne ressem-
 bloient à aucune de celles qui vivoient
 alors ; qu'aucune n'avoit les vices
 que le Mantouïan reproche à ce sexe,
 & que du tems même de ce Poète il
 n'y avoit que le très-petit nombre qui
 pût se reconnoître dans ses peintures.

La traduction de la première de ces
 Eglogues avoit déjà paru, je ne sçai
 en quelle année, avec quelques autres
 poésies du Traducteur. Mais ces pro-
 ductions étoient si imparfaites, l'édi-
 tion d'ailleurs en étoit si mauvaise,
 que l'Auteur rougit d'y voir son nom.
 C'est ce qui engagea ses amis à lui

TRADUC-
TIONS DES
POËT. LAT.
MOD.

conseiller de continuer sa version, & de publier lui-même tout ce qu'il jugeroit à propos d'en donner. Sa docilité a valu l'édition dont il s'agit, elle est de l'an 1558. à Lyon. Les vers sont de dix syllabes, & ont tous les défauts de ceux de Jacques de Mortieres & de Michel d'Amboise. L'Épître au Vicomte de Joyeuse est datée de *Couisan*, maison de ce Seigneur, le 5. Février 1558.

Nicolas Bonyer n'a traduit que l'Élégie du Mantoïan contre les Poètes lascifs. Ce Traducteur né à Dijon, étoit alors (le 28. Mai 1562.) à Paris. Et il dit qu'il se retira de l'Université de cette ville, à cause des troubles pour le fait de la Religion. Sa version n'a presque rien que de rebutant.

Vous ne serez pas surpris de trouver encore plus de défauts dans la traduction que *Maître Albin des Avenelles*, Chanoine de Soissons, donna de quelques maximes du Mantoïan contre l'amour profane. Cette traduction me paroît plus ancienne que celles dont je viens de vous parler. J'en ignore néanmoins la date; elle n'est point dans l'exemplaire que j'ai vû. Mais tout y annonce son ancienneté, le langage &

l'impression. Cette vieille traduction est encore en vers de dix syllabes : car c'étoit le goût de ce tems-là. Vous la trouverez à la suite du *Remede d'amour* composé par *Æneas Sylvius*, autrement dit *Pie second Pape*, traduit de Latin en François, par le même des Avenelles. C'est un petit in-4^o. de douze feuillets, d'impression Gothique, avec le texte d'*Æneas Sylvius*, & celui du *Mantouan* à la marge. Ce qui est du *Mantouan*, commence à la page septieme, mais ne fait qu'un tout continué avec l'écrit de *Pie second*. On ne s'apperoit du changement que parce que le Traducteur a mis en marge, *Mantuanus*, & que la prose du Pape laisse là la place aux vers du Poète.

Quittons à notre tour ce Versificateur insipide & ses mauvais Traducteurs, pour converser plus agréablement avec le célèbre *Jacques Sannazar*, autrement connu sous son nom savant d'*Attio Sincero*. Cet Ecrivain qui fut le Censeur sévère des ouvrages de son tems, est un Poète avoué des Muses. S'il a des défauts, dont personne ne disconvient, il a aussi de grandes beautés que tout le monde avoue. On fait peu de chose de sa vie.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Wecquet, préf.
de la trad. de
l'Arcad.

Ducatiua,
part. 2. pag.
358. 359.

Ceux qui en ont écrit le plus exactement, nous apprennent seulement qu'il naquit l'an 1458. de parens assez illustres, & même riches, mais dont la fortune avoit été considérablement diminuée par les guerres qui affligèrent si long-tems le Royaume de Naples. On voit dans la prose septième de son Arcadie le détail des biens que sa famille avoit possédés. L'injustice qui les lui avoit enlevés paroît avoir fait la matiere de la sixième Eglogue du même ouvrage. Dès sa plus tendre enfance il fit à Naples des progrès considérables dans les Lettres.

M. le Duchat raconte autrement la naissance & la première éducation de Sannazar. Selon lui, ce Poète étoit Ethiopien de naissance. Dans sa jeunesse il fut fait esclave, & vendu à un Napolitain, homme savant & poli, nommé *Sannazar*, qui l'affranchit & lui donna son nom. M. le Duchat cite sur cela *Alexander ab Alexandro*, Livre second, chapitre premier de ses *Jours géniaux*: voilà son garant; mais Alexandre ne dit point ce qu'on lui fait dire. Le Sannazar dont il parle, étoit un jeune homme qui avoit été esclave du Poète, que celui-ci avoit fait inf.

traire dans les Lettres, lui trouvant de l'esprit & une grande facilité, qu'il avoit ensuite affranchi, & à qui il avoit donné son nom. Jean-Antoine Vulpius ou Volpi qui a écrit assez au long & avec exactitude la vie du Poète, dit à peu près la même chose. Sannazar mourut l'an 1530. puisque le Bembe, dans une lettre du seizième Juin de cette année, remercie Veronica Gambarà de deux sonnets qu'elle lui avoit envoyés sur cette mort. Il fut enterré dans une Eglise voisine du lieu où le Poète Virgile a été inhumé, & on lui érigea un superbe Mausolée, qui est l'ouvrage de Jean - Ange Montorsoli, Religieux Servite, Florentin. La proximité de son tombeau & de celui de Virgile a donné lieu à ces vers de M. de la Monnoie, imités des deux vers Latins que le Bembe a faits pour servir d'Epitaphe à Sannazar.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Vita Sannaz.
à Joanne-Antonio Vulpio,
dans l'édition
de Sannaz. à
Amst. 1728,
in-8^o.

Cy git, dont l'esprit fut si beau,
Sannazar, ce Poète habile,
Qui par ses vers divins approche de Virgile,
Plus encor que par son tombeau.

Ménag. t. 73
p. 225

On ne pouvoit mieux louer Sannazar, & avec plus de vérité. On reconnoît en effet dans tous les écrits de ce

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Ment. mod.
sic. 27.

Poète un homme d'une grande lecture, fort instruit surtout de l'ancienne Mythologie, & qui sçait en faire d'heureuses applications. De tous ceux qui nous ont donné des Pastorales depuis Virgile, il n'y a que lui, selon Scaliger, qui mérite d'être lû. Et il est vrai que son style est naturel & très-pur. Mais peut-on donner à ses poësies le nom d'Eglogues? Ce mot, dans l'acception commune, se prend pour un poëme bucolique ou pastoral, c'est-à-dire, un poëme qui imite la vie champêtre. Sannazar au contraire au lieu de placer la scene de son Poëme dans des bois ou dans des prairies, la transporte sur le rivage aride de l'Océan. Il introduit des veaux marins au lieu de moutons & d'agneaux. Chez lui les Alcions remplacent les Rossignols & les Linottes. Un panier d'huitres présenté à une Maîtresse, y fait l'office d'un bouquet de fleurs. Quelque agrément qu'on puisse trouver dans son style & dans ses pensées, on ne peut lui pardonner sa hardiesse fantasque de changer les décorations les plus charmantes contre des objets propres à inspirer la mélancholie, & même la frayeur. Lisez ce que dit sur cela

M.

M. de Fontenelle dans son *Discours sur la nature de l'Eglogue*, le nombre XIIII. TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD.
 du *Discours critique sur la poésie Pastorale*, que Vaillant a mis au-devant de

sa traduction en prose des Eglogues de Virgile, & l'article de Sannazar dans le tome quatrième des *Jugemens des Savans* de M. Baillet. Comme je ne connois point de traduction François des Eglogues Latines de Sannazar, je ne dois point vous arrêter plus long-tems sur ce sujet.

Les seules poésies Latines de ce célèbre Ecrivain que l'on ait traduites en notre Langue, sont quelques Epigrammes, sa Lamentation sur la mort de Jesus-Christ, & son Poème de l'enfantement de la sainte Vierge Scévole de Sainte Marthe a mis en vers François une Epigramme de Sannazar, & cette traduction se trouve dans *les premières Oeuvres de l'Auteur, qui contiennent ses imitations & traductions recueillies de divers Poètes Grecs & Latins*, le tout divisé en cinq livres, & imprimé à Paris en 1571. in-8°. Je vous ai déjà cité plusieurs fois ce recueil, de même que celui des œuvres de Messieurs de Sainte Marthe, où le premier est renfermé.

Dans le second tome du *Ménagiana*
 vous trouverez la traduction que M.
 de la Monnoie a faite en quatre vers
 de huit syllabes du Distique satyrique
 que Sannazar fit sur la mort du Pape
 Leon X. & dans le quatrieme volume
 du même recueil une imitation faite
 par le même de l'Epigramme 44. du
 premier livre. Cette Epigramme est
 en quatre vers dans le Poëte Latin ;
 l'imitation de M. de la Monnoie est
 en onze vers de dix syllabes.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

Ménag. t. 2.
 p. 385. t. 4.
 p. 121.

La *Lamentation adressée aux hommes*
sur la mort de Jesus - Christ, qui a au
 moins cent dix vers dans Sannazar, a
 été traduite librement en fort mau-
 vais vers François par Guy le Fevre
 de la Boderie ; & cette traduction
 adressée à M. de Saint Germain, Doc-
 teur en Théologie de la Faculté de
 Paris, fait partie des *Hymnes Ecclé-
 siastiques selon le cours de l'année, avec*
autres Cantiques spirituels, par M. de la
 Boderie, dont j'ai vu deux éditions
 faites à Paris, l'une en 1578. & la
 seconde en 1581. J'ai lieu de croire
 que l'on trouve d'autres traductions
 ou imitations du même Poëte parmi
 les œuvres de nos Poëtes François ;
 mais pour les connoître, il faudroit

parcourir ces œuvres, & c'est un travail
que je réserve à un autre tems.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Ces Epigrammes & autres petites
pièces de Sannazar l'amusoient sans lui
coûter beaucoup de tems. Mais son
poème de l'enfantement de la sainte
Vierge lui demanda une occupation
sérieuse & longue. Théophile Folengi,
Poète Macaronique, avoit déjà fait
un poème Italien sur l'humanité de
Jesus-Christ, & l'on dit que ce fut la
lecture de ce poème qui fit naître à
Sannazar le dessein de sa *Christéide*; car
c'est sous ce titre qu'il fit d'abord pa-
roître son ouvrage: & ce ne fut qu'a-
près l'avoir augmenté & perfectionné,
qu'il l'intitula *de partu Virginis*, titre
qu'il faut bien se garder de croire qu'il
ait emprunté de Folengi, étant très-
faux que celui-ci, comme plusieurs
l'ont dit, ait jamais fait en vers Latins
un poème sur le même sujet, & avec
le même titre.

Notes de la
Monn. sur
l'art. Foleng.
dans le t. 4-
des Jug. des
Sav. de M.
Baillet.

L'on est mieux fondé à dire que des
vûtes d'ambition & de fortune, dont
les malheurs de la famille de Sannazar
n'avoient point éteint les mouvemens
dans son cœur, l'animerent durant la
composition de ce poème, & soutin-
rent le courage dont il avoit besoin

pour exécuter une pareille entreprise; Il espéroit, dit-on, que Clément VII. le récompenseroit de la pourpre Romaine. Mais ce Pape ne suivit point les exemples que son prédécesseur lui avoit laissés en ce genre. Sannazar travailla vingt ans à son poëme; & quelques Critiques ont dit qu'il l'avoit usé & affoibli en voulant le polir de plus en plus. Il est divisé en trois livres : Jules Scaliger y trouve toutes les parties qui sont essentielles à la poësie, pour en faire un beau corps, comme sont les nerfs, la juste proportion, l'air naturel & la beauté. Ce Critique ajoute que Sannazar a la veine très-pure, & qu'elle coule avec beaucoup d'égalité. D'autres y reconnoissent aussi une grande netteré, & beaucoup de clarté, jointe à une fort belle invention.

Malgré tous ces éloges que les Ecrivains d'Italie lui ont donnés avec encore plus de profusion que quelques Critiques François ne lui ont reproché de défauts, c'est avec raison que l'on a condamné dans ce poëme le mélange monstrueux que l'on y voit des fables du Paganisme avec les mysteres de notre Religion. Celle-ci est

Rac. préf. du
poëme de la
Relig.

si grave, que la fiction la plus sage prend auprès d'elle un air de fable qui ne peut s'allier avec la vérité. On se rebute d'entendre dans le poëme de Sannazar, les merveilles saintes dans la bouche de Protée, le Catalogue des Néréïdes qui environnent Jesus-Christ lorsqu'il marche sur les eaux : & l'on méprise les hommages que lui rend Neptune, lorsqu'à son aspect il baïsse son Trident. Si le Pape Leon X. dans un bref honorable qu'il adressa à Sannazar au sujet de son poëme, remercie la Providence, qui a permis que l'Eglise trouvât un si grand défenseur dans un tems où elle étoit attaquée par tant d'ennemis, ce n'est pas qu'un Pape si éclairé pût approuver l'abus que le Poëte avoit fait des ornemens de la fable, ni penser que le Jourdain, parlant de Jesus-Christ à ses Nymphes, pût convertir les Hérétiques & les incrédules; mais les louanges de Leon X. & ses actions de graces venoient de ce qu'on a toujours senti combien il étoit louable à un Poëte de consacrer son travail à des sujets utiles, & surtout à la gloire de la Religion.

Nous ne connoissons qu'une traduc-

tion François du poëme de Sannazar, encore n'a-t-elle pas pour pere un Ecrivain de grande réputation : elle est de Guillaume Colletet, Parisien, Avocat au Parlement & au Conseil, & l'un des quarante de l'Académie François. Les traductions en prose de ce fécond Ecrivain ne sont plus recherchées, & même depuis long-tems. On les trouve froides & languissantes; on y apperçoit un style trop rampant, qui manque quelquefois de netteté, & toujours de précision. Ces défauts sont ceux de sa traduction du poëme de Sannazar, quoique très-vantée par quelques amis de Colletet. Cette version fut imprimée à Paris en 1634. in-12. & je ne crois pas que l'on en ait fait d'autre édition. Colletet la dédia à Madame de Combalet pour avoir occasion de faire l'éloge de cette Dame, & celui du Cardinal de Richelieu dont il avoit l'honneur d'être protégé.

Marcel Palingene, Poëte célèbre de la Stellada dans le territoire de Ferrare, a mérité le même reproche que Sannazar, d'avoir fait dans son poëme intitulé *le Zodiaque de la vie humaine*, un monstrueux assemblage du

sacré & du profane, & d'avoir associé le souverain Être avec les Divinités du Paganisme. On dit que le vrai nom de ce Poëte, qui vivoit en 1531. étoit

TRADUCTIONS DES
POËT. LAT.
MOD.

Pier Angelo Manzolli dont *Marcello Palingenio* n'est que l'anagramme. C'est une découverte que l'on doit à *M. Facciolati*, Savant de Padoue, qui en a fait part dans une lettre écrite en 1725. à *M. Heumann* connu par plusieurs ouvrages remplis d'érudition. Mais *M. Facciolati* ne nous apprend rien de la vie de *Palingene*, & tous ceux qui ont parlé de ce Poëte, sont fort stériles sur ce qui regarde sa personne. *Scévole de Sainte Marthe* dit qu'il étoit Médecin d'*Hercule d'Est II. Duc de Ferrare*. Mais il n'en donne point de preuves. Par l'Épître dédicatoire du poëme, il paroît que *Palingene* ne connoissoit point le *Duc de Ferrare*; qu'il en étoit peu connu, & qu'il avoit passé la plus grande partie de sa vie dans sa patrie, occupé à la composition de son poëme, & peu favorisé des biens de la fortune. Il parle même fort mal des Médecins en plusieurs endroits, quoiqu'il paroisse estimer beaucoup la Médecine.

Préf. de la
trad. du *Zod.*
par la Mon-
nerie sur la
fin.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

D'autres ont dit que Palingene étoit Prêtre, & Prêtre plein de Religion, mais Critique sévère, qui n'épargnoit ni les Ecclésiastiques, ni les Moines de son tems. Cette qualité de Prêtre est encore fort difficile à prouver, n'étant fondée sur aucun monument qui soit authentique. Pour la sévérité de sa critique, elle est certaine; son poëme en offre des preuves sensibles presque à chaque page. Il y répand l'amertume de la satire sur presque toutes les conditions; & ce qui est encore plus condamnable, c'est la licence qu'il s'est donnée de faire valoir les objections de ceux qui n'ont point de religion, de faire des descriptions trop flatteuses de la vie des Epicuriens, & d'avancer des opinions qui peuvent favoriser le Paganisme, & qu'il semble soutenir avec beaucoup de zele.

Je sçai que dans d'autres endroits il parle de Dieu & de ses attributs d'une maniere qui répond à l'idée qu'en doivent avoir les Chrétiens les plus éclairés, & qu'il s'applique à prouver combien la félicité que procure la vertu est au-dessus de celle que les Epicuriens attachent au plaisir des sens.

Je n'ignore pas que s'il a eu des Cen-
 seurs, il a trouvé aussi des Apologistes. TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD. . .
 Journ. des
 Savans, Juin
 1732.
 Mais ne résulteroit-il pas de tout ce
 qu'on a dit pour & contre lui, que son
 poëme, selon la remarque du Journal
 des Savans, ne fourniroit qu'un mé-
 lange monstrueux de Christianisme &
 de Paganisme, qui étant joints à des
 raisonnemens tirés de l'ancienne Phi-
 losophie, ne présentent à l'esprit des
 Lecteurs que des objets confus, & que
 ce n'a pû être que la versification &
 des préceptes de morale qui ont attiré
 à ce poëme les éloges qu'en ont fait
 plusieurs Savans. On y blâme encore
 ces traits trop piquans contre l'auto-
 rité des Papes & la vie des Moines,
 qui suscitèrent à l'Auteur des ennemis
 qui troublèrent, dit-on, ses cendres
 après sa mort. On trouve au moins
 dans plusieurs Ecrivains que le cada-
 vre du Poëte fut exhumé & brûlé,
 quoique dans son Epître dédicatoire
 il eût soumis ses vers à l'autorité de
 l'Eglise.

Dans le seizieme siecle Scévole de
 Sainte Marthe traduisit ou imita en
 vers François plusieurs morceaux des
 douze livres du Zodiaque de la vie
 humaine; & Colletet dans son discours Collet. p. 93
 & suiv.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

de la poësie morale, appelle ces *essais* des *échantillons précieux*. On les trouve dans les premières œuvres du Traducteur imprimées en 1571. in-8°. Sainte Marthe vouloit par ces *essais* tenter le goût du public, résolu, s'ils étoient bien reçus, d'entreprendre sur le même plan une traduction libre du poëme entier. Apparemment qu'il reconnut que cet ouvrage ne seroit pas reçu favorablement, puisqu'il ne paroît pas qu'il ait continué d'y travailler. Cependant Colletet nous apprend que ces échantillons arrêterent la plume de Jean Avril, Angevin, Prieur de Corzé, qui avoit traduit en vers François les deux premiers livres de Palingene, mais qui n'osa en hasarder la publication lorsqu'il eut vû les essais de Sainte Marthe. Il n'étoit pas néanmoins si difficile de faire mieux que cet Auteur, quoi qu'en dise Pierre Tamisier dans ces vers singuliers faits à la louange du poëme de Palingene, & des imitations de Sainte Marthe.

De Dieu, du Ciel, des mœurs, de vertu, de nature,
L'honneur, le cours, la loi, le chemin, le secret,
Reluit, se voit, s'apprend, se découvre, est extrait,
En ce beau Zodiaque digne de la lecture.
Palingene échauffé d'une ardeur sainte & pure;

Premier en vers Latins en dressa le portrait ;
 Et sainte Marthe après suivant le même trait ,
 L'a voulu embellir de Françoisé peinture ;
 L'Archée, l'Astronome, & l'homme dépravé ,
 Le pervers , l'Epicure , y peut voir engravé
 Sa faute , son abus, son mal, vice & folie :
 Qui fait que Palingene & sainte Marthe Auteurs,
 Tant qu'il sera parlé de Dieu, du Ciel, des mœurs,
 De vertu & nature , auront louange & vie.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET.LAT.
 MOD.

M. de la Monnerie qui a traduit depuis quelques années le même poëme de Palingene en prose , assure , & les Auteurs du Journal des Savans l'ont répété après lui , que depuis Scévole de Sainte Marthe on ne connoît personne qui ait entrepris d'imiter en vers *le Zodiaque de la vie humaine* , ou de le traduire en prose. Il est pourtant vrai qu'il en parut en 1619. in-8°. à Paris une imitation en vers François par M. de Riviere, *Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Rennes* : & Colletet en parle dans son discours de la poésie morale où il se rétracte des louanges qu'il avoit données à cette imitation.

» Quoiqu'il semble, dit-il, qu'en ma jeunesse j'aye fort estimé cet ouvrage , comme on le peut voir par plusieurs vers de ma façon qui paroissent au frontispice ; si est-ce qu'ayant ac-

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

» quis avec l'âge & avec le travail un
» peu plus d'expérience de notre art,
» j'avoue ingénument que je fais ici
» bien plus d'état de la noble intention
» que l'Auteur eut de bien faire, que
» de l'exécution d'un si hardi & si pé-
» nible dessein. »

Colletet pouvoit néanmoins se van-
ter d'avoir approuvé cet ouvrage en
assez bonne compagnie. Il n'est pas en
effet le seul dont on voye les vers au
commencement & à la fin du livre. La
plûpart des Poètes Latins & François
de ce tems-là sembloient s'être ligués
pour accabler l'Auteur & son livre de
leurs éloges. L'ouvrage a pour titre,
*le Zodiaque poétique, ou la Philosophie
de la vie humaine.* M. de Riviere l'ap-
pelle son livre, comme s'il étoit de
son invention. Mais il s'explique dans
son avis au lecteur, où il veut bien que
l'on sçache » qu'il l'a composé sur le pa-
» tron du Zodiaque de Marcelle Pa-
» lingene grant Poète & Philosophe
» Latin, docte, sublime, & senten-
» tieux plus que ne fut oncques aucun
» Poète Grec, Latin, ni François,
» sans faire tort à personne. Il confesse
» qu'il en a pris librement toute la
» Philosophie, hormis ce qui est en-

roné & injurieux . . . qu'il en a trié «
 les pierres précieuses , & qu'il les «
 a mises & enchâssées en notre poésie. »

TRADUC-
 TIONS DES
 POËT. LAT.
 MOD.

Il s'est donné une autre liberté, c'est
 d'ajouter beaucoup au poëme de Pa-
 lingene , pour réfuter les opinions de
 Christophe Gamon, qui dans sa *Semai-
 ne de la création du Monde* , en vers , im-
 primée en 1609. & qui est une criti-
 que , souvent fort aigre , de la *Semaine*
 de Salluste du Bartas , » avoit re- «
 mis sus quelques vieilles erreurs des «
 anciens , soutenant opiniâtement «
 qu'il n'y a autres cieux , ne firma- «
 ment que l'air , & n'être qu'une mê- «
 me chose : que les cieux sont immo- «
 biles , & que les astres voguent «
 parmi les airs sans être fixes. » C'est
 principalement dans le onzieme & dans
 le douzieme livre que M. de Riviere
 entreprend de réfuter Christophe de
 Gamon. Il l'attaque à armes égales ,
 comme il le dit , c'est-à-dire , en vers :
Car , ajoute-t-il , de combattre les opinions
d'un Poëte en prose , le combat ne seroit ni
égal , ni raisonnable.

La poésie de M. de Riviere n'est
 pas même une prose supportable. On
 rencontre plusieurs fois dans une même
 page des expressions forgées , obscures ,

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

surannées. Cet Ecrivain viole partout les regles les plus indispensables de notre versification. Mais l'on voit par plusieurs de ses notes marginales qu'il étoit bon François, & très-attaché aux maximes de la morale la plus exacte. Il montre ailleurs un grand éloignement pour les fables, & une juste aversion des poësies licentieuses. Il étoit de Paris, puisqu'il appelle cette ville *sa patrie*, dans son Epître dédicatoire à Charles de Cossé, Comte de Brissac, Maréchal de France, qu'il loue principalement d'avoir remis en 1594. la ville de Paris entre les mains de Henri IV. Il mourut subitement dans cette même ville le cinquieme de Novembre de l'an 1618. âgé de cinquante-sept ans, comme on l'apprend de son épitaphe composée en vers Latins par René-Michel de la Rochemaillet qui étoit fils de sa sœur. Ainsi il n'eut pas la satisfaction de voir paroître son ouvrage, qui ne fut imprimé que l'année suivante. J'ai oublié de vous faire remarquer qu'il étoit en vers héroïques.

M. de la Monnerie n'a pas reçu tant d'éloges que M. de Riviere, de sa traduction en prose du même poëme.

imprimée à la Haye en 1731. Mais cette traduction a été plus luë, & mé-
rite plus de l'être. Si elle ne met point en état ceux qui ignorent le Latin de ju-
ger par eux-mêmes du style & de la
versification de Palingene, elle leur pro-
cure la facilité de juger au moins du
fond de son ouvrage. C'est la seule
traduction de ce poëme que l'on puisse
lire avec quelque satisfaction. Elle a
été faite sur l'édition de Rotterdam de
1722. qui passe pour la plus correcte,
& qui est aussi la plus belle. M. de la
Monnerie a mis des argumens à la tête
de chaque livre, & ils paroissent faits
avec soin. Ces argumens ne sont point
inutiles pour réunir en quelque sorte
les idées d'un Auteur qui ne paroît
pas toujours se suivre, qui au contraire
s'abandonne à bien des écarts, & qui
dans le dessein de ne rien omettre lors-
qu'il entreprend de traiter un sujet,
touche tout ce qui peut le concerner,
de loin comme de près.

La préface qui précède cette traduc-
tion, & que l'on veut faire passer pour
être d'une autre plume que de celle du
Traducteur, est une apologie conti-
nuelle des sentimens répandus dans
le poëme de Palingene. L'Auteur,

quel qu'il soit, s'y attache principalement à louer le Poëte sur ce qui l'a fait le plus censurer. Il lui fait même un mérite de l'excessive vivacité avec laquelle il a attaqué ce que notre Auteur appelle les superstitions du tems où le Poëte vivoit. Mais il n'a pas voulu faire attention que s'il est toujours louable de condamner la superstition, & d'empêcher les autres de la prendre pour la vérité, il est au moins dangereux de parler de cette matiere avec un ton de Satyrique, & que pour détruire des abus il faut des raisons & non des déclamations aigres & emportées; excès dans lequel tombe plus d'une fois Palingenius, & dont celui où l'Auteur de la préface s'abandonne lui-même, ne sera nullement capable de le justifier.

Je vous ai fait remarquer plus haut qu'il n'étoit pas du moins si facile d'excuser Palingene d'avoir rapporté les argumens des libertins contre la Religion dans toute leur force, & de n'y avoir répondu qu'*avec beaucoup de foiblesse*. M. de la Monnerie, ou l'Auteur de la préface, en convient. Cependant il ne veut pas que le Poëte soit coupable même en ce point. Mais admirez

de quelle maniere il l'excuſe. C'eſt en diſant , premierement que chacun n'a pas un même degré de lumiere , & que Palingene peut n'avoir pas ſenti quels coups portoient les argumens qu'il employoit , ou croire qu'il les avoit ſuffiſamment réfutés. En ſecond lieu , qu'il a pû ſentir toute la force de ces argumens , & ne point trouver en lui des raiſons également fortes à oppoſer. Troiſiemement , que la bonne-foi ne lui permit pas de diſſimuler les objections des uns ; & que ſa piété lui mit en ſtrain toutes les réponſes qu'il pût oppoſer. Mais a-t-il employé toutes celles qu'il devoit oppoſer ? Et ſ'il ne l'a pas fait , eſt-ce ignorance ou malignité ? Dans ces deux cas Palingene eſt criminel , & ne peut être excuſé que par des gens qui ne ſeroient pas eux-mêmes ſéchés que la Religion fût ſans défenſes , & que le libertin pût en triompher.

Notre Auteur apporte une quatrième raiſon qui jugée à la lumiere même du poëme , ne m'a pas paru fort déciſive. C'eſt , dit-il , que la piété & la Religion y éclatent de toutes parts ? Quoi ? Juſques dans ces endroits du ſecond & du troiſieme livre où l'on trouve des maximes ſi dangereuſes pour la

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

conduite des mœurs, des descriptions si nuisibles, des portraits si obscènes. En vérité n'est-ce pas là donner de la religion & de la piété des idées bien indignes d'elles? La met-on cette piété dans cette prétendue *Philosophie secrète* que notre Auteur suppose que Palin-gene a voulu enseigner sans l'expliquer? Je veux bien croire que le Poète ne s'est pas proposé le but criminel de combattre la foi & les bonnes mœurs: mais assurément ce que l'Auteur de la préface dit pour le justifier, est bien peu propre à faire impression sur un esprit sensé:

Pis ne seroit s'il eût voulu médire.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Traductions de Marc-Antoine Flaminius, Jean Second, Jean Voulte, Salmon Macrin, Etienne Dolet, Jean Olivier, Pierre Coustau, Guillaume de la Perriere, André Alciat & Gabriel Faërne.

VOUS trouverez plus de piété, & communément une morale

plus solide, dans la plus grande partie des poësies de Marc-Antoine Flaminus, natif d'Imola dans la Romagne, mort au mois d'Avril de l'an 1550.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

C'est dommage que la traduction que nous avons de ses poësies pieuses, soit si ancienne, & conséquemment d'un style si peu conforme à l'état présent de notre langue. Cette traduction est en vers François, dédiée à *Madame Marguerite, sœur du Roi très-Cbrétien Charles IX.* Nous la devons à Anne des Marquets, Religieuse Dominicaine au Monastere de Poissy, qui mourut vers l'an 1588. Cette Religieuse dont on loue beaucoup la piété & l'érudition, avoit perdu la vue quelque tems avant sa mort, comme on l'apprend d'un Quatrain de Gilles Durant. Le célèbre Claude Despence, en fait un grand éloge dans son Commentaire sur les *Collectes* qui se lisent dans l'Eglise durant l'année, imprimé en Latin à Paris en 1566. in-8°. Le Pere Echard, Dominicain, ne lui donne pas moins de louanges dans la Bibliothèque des Ecrivains de son Ordre. La traduction d'Anne des Marquets fut imprimée en 1569. Cette Religieuse a traduit aussi les *Collectes* de l'Eglise.

Tom. 2. P.
841.

d'après la paraphrase en vers Latins par
 Claude Despence.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

La piété est bien éloignée de trou-
 ver le même avantage dans les Poésies
 de Jean Everard, plus connu sous le
 nom de Jean Second, je dis au moins
 dans celles que Frederic Blanchet, de
 Sainthon en Forez, Avocat au Parle-
 ment de Paris, crut pouvoir mettre en
 vers François vers l'an 1584. On n'y
 apperçoit que le langage de la passion,
 & même de la débauche. C'est une
 Muse impure & licentieuse avec la-
 quelle un homme sage craint de con-
 verser, & dont il redoute même les ap-
 proches. Il faut croire que l'Auteur
 lui-même, fils de Nicolas Everard,
 Président au Conseil souverain de Ma-
 lines, eût condamné ces productions
 qui ne sentent que le libertinage, s'il
 fût parvenu à un âge mûr. Mais né à la
 Haye en Hollande l'an 1511. il mou-
 rut à Saint Amant en Hainaut l'an
 1536. n'ayant pas encore vingt-cinq
 ans. Je n'ai pas vu la traduction de ses
Basia faite par Blanchet. La Croix
 du Maine qui la cite dans sa Biblio-
 theque, dit qu'elle n'étoit pas encore
 imprimée en 1584. On prétend qu'elle
 l'a été depuis; mais j'en ai pû la décou-

trier; & vous ne perdrez rien à ne la pas connoître.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Les poësies Latines de Jean Voulté & de Salmon Macrin, que j'ai eu occasion de lire, m'ont paru beaucoup plus sages. Ces deux Poëtes étoient amis & tous deux contemporains de Jean Second. Voulté étoit de Reims, & fut attaché aux deux freres, Gilles & François Bohier, l'un Archidiacre de Reims & d'Avignon, & le second Evêque de Saint Malo. Il composa une partie de ses poësies dans la maison de campagne du premier, & il accompagna le Prélat à Avignon, à Tarascon, à Paris & ailleurs. Ces deux freres étoient ses protecteurs, & il leur offre souvent dans ses poësies l'encens que la reconnoissance paroissoit exiger de lui, & qu'ils méritoient d'ailleurs. Il fut tué étant encore fort jeune le 30 Décembre 1542. dans une querelle qui lui fut faite par un homme qui avoit perdu un procès contre lui. J'ai vu de ce Poëte deux livres d'inscriptions ou d'Epigrammes adressés à Gilles Bohier, un livre d'Etrennes, à Barthelemi, Châtelain de Nice, & quatre livres d'Hendécasyllabes; le tout imprimé à Paris chez Simon Colines en 1538. en deux

volumes in-16. On voit par ces poësies que l'Auteur étoit en liaison avec tous les beaux esprits de son tems, & qu'il étoit bien venu à la Cour, & auprès de plusieurs personnes distinguées par leur naissance, & revêtues des plus hautes dignités.

Il exalte souvent les talens, & surtout la beauré du génie de Jean Salmon, natif de Loudun, surnommé Macrin, Valet de Chambre du Roi François I. Salmon prend cette qualité dans une piece adressée à son ami Voulté à la louange des Hendécasyllabes de celui-ci. Lui-même réussissoit dans le même genre de poésie. Sa *Gélonis*, c'est-à-dire, Guillonne Boursault qu'il épousa en 1528. & à qui il survécut, excita souvent sa verve. Antoine Bohier, Archevêque de Bourges & Cardinal, touché de son mérite, l'avoit pris auprès de lui, lorsque Salmon ne venoit que de sortir de l'Université, & le Poëte ayant perdu ce protecteur en 1519. il en trouva un autre dans la personne de *René de Savoys*, Comte de Tende, Grand-Maître de France, qui le prit pour être Précepteur de ses fils *Claude* & *Honorat*. Ce fut *René* qui le fit agréer au Roi François I. pour

être du nombre des Valets de Chambre de Sa Majesté. Salmon mourut à Loudun en 1557. âgé de soixante-sept ans.

TRADUCTIONS DES
POËT. LAT.
MOD.

Je n'ai point vu d'autres traductions des poësies de ces deux amis que celles d'environ vingt Epigrammes ou petites pieces de Voulté, & de deux courtes pieces de Salmon Macrin. Le Traducteur des unes & des autres est Laurent de la Graviere, Secrétaire de M. le Vicomte de Joyeuse, qui avoit pu connoître ces deux Poëtes. Sa traduction est rarement littérale, & souvent ce n'est qu'une imitation. Voulté, par exemple, dit de quelque Ecclésiastique, qu'il ne célébroit jamais l'Office que lorsque les cloches sonnoient, parce qu'il s'acquittoit mal de cette action, & qu'il ne vouloit pas être entendu. La Graviere paraphrase ainsi les deux vers Latins de Voulté.

Jamais au cœur tu n'oses mot sonner,
Que quand tu'oyes les cloches résonner,
Voyant du son chacun être ébloüy:
Or j'enrends bien, Genin, ta maladie,
C'est que tu fais si rude mélodie,
Que tu ne veux de personne être oüy,

L'Epigramme de Voulté est dans le

premier livre de ses *Inscriptions*. En
voici une seconde prise du quatrieme
livre de ses Hendécasyllabes, traduite
plus littéralement :

L'autre hier voyant d'un méchant le tombeau ,
Construit de marbre, & par telle excellence ,
Qu'on n'en sçauroit au Roi faire un plus beau ;
Hélas , di-je , quelle folle dépense !
Dessus jettay larmes en abondance.
Mais sur le champ quelcun me dit , tout dous ;
C'est trop pleurer un ennemi de tous.
Je luy répond à voix claire & aperte ,
Je ne plains pas cil qui git cy dessous ;
C'est du tombeau que je pleure la perte.

Des deux pièces de Salmon traduites
aussi en vers par Laurent de la Graviere ,
l'une est une Elégie où le Poëte
se plaint de la dureté de sa Gélonis :
elle est à la fin du recueil imprimé en
1528. L'autre est plus courte : le Poëte
y parle à sa femme , & lui dit entre au-
tres choses , selon la version de la Gra-
viere :

Vivons , amy , & nous aimons de forte
Que nul divorce éteigne l'amour forte
D'entre nous deux : évitons tout soucy :
Si quand viendra que de ce monde cy
Serons partis , ceux qui auront envie
De calculer le tems de nostre vie ,
Puissent trouver par leur compte arresté ,
Que

Que les hauts Dieux nous ont çà bas presté
Des jours plaisans, fortunés & heureux,
Plus la moytié qu'il n'est de malheureux, &c.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Ces traductions sont de l'an 1558. La Graviere les publia à Lyon à la suite de sa version de cinq Eglogues du Mantouan, dont je vous ai parlé. Clément Marot a traduit aussi en vers François une Epigramme de Salmon.

Les Jours d'Etienne Dolet, Imprimeur à Lyon, Poète Latin & François, ne furent pas aussi heureux que ceux que Jean Salmon souhaitoit pour lui-même & pour sa Gelonis. Son libertinage & son irréligion, après lui avoir causé plusieurs affaires fâcheuses & deshonorantes, le conduisirent enfin en 1546. à la potence & au feu. Il ne manquoit ni d'esprit, ni de science; mais dans ce qu'il a écrit en prose, son stile est dur, rude & embarrassé, comme il est rampant & profaïque dans ses vers. Je vous en donnerai quelques exemples, lorsque je vous parlerai des poésies Françaises de ce jeune & trop malheureux Savant. Je me contente de vous dire ici qu'il a traduit lui-même en prose un assez long poème qu'il avoit composé & publié en vers Latins,

& dans lequel il célèbre les actions de François I. & raconte ce qui s'est passé de plus remarquable en France depuis l'an 1513. jusqu'en 1539. Cette traduction imprimée par lui-même à Lyon en 1540. n'est point agréable à lire; mais l'ouvrage n'est pas inutile pour l'histoire de ce tems-là; & c'est le seul mérite qu'on puisse lui accorder.

C'est à l'Auteur de ce poëme que nous sommes redevables de la *Pandore* de Jean Olivier, frere de Jacques Olivier, Seigneur de Leuville, premier Président du Parlement de Paris, & oncle d'Antoine Evêque de Lombez, & de François Chancelier de France. Jean avoit du goût pour la poësie dans laquelle il réussissoit. Il en faisoit son amusement lors même qu'il eut embrassé la Regle de S. Benoît; mais il y renonça entierement, depuis qu'il eut été fait en 1532. Evêque d'Angers où il mourut le 12. Avril 1540. Son poëme intitulé *Pandore* est la plus considérable de toutes les pièces en vers Latins qui nous restent de lui. C'est l'histoire de Prométhée & de Pandore, mais accommodée au sens mystique, ce qui fait qu'on y voit un mélange de

profane & de sacré, de la fable avec la Religion. Claude Cottereau, natif de Tours, connu lui-même par ses ouvrages, se trouvant possesseur d'une copie manuscrite de ce poëme, la communiqua à Erienne Dolet, qui après l'avoir lûe & relûe, trouva, dit-il, cet ouvrage si beau, qu'il crut rendre un service agréable au public en l'imprimant. Dolet en loue l'invention, le génie, le tour, la diction, comme on peut le voir dans son Epître dédicatoire au Chancelier François Olivier, datée de Lyon le premier de Mars 1541. L'argument de ce poëme est clair & bien détaillé, & il y a lieu de croire qu'il est aussi de Dolet. La Pandore fut imprimée en 1542. Jean Olivier l'adresse à son ami Jean Cappel, Avocat du Roi au Parlement de Paris; & l'on voit l'estime qu'il faisoit de son goût, puisqu'il le prie de lui faire connoître tout ce qu'il trouveroit de répréhensible dans son poëme.

Comme cet ouvrage reçut de grands éloges, Guillaume Michel, dit de Tours, qui vous est déjà connu, s'empressa de le traduire en vers François. C'est-à-dire, qu'il le défigura, comme tout ce qui a passé par les mains de ce

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

Traducteur, à qui notre langue & notre poésie n'ont assurément aucune obligation. Il a trop maltraité l'une & l'autre. Sa traduction de la Pandore parut en 1542. quelques mois après la publication de l'original. Elle est en vers de dix syllabes où les rimes masculines & féminines ne sont point observées; & c'est peut-être le moindre défaut de cette version. Michel y a ajouté en vers de même mesure, & dans le même goût, un *Avertissement* où il donne les moyens de profiter de la lecture du Poëme de Jean Olivier, dont il fait cet éloge qui vous fera connoître son style.

En cest éscript qui est ung grand mystere
Saint & sacré, & à tard veu; adhere
Vray Sacrement, que JANUS OLIVIER
Nous va montrant plus doux qu'ung olivier;
Luy tant piteux, & de triple langage
Bien informé, & flory au ramage
Du Grec, Latin & Hébreu, comparoist
Bon Orateur, & très-bon apparoist
Poëre saint, & est en toutes choses
Historien tant en textes qu'en gloses.
Certes il est entre tous nos Evêques
Ung seul honneur, car luy prudent avecques
Religion & piété déchasse
Les molz déliés luxurieux, &c.

Guillaume Michel adresse sa traduc-

tion à son ami *Maître Guillaume Telin*,
Sécretaire de M. le Duc de Guise. C'é-
 toit un Ecrivain aussi mauvais que
 Michel, né à Cuffet en Auvergne, comme
 Telin le dit lui-même au titre
 de son *bref sommaire des sept vertus, sept*
arts libéraux, sept arts de poésie, &c.
 imprimé dès 1533. in-8°. à Paris par
 Nicolas Cousteau. Pierre Bouchet de
 la Rochelle a traduit, depuis Guillau-
 me Michel, la Pandore de Jean Oli-
 vier, & sa traduction, qui est en vers
 François, a été imprimée à Poitiers
 en 1548. in-8°. C'est tout ce que je
 peux vous en dire, ne l'ayant point
 vûe.

André Alciat, Milanois, nous
 est plus connu en qualité d'Auteur,
 que Jean Olivier. Les Jurisconsultes
 l'ont comblé d'éloges, les Poètes &
 ceux qui aiment la morale, ont vanté
 ses Emblèmes, le seul de ses ouvrages
 qui puisse lui donner quelque rang sur
 le Parnasse. L'Auteur les composa en
 1522. à Milan même où il étoit né le
 8. de Mai 1492. il ne fit d'abord qu'un
 ne centaine d'Emblèmes; mais dans
 la suite il en augmenta le nombre à
 différentes reprises. La première ébau-
 che étoit fort imparfaite, & l'on s'en

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
DD.

apperçut dès qu'elle fut publique. Alciat le sentit lui-même; il en eut quelque honte, & son premier mouvement fut de tenter ce qui étoit impossible, de retirer tous les exemplaires déjà répandus. Chrétien Wechel, habile Imprimeur de Paris, lui donna un conseil plus sage, & certainement plus facile à suivre, ce fut de revoir son ouvrage, de le corriger, & de le limer avec soin. Alciat écouta cet avis, & s'y rendit. Censeur sévère de lui-même, il passa l'éponge sur tout ce qui lui parut répréhensible, & ajouta plusieurs emblèmes. Ce fut dans cet état qu'il envoya son ouvrage à Wechel, lequel se chargea d'en donner une nouvelle édition. L'Épître dédicatoire de ce savant Imprimeur, d'où j'ai tiré le détail que vous venez de lire, est datée de l'an 1534. & adressée à *Philibert Babou*, Evêque d'Angoulême.

Depuis ce tems-là les éditions des Emblèmes d'Alciat se sont tellement multipliées, que si cela suffisoit pour décider du mérite d'un ouvrage, on ne pourroit se dispenser de concevoir de celui-ci l'idée la plus favorable. Mais quelques louanges qui lui ayent été en effet données, quelques applau-

diffemens qu'il ait reçus, on doit
 avouer que l'on n'y apperçoit presque
 rien que de fort commun, que les
 Emblèmes manquent quelquefois de
 justesse, qu'il y en a plusieurs qui ne
 semblent pas bien imaginées, & que
 la versification n'y est pas toujours assez
 châtiée. On ne s'est pas contenté néan-
 moins d'en multiplier les éditions, on
 l'a commenté & traduit en plusieurs
 langues. Trois de nos Ecrivains l'ont
 traduit en François, Jean le Fevre,
 Dijonnois, Chanoine de Langres, Sé-
 cretaire du Cardinal de Givry; Barthe-
 lemi Aneau, de Bourges, assassiné à
 Lyon en 1565. & Claude Mignault,
 Bourguignon, Avocat du Roi au Bail-
 liage d'Étampes, & Doyen des Pro-
 fesseurs en Droit Canon à Paris.

Jean le Fevre fit sa traduction sur
 l'édition de Wechel, qui ne contient
 que cent quinze emblèmes. Il la don-
 na en 1536. sous le titre de *Livret des*
Emblèmes de Maître André Alciat, mis
en rime Française, & présenté à M.
l'Admiral de France, Philippe Chabot,
 Comte de Buzançois, Gouverneur &
 Lieutenant Général pour le Roi en
 Bourgogne, &c. Je ne sçai pourquoi
 feu M. l'Abbé Papillon, qui cite cette

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

édition dans sa *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, l'intitule, les *Entretiens de Maître André Alciat*. C'est, sans doute, une faute d'impression. Le Fevre ne s'est point abstenu à faire une traduction exacte. Il rend la pensée de chaque emblème, mais il l'étend ou l'abrege selon qu'il lui plaît. Alciat ne s'est pas toujours borné au même nombre de vers. Son Traducteur au contraire rend communément chaque emblème par huit vers de huit syllabes. Il ne s'est écarté de cette regle que dans la traduction d'environ dix emblèmes, où la facilité qu'il avoit de rimer fort mal, & de parler un langage presque barbare, l'a emporté beaucoup au-delà des bornes qu'il s'est prescrites partout ailleurs. Jugez de sa versification & de son expression, par ces vers qui sont peut-être les moins mauvais de tout le livre, & qui rendent le sens de dix vers Latins, où Alciat explique l'emblème du Conseil d'un bon Prince :

Ces gens sans mains qui sont assis
Sont ceux dont justice est pourveüe:
Ils soient ayants le sens raffis :
En don chose n'est d'eulx receüe.
Leur Prince privé de sa veüe
Ne peut appercevoir personne;

Et juge par sentence deüë
Selon que en l'oreille on luy sonne.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Barthelemi Aneau n'avoit donc pas tort de se regarder comme le premier Traducteur des Emblèmes d'Alciat, puisque le Fevre en avoit plutôt donné une imitation qu'une traduction, & qu'il n'avoit d'ailleurs publié qu'une partie de cet ouvrage. Aneau entreprit au contraire de traduire tout ce que l'Auteur en avoit donné lui-même; & pour éviter la paraphrase, il tomba dans un autre excès, en s'affujettissant à rendre le Poète Latin vers pour vers. Cette méthode, dont il ne s'est point écarté, n'a pas donné plus d'agrément à sa traduction, comme il en convient; mais elle la rendoit plus fidelle.

En translatant, vers pour vers rendre Horace,

Point ne commande & ne défend aussi.

Qui le peut faire en ha-t-il moins de grace?

Si c'est mal fait, mal tourné suis ainsi.

C'est ce qu'Aneau fait dire à son livre, & le portrait est fidèle. La servitude qu'il s'est imposée, a dû lui coûter, on le sent bien: mais ce qu'elle a produit n'a pas dû plaire aux Lecteurs de son tems qui avoient quelque goût, & qui commençoient à mieux connoi-

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

tre le génie de notre langue & le caractère de notre versification. Il y a cependant un avantage dans la précision qu'Aneau a affectée, c'est que chaque vers forme pour l'ordinaire une sentence qu'il étoit facile de retenir, & que par-là le Traducteur a pû rendre plus utile le livre des Emblèmes à ceux qui ne pouvoient en entendre la langue originale. C'est dans la même vûe que disposant à son gré de l'ouvrage d'Alciat, il en a rangé les Emblèmes par ordre de matieres, mettant, par exemple, dans une même classe celles qui regardent telle vertu ou tel vice.

Un autre motif qui ne pouvoit être blâmé, c'est qu'Aneau vouloit montrer aux ennemis de notre langue, que celle-ci peut exprimer les mêmes choses que la langue Latine avec autant de force & de précision. C'est dommage que sa traduction justifie fort mal cette proposition. Alciat vivoit encore lorsque notre Traducteur entreprit de lui faire parler notre langue, & celui-ci profita des augmentations que le premier avoit faites à son ouvrage pour rendre lui-même sa version plus complete. Je vous ai fait observer que le Fevre n'avoit traduit ou imité que

cent quinze emblèmes; on en trouve plus de deux cens dans la version d'Aneau, dont je n'ai vu qu'une édition faite à Lyon chez Guillaume Rouille en 1549. in-8°. On en a fait depuis une seconde à Paris, en 1574. in-16. qui est citée par Claude Mignault Traducteur & Commentateur d'Alciat, & dans plusieurs catalogues de Bibliothèques. L'édition de Lyon est fort bien exécutée, & l'on en estime les figures gravées en bois; elles sont du petit Bernard, & on les retrouve aussi dans l'édition de Paris 1574.

Aneau a joint à chaque emblème une courte moralité qui ne s'écarte point du sens que l'Auteur a eü en vue, & qui montre l'usage que l'on doit faire de chaque emblème. Quelques-unes de ces explications ne sont qu'historiques, comme est celle de la seconde emblème où Aneau nous dit qu'il étoit de Bourges, & qu'Alciat avoit enseigné le Droit dans cette ville avec beaucoup de distinction. On apprend aussi dans son Epître dédicatoire au jeune Prince Jacques Comte d'Aras en Ecosse, qu'il avoit été déterminé à traduire les emblèmes d'Alciat par Florent Volufen, Ecossois, dont il parle comme d'un

TRADUC-
TIONS DES
PORT.LAT.
MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Savant du premier ordre qui joignoit à la connoissance des arts & des sciences, celle des langues Grecque & Latine, de même que du François, de l'Italien & de l'Espagnol.

Claude Mignault, que le Cardinal du Perron appelle un homme d'une lecture & d'une érudition immense, & jugé fort sagement des deux traductions des emblèmes d'Alciat, dont je viens de vous parler. Il en a bien connu tous les défauts, & s'est efforcé de les éviter dans celle qu'il a donnée du même ouvrage. Cette traduction qui est en vers de différentes mesures, n'a gueres en effet d'autres défauts que ceux du langage qui a beaucoup vieilli. La Croix du Maine met cette traduction en 1583. L'Auteur de la Bibliothèque des Ecrivains de Bourgogne la place un an plus tard : mon exemplaire porte la date de 1587. il est sur qu'elle est de 1584. Mignault nous apprend dans son *Avant-propos* ou *Epître du Traducteur*, datée d'Estampes le quatrième Juin 1583. que dès l'année précédente il travailloit à cette version à heures qu'il étoit contraint de perdre dans un bateau, voyageant plusieurs fois par occasion d'Estampes à Paris, à

Corbeil, & d'illec à Estampes; n'ayant pour lors autre chose meilleure pour passer le tems, & récréer son esprit. Il ajoute qu'il avoit lû & relû tant de fois l'ouvrage d'Alciat, dont il avoit donné dès 1574. une édition du texte avec ses commentaires, *que non-seulement il l'a retenu par cœur, mais qu'il en a tiré le suc pour s'en servir en choses plus graves & sérieuses.*

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Cette lecture réitérée des emblèmes d'Alciat, l'avoit tellement affectionné à cet ouvrage, qu'il le loue avec excès, & qu'il semble prêt à se fâcher contre ceux qui n'y trouveroient pas toutes les beautés qu'il croyoit y appercevoir : & combien n'y en voyoit-il point ! Il parle plus modestement de sa version. Si l'on trouve qu'elle auroit pû être plus exacte, il répond qu'il a fait ce qu'il a pû, *sans se presser autrement, n'ayant jamais pû faire en matiere d'étude, chose qui lui vint à peine ou regret.*

» Si j'ai été en quelques endroits,
 » ajoute-t-il, trop licentieux à bâtir les
 » emblèmes de plus de sortes de vers,
 » ou en usant de circonlocutions, je
 » l'ai fait pour m'être accommodé à la
 » sentence qui le requeroit, & pour
 » rendre mon Auteur plus intelligible.

TRADUC-
TIONS DES
PORT. LAT.
MOD.

Il dit un peu plus bas: « Surtout je
me suis mis en quelque devoir de par-
ler François, sans affectation ou dé-
guisement, que je quitte bien volon-
tiers à nos frisés Ecrivains, qui ont
beaucoup d'afféterie, & presque
point de naïveté. »

Pour éclaircir le sujet de chaque
emblème, Mignault accompagne cha-
cune d'un sommaire qui a son utilité.
Il explique aussi dans un petit discours
ce que c'est qu'emblème, & quels doi-
vent être ses caractères. A la fin il
donne un abrégé de la vie d'Alciat,
où il fait assez-bien connoître le goût,
le génie & les principales actions de
ce Poète Jurisconsulte. Mais malgré
les éloges qu'il donne à ses emblèmes,
c'est un ouvrage presque oublié depuis
long-tems : & la traduction de Mi-
gnault, quoiqu'ancienne, est la der-
niere qui en ait été faite, si l'on en
excepte quelques emblèmes que plu-
sieurs de nos Poètes se sont quelque-
fois amusés à mettre en vers François,
comme je m'en suis apperçu en par-
courant leurs ouvrages. Alciat mourut
à Pavie le 12. Janvier 1550.

Le *Pegme* de Pierre Coustau, ou
Costal, comme le nomme Colletes

dans son discours de la Poësie morale,
 & la *Morosophie* de Guillaume de la
 Perriere, Toulousain, tous deux con-
 temporains d'Alciat, sont aussi des
 recueils d'Emblèmes, ou especes d'E-
 nigmes en tableau, qui en représen-
 tant quelque histoire connue, avec
 quelques paroles au bas, nous appren-
 nent quelque moralité, ou nous don-
 nent quelque autre connoissance. Ce
 sont des symboles faits pour instruire,
 & qui regardent en général tout le
 monde. J'ai vû une édition de l'ouvrage
 Latin de Pierre Coustau faite à
 Lyon en 1555. *in-8°*. dédiée par
 l'Auteur à Antoine Coustau son frere.
 Mais qui étoient ces deux freres ?
 Quels étoient leurs emplois ? C'est ce
 que je n'ai pû découvrir. Le Traduc-
 teur du Pegme, Lanteaume de Ro-
 mieu, Gentilhomme d'Arles, ne nous
 apprend rien de l'Auteur, qu'il fait
 parler François. Il paroît que c'étoit
 un Philosophe par génie & par goût,
 qui avoit quelque lecture des anciens
 Philosophes & Historiens, & qui se
 plaisoit à moraliser. Il a écrit ses Em-
 blèmes en vers Latins, & y a joint un
 long commentaire fort diffus & assez
 ennuyeux.

TRADUC-
 TIONS DES
 POETES LATINS
 MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Dans la première édition de la traduction de Lanteaume de Romieu, on ne trouve que les Emblèmes de Coustau mises en vers François ; mais le Traducteur s'imagina qu'il devoit encore charger le public d'une version du commentaire de son Auteur ; & c'est ce qu'il exécuta dans la seconde édition qui fut imprimée à Lyon avec des figures gravées en bois. Je n'ai vû que cette seconde édition : elle ne parut qu'en 1560. in-8°. quoique le privilege accordé pour l'impression soit du septième Mars 1553. Pour vous faire juger du style & de la versification du sieur de Romieu, je choisís cette emblème de la pag. 158. *contre ceux qui méprisent les Docteurs de Droit.*

Plusieurs on voit aveuglés d'ignorance
Qui en jugeant d'une herbe aromatique,
Ne donnent prix qu'à l'odeur & fragrance,
N'estimant rien leur usage & pratique,
A guérison reçüe & authentique :
Tels sont pour vray maints Légistes nouveaux
Qui pour ne rompre ou charger leurs cerveaux ;
Ne loüent rien en Droit que la parole ;
Dont il advient que tels asnes & veaux
Es grandes cours sont au bout de leurs rolles.

Du Verdier dans sa Bibliothèque
apporte pour exemple la traduction

d'une autre Emblême de Coustau sur l'accord de Glaucus & de Diomède, dont la moralité est qu'il y a des occasions où il faut acheter la paix. Vous pouvez lire cette Emblême dans du Verdier qui donne aussi la *Narration philosophique* de l'Auteur sur cette Emblême, selon la traduction de Lanteaume de Romiéu. Je crois qu'après ces exemples vous serez peu tenté de vous exposer au même ennui que j'ai éprouvé en parcourant l'ouvrage même.

La *Morosophie* ou la folle sagesse de Guillaume de la Perriere, est dans le même goût. C'est un recueil de cent Emblêmes expliquées par quatre vers Latins, traduits fort librement par l'Auteur même en quatre vers François. Cet ouvrage a été imprimé à Lyon en 1553. On voit à la tête le portrait de l'Auteur âgé de cinquante-deux ans, tenant en mains une balance, & ce Quatrain qui fait allusion au titre & au sujet de son livre :

Comme chacun fait par usage
Que n'est si bon vin qui n'ait lye,
Aussi n'est-il homme si sage
Qu'il n'ait contrepois de folie.

La Perriere fait beaucoup valoir dans

TRADUC-
TIONS DES
POST.LAT.
MOD.

son Epître à Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, la peine qu'il a eue pour réduire en quatrains chaque *Tétrastique* Latin. Mais il me semble qu'il ne devoit pas tant en coûter pour faire de si mauvais vers. D'ailleurs ne s'étant point assujetti à exprimer tout ce que disent les vers Latins, cette liberté le rendoit moins gêné. Du reste ces Emblèmes ont leur utilité, & la morale en est de pratique. Les vers de Guillaume de la Perriere sont de dix syllabes. J'aurai occasion de vous parler ailleurs plus amplement de ce Poète.

Il y a encore plus d'utilité dans les fables que dans les emblèmes. Une fable bien faite plaît davantage à l'esprit, le cultive mieux, & l'on peut en retirer plus de profit du côté de la Morale, surtout pour former les mœurs des jeunes gens. C'est ce qui a toujours fait rechercher les fables d'Esoppe, & celles de Phedre dont je vous ai suffisamment parlé.

Ce fut aussi ce qui engagea le Pape Pie IV. d'ordonner à Gabriel Faërne, de Crémone, qu'il connoissoit pour bon Poète, & pour un homme qui avoit du goût, de mettre les fables d'Esoppe en vers Latins, afin que les

enfans appriſſent en même tems & dans un même livre la pureté d'une ſaine morale & celle du langage. Faërne, outre une érudition peu commune & un jugement fort ſain, avoit une connoiſſance très-exacte de la langue Latine; il joignoit à tout cela beaucoup de modéſtie & une grande aſſiduité à l'étude. M. de Thou ajoute qu'il étoit excellent Critique. Il en apporte pour exemples ſon travail ſur quelques ouvrages de Cicéron, qui furent imprimés avec ſes notes après ſa mort, & ſurtout ſon Térence, qui fut donné quelques années après par Pierre Vitorri.

TRADUCTIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

Hiſt. l. 28.
 an. 1561. à
 la fin.

M. de Thou convient auſſi que ſes fables d'Eſope miſes en vers Latins, lui attirerent l'eſtime des Savans. Mais l'Auteur, ajoute-t-il, auroit été beaucoup plus eſtimé, s'il n'eût pas caché le nom de Phedre, ſur lequel il s'étoit formé, ou que là jaloûſie ne lui eût pas fait ſupprimer les écrits de cet ancien Auteur qu'il avoit lus, & qu'il avoit entre ſes mains. Une pareille accuſation, formée par un Ecrivain de la réputation de M. de Thou, eſt extrêmement grave, mais elle n'eſt appuyée d'aucune preuve. Comme Faër-

TRADUC-
TIONS DES
POËT. LAT.
MOD.

Préf. de la
trad. de Faër.
en prose, &
de celle en
vers.

ne, mort à Rome le 17. Novembre
1561. n'avoit pas eu le tems de pu-
blier avant sa mort son recueil de fa-
bles, dont la premiere édition fut faite
à Rome en 1564. son plagiat, s'il eût
été aussi réel qu'on le prétend, auroit
pû facilement se découvrir. On auroit
trouvé parmi ses papiers de quoi l'en
convaincre, & d'autant plus aisément
que ceux qui avoient connoissance de
ses écrits, vivoient encore lorsque le
manuscrit de Phedre fut découvert.
D'ailleurs avec un peu d'attention, il
semble que M. de Thou auroit pû re-
connoître que la fraude dont il accuse
Faërne, étoit impossible : ôtez quatre
ou cinq fables qui se trouvent dans
Phédre & dans Faërne, le reste n'a
rien de commun, pas même le genre
de versification. De ces quatre ou cinq
fables mêmes qui ont été traitées par
ces deux Poètes Latins, il n'y en a
qu'une ou deux où la maniere de les
traiter soit un peu semblable, ce qui
n'est même arrivé que par l'impossibi-
lité qu'il y a que deux hommes qui
travaillent sur le même sujet, ne se
rencontrent pas quelquefois dans les
mêmes pensées ou dans les mêmes ex-
pressions.

Ces fables de Faërne, souvent imprimées, n'ont été mises en notre langue qu'à la fin du dix-septième siècle. La même année 1699. vit paroître les deux seules traductions que nous en avons, l'une en prose, & l'autre en vers. Le Traducteur de la première, qui ne s'est point nommé, est Louis-Tranquille Denyse, mort à Paris le 14. Octobre 1742. le même à qui nous devons une traduction en vers François des fables de Phedre que je vous ai fait connoître ailleurs. Celle de Faërne, dont Pie IV. avoit fait dédier autrefois l'original à S. Charles Borromée, est dédiée à feu M. Bosuet, Evêque de Meaux, dont M. Denyse fait un juste éloge. Cette traduction est écrite d'un style fort pur : elle est utile aux jeunes gens qui sont encore dans les classes, parce qu'elle est autant littérale qu'une traduction peut l'être ; & elle peut servir aux personnes plus avancées à cause de sa netteté & de sa pureté. M. Denyse a joint à la fin un petit nombre de remarques courtes, & seulement autant que la nécessité a pû le demander.

La seconde traduction est de Charles Perrault, de l'Académie Française.

TRADUCTIONS DE
POET. LAT.
MOD.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Ep. de Perr.
à M. l'Abbé
de Dangeau.

Ce fameux adverfaire des Anciens voulut bien s'amuser à mettre en vers cet Ecrivain moderne, mais qui avoit tâché de se former sur le goût de l'antiquité. Il dit » que l'élégance & la simplicité de son style lui plurent si fort, qu'il ne put s'empêcher d'en traduire cinq ou six fables, pour voir si l'on pouvoit leur donner en notre langue la même grace qu'elles ont en Latin. Je connus, ajoute-t-il, que la chose n'étoit pas possible, parce que la brièveté & la clarté, qui chez les Grecs & chez les Romains faisoient toute la beauté d'une narration, ne suffisoient pas pour charmer les François d'aujourd'hui, qui non contents du nécessaire, veulent trouver dans ces sortes d'ouvrages, de la vivacité, & quelquefois de la plaisanterie qui les surprennent. »

M. Perrault abandonna donc pour lors le dessein de continuer sa traduction. Mais dans la suite, témoin des occupations de tant de jeunes gens à qui M. le Marquis de Dangeau facilitoit les moyens de se rendre un jour utiles à l'état, & auxquels M. l'Abbé de Dangeau, son frere, communiquoit ses lumieres que l'on sçait avoir été fort

étendues, M. Perrault crut qu'une traduction des fables de Faërne ne feroit point inutile à cette jeunesse, pour divertir leur esprit, & les instruire par les moralités de ces fables. Il reprit donc son travail, l'acheva, le dédia à M. l'Abbé de Dangeau, & le rendit public.

TRANSDUCTIONS DES
POËTES LATINS
MODERNES.

Il donne sa traduction pour très-exacte, excepté en quelques endroits où il a cru, dit-il, pouvoir se dispenser de cette exactitude pour mieux se conformer à notre goût & au génie de notre langue. Il pense aussi avoir donné à sa version la briéveté & la clarté si recommandables dans une narration : & l'on y trouve à peu près ces deux qualités. » Mais je n'ai garde, « ajoute-t-il, de l'oser comparer, ni « même l'original, aux fables de M. « de la Fontaine. Les nôtres ressem- « blent à un habit d'une bonne étoffe, « bien taillée & bien cousue, mais « simple & toute unie : les siennes ont « quelque chose de plus, & il y ajoute « une riche & fine broderie qui en re- « leve infiniment le prix. » D'autres ajouteroient que M. Perrault est en effet *si simple & si nud* dans sa traduction, qu'il y est presque toujours froid, plat, & même rampant.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Nos deux Traducteurs ont suivi l'ordre des cinq livres de Faërne , & traduit ses cent fables. L'un & l'autre ont aussi vengé l'Auteur contre l'accusation de M. de Thou : je vous ai rapporté leurs raisons. Mais vous remarquerez que M. Perrault n'a pû se résoudre à justifier Faërne , sans saisir cette occasion pour attaquer les défenseurs des anciens Ecrivains. Si on l'en croit , M. de Thou n'a accusé Faërne de plagiat & de fraude , que *par une suite de cette forte persuasion où sont tous les amateurs outrés de l'antiquité, qu'un Auteur moderne ne peut faire rien d'excellent, s'il n'a un Auteur ancien pour modele* : réflexion fausse & ridicule , s'il en fût jamais , mais bien digne des préventions de M. Perrault. La traduction de celui-ci a été réimprimée à Paris en 1708. & à Amsterdam en 1718. Je ne crois pas que celle de M. Denyse , quoique plus utile aux jeunes gens , ait été réimprimée.



CHAPITRE QUATRIEME.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

*Des Traductions de Jérôme Vida,
de George Fabrice, de Jacques
Meyer, de Joachim du Bellai, de
Louis Vivès, de Cornelius Gem-
ma, & de Michel de l'Hôpital.*

MARC-Jérôme Vida, natif de Crémone, Evêque d'Albe au Montferrat, mort en 1566. a eu plus de réputation que plusieurs de ceux dont je viens de vous entretenir. On ne sçauroit nier qu'il ne fût un des meilleurs Poètes Latins modernes, malgré les critiques qui ont été faites de ses poësies, & qu'on trouve rassemblées dans les *Jugemens des Savans* de M. Baillet, & dans les *Eloges des Hommes savans* de M. Teiffier.

Salleng. Mé-
moires de Lit-
tér. t. 1. art.
10.

Son poëme sur les vers à foye a passé pour son chef-d'œuvre ; & ensuite on a donné la préférence à son Art poétique, dont je vous ai dit un mot ailleurs, & à son poëme sur le jeu des Echecs. Ses Hymnes & ses Eglogues sont inférieures à ces pièces, & à sa Christiade, c'est-à-dire, à son poë-

me sur la vie de Jesus - Christ.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Disc. sur la
nat. de l'E-
glog.

Dans l'Eglogue de Nicé, qui est, à ce que l'on croit, Victoire Colonne, veuve de Davalos, Marquis de Pesquaire, Vida, dit M. de Fontenelle, fait décrire au berger Damon un panier de jonc qu'il fera pour Nicé. Il dit qu'il y représentera Davalos mourant, & regrettant de ne pas mourir dans un combat ; des Rois, des Capitaines & des Nymphes en pleurs autour de lui ; Nicé priant en vain les Dieux, Nicé évanouie à la nouvelle de la mort de Davalos, revenant à peine par l'eau que ses femmes lui jettent sur le visage. Et il ajoute, qu'il auroit exprimé bien des plaintes & des gémissemens, s'ils se pouvoient exprimer sur le jonc. Voila bien des choses pour un panier, & je ne rapporte pas tout. Mais je ne sçai, continue M. de Fontenelle, comment tout cela se peut représenter sur du jonc, ni comment Damon, qui n'y sçauroit exprimer les plaintes de Nicé, n'est point embarrassé à y exprimer le regret qu'a le Marquis de Pesquaire de mourir dans son lit.

L'Auteur de l'Épître à M. Ménage sur l'édition des vers de M. de Balsac,

donne une meilleure idée de la *Christiade* de Vida, lorsqu'il dit :

Le Parnasse Latin a dans ces tems derniers
 Par des Chantres fameux veü cueillir ses lauriers
 Sur les rives du Tibre, où la gloire Romaine
 Comme en son lieu natal sembloit enfler leur veine,
 Le noble *Sannaçar* a d'un docte pinceau
 Du Sauveur des mortels figuré le berceau.
 Du célèbre *Vida*, la gloire de Crémone,
 D'un ton délicieux la trompette résonne,
 Et chantant de Jesus les amoureux travaux,
 Il se rend admirable à ses propres rivaux.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

Menag. liber
 adoptivus in-
 4°. p. 106.

On a cependant trouvé de grands défauts dans ce poëme de Vida, & M. de Sallengre en rapporte quelques-uns dans le tome premier de ses Mémoires de Littérature, ce que M. Baillet avoit fait avant lui dans ses Jugemens des Savans. Je vous renvoie à ces Critiques, parce que je ne connois point de traductions en notre langue, ni de la *Christiade*, ni des Eglogues de Vida. Je n'en ai vü que de son poëme des Echecs, & de quelques-unes de ses Hymnes.

Du Verdier, dans sa Bibliothèque, dit que Vasquin Philieul, de Carpentras, a traduit en vers le poëme des Echecs, & que cette traduction a été imprimée à Paris in-4°. mais sans mar-

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

quer le tems de l'impression. La Croix du Maine parle de ce poëme des Echechs *composé* par Philieul, & imprimé *en caracteres François* l'an 1559. à Paris, sans désigner si c'est, ou non, une traduction de Vida. N'ayant pû trouver cet ouvrage, je ne puis vous le faire mieux connoître. Je n'ai vu qu'une traduction du poëme des Echechs; c'est celle que Louis des Mafures, Tournisien, dont je vous ai parlé à l'article des Traducteurs de Virgile, fit imprimer à Lyon en 1557. *in-4^o*. & qu'il adressa à M. de Vaudémont, l'un de ses protecteurs. Elle est fort bien imprimée en caracteres Italiques, & c'est à peu près tout son mérite. Trop paraphrasée, elle devient diffuse, languit & ennuie. Il faut huit vers à des Mafures pour traduire les quatre premiers du Poëte Latin: & encore quels vers! Jugez-en par ce commencement:

Je chante en jeu une guerre pourtraite:
D'un fier combat la semblance je traite
Tirée au vray, une feinte en buy d'armes:
Le jeu d'un regne, & d'un camp de Gendarmes:
Comme deux Roys l'un à l'autre s'opposent:
Et pour l'honneur au combat se disposent.
L'un marche blanc, l'autre noir sur les rangs;
Ainsi armés de harnois différens.

Vida invoque les Nymphes de son pays, & fait honneur à l'Italie de l'invention du jeu des échecs. Des Masures en donne l'honneur à la France, & demande l'inspiration des Nymphes du Touvre riviere d'Angoulême :

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Déclayrés-moy, du Touvre Nymphes gentes,
Ces durs efforts & rencontres urgentes,
Qu'aucun Poëte encor en escrivant,
N'a onq osé toucher par cy devant.

Le Poëte Latin nomme plusieurs fois la ville de Rome; mais dans tous ces endroits le Traducteur substitue celle de Paris. Voila à peu près tous les changemens qu'il m'a paru avoir faits. Ils ne sont pas essentiels, & n'alterent en rien le fond du poëme de Vida. Vous pouvez remarquer, si vous lisez cette barbare traduction, qu'en nommant la cinquieme pièce des Echecs, des Masures retient l'ancien nom de *Rok*: c'est la pièce que l'on nomme aujourd'hui *la Tour*.

Ce que j'ai vu de traduit des Hymnes du même Poëte, n'a pas été mieux exécuté que la version du poëme des Echecs. Le Poëte Traducteur avoit plus d'érudition que des Masures; mais il n'étoit pas meilleur Poëte. C'est le

TRADUC-
TIONS DES
POËT. LAT.
MOD.

célèbre Guy le Fevre de la Boderie qui avoit joint à une science peu commune & à une grande connoissance des langues savantes, une piété solide. Il a traduit en vers cinq hymnes de Vida ; celles où le Poëte Latin chante les triomphes de S. Laurent , de S. Jean l'Evangeliste, de sainte Marguerite Vierge & Martyre, de l'Eucharistie, & du S. Roi David. La premiere est courte : la seconde est un poëme d'environ deux cens cinquante vers , & la traduction en a bien cent de plus : la troisieme n'est guères moins paraphrasée ; c'est plutôt même une imitation qu'une traduction. L'hymne sur l'Eucharistie est adressée à *M. Jean Maldonat, de la Société du nom de Jesus* : c'est le célèbre Jean Maldonat, Jésuite, connu par ses Commentaires sur l'Écriture-Sainte, & par d'autres ouvrages. Cette hymne est un poëme de plus de trois cens vers. Enfin l'*Hymne au divin David, Poëte & Prophete Royal*, qui a environ cent vingt-quatre vers dans Vida, commence ainsi dans la traduction :

Retirez-vous, vains troupeaux de Poëtes,
N'approchez point d'icy :

Otez d'icy vos songes deshonnêtes
Pleins d'ennuys & soucy.

TRADUC-
TIONS DES
PORT.LAT.
MOR.

C'est que le Poëte Latin ne chante dans cette piéce que la sainteté de David, & la sublimité de ses Pseumes. Vous trouverez les traductions de ces hymnes en vers François de diverses mesures dans le recueil d'*Hymnes Ecclésiastiques selon le cours de l'année*, que M. de la Boderie composa pour son édification, qu'il publia en 1578. & qui fut assez bien reçu pour être réimprimé dès 1581.

Le pieux & savant Auteur de ce recueil y a joint la traduction de deux hymnes de George Fabrice, l'une pour le jour de la Circoncision, & l'autre sur la passion & la mort de Jesus-Christ; celle d'une hymne *sur le sang de Jesus-Christ, pour la Fête du Saint Sacrement*, attribuée à Louis Vivès: de trois hymnes de Jacques Meyer, la première pour la fête de la Transfiguration, la seconde pour la Visitation de la Sainte Vierge, & la dernière pour la fête de saint Nicolas, Evêque de Myre: la traduction d'un cantique de Joachim du Bellay sur la naissance de Jesus-Christ, & celle de l'hym-

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

ne où Cornelius Gemma célèbre
l'Hyménée de l'amour divin & de Pſyché.
Tous ces Poètes vivoient vers le
tems de Vida. Meyer étoit un Prêtre
Flamand, né le 17. Janvier 1491. &
mort au mois de Février 1552. Je ne
vous dirai rien pour le présent du ſa-
vant Vivès, dont j'aurai occaſion de
vous entretenir dans un autre tems ;
il n'eſt pas certain d'ailleurs que l'hym-
ne que la Boderie a traduite ſoit de cet
habile homme, & M. de la Boderie
n'en étoit point aſſuré lui-même. Peut-
être pouvoit-il dire plus affirmative-
ment que ce n'étoit point l'ouvrage de
ce ſavant Eſpagnol. Pour George Fa-
brice c'étoit un Allemand, né à Kem-
nitz, dans la Miſnie, province de la
haute Saxe, l'an 1516. & mort en
1571. Tous les Critiques cités par M.
Baillet, s'accordent à louer les poëſies
de cet Allemand, qui ſont cependant
en grand nombre. Ils conviennent tous
qu'il a le ſtyle facile, & qu'il eſt court
ſans être obſcur. Pour moi je penſe
que ce Poète, quoique couronné par
l'Empereur Maximilien II. n'eſt loua-
ble que par l'uſage qu'il fit de la poë-
ſie, qu'il n'employa qu'à des ſujets de
piété. C'eſt peut-être un des premiers

Poètes qui ayent blâmé les Auteurs
 Chrétiens qui avoient recours aux Di-
 vinités du Parnasse & aux fables de l'an-
 tiquité pour fournir la matiere de leurs
 vers. Il avoit suivi cet usage dans sa
 jeunesse, à l'exemple de presque tous
 les Poètes ; aussi s'est-il condamné lui-
 même avec une sévérité qui ne pouvoit
 être, ce semble, que l'effet de sa pié-
 té. Je renvoie aux Poètes François ce
 que je pourrois vous dire de Joachim
 du Bellay. A l'égard de Gemma, c'é-
 toit un Philosophe, un Médecin, un
 Astronome, plus qu'un Poète. Né à
 Louvain en 1535. il mourut de la
 peste en 1579. M. de Thou en parle
 avec éloge dans son Histoire, où il
 donne encore de plus grandes louanges
 à Michel de l'Hôpital Chancelier de
 France, né en Auvergne, & mort le
 treizieme Mars 1573. âgé de soixante-
 dix ans.

Après avoir passé, dit M. de Thou, Hist. l. 56. pag. 703. & 704. de la trad. Fr. t.
 par tous les degrés de la Robbe avec
 une haute réputation de science, d'in-
 tégrité & de prudence, il parvint à
 la premiere dignité, que la mort de
 François Olivier, Chancelier de Fran-
 ce, laissa vacante. Il fut nommé à sa
 place dans le tems des plus grands trou-

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

bles du Royaume : & l'opinion quel'on avoit de sa vertu & de sa fermeté étoit si grande, que les auteurs mêmes de nos divisions ne purent lui refuser leurs suffrages. L'envie qui s'attache toujours à la vertu, s'opposa à ses desseins : il lutta long-tems contre elle avec un courage invincible, & l'on peut dire qu'il lui céda en vainqueur plutôt qu'en vaincu ; car ayant pris le parti de vivre tranquille dans sa maison, il y passa le reste de ses jours dans un repos glorieux, Tant qu'il fut en place, quelque chagrin qu'il eût de voir qu'on récompensoit si mal ses services, il ne perdit jamais de vue le dessein qu'il avoit de réformer l'ordre judiciaire, & il publia des loix qui ont rendu à jamais respectable la mémoire & la vertu de celui qui les a faites.

A l'égard de ses vers, Guy du Faur, Sieur de Pibrac, pour qui il eut toute sa vie une amitié particulière, a pris soin de les faire imprimer. L'Auteur qui négligeoit beaucoup ces sortes de productions, les avoit dispersées de tous côtés. Du Faur les rassembla, & les mit en ordre avec le secours de Scévole de Sainte Marthe. M. de Thou

ajoute qu'il les aida aussi autant qu'il put pour l'arrangement de ces pièces, qui sont, dit-il, comparables pour la pureté, l'élégance, la finesse & la solidité des pensées, à tout ce que l'antiquité nous a laissé de plus parfait en ce genre. On ne peut faire un plus grand éloge de ces poésies; mais je le croirois un peu outré. Elles approchent des meilleurs modèles; c'est trop dire qu'elles les égalent dans ce que ceux-ci ont de plus parfait.

Un homme d'esprit & de goût me disoit il y a quelque tems, que ces poésies méritoient presque toutes d'être traduites en vers François, & personne ne seroit plus capable de nous faire ce présent que celui-là même qui tenoit ce langage. Ce que nous en avons déjà de traduit est peu propre à nous satisfaire; & d'ailleurs je ne connois que deux de ces pièces de M. de l'Hôpital, à qui l'on ait entrepris de faire parler le langage de notre poésie, son *Epître au Cardinal de Lorraine sur le Sacre de François II.* & *sur la maniere dont ce Prince devoit gouverner son Royaume*; & l'*Epître* que M. de l'Hôpital adressa à ses amis, dans laquelle il se peint lui-même, & qui paroît avoir été une

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD. ●

des dernières productions de sa Muse.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
M. D.

De toutes les Epîtres de cet illustre Magistrat, une des plus utiles & des mieux travaillées, est celle où le Poète donne à son Prince les avis les plus solides, les conseils les plus salutaires, & dont la pratique est la plus importante pour un Roi. Le zèle seul & la tendre affection de l'Auteur pour le bien de l'Etat, le porterent à composer cette belle pièce, & à la présenter à François II. peu après son Sacre. M. de l'Hôpital étoit alors premier Président de la Chambre des Comptes, & Conseiller du Roi en son Conseil Privé. Son Epître fut goûtée & applaudie, même à la Cour, & par ceux qui ont intérêt que la vérité ne se montre pas si à découvert devant le trône des Rois. Elle fut imprimée dès 1560. in-4°. à Paris chez Frédéric Morel, & réunie dans la suite aux autres poésies de l'Auteur. Elle a environ quatre cens vers, sans compter la courte Epître ou l'Epigramme au Cardinal Charles de Lorraine, à qui le Magistrat envoya cette pièce.

J'en ai vu trois traductions en vers François, la première par Joachim du Bellay, la seconde par Claude Joly,

Chanoine de l'Eglise de Paris, si connu par le nombre & l'utilité de ses ouvrages, la troisième par Charles Perrault, de l'Académie Française.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

La traduction de du Bellay imprimée parmi les œuvres de ce Poète, n'est presque qu'une version littérale : elle est exacte & fidelle, & ne manque point d'élégance pour le tems où elle a été faite : si l'on n'y voit pas tout le goût, tout le génie de l'Auteur original, on y retrouve toutes ses pensées exprimées avec naïveté & simplicité. Les deux autres traductions sont des paraphrases diffuses, froides & languissantes, quoiqu'il y ait dans l'une & dans l'autre des endroits bien traduits. M. Joly fit la sienne en 1642. par conséquent à l'âge de trente cinq ans, étant né à Paris au mois de Février 1607. Il la retoucha, mais avec trop de négligence en 1652. lorsqu'il jugea à propos de la publier à la suite de son *Recueil de Maximes véritables & importantes pour l'institution du Roi*. Il y a lieu de croire que s'il eût voulu la revoir avec plus de soin, il auroit rendu cette traduction plus littérale, & sa versification moins dure & moins prosaïque, qu'il auroit châtié davantage son style, & observé avec

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

plus d'exactitude les regles de notre versification.

M. Perrault nous apprend dans sa lettre à M. Conrart, que la traduction du poëme du Chancelier de l'Hôpital fut son coup d'essai. » Vous scavez, » dit-il, que ce fut par-là que je commençai, & que les fragmens que je vous montrai, vous ayant plû, vous me donnâtes le courage de poursuivre. J'appréhendois que le style n'en fût trop simple & trop familier; mais depuis que j'eus remarqué qu'il vous agréoit, j'ai eu l'esprit en repos de ce côté-là. » Je ne puis louer cette tranquillité; & malgré l'autorité de M. Conrart, je dirai que Perrault s'est trop éloigné de l'élégance & de la noble simplicité de son Auteur, pour mériter les suffrages de ceux qui connoissent mieux que lui le goût & le génie de notre poésie. Quand il dit qu'il a refusé de s'élever pour ne pas s'écarter de cette route moyenne qu'il avoit choisie, c'est un compliment qu'il se fait à lui-même. Sans emprunter ce qu'il appelle les expressions emphatiques, les figures surprenantes, le galimatias, sans même employer le style pompeux & magnifique, il pouvoit, s'il en eût eu le talent,

F R A N Ç O I S E. III

donner plus de nombre à ses vers, plus de force, plus d'énergie, s'éloigner davantage du ton d'une prose rampante, mettre plus de correction dans ses expressions. Il dit » que cette for- « te de poésie qu'on appelle Discours, « tels que sont ceux d'Horace, doit affecter le style médiocre, si loué des Anciens, si facile en apparence, & si difficile en effet. » À la bonne heure; mais si Horace eût vécu sous Louis XIV. & qu'il eût écrit en François, on ne persuadera à personne qu'avec la beauté de génie dont il étoit doué, il eût pris pour modèle le style que M. Perrault a employé dans sa traduction.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Pour vous mettre vous-même à portée d'en juger, je choisis au hasard un endroit de cette version : c'est celui où le Chancelier de l'Hôpital donne au Roi des avis sur le choix des Ministres & autres Conseillers du Prince, & sur celui des Prélats. Le Poëte Latin n'y employe que douze vers que M. Perrault rend ainsi :

Si l'on trouve que l'Eglise ait besoin de Prélats,
Qu'on qu'il faille nommer de nouveaux Magistrats,
Que longtemps en lui-même il vole & considère,
Qui remplira le mieux ce digne ministère ?

TRADUC-
TIONS DES
PORT. LAT.
MOD.

Sans égard au crédit, moins encore à l'argent
Qu'en offre le plus riche ou le plus diligent.
Mais que suivant les loix du vieil & bon usage,
Avant qu'avec aucun sa parole l'engage,
Il propose les noms, & s'informe en tous lieux
De ceux sur qui d'abord il a jetté les yeux :
Et qu'alors il écoute, afin de mieux élire,
Ce que pour ou contre eux chacun viendra lui dire;
Le tems qu'à se résoudre il aura différé,
Lui permettra de faire un choix plus assuré,
Et de ne pas sentir le regret incroyable
Que produit une erreur qui n'est plus réparable.
Que l'on voit peu de Rois qui ne se soient trompés
Pour trop aveuglément s'être préoccupés !
Et qu'il est malaisé que toujours leur présence
Discerne heureusement le vrai de l'apparence,
Puisqu'enfin dans le thrône où le Ciel les a mis,
Parmi tant de flatteurs ils ont si peu d'amis !

Il me semble, qu'au langage près,
Joachim du Bellay, qui a écrit plus
d'un siècle avant M. Perrault, a mieux
rendu les douze vers Latins de Michel
de l'Hôpital dans ces quatorze vers
François.

Soit qu'il faille pourvoir aux Etats & Offices,
Ou soit aux Evêchés & autres Bénéfices,
Elise ceux qui mieux méritent tels honneurs,
Non les plus favoris, ni les meilleurs coureurs ;
Mais, comme au tems passé, face le nom escrire
Du Juge ou du Prélat qu'il lui a plu d'élire.
Qu'il écoute un chacun de quelque état qu'il soit ;

Se conseille à loysir de ce que faire il doit :
 Ainsi n'accusera sa conscience peu caute ,
 Se repentant trop tard d'avoir fait quelque faute.
 Car quel Roi n'est trompé, ou soit pour n'avoir sçeu
 Comme les choses vont; soit pour estre déçu
 De tant de seincts amys, qui tous à ce but tendent,
 Et pour en tromper un, tous ensemble se bandent?

TRADUC-
 TIONS DES
 POET.LAT.
 MOD.

Vous trouverez la traduction de M. Perrault dans son *Recueil de divers ouvrages en prose & en vers*, que M. le Laboureur eut soin de faire imprimer, & qui parut, dédié à M. le Prince de Conti, en 1675. à Paris *in-4°*. Ce même recueil a été aussi imprimé *in-12*. augmenté de diverses pièces, & dans un autre ordre que celui qui a été suivi dans le volume *in-4°*. Je ne vous citerai point d'exemple de la traduction de M. Joly, que je regarde comme inférieure aux deux autres traductions. Mais il a mieux réussi que du Bellay dans la traduction paraphrasée de l'Epigramme au Cardinal de Lorraine, qui n'a pas été traduite par M. Perrault. Et comme cette Epigramme contient un éloge juste & bien fondé de l'Epître de Michel de l'Hôpital, je crois que vous ne serez pas fâché de la lire, selon la paraphrase de M. Joly :

**TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.**

Je t'offre, ô grand Prince, un présent
Qui est petit en apparence,
Mais en effet de conséquence,
Etant pour un Roi très-puissant.

Par ses bons préceptes il donne
Les moyens de bien gouverner :
Et peut heureusement régner,
Celuy qui fait ce qu'il ordonne.

J'ai choisi parmi plusieurs loys
Qui sont pour régir un Empire,
Celles que notre tems desire,
Et qui sont propres à nos Roys.

Non que par-là je prétende estre
Guide de notre jeune Roy ;
C'est à vous, & non pas à moy,
Qu'appartient ce grand coup de Maître.

Michel de l'Hôpital ne montre pas moins de zele pour le bien de l'Etat dans l'Epître à ses amis, que dans celle dont je viens de parler. On y voit entre autres une partie de ce que l'expérience a appris à un ancien Courtisan sur la maniere dont il doit se comporter auprès des Grands, surtout dans les tems orageux : quelle doit être sa discrétion, & jusqu'où il doit porter ou sa fermeté ou sa soumission. L'Auteur s'y peint ainsi lui-même selon la traduction de Nicolas Rapin, Poite-

vin, Grand Prévôt de la Connétablie
de France, & l'un des Auteurs de la
fameuse satyre Ménippée :

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Je ne suis point engendré d'un rocher,
Ni fait d'acier, mais de sang & de chair :
Mes pere & mere étoient comme nous sommes,
Nés de mortels ainsi que d'autres hommes.
Mon cœur n'est point impassible, & je sens
L'espoir, la peur, & la joie en mes sens.

.
Je ne tiendrois de l'homme qu'à demi,
Si je n'avois plaisir de quelque ami.
On me diroit de cette humeur felonne
Qu'étoit Timon, qui ne voyoit personne:
Mais grace à Dieu, je n'ai nul différent
Contre les miens, ni voisin, ni parent.
On n'entend point mon nom aux plaidoiries
Timpanné par des chicaneries.
Je sçai chérir ceux qui me viennent voir,
Et de bon œil mes hôtes recevoir.
Mes serviteurs je ne bat ni ne tance,
Et nul ne porte envie à ma puissance.
Telle en sommaire est ma condition
Comme privé : mais c'est bien autre chose
Quand le public nous charge de sa cause,
Et nous oblige en l'ame & en l'honneur,
Comme un tuteur au bien de son mineur,
Où il ne doit ni dérober, ni prendre,
Ains jour & nuit des larrons le défendre, &c.

M. de l'Hôpital peint ensuite non-
seulement la fermeté avec laquelle il


se trouvoit obligé d'agir contre ces usurpateurs des droits & des biens de son Souverain , mais encore cette inflexibilité d'ame qui l'empêchoit de plier sous les efforts de l'injustice & de la tyrannie , sans espérance que son zele en fût mieux récompensé , parce que , comme il le dit dans la même Epître :

Malaisément peut-on durer en grace
 Auprès des Rois quelque chose qu'on fasse ;
 Tant leur faveurs s'enfuit comme le vent.

Et que d'ailleurs

. . . . la vertu n'engendre que rancune ;
 Parce qu'elle est fâcheuse & importune
 Aux grands Seigneurs , qui n'aiment volontiers
 Voir auprès d'eux des hommes si entiers.

Toute cette Epître est dans le même goût , pleine de vérités que tout homme accoutumé à réfléchir , sent aisément. Nicolas Rapin a tourné cette piece presque mot à mot : c'est lui qui le dit ; & par la comparaison que j'en ai faite avec le Latin , il m'a paru qu'il n'avoit rien dit de trop. Vous trouverez cette traduction dans le recueil des ouvrages de ce Poëte imprimés après sa mort par le soin de ses amis

F R A N Ç O I S E. 

En 1610. in-4°. Je ne sçai si l'on a eu raison de suivre son ortographe qui est bizarre & ridicule, & qui ôte une partie du plaisir que l'on pourroit prendre à lire ce recueil. N'est-ce pas trop aimer ses amis que d'adopter jusqu'à leurs caprices ? Feu M. le Petit, Secrétaire du Roi, a traduit aussi en prose quelques Epîtres du Chancelier de l'Hôpital; mais cette traduction est encore manuscrite, comme on l'apprend d'une lettre du fils de l'Auteur, Lieutenant Général de Nemours, du deuxieme Mars 1739. & imprimée dans le Mercure d'Avril de la même année.

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

CHAPITRE CINQUIEME.

Des Traductions de Buchanan, de Muret, de Dorat, de Turnebe, de Joachim du Bellay, &c.

LE Chancelier de l'Hôpital n'a embrassé qu'un genre de poésie, le Didactique moral; car il est presque toujours grave & sententieux, même dans les pieces où il chante une victoire, une bataille gagnée, une expédi-

BIBLIOTHEQUE

tion fameuse ; & dans toutes il ne s'est servi que du vers Héroïque. George Buchanan au contraire s'est livré à presque tous les genres de poésie : on trouve chez lui des Tragédies , des Odes , des Satyres , des Élégies , des Epigrammes ; & dans tous ces genres quelle réputation ne s'est-il pas acquise ? quels éloges n'a-t-il pas reçus ?

Ep. à Mén.
sur l'édit. des
œuvr. de Bal-
zac , dans le
liber adopt.
Menag. pag.
106.

Les Muses, qui l'eût cru! laissant leur saint vallon,
Vinrent jusques aux bords des mers de Caledon
Apprendre à *Bucanan* dans un antre sauvage
Les secrets les plus beaux de leur divin langage:
Et personne ne mêle avec plus de beauté
La pompe , la douceur , la force & la clarté.

Ce Poète qui fut en même-tems Historien & Critique, Politique, bel-esprit & bon Humaniste , étoit Ecofois , né à Killerine, Paroisse du Duché de Lennox , au mois de Février 1506. & mourut âgé de soixante-dix-sept ans à Edimbourg le 28. Septembre 1582. Il régentoit à Bourdeaux , quand il composa les quatre Tragédies que nous avons de lui , dont deux sont de son invention , *Jephthé* & *Saint Jean-Baptiste* , & les deux autres sont traduites du Grec d'Euripide , *Medée* & *Alceste*. Le but du Poète en composant ces Tragédies , étoit encore moins

de satisfaire au devoir de sa profession, qui l'engageoit à donner chaque année une piece pour exercer ses disciples à la déclamation, que d'inspirer à ceux-ci le goût de l'antiquité, & de les porter à l'imitation des anciens. Son *Jean-Baptiste* & sa *Médée* furent applaudis : on voulut en avoir des copies, & il fut forcé à les tirer de la poussiere du College, où il avoit dessein de les laisser ensevelies. Ce succès l'ayant encouragé, il travailla avec plus de soin son *Jephté* & sa traduction de l'*Alceste* d'Euripide.

TRADUC-
TIONS DES
PORT.LAT.
MOD.

La premiere de ces deux dernieres pieces n'a point paru cependant beaucoup plus réguliere que le *Jean-Baptiste* aux yeux de Vossius le pere, de Balzac, de Grotius & du Pere Rapin. Ces Critiques ont trouvé que Buchanan a péché essentiellement dans son *Jephté* contre la regle de l'unité de tems, qui veut que l'action du poëme Dramatique soit renfermée dans l'espace d'un jour, la durée de *Jephté* étant pour le moins de deux mois. Ils ajoutent qu'il a péché contre la connoissance de l'antiquité dans les noms des personnages de la même Tragédie, où il en a employé quelques-uns

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

Mém. de
Trév. Mai
1729.

qui sont Grecs, comme *Storge & Sym-
maque*.

Quant au style, il faut observer qu'on ne doit point chercher dans ces Tragédies la cadence majestueuse du vers Iambe Dramatique. L'Auteur a pris une versification moins grave, & qui convient plutôt à la fable qu'à la Tragédie. Ce défaut regne presque partout; & l'on s'est étonné qu'un Poète qui a si bien pris le goût de l'antiquité dans la plûpart de ses compositions, n'ait pas sçu prendre le caractère de versification qui convenoit à la poésie propre au Théâtre. Il y a aussi mêlé le chœur, à l'exemple des anciens. Et c'est la seule chose en quoi vous remarquerez que Buchanan les a imité, si vous lisez les traductions que nous avons du *Jean-Baptiste* & du *Jephté*: car du reste il faut avouer que le goût, le génie & la beauté du style de l'original disparaissent dans ces traductions.

Nous en avons deux de la Tragédie de *Jephté*, l'une par Florent Chrestien, habile Critique, mais mauvais Poète François; l'autre par Pierre Brinon de Baumartin, Conseiller du Roi au Parlement de Normandie. Toutes deux
sont

sont en vers ; mais Chrestien se sert tantôt du vers héroïque , & tantôt du vers de dix syllabes , excepté dans les chœurs , où il employe ordinairement le vers à trois pieds , & celui à quatre : au lieu que M. Brinon se sert toujours du vers de dix syllabes dans le corps de la piece , & varie ses mesures dans les chœurs. La traduction de Florent Chrestien ne manque point de fidélité ; elle est même assez littérale. Elle parut à Orléans en 1567. *in* 4°. on la goûta ; elle fut bien reçue , & elle a été réimprimée en 1573 , & en 1587. Ce n'est que dans la premiere édition que l'on apprend que le Traducteur adressa son ouvrage au Cardinal de Châtillon , Evêque & Comte de Beauvais , par une Epître en quatorze vers , où pour faire valoir sa traduction , il l'appelle une

TRADUCTIONS DES
POÈMES
MODERNES

Entreprise du tout difficile & hardie ;
Ouvrage qui est plein d'un hazard périlleux ;
Qui ne demande point un esprit sommeilleux ,
Un bras foible de nerfs , une main estourdie.

Ce n'est aussi que dans cette édition que l'on trouve le premier chapitre des *Lamentations de Jérémie* , traduites en forme de *Stances*. Florent Chrestien a

ajouté cette piece à sa version de *Jephthé*,
pour mettre le dernier trait à ce que ré-
présente cette Tragédie, qui est, se-
lon lui,

Pourrait de nos vieux maux, des desseins orgueil-
leux,

Des peuples mutinés, des débats merveilleux.

Je préférerois la traduction de la même Tragédie par Brinon : elle est aussi littérale, elle n'est pas rendue avec moins de fidélité ; & quoique le langage en soit aussi fort mauvais, on peut dire en général qu'il est moins barbare, & qu'il se sent davantage des progrès que notre langue commençoit à faire : jugez-en par la traduction de ce que dit le chœur après les adieux de la fille de Jephthé. Ce chœur s'exprime ainsi en s'adressant à cette vierge, victime du voeu téméraire de son pere :

O gloire de ta race, & du sexe l'honneur,
Dans un corps féminin qui tiens un mâle cœur,
Encore que tu meure,
Tu ne perds que les biens qu'il faut perdre en
mourant,
Mais tu en acquiers un qui est beaucoup plus grand,
D'éternelle demeure.
Les peuples d'Orient te chanteront tousjours:
Ceux que le Nil abreuve en commençant son cours,
Et le froid Sauromate,

Diront que résolue à tout extrême effort
 Pour le bien du pays tu as souffert la mort
 D'une ame non ingrante.
 Nos vierges tous les ans d'un lamentable son
 Urleront cy-après une triste chanson
 A ta gloire immortelle.
 Mais des lâches esprits, des inutiles corp
 A servir au public, tout meurt quand ils sont mors
 D'une mort éternelle.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET.LAT.
 MOD.

Brinon dédia cette traduction à son pere, qui étoit aussi Conseiller au Parlement de Normandie, & elle fut imprimée à Rouen en 1614.

Il avoit donné l'année précédente au même lieu le *Baptiste*, ou la *Calomnie*, autre *Tragédie traduite* aussi du *Latin de Buchanan*. Il y observe la même marche, si je puis me permettre ainsi, que dans sa traduction de *Jephté*. Ce sont des vers de dix syllabes pour le corps de la pièce, des vers de diverses mesures pour la traduction des chœurs; ce sont les mêmes défauts dans la versification & dans le langage. L'un a été le modele de l'autre, le *Baptiste* du *Jephté*, & il y a lieu de croire que ces deux traductions sont deux enfans du même jour, comme ils le sont du même pere. il n'y a eu d'intervalle entre l'un & l'autre que pour leur en-

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

tée dans le monde. Le *Baptiste* qui est l'aîné, a, ce me semble, quelque chose de plus dur que le *Jephté*, ce qui vient, sans doute, de ce que Brinon s'est astringé à ne mettre dans le François qu'autant de vers qu'il y en a dans le Latin.

Nous avons encore du même l'*Ephésienne*, Tragi-comédie, imprimée en 1614. avec la traduction du *Jephté*. J'aurois pû vous parler de cette Tragi-comédie, si elle m'eût été plutôt connue, lorsque je vous ai entretenu de la Satyre de Pétrone. Cette piece est en effet une imitation de l'histoire ou de la fable de *la Matrone d'Ephese*, qui fait un des épisodes de cette Satyre. Mais ce n'est qu'une imitation très-libre, qui me donne droit de la ranger parmi nos pieces de Théâtre, dont il faudra bien vous donner quelque jour une idée, & peut-être vous en dirai-je alors davantage sur cette Tragi-comédie prise de Pétrone.

Florent Chrestien avoit eu la pensée de traduire le *Baptiste* de Buchanan, comme il avoit traduit le *Jephté*, & ce travail lui eût fait au moins plus d'honneur que sa traduction en vers de la piece du même Poëte intitulée le

Franciscain ou *le Cordelier*, de celle qui a pour titre *Palinodie*, & de plusieurs de ses Epigrammes. Il auroit aussi épargné en quelque sorte la réputation de Buchanan, en cachant, autant qu'il auroit été en lui aux yeux de ceux qui ignorent la Langue Latine, des pieces qui font rougir tous les honnêtes gens, & qui ont répandu sur la mémoire de Buchanan une tache que les plus grands talens ne peuvent effacer. Notre langue n'est point faite pour exprimer ces indignes productions d'une Muse prostituée, où l'on voit partout les graces de la poésie jointes aux obscénités les plus grossières.

Je conviens que dans *le Franciscain* ou *le Cordelier* le Poète dévoile plusieurs abus qui n'étoient que trop réels; à cet égard Guy Patin voit raison de louer cette piece. Mais Buchanan porte la satire jusqu'à l'excès le plus insoutenable. Il se forge des monstres pour avoir le plaisir malin d'en faire la description, d'attaquer tous les Ordres Religieux, de censurer les vices les plus grossiers afin de les peindre lui-même avec les couleurs les plus opposées à la pudeur. Sa *Palinodie*, où il feint de se repentir des traits impudens qu'il avoit

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

• Lett. t. 4.
lett. 63.

lancés dans la premiere piece , est elle-même une nouvelle satire où la vérité & la décence sont entierement violées. Ce sont les mêmes défauts dans l'Epigramme contre le Pape Alexandre VI. & dans les autres Epigrammes contre les Religieux de saint Antoine , le Frere Thomas & quelques autres personages. Telles sont néanmoins les pieces que Florent Chrestien s'est donné la liberté de mettre en vers François : aussi n'osa-t-il pas publier cette traduction en France ; il eut recours à Geneve, où elle parut en 1567. in-4°.

Joachim du Bellay , dans le seizieme siècle , & dans le nôtre Messieurs de la Fosse , le Brun & Richer ont fait un meilleur choix des pieces de Buchanan pour les mettre en notre langue. Joachim du Bellay a traduit son *Adieu aux Muses* , qui est la premiere de ses Elégies , & son Ode à Henri II. Roi de France, sur la levée du siege de Metz. Buchanan fit son *Adieu aux Muses* dans le tems qu'il professoit publiquement les Lettres humaines , & il s'y plaint en Poëte du peu d'avantage temporel que l'on recueilloit dans cet état , ce qui lui fait dire entre autres , selon la traduction de du Bellay ,

Si le bonheur est plus ami
 De celui qui n'a qu'à demi
 Des doctes sœurs l'expérience,
 O vaine & ingrate science !
 Heureux & trois & qu'atre fois
 Le sort des armes & des lois ;
 Heureux les gros sourcils encore ;
 Que le peuple ignorant adore.
 Toi que les Muses ont été ,
 De quoi te sert-il d'être lû,
 Si pour tout le gain de ta peine
 Tu n'as qu'une louange vaine ?
 Tes vers, sans fruit laborieux,
 Te font voler victorieux
 Par l'espérance qui te lie
 L'esprit, d'une douce folie.
 Tes ans qui coulent cepen dant
 Te laissent toujours attendant :
 Et puis ta vieillesse lamente
 Sa pauvreté qui la tourmente :
 Pleurant d'avoir ainsi perdu
 Le tems aux livres despendu ;
 Et d'avoir semé sur l'aéne
 De ses ans la meilleure gréne.

Mais il ne faut pas prendre à la let-
 tre ces plaintes de Buchanan : ce Poète
 a toujours aimé les Muses, dont il étoit
 favorisé, & jusqu'à sa mort il s'est fait
 un plaisir de les cultiver. Ses regrets
 sont plus sinceres dans son *Amaryllis*,
 Eglogue, ou plutôt Idylle, qu'il fit ;

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

selon quelques-uns, étant en Portugal, & dans laquelle il regrette le séjour de Paris, sous le nom d'Amaryllis, à l'exemple de Virgile, qui sous le même nom, regretta aussi la ville de Rome. D'autres croient cependant que Buchanan avoit une véritable Amaryllis, & que c'est elle qui est l'objet de ses soupirs & de ses regrets. Cette Idylle est le chef-d'œuvre de ce Poète, &, selon de bons juges, elle ne cede en rien aux meilleures Idylles de Bion & de Moschus. Deux de nos Poètes l'ont traduite en vers François, feu M. de la Fosse, qui y a joint quelques notes, & M. Richer qui est mort en 1748. Je ne déciderai point entre ces deux traductions : l'une & l'autre nous retracent presque toutes les beautés de l'original. Celle de M. de la Fosse parut en 1706. avec sa version des Odes d'Anacréon. M. Richer a donné la sienné en 1723. à la suite de sa traduction des Héroïdes du poëte Ovide. C'est dans l'intervalle de ces deux traductions de l'*Amaryllis* de Buchanan, que M. le Brun a donné une vingtaine d'Epigrammes du même Poète, un peu plus imitées que traduites en vers François. Elle fait

partie du volume de sa version des ~~Epigrammes~~.
 Epigrammes d'Owen publiée en 1709. TRADUCTIONS DES
 PORT. LAT. MOD.
 On avoit déjà quelques Epigrammes de Buchanan traduites par le sieur du

Four, Docteur en Médecine, & imprimées à Paris en 1669. in-12. dans un recueil de plusieurs autres pièces de même genre traduites de Martial, de Virgile, de Tibulle, & autres. Depuis, M. Cocquard, Avocat à Dijon, a fait aussi présent au public, dans le tome second de ses Poësies diverses, imprimées en 1754. de la traduction de quelques Epigrammes de *Buchanan*, de même que de *Voulté*, de *Beze*, de *Jean Second*, & de *Muret*, dont je vais parler.

Michel de Montagne dit dans ses Essais au chapitre de l'*Institution des enfans*, que Marc-Antoine Muret fut de même que Buchanan, l'un de ses *Précepteurs domestiques*; il les loue l'un & l'autre comme ayant excellé dans la poésie; & ce jugement est celui des meilleurs Critiques. Muret étoit François, né au village de Muret dans le Limousin. Il professa les belles Lettres en différentes villes du Royaume, & mourut à Rome le quatrieme Juin 1585. dans la soixantieme année de

Tom. 1. p.
 170. édit. in-4.
 de Coste.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Jug. des Sav.
tom 4. Anti-
Bail. part. 1.
in-4^o. n. 83.

son âge. Son nom & ses ouvrages sont fort connus des Savans. Vous pouvez vous contenter de ce qui en est dit dans M. Baillet, & avec plus de détail & d'exactitude dans la premiere partie de l'Anti-Baillet de l'Abbé Ménage.

Il seroit à souhaiter que la pureté des mœurs de Muret eût toujours répondu à la beauté de son génie, & que l'on pût louer également en lui les vertus qui font le Chrétien, comme on a raison de louer ses talens pour la poésie, l'éloquence & la critique. Plusieurs de ses poësies, surtout celles qu'il composa dans sa jeunesse, se sentent du libertinage dans lequel il vivoit alors, & qui lui a attiré en France plusieurs affaires deshonorantes. Les Ecrivains de sa vie assurent que ses dernieres années furent plus réglées, qu'il se repentit même de ce qu'il y avoit de licentieux dans les pieces composées dans sa jeunesse, & qu'il auroit voulu anéantir celles-ci, si le public n'en eût pas été depuis long-tems en possession.

Le sieur Moret, Contrôleur Général des Finances de Montauban s'est donc éloigné de l'intention de ce Poëte en faisant réimprimer, & en traduisant en vers une partie de ces pieces,

& je ne crois pas que vous goûtiez les raisons qu'il apporte pour justifier son choix. Le recueil qui contient ces poësies qui ont coûté des larmes à l'Auteur, étoit devenu rare; M. Moret a voulu, dit-il, le remettre au jour. C'est-à-dire, qu'il a voulu faciliter à plus de personnes le moyen d'empoisonner leur cœur ou de corrompre leur esprit. Il prétend que *les Savans doivent lui être obligés du soin qu'il a pris*, comme si les Savans qui aiment les poësies de Muret, avoient besoin d'une traduction pour les entendre. Et encore quelle traduction! celle de Moret est si paraphrasée, si lâche, si diffuse, si dépourvûe de l'élégance & de la délicatesse qui peuvent faire rechercher le texte original, que ceux même qui ignorent la langue Latine ne peuvent avoir qu'une très-médiocre obligation au Traducteur. Plus Moret s'efforce de leur persuader que *Muret étoit l'un des plus beaux esprits que l'on ait eus depuis long-tems*, plus ils doivent être fâchés de n'en trouver que le squelette dans cette traduction. Tout n'y est pas mauvais du côté des mœurs, il y a même un nombre de pieces agréables & utiles; mais rien.

TRADUCTIONS DES
PORT. LAT.
MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

dans la traduction ne se ressent de la beauté du génie & du style de Muret. Le Traducteur n'a pas même souvent entendu les noms propres de ceux à qui le Poëte a adressé ses pieces. Il met, par exemple, Connano pour Connan, Aurat pour Dorat, Valesé pour le Valois, &c.

Ce recueil contient dix Elégies, deux Satyres, un grand nombre d'Epigrammes; trois Epîtres, la premiere à Nicolas de Vienne, la seconde à Jean-Antoine de Baif, & la dernière à Etienne Jodelle; & enfin six Odes. Cette version de Moret étoit faite dès 1676. ou l'année suivante; mais elle n'a été imprimée qu'en 1682. à Paris in-12. Elle est adressée à M. le Comte d'Estrées.

Revenu de ses égaremens, Muret composa plusieurs pieces d'un genre fort différent de celles qui avoient été le fruit de sa jeunesse. Telle est entre autres celle où il donne d'excellens avis à un de ses neveux, Antoine Muret, fils de son frere. Le Poëte ayant appris la mort de ce frere, qu'il avoit beaucoup aimé, & qui laissoit Antoine en bas âge, fit venir celui-ci à Rome en 1578. & composa pour son instruction

la piece dont je viens de parler. La lettre en prose par laquelle il adresse ces avis à son neveu, est datée de Rome le premier de Janvier de l'an 1578.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Cette lettre & les vers qui la suivent ne respirent qu'une piété tendre & solide. Un Anonyme a imité les vers Latins en vers François, rendant chaque distique Latin en quatre vers François. Voici le premier Quatrain.

Mureti oper.
edit. Veron.
t. 4. P. 277

Instruisez-vous, mon fils, dès la fleur de votre âge,
En gravant ces leçons dans votre souvenir;
Mais il ne suffit pas de les bien retenir,
Il faut en même tems les bien mettre en usage.

Cette paraphrase est trop lâche & trop profaïque. Vous la trouverez dans le Mercure de France, mois de Juin 1742. L'Auteur signe F. M. F. je n'en sçai pas davantage.

Il y a encore moins d'agrément dans les Quatrains François de Christophe Loisel, d'Argentan en Normandie, & Curé d'Aulnou dans la même Province. Ces Quatrains imprimés à Paris en 1614. in-8°. ont le même but que les Distiques de Muret : ils ont été composés pour l'instruction de la jeunesse. Mais ils ne font point de l'invention de l'Auteur.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Ce sont les maximes attribuées aux sept Sages de la Grece. Loisel mit d'abord chaque Sentence en deux vers Latins, & traduisit ensuite ceux-ci en quatre vers François. Ce petit recueil qui n'est plus connu, est dédié par l'Auteur à Jacques Suarez, Evêque de Séez, *Conseiller du Roi en ses Conseils-d'Etat & Privé, & son Prédicateur ordinaire.*

Muret, quoique retiré à Rome, conserva des liaisons avec plusieurs amis qu'il s'étoit faits en France, & ceux-ci avoient soin de s'informer de ses nouvelles, comme on le voit par l'Epître en vers Latins que Jean Dorat, son compatriote, Poète lui-même, & Poète très-célèbre, lui adressa de Paris. Je crois que cette Epître fut écrite peu de tems avant la mort de Muret. Dorat n'avoit point encore recueilli ses poësies; mais il semble promettre à la fin de cette Epître de satisfaire bientôt aux vœux de ses amis & de Muret lui même, qui les lui demandoient. Ce recueil fut donné en 1586. à Paris, muni du privilege de Henri III. où ce Prince rend témoignage *aux longs services de Dorat en l'exercice de son état de Lecteur ordinaire de Sa*

Majesté, de Poète & Interprète des langues Grecque & Latine, services, ajoute le Roi, qui sont d'autant plus louables & recommandables quand ils se trouvent conjoints avec le savoir que l'Auteur a si bien appliqué à l'honneur du nom François, & illustration de notre langue Française.

TRADUCTIONS DE
POST. LAT.
MOD.

Dorat avoit mérité cet éloge par le bon usage qu'il avoit fait de ses talens. Il étoit d'une figure peu revenante ; mais il avoit beaucoup d'esprit, & une érudition peu commune pour son tems. Ces excellentes qualités lui acquirent l'estime des Rois & des plus grands Seigneurs de la Cour de France, & l'amitié de tous les Savans ses contemporains, qui se font fait un honneur de le combler d'éloges dans leurs écrits. Mais en revanche Dorat n'étoit point à leur égard avare de louanges. Il ne paroissoit presque aucun livre, en quelque genre que ce fût, qu'il ne fit quelque piece pour le vanter ; il ne mouroit point d'homme de lettres, qu'il ne jettât des fleurs sur son tombeau, comme il ne se passoit point d'évenemens civils ; politiques ou militaires que sa Muse ne fût la première à les célébrer. Henri II. lui donna une

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

chaire de Professeur Royal en Grec : Charles IX. qui prenoit un grand plaisir à s'entretenir avec lui, l'honora du titre de son Poëte : & Henri III. sous le regne duquel il mourut, lui continua les mêmes faveurs. Henri IV. en rappelle le souvenir dans des termes fort honorables dans les lettres que les petits-fils de Jean Dorat obtinrent de ce Prince pour être autorisés dans le changement que *Jean* leur oncle, fils du Poëte, avoit fait du nom de *Disne-mandy*, qui étoit le vrai nom de leur famille, originaire d'Italie, en celui de *Dorat*. Ces lettres de Henri IV. sont du deuxieme de Juillet 1605. & elles furent enregistrées au Parlement de Bourdeaux le dix-septieme Août de la même année. Le Poëte Jean Dorat mourut à Paris le premier Novembre 1588. âgé de quatre-vingts ans, & fut inhumé en l'Eglise de saint Benoît, où on lit son Epitaphe.

Quelque estime que l'on ait faite de ses poësies, quelques éloges qu'elles ayent reçus, elles n'ont presque point trouvé d'autres Traducteurs que lui-même. Son talent pour la versification Françoisse, quoiqu'au-dessous du médiocre, étoit pour lui une espee

d'enchantement qui lui faisoit oublier que l'universalité des talens, est un don extrêmement rare, & que l'on ne réussit bien que dans le genre pour lequel on semble propre. Aussi ne se souviendrait-on plus aujourd'hui de ses traductions, si l'on n'avoit eu le soin de ne les point séparer des originaux qu'elles s'efforcent de représenter, & qu'elles défigurent. Il y a communément de la douceur, de l'élégance, un style pur, un tour facile dans ses vers Latins : tout est contraint, estorillé, prosaïque, souvent même barbare dans ses vers François. Il faut croire qu'on le lui fit sentir, ou qu'il s'en aperçut lui-même, puisque de ce grand nombre de petits poèmes, d'Odes, d'Epigrammes, d'Eglogues, & autres poésies sur tant de sujets différens, qui composent le recueil de 1586. on n'en trouve qu'environ douze qu'il se soit donné la peine de traduire en vers François.

Je n'y ai vu en effet que son Elégie où il fait l'Eloge d'un Religieux de l'Ordre de saint François, nommé Hugues, Limousin, Docteur en Théologie, qui fut Prédicateur du Roi, & dont on admiroit alors l'éloquence :

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

ses vers sur l'origine poëtique du nom
 & du mariage de Henri Roi de Na-
 varre & de la Reine Marguerite de
 Valois sa femme : son espece de re-
 quête à *Messieurs du Conseil* : sa louan-
 ge des *Reliques de la sainte Couronne*
d'épines : sa *Description de la merveilleuse*
vision de la Reine mere : son Epithalame,
 ou chant nuptial sur le mariage d'Anne
 Duc de Joyeuse, & de Marie de Lor-
 raine : sa courte invective contre l'A-
 miral Gaspard de Coligni : son *Paon*,
 ou chant triomphal sur la victoire de Char-
 les IX. Roi de France, espece de *Duo*
 où la France & le Poëte chantent par re-
 frain : son *Hymne de victoire* à M. le Duc
 d'Anjou, frere du Roi, & Lieutenant
 Général de Sa Majesté : enfin quelques
 Epigrammes.

Dorat proteste que la traduction de
 son petit poëme *sur le retour de la Reine*
mere du Roi, Catherine de Medicis,
 qui est la premiere piece du troisi-
 me livre de ses poësies, n'est pas de
 lui, mais de Louis Dorat son fils,
 qui n'avoit alors que dix ans. Cet en-
 fant qui donnoit si jeune de grandes
 espérances, étoit fils de Jean Dorat &
 de Marguerite de Laval sa premiere
 femme, que Jean avoit épousée à Pa-

ris le 21. Décembre 1548. par sentence de l'Official de Josas, comme il est porté dans l'acte de célébration dudit mariage, où Dorat est nommé Jean Disnemandi, aliàs Dorat. Louis mourut jeune, & sans avoir pû montrer d'autres fruits de ses talens que la traduction que je viens de citer.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

J'ai vû quelques autres traductions libres en vers François de Jean Dorat d'après ses vers Latins, dans un recueil d'Epitaphes sur le tombeau de haut & puissant Seigneur Anne Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, par Jean Dorat, Poëte Grec & Latin du Roi; Pierre de Ronsard, Gentilhomme Vandemois, & autres doctes personnages: en divers langues, imprimé en 1567. à Paris in-4°. Dorat y donne les traductions d'une de ses pièces adressée au Roi Charles IX. très-invincible; & de deux de ses Epitaphes d'Anne de Montmorency.

Dans le même recueil on trouve la traduction en vers François de sept vers Latins du même sur la mort du même Connétable, par Etienne Pasquier; & à l'exception de cette version, & de celle du même Pasquier de deux pièces Latines de Dorat sur la mort

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

d'Elizabeth de France, Reine d'Espagne, dans le *Tombeau* de cette Reine, je ne connois point d'autre traduction des vers Latins de Dorat composée par d'autre que par lui-même, qu'une imitation de son Ode sur la mort de Marguerite Reine de Navarre, par Joachim du Bellay, & qui se trouve dans la premiere partie des poësies de ce dernier, de l'édition de Paris 1574. in-8°.

Du Bellay a traduit aussi une Epître en vers Latins d'Adrien Turnebe, collegue de Jean Dorat au College Royal, & qui réunissoit le talent de la poësie aux qualités d'habile Critique. Dans cette Epître, Turnebe qui l'adresse à lui-même, donne quelques avis pour profiter de l'étude des belles Lettres. Mais c'est plus encore une espece de satyre contre ceux qui font peu d'étrat de la science & des Savans, & contre les artifices que des demi-Savans employoient pour s'acquérir une réputation qui ne leur étoit point dûe. Ces artifices sont de tous les tems, & ils ne sont guères moins communs dans notre siecle qu'ils l'étoient dans celui de l'Auteur. En voici quelques-uns, selon la traduction de du Bellay. Tur-

nebe après avoir exhorté celui à qui il feint de donner des avis, de faire un voyage en Italie, afin de s'en vanter au retour, & de faire croire qu'il a beaucoup acquis de science hors de sa patrie, ajoute :

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Il fera bon aussi de te faire avoüer
De quelque Cardinal, ou te faire louer
Par quelque homme savant, afin que tes loüanges
Volent par ce moyen par les bouches estranges.
Mais il faut que de livre où ton nom sera mis,
Tu donnes çà & là à tes doctes amis :
Ainsi t'exempteras du rude populaire,
Ainsi ton nom partout illustre pouras faire . . .
Surtout courtise ceux, ausquels la Cour venteuse
Donne d'hommes savans la loüange menteuse ;
Qui au bout d'une table au disner des Seigneurs
Déplient tout cela dont furent enseigneurs
Les Grecs & les Latins ; qui de fausses merveilles
Emplissent, ignorans, les plus grandes oreilles,
Et abusent celui qui par nom de Savant
Desire, ambitieux, se pousser en avant . . .
Surtout je te conseille apprendre la science
De te faire cognoître aux Dames de la Court
Qui ont bruit de savoir : c'est le chemin plus court
Car si tu es un coup aux Dames agréable,
Tu seras tout soudain aux plus Grands admirable ;
Par art il te couvient à ce point parvenir,
Par art semblablement t'y fault entretenir.
Il te fault quelquefois, soit en vers, soit en prose,
Escrire finement quelque petite chose
Qui sente son Virgile, & Cléron aussi.

**TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.**

Car si tu as des mots tant seulement fouci ,
Tu feras bien lourdaut & grossier, ce me semble,
Si par art tu ne peux en accoupler ensemble
Quelque peu : car icy par un petit chef-d'œuvre
Assez d'un Courtifan le savoir se descœuvre.
Je ne veux toutefois qu'on le fasse imprimer :
Car ce qui est commun se fait defestimer ,
Et la perfection de l'art est de ne faire ,
Ains montrer dédaigner ce que fait le vulgaires ;
Mesme ce qui sera des aultres imprimé ,
Afin que tu en sois plus savant estimé ,
Il te le fault blasmer : mais il te fault effire
Des louëurs à propos pour tes ouvrages lire ,
Et n'en fault pas beaucoup. Avec telles faveurs
Recite hardiment aux Dames , aux Seigneurs,
Tu seras savant homme , &c.

Turnebe fait le portrait de deux personnes de son tems qui s'étoient servis de ces artifices. Je ne sçai ce qui l'avoit fâché contre les Jésuites : mais il falloit qu'il eût quelque sujet de mécontentement , puisque la colere lui arracha une satire Latine , où il pousse son indignation fort loin : Etienne Pasquier ne fut pas , sans doute , fâché de saisir cette occasion pour montrer qu'il n'avoit pas moins d'éloignement pour cette Société , puisqu'il traduisit cette satire en vers François.

Joachim du Bellay , ami de Tur-

nebe & de Pasquier, étoit aussi Poète Latin, quoiqu'il ait beaucoup moins cultivé les Muses Latines que les Muses Françaises. Je vous ai déjà fait connoître la traduction d'un Cantique de sa composition, faite par M. de la Boderie. M. du Bellay ne s'en est rapporté qu'à lui-même pour mettre en vers François son poëme Latin sur la mort du Roi Henri II. qui est une de ses meilleures pieces Latines : on y sent un cœur vraiment affectionné à son Prince, & plein de reconnoissance des bienfaits qu'il en avoit reçus. Il paroît cependant par une Epigramme du Poëte à Jean Morel, Gentilhomme d'Embrun, que ce fut celui-ci qui détermina du Bellay à composer ce poëme, & à le traduire. L'Auteur trop affligé de la perte qu'il faisoit, ne pouvoit se résoudre à exprimer autrement sa douleur que par ses larmes. Panégyriste de Henri, tant que ce Prince avoit régné, il devoit en effet lui en coûter beaucoup pour lui dresser un *Tombeau*. C'est ce qu'il fait assez connoître par ce Distique qui s'adresse à l'ombre de Henri ;

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Par mes vers j'ai semé tes faits par l'univers,
Or hélas ! à ta mort me faut donner des vers,

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

La piece Latine est de cent quarante-huit vers Elégiaques, & la traduction est si précise, qu'elle n'a que deux vers de plus. Du Bellay y ajouta deux Epitaphes en vers Latins, traduits aussi en vers François; & ces deux pieces sont, comme la premiere, uniquement montées sur le ton du panegyrique. Le poëte envoya ces poësies à son ami Jean Morel, le priant de les présenter à *Madame de Savoye*, qui étoit en route pour s'en retourner auprès du Duc son mari. Cette Princesse avoit été protectrice de Joachim du Bellay, qui dans sa lettre se montre inconsolable de son départ. Cette lettre est datée de Paris le cinquieme Octobre 1559.

Nous avons encore un autre éloge funebre composé en vers Latins par du Bellay, & traduit par lui en vers François. C'est celui du Président Antoine Minard, qui en 1559. peu après la mort de Henri II. à qui il avoit donné des conseils violents, fut tué d'un coup de pistolet, comme il revenoit du Palais à sa maison. Cette piece est beaucoup moins longue que le panegyrique de Henri II. & elle intéresse moins. Il falloit que le Poëte fût lié
avec

avec ce Magistrat , puisqu'il va jusqu'à
l'appeller l'ornement du Sénat , & à
dire de lui :

. . . . Qu'il ne cédoit à nul de nos ayeux
En justice , en bonté , en cœur dévotieux .

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

M. de Thou en parle bien différemment dans son Histoire , au moins sur le témoignage d'Anne du Bourg que cet Historien ne contredit point. Mais il est vrai qu'on ne peut guères communément se fonder sur les éloges ou les traits satyriques que l'on trouve dans cette multitude de pieces qui furent enfantées durant les troubles dont la France fut agitée dans le seizieme siecle : l'esprit de parti s'y fait trop sentir. C'est une des raisons qui ont fait oublier le plus grand nombre de ces pieces , & ce qui les rend si difficiles à trouver , que je crois que vous me dispenserez de vous parler de celles qui , composées d'abord en Latin , ont été traduites dans le même tems en François.

De Thou , l.
23. an. 1552.

Je veux cependant vous en faire connoître deux qui sont de 1590 & qui passent pour être fort rares. Ce sont deux *Hymnes* du Clergé de Tours , adressées à Henri IV. & com-

posées en Latin & en vers François;
l'une avant la fameuse bataille d'I-
vry, l'autre pour célébrer la victoire
qu'Henri IV. y remporta. Il paroît
que ce qui donna lieu à ces deux *Hym-
nes*, fut une piece dans le même goût
que l'on avoit faite & chantée à Paris
à la louange du Duc du Maine & de
son parti : c'est ce que l'on peut con-
jecturer de ces vers qui précèdent les
deux Hymnes du Clergé de Tours :

Quiconque d'une gaillardise
N'agueres au nom de l'Eglise,
La *Prose* au Duc du Maine fit,
Certes il eut fort bonne grace,
Et le premier rompit la glace
Dont plusieurs ont fait leur profit:
Bien que les Prêtres de Touraine
Ne soient en la science humaine
Si grands Clercs que ceux de Paris;
Pourtant ils ne sont hérétiques,
Ni Espagnols, ni frénétiques,
Et de la Ligue ils sont guéris.

La premiere hymne, signée par le
Chantre de saint Gatien de Tours,
est une satyre contre le Duc du Mai-
ne, & contre la Ligue, dont les prin-
cipaux chefs sont nommés, & peints
de couleurs fort vives & sous des traits
peu honorables. L'Auteur y parlant

des prieres que le Clergé de Tours
faisoit pour la paix, dit entre autres :

Le peuple prie Dieu sans cesse,
Les Prêtres célèbrent la Messe
Pour te rendre victorieux.
Si pour cette priere unie
Le Légat nous excommunie ;
Nous en serons plus glorieux.

TRADUC-
TIONS DES
POËTES LAT.
MOD.

La seconde hymne signée du Chan-
tre de saint Martin de la même ville,
est toute à la louange de Henri IV.
On y prie ce grand Prince de se mén-
ager plus qu'il ne faisoit, & de veil-
ler sur lui.

Le Clergé de Tours exhorte ce-
pendant Henri IV. à se réunir à la
Communion de l'Eglise Catholique ;
mais persuadé que l'hérésie n'a jamais
été un titre pour exclure du Thrône
un Prince à qui il appartient, le
Clergé proteste qu'il n'obéira pas
moins à Henri IV. s'il persévère dans
le parti, quoique funeste pour lui,
dans lequel il étoit né.

Instruits par la Bible ancienne,
Et nourris sous la Loi Chrétienne,
Aux Rois nous devons corps & biens ;
Même la Catholique Eglise
S'est toujours humblement soumise
Au joug des Princes Ariens.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

CHAPITRE SIXIEME.

*Des Traductions de Passerat, de
Beze, de Bonnefons, d'Owen,
de M. de Thou, & de Jacques
de Bonges.*

DURANT les troubles qui don-
nerent naissance à tant de pieces
critiques & satyriques, la France vit
fleurir dans son sein plusieurs Poëtes
Latins qui obtinrent les suffrages du
public, & dont le nom a passé jusqu'à
nous avec honneur, du moins en ne les
considérant que comme Poëtes. Tels
ont été Jean Passerat, Théodore de
Beze, Jean Bonnefons, le Président
de Thou & Jacques de Bonges : on
vit aussi paroître Owen ; mais pour lui
il étoit étranger.

Passerat né à Troye en Champa-
gne le dix-huit d'Octobre 1534
& mort le 12. Septembre 1602. fut
Professeur d'Eloquence au Collège
Royal. C'est de lui dont le satyrique
Regnier a dit :

Passerat fut un Dieu sous humaine semblance,
Qui vit naître & mourir les Muses en la France,

Qui de ses doux accords leurs chansons-anima;
 Dans le champ de ses vers fut leur gloire semée,
 Et comme un même sort leur fortune enferma,
 Ils ont à vie esgalle, esgalle renommée.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

Dans la vérité, Passerat n'étoit pas un Poëte supérieur à plusieurs de ceux dont je vous ai parlé jusqu'ici, & il y en a eu plusieurs après lui de qui on auroit pu dire avec plus de vérité ce que le même Regnier ne dit encore que de Passerat, qu'ils étoient

. . . . Le séjour & l'honneur des Charites,
 Les délices de Pinde, & leur cher ornement.

Passerat faisoit bien un vers Latin, il à du naturel, & souvent même des graces; son style d'ailleurs est pur & sans obscurité. Mais il manque de feu, & les Critiques ne trouvent point en lui ce tour qui gagne & qui charme un Lecteur intelligent.

Nous avons si peu de ses pieces qui aient été traduites, que quand on pourroit dire que ces traductions ont conservé le génie & le goût de l'Auteur, cela ne suffiroit pas pour vous faire connoître l'un & l'autre. Vous ne tirerez pas sûrement cet avantage de la traduction de quelques-unes de ses Epigrammes, faite par le Médecin du

Four, & inférée dans son *Recueil d'Épigrammes des Anciens traduites en vers François*, imprimé en 1669. ni de la vieille traduction de son poëme sur la Cigalle, composée par Remi Belleau, & qui fait partie de la *seconde journée de sa Bergerie*. Car Belleau feint que c'est un Berger qui récite cette piece pour plaire à ceux avec qui il s'entretient, & dont il demande d'être favorablement écouté, à cause de la beauté & de l'élégance de la piece. La traduction est en vers de diverses mesures.

Je n'ai pû retrouver la traduction d'une autre piece de Passerat, que je me souviens néanmoins d'avoir lûe autrefois. C'est son éloge du *Rien*, ou plutôt du *Nihil* des Latins, vrai jeu d'esprit qui plaît assez dans l'original, mais auquel il est difficile de donner le même agrément en François; si même il est possible de le bien rendre en notre langue, y ayant une grande différence entre le *Nihil* des Latins & le *Rien* des François, à cause de la négation qu'il faut ajouter à celui-ci, & que le *Nihil* emporte.

Passerat avoit fait sa piece pour se divertir, & l'avoit adressée à Henri de

Flog. du Rien
dédié à Pers.
p. 34.

Mesme, son protecteur & son Méce-
 ne, à qui il ne manqua jamais d'en-
 voyer une piece de vers pour éternes,
 depuis l'an 1570. jusqu'en 1597, qu'il
 tomba dans cette longue maladie qui
 l'enleva cinq ans après. Comme ces
 jeux d'esprit étoient du goût de ce tems-
 là, cet éloge du Rien donna lieu à l'élo-
 ge de *Quelque chose*, & à l'éloge du *Tout*,
 deux petits poëmes qui furent imprimés
 en 1587, & qui ont pour Auteurs,
 le premier, Philippe Girard, Vendômois,
 & le second, un Anonyme. L'un & l'autre
 rappellent le *Rien* de Passerat, & en font
 l'éloge : voici ce que l'Anonyme dit de ces
 deux pieces, & de la sienne :

TRADUC-
 TIONS DES
 POET.LAT.
 MOD.

Du Rien de Passerat *Quelque chose* nâquit;
 Passerat pour un *Rien* un bien grand los acquit;
 Et celui qui d'un *Rien* *Quelque chose* a fait nâtre;
 N'a pas tiré sans los un estre d'un non-estre.
 De moi je chante *Tout*. Au prix de *Tout* qu'est *Rien*
 Au prix de ce grand *Tout* *Quelque chose* est un *Rien*;
 Si *Rien* & *Quelque chose* ont mérité de vivre;
Tout se lira partout, & vivra par mon livre, &c.

Théodore de Beze, fameux Calvi-
 niste, contemporain de Passerat, cul-
 tiva, comme celui-ci, la poésie La-
 tine & la Françoisé; mais il réussit
 mieux dans le premier genre que dans

le second. Lorsqu'il eut abandonné l'Eglise, & qu'il fut devenu un des principaux appuis de la prétendue Réforme, plusieurs de nos Controversistes de ce tems-là, c'est-à-dire, du seizième siècle, lui firent un crime de la fécondité de sa veine, & de l'abus qu'il en avoit fait dans sa jeunesse : & il se crut obligé de se justifier sur ces deux points. C'est ce qu'il fait dans sa longue lettre Latine qu'il envoya de Genève en 1576. à André Dudith, qui avoit été député du Clergé de Hongrie au Concile de Trente, & qui après avoir possédé successivement trois Evêchés, se maria, & embrassa les sentimens des prétendus Réformés.

Beze montre fort bien dans cette lettre que l'exercice de la poésie n'est point un crime, que cette occupation, où plutôt cet amusement, a même des avantages qu'on ne peut contester légitimement. Mais il se défend mal au sujet des poésies licentieuses qu'il avoit faites dans sa jeunesse : il les avoue ; & quoiqu'il semble les condamner, il s'efforce de montrer qu'on ne les lui doit point reprocher, parce qu'elles étoient *Le fruit d'une jeunesse impudente. Usant*

ensuite de représailles, il ne se contenta pas de censurer plusieurs Ecrivains Catholiques qui avoient aussi violé la pureté des mœurs dans leurs poésies, ce que tout homme instruit condamnoit comme lui, les reprend avec aigreur, & charge d'injures grossières tout le parti Catholique. Cette lettre est imprimée au-devant du recueil d'une partie de ses poésies, qu'il publia lui-même *in-8°*. sans nom de lieu, & sans marquer la date de l'impression, qui doit être de 1576.

Je n'ai vû que deux de ces pieces traduites en vers François. La premiere de ses *Silves*, déjà imprimée dans le petit recueil des poésies qu'il avoit faites dans sa jeunesse, & son poëme intitulé *Caton Censeur Chrétien*. Le sujet de la premiere piece est *la mort de Dece pour sa patrie*, selon le récit qu'en fait Tite-Live au huitieme livre de son Histoire. La traduction qui a vingt vers de plus que l'original, est en vers Alexandrins. Quoiqu'elle soit de Nicolas Rapiin, elle a été oubliée dans le recueil de ses œuvres donné à Paris en 1610. *in-4°*. & je ne l'ai vûe qu'à la suite du *Chant vingt-huitieme du Roland furieux d'Arioste*, traduit par le

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

même, & imprimé à Paris en 1572.
 in-8°.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET.LAT.
 MOD.

Le *Caton Censeur Chrétien* est plus imité que traduit du Latin de Beze. Le Poëte y représente les mœurs de son tems, & s'y élève contre quelques abus. C'est une de ses bonnes pieces, & ce n'est pas une des moins utiles. Celui qui a imité ou traduit ce poëme en vers François, est Simon Goulard, de Sens, que son attachement au Calvinisme obligea de se retirer à Genève, où il fut l'Apologiste continuel de la prétendue Réforme. Sa traduction versifiée d'une maniere très-dure, parut en 1608. avec des *Quatrains tirés des Epîtres de Sénèque*, traduits par le même du Latin de Jean Jaquemot, de Barle-Duc. On n'a pas marqué le lieu de l'impression; mais je crois que c'est Genève. L'Epître dédicatoire à Benoît Tyrrettin, qui est au nom de Jaquemot, est datée de cette ville. Goulard a ajouté à la piece de Beze, dont il donne le texte à côté de sa traduction, trois discours en vers François, en forme de commentaire ou d'explication de ce poëme; le premier, *contre la Profanité*; le second, *contre l'Athéisme*; & le dernier, *contre l'Incrédulité*.

Peut-être vous en parlerai-je ailleurs.

On pourroit se servir de plusieurs des maximes répandues dans le premier de ces trois discours de Goulart, pour condamner presque toutes les poësies de Jean Bonnefons, dont la licence l'emporte sur celle qui a été le plus sévèrement condamnée dans plusieurs des poësies de Beze. C'est la mollesse la plus lascive & la galanterie la plus efféminée, d'autant plus dangereuse que Bonnefons a passé pour l'un des meilleurs Poëtes Latins de son siècle.

Il étoit d'une bonne famille, & naquit à Clermont en Auvergne l'an 1554. Ses parens l'ayant envoyé à Bourges pour étudier le Droit sous le célèbre Cujas, il y fit amitié avec le fils de ce fameux Jurisconsulte. Ils cultivèrent ensemble les belles Lettres & l'amour. Cette passion les rendit Poëtes.

Après la mort du jeune Cujas, Bonnefons se lia avec Odet de Tournebu, Gilles Durant & Jacques de la Guesle, qui étoient, comme lui, Avocats au Parlement de Paris, où la Guesle fut dans la suite Procureur Général. Il obtint aussi l'estime & l'amitié de l'Avocat Général Jacques Faye d'Espeiffes, depuis Président, de Lazare Co-

TRADUCTIONS DES
PORT. LAT.
MOD.

Préf. de M.
de la Monn.
dans l'édit. de
Bonnef. de
1727.

TRADUCTIONS DES
POËTES LATINS.
MOD.

queley & d'Antoine Cotel, Conseillers, du Président Bernard Prevôt, & même du premier Président Achilles de Harlay. En 1584. il acquit la charge de Lieutenant Général à Bar-sur-Seine, se maria peu après, & depuis il cessa, non de cultiver les Muses, mais de composer des vers sur des sujets qui n'auroient jamais dû l'occuper. Il mourut dans la soixantième année de son âge, en 1614. comme le prouve l'Épithaphe que lui fit cette année-là Jacques Pinon, Conseiller au Parlement, & qui est la dernière pièce du recueil des poésies Latines de ce Magistrat, imprimé en 1615. *in-8°*. à la suite de son poëme Latin sur l'année Romaine, ou à la page 166. du même recueil de la seconde édition faite en 1630. Car ce n'est que dans cette édition que la date de 1614. est marquée à l'Épithaphe de Bonnefons.

Les vers Phaleuques, autrement Hendécasyllabes, ont été les vers favoris de ce Poëte. Il a principalement réussi dans ceux qu'il consacra, étant jeune, à sa Pancharis. Cependant feu M. de la Monnoie qui avoit lû ces poésies avec autant d'attention que de discernement, n'a garde de convenir que

Menag. t. 2.
pag. 271. &
suiv.

*ce soit des chefs-d'œuvre , ni que le Latin
 en soit aussi beau que celui du regne d'Au-
 guste. » Bonnefons , dit-il , pense & «
 parle plutôt comme les Poètes Ita- «
 liens modernes , que comme les La- «
 tins du bon siècle , du style & du ca- «
 ractere desquels il est entierement «
 éloigné : » & il en apporte un assez
 grand nombre d'exemples qui lui pa-
 roissent suffisans , » pour faire voir «
 que les louanges données si libérale- «
 ment jusqu'ici à ce Poète , sont fort «
 au-dessus de son mérite. » Il est vrai
 que M. de la Monnoie semble se con-
 tredire dans la préface qu'il fit pour
 l'édition des poésies de Bonnefons qui
 fut donnée en 1725. à Paris, sous le ti-
 tre d'Amsterdam, & qui a reparu avec
 la date de 1727. puisque parlant de lui-
 même, il dit : » Nous comptons pour «
 rien les raisons qu'employe un Aca- «
 démicien assez connu pour attaquer «
 divers endroits des poésies de Bon- «
 nefons . . . & par lesquelles il semble «
 avoir entrepris de démolir l'arc de «
 triomphe que Scaliger lui a érigé «
 dans l'éloge qu'il en fait. » Mais dans
 une lettre qu'il fit insérer dans le Jour-
 nal des Savans du mois de Décembre
 1725. il prétend que dans ce que l'on*

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

vient de rapporter, » il a seulement
 » supposé que la prévention favorable
 » où l'on est pour Bonnefons, l'em-
 » portera sur l'opinion d'un particu-
 » lier; quelque bien fondée qu'elle
 » pût être, & qu'il pense toujours
 » des poësies de Bonnefons ce qu'il en
 » avoit pensé dix ans auparavant. »
 Cette explication n'étoit pas inutile
 pour se sauver d'une contradiction,
 qui, quoi qu'il en dise, paroissoit un
 peu trop sensible.

Seconde préf.
 de M. de la
 Monn. ut su-
 pra.

Gilles Durant, Sieur de la Berge-
 rie, ami de Bonnefons, comme vous
 venez de le voir, & peut-être encore
 plus ami du plaisir, crut se faire hon-
 neur à lui-même autant qu'à ce Poëte,
 en traduisant librement en vers Fran-
 çois les Poësies licentieuses de celui-ci.
 Mais ces traductions ne se sont main-
 tenues que par grace, à la faveur des
 originaux qu'elles ont toujours été en
 possession d'accompagner. Durant étoit
 un habile homme, & l'on prétend
 qu'il ne cédoit pas en jurisprudence au
 célèbre Antoine Mornac, son ami :
 mais notre langue étant encore fort
 éloignée alors de la politesse qu'elle a
 acquise depuis, le style de Durant n'est
 plus à la mode, & on lit ses vers avec

peine. Il en a d'ailleurs augmenté le désagrément par le fréquent usage des diminutifs dans lesquels il donna jusqu'à l'excès : à quoi l'on peut ajouter que son vrai talent étoit pour le style goguenard , & que s'il eût mieux connu son génie , il se seroit abstenu des piéces qui ne demandent que de la tendresse & des sentimens.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Je ne vous parlerai point de toutes les éditions de ses imitations de Bonnefons , il faudroit vous citer toutes les éditions des poésies mêmes de son ami. J'en ai vu quatre , la premiere en 1594. la seconde que l'on dit être revue & corrigée en 1610. l'une & l'autre à Paris : la troisieme à Leyde en 1659. in-16. Cette édition est semblable à celle de 1610. La quatrieme à Paris , sous le titre d'Amsterdam , en 1725. in-12. On a attribué cette édition , du moins quant aux poésies Latines de Bonnefons , à feu. M. de la Monnoie , l'un des quarante de l'Académie Françoisé. Ce Critique a protesté le contraire dans la lettre qu'il écrivit sur ce sujet en 1725. à Messieurs les Journalistes de Paris : Je vous ai déjà cité cette lettre.

M. de la Monnoie n'y revendique

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

que les deux préfaces Françoises qui ornent cette édition. » Je n'ai eu, dit-il, nulle connoissance précise du détail de l'exécution. Les Editeurs seuls l'ont conduite le mieux qu'ils ont pû d'un bout à l'autre. C'est leur ouvrage. Ordre, titres, argumens des pièces, corrections du texte, tables des poësies, tout cela leur appartient. » M. de la Monnoie se plaint dans la même lettre de ce que les Editeurs avoient négligé huit petites pièces de Bonnefons, dont il avoit indiqué cinq, & offert le reste. On a satisfait à ses plaintes en ajoutant ces diverses pieces aux exemplaires. qui restoient, & auxquels l'on a mis la date de 1727. quoiqu'il ne paroisse point que ce soit une nouvelle édition.

Dans celle-ci, à la suite des *Gayetés amoureuses de l'invention* de Durant, l'on trouve une traduction en vers de l'Epigramme de Jean Bonnefons sur une éguille qui avoit piqué la main de sa maîtresse. Cette Epigramme a été censurée par M. de la Monnoie dans le *Menagiana*. La traduction est du Chevalier de Saint Didier, Auteur du voyage du Parnasse, dont je vous ai parlé, & d'un poëme de Clovis im-

primé il y a quelques années. On a réuni aussi dans la même édition une pièce en vers Iambes de Jean Bonnefons, le fils, qui fut revêtu de la charge de Lieutenant Général de Bar-sur-Seine après la mort de son père, & dont nous avons vu huit autres pièces en vers Latins, imprimées en différens tems, la première en 1611. & la dernière en 1631. Celle-ci est un vœu pour le Dauphin, adressé au Pape Urbain VIII. Celle qui est à la suite des imitations de Durant est de 1617. sur la mort du fameux Conchino Conchini, autrement le Maréchal d'Ancre. Bonnefons la paraphrase en vers François qu'il joignit aux vers Latins. C'est une satire très-sanglante contre Conchini. Bonnefons le peint des couleurs les plus noires, insulte à sa mort malheureuse, approuve les excès où le peuple se porta en cette occasion, & finit par cette apostrophe :

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Voilà, Mortels, comment l'orgueil enfin nous
vautre !

O esprits trop hautains, ô cœurs ambitieux,
Qui d'un vol égaré vous guidez vers les cieux ;
Emplumés des effans d'une folle espérance,
Ravalés votre essor, baissés votre arrogance ;
Voyés comme le sort toutes choses rouïans

V₂ de l'heur & malheur des hommes se jouant ;
 Et comme en un moment la superbe il atterre
 Enseignant d'honorer les saints Rois de la terre.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

Pour & cont.
 t. 9. p. 23. 24

Jean Owen, Anglois de nation, a
 mieux connu son talent que l'*Imitateur*
 François des poësies Latines de Jean
 Bonnefons. N'étant propre qu'au gen-
 re Epigrammatique, il s'y est borné.
 Aussi y a-t-il assez bien réüssi pour mé-
 riter, selon quelques Critiques, qu'on
 l'appellât le *Martial moderne*. C'est le
 titre qu'on lui a donné principalement
 en Angleterre, où il n'est pas moins
 connu par sa misere continuelle, que
 par sa fermeté à la supporter. Tous les
 efforts qu'il fit pour se délivrer de la
 pauvreté, & le secours même de ses
 protecteurs qui ne lui manqua dans
 aucune occasion, ne purent le mettre
 constamment au-dessus de la nécessité,
 comme si le Ciel eût pris plaisir à dé-
 truire sa fortune à mesure qu'elle pa-
 roissoit mieux établie. Cependant la
 succession d'un oncle fort riche, à la-
 quelle il devoit naturellement s'atten-
 dre, lui promettoit plus de bonheur
 & de repos dans sa vieillesse : mais une
 Epigramme maligne qui lui échappa
 sur un sujet qu'il devoit respecter,
 ayant fait mettre son livre à l'*Index*,

son oncle, qui étoit zélé Catholique, en conçut tant d'averſion pour lui, qu'il l'exclut de ſon teſtament. Owen étoit né en Carnvanſhire l'an 1552. il mourut à Londres en 1623. Son mérite n'a pas laiffé de lui faire élever un tombeau dans l'Egliſe de ſaint Paul, où l'on voit ſa ſtatue, avec une inſcription fort honorable en deux vers.

TRADUCTIONS DES
POETES LAT.
MOD.

Je crois pourtant qu'on a trop élevé ce Poëte, & c'eſt le ſentiment de bien des perſonnes de goût. Owen a fait de bonnes Epigrammes; mais elles ſont mêlées avec un grand nombre d'autres, dont la fineſſe n'eſt qu'une équivoque fade & puérile, & dont la penſée porte ſouvent à faux. Ce qu'on eſtime plus généralement, c'eſt ſon ſtyle : pour l'ordinaire, il eſt aifé, pur, ſimple, précis & naturel, quoiqu'il n'ait pas ſuivi l'élocution des Anciens, & que la ſienne ſoit aſſez peu conforme à la leur. Quant à la matiere de ſes Epigrammes, outre que l'on y trouve une grande variété, il eſt certain qu'elles renferment bien des traits de morale, d'érudition, de Philoſophie, de Jurisprudence, de Médecine, & même de Théologie, ce qui y forme un mé-

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Notes sur les
Jug. des Sav.
t. 5. p. 66.

lange fort agréable. Mais sous combien de défauts ces avantages sont-ils en quelque sorte étouffés ! Owen plein de zèle vrai ou affecté pour le Calvinisme, s'est fait un malin plaisir de lancer les traits contre le Clergé séculier & régulier, & généralement contre tous les Catholiques attachés à la Communion de Rome. Dans combien d'autres Epigrammes n'offense-t-il pas la pureté des mœurs ? M. de Monnoie prétend que dans celles qui sont les plus libres, on n'y voit que des riens en comparaison des infamies de l'Arétin, du Franco, du Molza, & du Berni : mais c'est à peu près là l'excuse d'un homme qui, content de voler, auroit épargné la vie de ceux qu'il auroit dépouillés. Je ne veux point imputer à Owen des crimes imaginaires, il en a assez de réels ; il n'a pas porté la licence aussi loin que ceux qu'on lui oppose : non ; mais il ne blesse que trop souvent une pudeur tant soit peu délicate, & dès-lors il est très-répréhensible.

Le Médecin du Four qui ne doit plus vous être inconnu, a traduit en vers vingt des Epigrammes d'Owen : vous les trouverez dans son Recueil

imprimé en 1669. & que je vous ai déjà cité plusieurs fois. M. le Brun mort en 1743. en a traduit un bien plus grand nombre. Dans les dix livres d'Owen, il a choisi les Epigrammes qu'il a cru convenir le plus à nos mœurs & à notre goût. Il a omis celles qui ne consistent qu'en jeux de mots Latins, & qui n'auroient pas eu la même grace en François. Il a laissé pareillement quelques-unes de celles qui n'ont pas le même brillant & la même beauté que les autres, de même que celles qui sont contre la Religion, ou dont les pensées n'ont rien de nouveau. Il n'a point traduit mot à mot, mais il a pris *sommairement* les pensées du Poëte qu'il a, dit-il, habillées du mieux qu'il a pû à la François. Il en a racourci quelques-unes, & amplifié d'autres; mais il croit qu'il n'en a ni affoibli, ni défiguré aucune. M. le Brun nous apprend que cette traduction est le fruit de six semaines, passées durant l'Automne à la campagne. Ne pourroit-on pas ajouter que s'il y eût employé plus de tems on y auroit mieux reconnu l'Ecrivain

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Ep. dédic. à
Madame la
Marquise de
**, au-devant
de la traduct.
de le Brun.

Qui depuis sa jeunesse a fait sa seule étude.

De cultiver l'art de rimer,

Dont il contracta l'habitude

Sous un maître excellent qui daigna le former.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Pag. 71.

Oeuv. div.
de le Brun,
préf.

C'est ce que M. le Brun dit de lui-même dans ses œuvres diverses imprimées en 1736. & dans lesquelles il fait le procès à quelques-unes des Epigrammes même d'Owen qu'il a traduites, où il dénoit en 1709. de rien trouver qui pût offenser le Lecteur, le plus scrupuleux sur les mœurs, mais où il a vû en 1736. sinon » des piéces ob-
» scenes ou impies, enfans monstueux
» nés d'un commerce impur, avec une
» Muse libertine & licentieuse, qui
» font frémir la pudeur & le bon sens;
» au moins cet élégant badinage qui,
» en amusant l'esprit, peut intéresser
» le cœur. »

Je ne sçai si vous ne trouverez pas aussi que c'est là un peu le caractère de plusieurs des Epigrammes du même Poète que M. Cocquard, Avocat au Parlement de Dijon, a traduites en vers dans ces momens de loisir ou de délassement que des occupations plus graves & plus sérieuses lui ont laissé libres. Je connois la probité de l'Auteur, je sçai son respect pour tout ce qui regarde la Religion & les bonnes

mœurs ; mais on se permet souvent avec trop de liberté de traduire les pensées d'un Ecrivain célèbre, qui a de l'esprit, & en qui l'on sent un sel qui flate & qui plaît. Du reste, M. Cocquard a exprimé fort naïvement, & cependant avec élégance, les pensées d'Owen dans ce qu'il a traduit de cet Epigrammatiste. Il n'a pas suivi dans sa version l'ordre des livres du Poète Latin ; mais il a choisi les Epigrammes qui l'ont frappé, ou qui lui ont plu davantage. Nous en avons près de cent trente de sa version dans les *nouveaux Amusemens du cœur & de l'esprit*, tome 4 & tome 6. Ce nombre est augmenté jusqu'à 153. dans le tome 2. du Recueil des poésies diverses de l'Auteur, que j'ai cité un peu plus haut. Sa traduction y est d'ailleurs revue & mise en meilleur ordre.

Le Président Jacques-Auguste de Thou, considéré comme Poète, est fort différent d'Owen. Celui-ci a plus d'une fois violé dans ses Epigrammes le respect dû à la vérité & la sagesse des mœurs. M. de Thou n'a composé la plus grande partie de ses vers que pour louer & faire honorer l'une & l'autre. Sage jusques dans les éloges

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

qu'il fait de ses amis, & dans les regrets qu'il témoigne de leur perte: chaste & modeste, même dans les pieces qu'il auroit pû égayer par ces épisodes qui plaisent tant à ceux que rien n'amuse que ce qui sent la passion, on ne lit aucune de ses poësies où l'on n'admire en même tems l'homme de génie & l'Ecrivain Religieux. Formé sur les grands modèles de l'antiquité, doué d'une imagination si belle que féconde, il est presque aussi grand Poëte que grand Historien. Il est étonnant qu'au milieu des troubles où il a vécu, de des chagrins qu'on lui a suscités, des affaires importantes & presque continuelles dont il s'est vû chargé une grande partie de sa vie, des recherches & des soins que son Histoire ont dû lui coûter, il ait trouvé assez de loisir pour composer un si grand nombre de vers, & assez de ressources dans son esprit pour surpasser souvent, & toujours pour égaler les meilleurs Poëtes de son siecle.

Je ne vous parlerai point de son poëme de la *Fauconnerie*, de ses diverses poësies sur le *Chou*, la *Violette*, le *Lys*, & autres fleurs, de ses versions ou paraphrases

raphraſes poétiques de quelques livres
 de l'écriture Sainte, je n'en ai point
 vû de traduction en notre langue, ex-
 cepté de la fin de ſon poëme de la
 Fauconnerie, où annonçant en quel-
 que ſorte ce qui devoit lui arriver, il
 ſe peint ainſi lui-même :

TRADUC-
 TIONS DES
 POËT. LAT.
 MOD.

Ceux qui paſſant un jour près de mon monument,
 Verront qu'un gazon ſimple en fera l'ornement ;
 Diront, tout étonnés d'une telle aventure ;
 Celui qui dans ces lieux choiſit ſa ſépulture,
 Des plus grands Magiſtrats avoit reçu le jour ;
 Il fut de ſa famille & l'eſpoir & l'amour :
 De grandes qualités, une juſte opulence,
 Tout pouvoit ſoutenir l'honneur de ſa naiſſance.
 Pour régler ſes devoirs il eut devant les yeux
 L'exemple & les vertus d'un grand nombre d'ayeux ;
 D'un pere illuſtre encor l'honorable mémoire
 Se joignoit dans ſon cœur à l'amour de la gloire.
 Il préféra pourtant aux plus brillans emplois
 Une douce retraite & le calme des bois ;
 Il préféra l'étude & le repos des Muſes
 Aux faveurs de la Cour ſi vaines, ſi confuſes ;
 Aimant mieux ſans éclat vivre & mourir en paix,
 Le front ceint d'un laurier qui ne flétrit jamais,
 Qu'aux dépens des vrais biens que donne la retraite,
 Jouir dans le public d'une gloire inquiète.

C'eſt dans les Mémoires de la vie de
 cet illuſtre Magiſtrat dont nous avons
 une traduction, que l'on trouve preſ-

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

que toutes ses poësies. M. de Thou composa ces Mémoires, principalement pour réfuter toutes les censures qu'on avoit publiées de son Histoire. Il y entreprit, sous le nom d'un de ses amis, de donner au public un récit fidèle touchant sa naissance, son éducation, ses études, ses voyages, ses emplois, ses services à la Cour & dans le Parlement, & ses différentes négociations. Il y fit voir surtout qu'il avoit toujours été attaché à la Religion de ses peres, & qu'il s'étoit vu honoré & aimé de toutes les personnes les plus distinguées par la naissance, le rang & le mérite. Comme un grand nombre de ses poësies a rapport à différens événemens de sa vie, & aux liaisons qu'il avoit, ou qu'il les avoit composées pour se justifier des fausses accusations de ses ennemis qui étoient presque tous en même tems les ennemis de l'Etat, il crut pouvoir insérer ces différentes piéces dans ses Mémoires, & elles n'en font pas un des moindres ornemens. On y en voit de plusieurs genres, surtout des Odes, des Elégies, des Poèmes.

La premiere piéce est une *Ode au Cardinal de Bourbon-Vendôme*. M. de

Thou avoit eu avec lui une longue conversation à Saint Germain-des-Prés où ce Cardinal étoit affligé de la maladie dont il mourut : ils s'étoient entretenus des funestes suites de nos guerres civiles ; le Poète les déplore & les peint dans cette Ode, qui est de l'an 1585. La seconde piece est sur la *déroute de la Flote d'Espagne* : c'est une Epître dans le goût d'Horace : ainsi le style en est familier & aisé. M. de Thou l'écrivit le 29. Août 1588. & l'adressa à son ami Claude du Puy, Conseiller au Parlement. Cette Epître est historique & satyrique. L'on y trouve les portraits de plusieurs personnes qui étoient alors en crédit, & qui composoient le Conseil dans lequel on avoit dessein de prendre des résolutions qui ne furent point prises au sujet de la formidable flote d'Espagne, qu'on disoit destinée pour faire une descente en Angleterre.

M. de Thou s'est donné encore plus de liberté dans l'Epître à *M. d'Ossat*, achevée le 24. Septembre 1589. & qui fut imprimée depuis à Tours avec la même date. Mais l'on n'en a imprimé qu'une partie dans les Mémoires de l'Auteur, & la traduction n'est pas

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

plus complete. La juste douleur des troubles passés qui pouvoit faire excuser la liberté de cette piece lorsqu'elle fut faite, auroit pû irriter certaines personnes que l'intérêt public portoit à ménager, lorsque les Mémoires furent publiés. L'Ode intitulée, *l'Oracle de la Seine*, a pour objet principal le *Régicide* de Jacques Clément qui en 1589. osa porter ses mains sacrilèges sur Henri III. L'Epitaphe du Comte de Grandpré, & les vers sur la mort de Louis de Rohan, Duc de Montbazon, & sur celle du Comte de Roucy, sont des témoignages de l'affection de M. de Thou pour ces Seigneurs, & des justes regrets qu'il eût de leur perte.

Les succès d'Henri IV. au parti duquel M. de Thou fut toujours inviolablement attaché, & le zele avec lequel la ville de Tours se déclara pour le même parti, furent l'occasion de l'Ode de l'Auteur à *Henri IV.* qui est la dernière poésie du quatrième livre de ses Mémoires, des vers sur la bataille d'Ivry, & des stances à *la ville de Tours*, qui sont au commencement du cinquième livre. Tout étoit propre à animer son génie poétique, surtout

quand il s'agissoit de déplorer les mal-
heurs de la France, ou à se réjouir de
ses succès, ou à louer son Prince &
ceux qui le servoient avec fidélité.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

C'est à ces objets qu'il ramene tout ce
qu'il dit, même dans les pieces qui
n'annoncent pas d'abord de pareils su-
jets, comme dans ses *Stances irrégulie-
res aux Zéphirs*, qu'il composa en 1590.
en allant trouver de la part du Roi le
Chancelier de Chiverni au Château
d'Esclimont, où ce Magistrat s'étoit
retiré.

On est moins étonné de trouver
ces sortes de matieres traitées dans son
poème à la postérité, qu'il fit en 1593.
& qui est l'une des plus belles pieces
de l'Auteur. M. de Thou la fit pour
servir d'apologie de sa propre condui-
te & de ses sentimens. Ce poème com-
mence ainsi, selon la traduction que
nous en avons :

Fondement de l'histoire, exacte vérité,
As-tu donc parmi nous perdu la liberté !
Quoi ! pour avoir suivi tes fidèles maximes,
Exalté les vertus, fait détester les crimes ;
A Rome, en France même on traite d'attentat
Ce que j'ai composé pour l'honneur de l'Etat.

• • • • •
Toi qu'on ne peut corrompre, équitable avenir ;

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Quand on m'attaquera, daigne me soutenir ;
J'ai travaillé pour toi, j'attends ma récompense
De ton jugement seul, & de ma conscience.

Un jour viendra sans doute, où l'envie & l'erreur
Ne lançant plus les traits d'une injuste fureur,
Ce qu'on blâme aujourd'hui trouvera lieu de plaire,
Et l'on rendra justice à ma plume sincère.
Cependant sans aigreur, & dans de simples vers,
Je veux me disculper aux yeux de l'univers ;
Je dois cette défense à ma gloire offensée,
Ma plume n'a jamais déguisé ma pensée ;
Vrai dans tous mes discours, libre en mes senti-
mens,

J'ai toujours de mon cœur suivi les mouvemens.

Quiconque a le cœur pur, le jugement solide,
Aime la vérité comme un fidele guide ;
Si dans l'ennemi même il la faut respecter,
On doit dans ses amis les vices détester.
Que chacun à son gré me condamne ou m'ap-
prouve,

J'honore la vertu-partout où je la trouve,
Sans distinguer ni rang, ni pays, ni parti, &c.

Il fait ensuite l'apologie de ce que l'on avoit blâmé avec plus d'aigreur dans son Histoire, & seme de tems en tems des réflexions qui m'ont paru fort solides & très-bien exprimées. Ce poëme, quoique très-long, loin d'ennuyer, plaît même dans la traduction.

J'en dis autant de son Ode intitulée, *la Vérité*, qu'il fit dans les mêmes circonstances & pour le même but, & dans laquelle il parle ainsi des dons de celle qu'il chante :

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Tu nous donnes la connoissance
Du Dieu qui forma l'Universe,
Et tu convaincs d'extravagance
Les libertins & les pervers,
Insensés, quel est ce blasphème?
Vous déniez au Dieu suprême
Ce que vous donnez au hazard.
Vérité, fais leur rendre hommage,
Et confesser qu'en cet ouvrage
La fortune n'a point de part.

La calomnie en ta présence
Se tait avec confusion;
Ni la crainte, ni l'espérance;
Ne te font point d'impression:
Faveur, haine, secretes injures,
Ne sont jamais la source impure
De tes jugemens respectés;
La vertu seule qui te touche
Peut t'obliger d'ouvrir la bouche
Pour des éloges mérités.

A tes yeux vainqueurs des nuages;
Le vice en vain veut se celer;
Par d'infailibles témoignages,
Tu fais bientôt le dévoiler;
Dans tes annales immortelles,

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Les faits certains que tu réveles,
Passent à nos neveux surpris:
Vivans & morts, tous sont en vuë,
Chacun de ta bouche ingénuë
Reçoit l'estime ou le mépris, &c.

Avec de pareils sentimens l'on n'est pas surpris que M. de Thou se fût retiré de la Cour, si-tôt qu'il en eut trouvé l'occasion, ni de ce qu'il dit sur ce sujet dans l'Ode qu'il composa à l'occasion de cette retraite, & qu'il intitula par cette raison, son *Adieu à la Cour*. Vous ne trouverez que de la satisfaction à la lire.

L'*Ombre de Rabelais*, qui est dans le sixieme livre, est une piece badine, mais spirituelle, qui montre que M. de Thou savoit plaisanter agréablement quand il le vouloit, & que toujours maître de son génie, il étoit également propre à traiter toutes sortes de sujets. Cependant il revenoit plus volontiers au sérieux, qui lui convenoit encore davantage, & avec lequel la situation du Royaume, & celle de ses propres affaires l'avoient familiarisé. La dernière piece en ce genre qui soit dans ses Mémoires, est son *Elégie Chrétienne sur la*

mort de Marie de Barbanson sa première femme, qui mourut en 1601. après une longue & fâcheuse maladie, & qui consterna son mari qui l'aimoit tendrement. M. de Thou lui survécut plusieurs années, n'étant mort qu'en 1617. L'on a encore son Epitaphe faite par lui-même, & traduite pareillement en vers François.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Celui à qui le public doit ces traductions n'ayant pas jugé à propos de se faire connoître, on a voulu deviner, & l'on a attribué à la même personne la traduction des Mémoires de M. de Thou, & celle des poësies insérées dans ces Mémoires. On sçait aujourd'hui que c'est l'ouvrage de deux personnes d'esprit. M. d'Ifs, Gentilhomme d'auprès de Caën, est l'unique Auteur de la traduction des poësies : & le Traducteur des Mémoires & de la grande Préface de l'Histoire même de M. de Thou, est feu M. Jacques-George le Petit, mort en 1722. Secrétaire honoraire du Roi. Il y a lieu de croire que ces deux Ecrivains ont travaillé de concert. Mais ce fut M. d'Ifs qui se chargea de faire imprimer l'ouvrage, qu'il dédia à M. l'Abbé de Thou avec qui il étoit en liaison. Il y en a eu

H v

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

trois éditions : la première à Roter-
dam, ou plutôt à Rouen, en 1711.
in-4°. & la seconde à Amsterdam en
1713. *in-12.* chez François l'Honoré
qui dédia cette édition à M. le Baron
de Schoulembourg. La troisième fait
partie de la traduction entière de l'Hif-
toire de M. de Thou, qui fut impré-
mée en 1734. *in-4°.* à Londres, ou
plutôt à Paris.

M. d'Isf, le fils, croyant que les
Auteurs de cette traduction de l'Hif-
toire de M. de Thou s'étoient attri-
bué celle des Mémoires, quoique dans
une note de la page 110. du tome
premier, ils ayent dit qu'ils avoient
adopté *l'ancienne traduction des pieces en
vers contenues dans ces Mémoires,* s'en
plaignit dans une lettre écrite de Caën
le 24. Mai 1737. & imprimée dans
le second volume du Mercure de Juin
de la même année; & il revendiqua
la traduction à M. son pere, à qui,
dit-il, *cent ouvrages délicats & brillans
de génie, avoient acquis pendant sa vie
une réputation qu'il s'est si peu soucié de
perpétuer, qu'après sa mort on a à peine trou-
vé deux ou trois originaux.* Mais la ma-
niere trop générale dont M. d'Isf s'ex-
prime, laissant croire que la traduc-

tion entiere des Mémoires étoit de M. son pere, M. le Petit, Lieutenant Général de Nemours, fils de celui dont on a parlé, prouva dans deux lettres imprimées, l'une dans le Mercure de Septembre 1737. & l'autre dans celui d'Avril 1738. que M. d'Ifs, le pere, n'avoit traduit que les poësies qui font partie des Mémoires, & que tout le reste de cet ouvrage étoit de M. le Petit, Secretaire du Roi. Il n'est pas étonnant que ces petites anecdotes n'étant point encore sçues en 1734. les Auteurs de la traduction de l'Histoire de M. de Thou, n'ayent pas fait honneur à MM. d'Ifs & le Petit de leur travail.

Dans la lettre de M. d'Ifs, on apprend que la traduction du *Poëme à la postérité* avoit paru séparément avant 1711. & dans une note tirée de quelques manuscrits qu'on lit dans la dernière édition des *Mémoires de la vie de M. de Thou*, l'on dit que Nicolas Ra-

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

Pag. 194.

tion du François. On ne dit point si cette traduction est imprimée : je ne la trouve point dans le recueil des *Œuvres de Nicolas Rapin*. Dans la même note on parle d'une piece de vers Saphiques que fit M. de Thou sur le même sujet que ses *Stances irrégulieres aux Zéphirs*, & dans la même occasion, & l'on ajoute que Scévole de Sainte-Marthe l'a traduite en François, & que sa traduction efface l'original. Je n'ai point trouvé non plus cette traduction dans les œuvres de MM. de Sainte-Marthe recueillies en un volume in-4^o.

Il faut vous dire un mot d'un autre Magistrat qui n'eut pas moins de zèle que M. de Thou pour la réformation de la justice, dont les abus le touchoient aussi vivement. Ce Magistrat étoit Jacques de Bonges, d'abord Conseiller au Parlement de Paris, & ensuite Président dans celui de Bretagne. La connoissance qu'il avoit des longueurs des procédures & des tours de la chicane, le porta à les découvrir dans un poëme Latin qu'il adressa au Chancelier Michel de l'Hôpital.

Denis Féret, Avocat à Moret, près

Fontainebleau, a traduit ce poëme en vers François, mais si mauvais qu'il est difficile d'en supporter la lecture. Cette traduction parut avec l'original en 1614. Féret y joignit un poëme François de sa composition, dans lequel il prétend enseigner les moyens de remédier aux abus dont le Président de Bonges se plaignoit : mais il ne dit rien que de fort commun, & il le dit si mal qu'on l'auroit très-volontiers dispensé d'écrire. Il avoit cependant la fureur de s'exprimer en vers ; & dans la même année 1614. il donna un *Poëme Latin Elégiaque avec sa version en Quadraints sur les loix Salique & Bourbonniene*, & quantité d'autres petites pieces en vers Latins, avec leur traduction en vers François, où il fait l'éloge de Nicolas Brulart de Sillery, Chancelier de France, du Président Jeannin, & de plusieurs autres Magistrats qui devoient détester la Muse importune de ce misérable Versificateur.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.



TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

CHAPITRE SEPTIEME.

Des Traductions des Poësies de MM. de Sainte-Marthe, de Nicolas Bourbon, de Jacques Pinon & de son fils, d'Herman Hugon, d'Angelin Gaze ou Gazeau, de Jacques Regnier, de Charles de Massac & de Hugues Grotius.

LE goût, l'amour & le génie de la poésie Latine & Française ont été comme héréditaires dans la famille de MM. de Sainte-Marthe, depuis Charles de Sainte-Marthe, né en 1512. second fils de Gaucher de Sainte-Marthe, Médecin du Roi François I. jusqu'à Abel-Louis de Sainte-Marthe qui a été Supérieur Général de la Congrégation de l'Oratoire de France, & qui est mort le sept Avril 1697. Mais celui qui s'est le plus distingué dans ce genre d'écrire est Scévole ou Gaucher de Sainte-Marthe, Trésorier de France, & Maire de Poitiers, né à Loudun le deuxieme Février 1536. de Louis de Sainte-Marthe, Seigneur de

Neuilly, Procureur du Roi au-Siege de Loudun, & mort dans sa patrie le 29. Mars 1623. âgé de quatre-vingt-sept ans. Je vous en parlerai plus au long, comme Poète François. Ses poésies Latines sont en grand nombre, & fort estimées. Mais la plus considérable de ces pièces, non-seulement pour l'étendue, mais pour l'importance du sujet & la maniere dont il est traité, c'est sa *Pedotrophie*, ou de la maniere de nourrir les enfans à la mam-melle, chef-d'œuvre de l'Auteur, qui y marche sur les traces de Virgile, dont il a assez bien imité le tour & la majesté.

Ce poëme est divisé en trois livres. Les grandes maladies auxquelles un des fils de l'Auteur fut sujet, dès le tems qu'il étoit encore entre les mains d'une nourrice, donnerent occasion à Sainte-Martin de le composer. Les plus habiles Médecins appelés pour secourir l'enfant, ayant désespéré de sa guérison, le pere s'appliqua à rechercher les secrets les plus cachés de la nature, & s'en servit avec un succès qu'il avoit espéré inutilement des Médecins. Prié par ses amis de communiquer au public des recherches

TRADUCTIONS DES
POËTES LATINS.
MOD.

Préf. de la
traduct. de ce
poëme.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

si curieuses & si utiles, il les renferma dans ce poëme, qu'il dédia à Henri III. en 1584. dans le tems que ce Prince désiroit le plus d'avoir des enfans. Il fut lû dans les plus célèbres Universités de l'Europe avec la même vénération que les ouvrages des Anciens. On en fit dix éditions pendant la vie de l'Auteur, & depuis sa mort il a été imprimé environ autant de fois : il fut aussi traduit en plusieurs langues.

Scévole de Sainte-Marthe en entreprit lui-même une traduction en vers François, *par le commandement de Sa Majesté* : mais les grandes affaires dont il fut chargé dès les premières années du regne de Henri IV. l'empêcherent de continuer cet ouvrage. Ce qu'il en a fait ne contient que le commencement du premier livre, & les derniers vers du troisième. Cette traduction est dans le recueil de ses œuvres imprimées en un volume *in-4^o*.

Abel de Sainte-Marthe, son petit-fils, Seigneur de Corbeville, Conseiller de la Cour des Aydes, & Garde de la Bibliothèque du Roi à Fontainebleau, a suppléé à ce que Scévole n'avoit pu faire. Il a traduit, non en vers,

mais en prose, la *Pedotrophie*: & cette traduction qui est exacte & fidelle, a paru en 1698. in-8°. voilà l'historique de ce poëme; mais comme cet ouvrage appartient plus à la Medecine qu'à la Poësie, je ne vous en dirai rien davantage pour le présent. Le Traducteur étoit fils d'Abel de Sainte-Marthe, Seigneur d'Estrepied, Avocat au Parlement de Paris, de qui l'on a aussi des poësies Latines, inférieures à celles de *Scévole* son pere, mais dans lesquelles on ne laisse pas de reconnoître de la fécondité, de la facilité & de la délicatesse. On s'est contenté de les laisser toutes dans leur langue originale; excepté l'Hymne à la louange de la sainte Eucharistie, que l'Auteur adressa à Louis XIII. Nous en avons une paraphrase en vers François par *L. Fouquereau*, Avocat. C'est la dernière piece du recueil des œuvres de Messieurs de Sainte-Marthe.

TRADUCTIONS DES
POËT. LAT.
MOD.

Nicolas Bourbon, ami de ces célèbres Ecrivains, & Poëte lui-même, digne de tous les éloges qui lui ont été donnés, pleura la mort de *Scévole* de Sainte-Marthe, & exprima ses regrets dans une belle Epître en vers Latins, qu'il adressa à Jacques

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Pinon, Conseiller au Parlement de Paris. Cette Epître qui fait également honneur à Scévole de Sainte-Marthe & à Nicolas Bourbon, a été traduite en vers François par Charles Rogier, *Conseiller au Bailliage de Loudunois*, & imprimée avec les œuvres des Sainte-Marthe. Rogier adressa cette traduction à Abel, fils de Scévole, par une autre Epître en vers, où s'excusant de ce qu'il ne lui envoie que l'imitation d'une piece de la composition d'un autre, il lui dit :

Faute d'invention, permets que je m'acquitte
De ce dernier devoir, par ces vers que j'imite,
Où l'esprit de ton pere est du Ciel descendu,
Pour lui-même chanter son los justement dû,
Chef-d'œuvre nompareil, qui comble de merveilles
Les plus rares esprits charmés par les oreilles, &c.

C'étoit en effet le talent de Nicolas Bourbon de peindre avec vivacité tout ce qu'il entreprenoit de représenter. Vous en pouvez juger par la paraphrase sur la mort de Scévole de Sainte-Marthe, dont je vous parle : quoique cette *imitation* soit fort au-dessous de l'original, elle conserve néanmoins une partie de la force du pinceau de l'Auteur. On y reconnoît l'illustre

Ecrivain que le Poëte a voulu peindre ; on y voit encore une partie de son génie, de ses mœurs, de son caractère.

TRADUCTIONS DES
POST. LAT.
MOD.

Dans les traductions de l'*Imprécation* de Nicolas Bourbon *contre le parricide de Henri IV.* vous reconnoissez pareillement la vivacité des couleurs que le Poëte favoit employer quand il avoit à représenter des objets qui devoient inspirer de l'horreur, & faire naître l'indignation, quoique ces traductions, autant que je peux m'en ressouvenir, car je n'ai pû les retrouver, ne soient encore que des copies imparfaites d'un excellent original. Bourbon avoit une grande lecture des Poëtes Grecs & Latins, & des meilleurs Ecrivains de l'antiquité en tout genre, & il étoit né avec un génie propre à en faire un bon usage, comme il l'a montré durant ce grand nombre d'années pendant lesquelles il a été occupé à enseigner les belles Lettres dans l'Université de Paris, & comme les ouvrages en prose & en vers qui nous restent de lui, en font foi : sur quoi vous pouvez voir l'histoire de l'Académie Françoisse par M. Pellisson, avec les notes de M. l'Abbé d'Olivet.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Bourbon n'a pas survécu trois ans à son ami Jacques Pinon ; il mourut le sixieme d'Août 1644. âgé d'environ soixante-dix ans, & Pinon en étant Doyen des Conseillers du Parlement de Paris. Ces deux Ecrivains étoient nés avec le même génie pour la poésie, le même goût pour les lettres, le même zele pour le progrès des sciences. Liés l'un & l'autre avec tous ceux qui se sont distingués de leur tems dans la littérature, & surtout dans la poésie, ils se sont également attiré les éloges de leurs contemporains, & ont mérité l'estime de ceux qui sont venus après eux. Pinon avoit un mérite de plus que Bourbon : c'étoit un Magistrat plein d'intégrité, qui soutenoit avec honneur le nom de ses ancêtres, presque aussi anciens dans la Magistrature que la fixation même du Parlement, où cette famille se distingue encore aujourd'hui. J'ai vu deux éditions de ses poésies, l'une en 1615. & l'autre en 1630. augmentée de sept ou huit pieces qui ne sont pas dans la premiere. Mais je n'en connois aucune traduction.

Ce Jacques Pinon a eu un fils héritier de ses vertus & de son talent pour

la poésie. Celui-ci, nommé aussi Jacques Pinon, embrassa l'Etat Ecclésiastique, parut avec distinction dans les Ecoles de Sorbonne, où il prit au moins le degré de Bachelier, fut pourvu de l'Abbaye de Condé, d'un Canoniat de l'Eglise de Paris, & fut Protonotaire du Saint Siege. M. Baillet ne parle ni du pere, ni du fils, dans les Jugemens des Savans sur les Poëtes.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Nicolas Bourbon n'a pas été lié moins étroitement avec l'Abbé de Condé, qu'avec le Doyen des Conseillers, & leur liaison a été plus longue. Il lui a adressé un nombre de ses poësies dans lesquelles il en parle toujours avec beaucoup d'estime & d'affection. Si l'on en croit ce Poëte, Pinon avoit approfondi tout ce que la Théologie a de plus sublime, tout ce que la Philosophie a de plus profond, tout ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire de la nature. Il n'avoit connu que tard ses talens poëtiques, ou du moins il n'en avoit fait usage que vers l'âge de trente-cinq ans; & cependant, selon le même Nicolas Bourbon, *les Muses Latines n'ont point eu de secrets, ni de mysteres, qui ne lui ayent été révélés.*

Borbon. poë-
mat. expos. p.
139. & suiv.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Ep. dedic. de
Marolles, au-
devant de la
trad. de l'I-
bis d'Ovide,
& celle qui
est à la fin de
la même tra-
duction.

C'est ce qui a fait dire à l'Abbé de
Marolles, en s'adressant à l'Abbé Pi-
non; » Pour votre poésie Elégiaque,
» la versification de Tibulle & de Pro-
» perce n'est pas plus polie que la vô-
» tre : il n'y paroît pas moins d'esprit
» que dans les pieces d'Ovide : vos
» Endécasyllabes sont à la maniere de
» ceux de Carulle. Vos Epîtres &
» Satyres tiennent beaucoup de celles
» d'Horace : & vos Epigrammes ont
» un sel qui égale bien celui de Mar-
» tial. Je ne dis rien de votre poésie
» héroïque, que vous avez fait assez
» paroître dans votre panégyrique
» pour le feu Roi (Louis XIII.) &
» dans plusieurs ouvrages de piété que
» vous dédiâtes à M. le Cardinal de
» Richelieu, l'année de la naissance
» du Roi. » Nicolas Bourbon n'a pas
moins loué ce panégyrique dont par-
le l'Abbé de Marolles, & qui pa-
rut en 1639. in-4°. à Paris, avec
une paraphrase de trois Pseaumes de
David, le dix-neuvieme, le soixante-
onzieme, & le quatre-vingt-quatri-
me. Ce n'étoit pas le coup d'essai de
l'Abbé Pinon : il avoit commencé par
une paraphrase, aussi en vers Latins,
des sept Pseaumes de la Pénitence,

dont Bourbon fait aussi un fort bel éloge, & qui charma, selon l'Abbé de Marolles, Jacques Pinon, pere de l'Auteur de cette paraphrase.

TRADUCTIONS DES
PORT.LAT.
MOD.

Mais de ce grand nombre de poësies de l'Abbé Pinon, qui n'ont point été recueillies, je crois que l'on n'a traduit que celles qu'il a faites *sur les armes & sur les actions guerrieres de la Maison de Marolles*. Je pense que vous vous doutez bien qui en a été le Traducteur. Personne ne pouvoit s'intéresser davantage à ces poësies que l'Abbé de Marolles. Flaté de l'honneur que l'Abbé Pinon lui faisoit, il vouloit qu'il fût connu de tous ceux qui entendoient les langues Latine & Françoisé. L'Abbé de Condé n'avoit peut-être pas plus songé à publier ces poësies que tant d'autres de sa composition, dont nous ne devons le peu qui en a été imprimé qu'aux soins de ses amis. Marolles, dont celles-ci publioient la gloire, de même que celle de sa famille, ne voulut point les laisser dans l'oubli. Il les donna en 1661. à la fin de sa traduction de l'*Ibis* d'Ovide, & il y joignit une traduction en prose. Ce petit recueil contient dix pieces, dont quelques-unes sont fort courtes.

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

& qui sont toutes traduites dans le goût
de l'Abbé de Marolles : c'est assez vous
en dire.

Les pieux desirs du Jésuite Herman
Hugon, né à Bruxelles en 1588. &
mort en 1629. à Rhenberg, ont été
encore plus mal traduits par le sieur
P. J. Jurisconsulte. Peut-être ce Tra-
ducteur n'avoit-il entrepris de mettre
cet ouvrage en notre langue que pour
s'édifier, & sans avoir eu d'abord le
dessein d'en faire part au public. Mais
si cela est, il y a lieu de croire qu'il
changea peu après de résolution. Car
quoique Boëce de Bolswert, excellent
Graveur, se dise l'éditeur de cet ou-
vrage, qui parut à Anvers en 1627.
in-8°. l'Épître dédicatoire à Elisabeth-
Claire Eugenie, Infante d'Espagne,
est cependant au nom du Traducteur.
Cette Épître est datée de Mayence le
premier Avril 1627. La traduction fut
donc composée presque en même tems
que la publication même de l'original
Latin, dont la première édition est,
ce me semble, de 1624. Ce livre du
Pere Hugon est fort connu : ce sont
des Emblèmes expliqués par des Elé-
gies Latines, où l'on trouve beaucoup
de piété & de tendresse, beaucoup de
sentimens

sentimens affectueux, mais pas assez de génie poétique. Ceux qui entendent la langue Latine, préféreront cependant de lire ces *pieux Désirs* dans la langue dont l'Auteur s'est servi, plutôt que dans celle du Traducteur. Le langage de celui-ci est dur & impoli. On sent un Etranger qui veut parler une langue qui ne lui est point familière, & qu'il n'a qu'imparfaitement apprise. Sa version est d'ailleurs une paraphrase : il ajoute à son Auteur, il étend ses pensées, & souvent y substitue les siennes propres. Les affections tirées des saints Peres que le Pere Hugon ajoute à ses Elégies, étant en prose, c'est aussi en prose qu'elles sont traduites. Cette version est ornée de gravures comme l'ouvrage Latin : elles sont de Boëce de Bolswert.

TRADUCTIONS DES
POET.LAT.
MOD.

Le Ministre Poiret, fameux Mystique de nos jours, s'est servi de l'ouvrage du Pere Hugon pour exposer une partie de ses idées sur ce qu'il pensoit des dispositions les plus essentielles de la vie intérieure. Mais je ne puis vous dire si son livre intitulé, *L'Amante de son Dieu, représentée dans les Emblèmes de Hermannus Hugo, sur*
Tome VII. I

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

ses pieux Désirs, est une vraie traduction du livre du Jésuite. Je ne connois que le titre de cet ouvrage qui a paru en 1717. à Cologne, avec des figures, & un recueil de vers mystiques.

Poiret y a joint les Emblèmes de l'Amour divin, inventés & gravés par Othon Vœnius, dont je vous ai déjà fait connoître les *Emblèmes d'Horace*. Ceux de l'Amour Divin avoient déjà paru plusieurs fois. J'en ai vu une belle édition faite en 1615. à Anvers. Ce n'est sûrement que pour les gravures, que l'on peut rechercher cet ouvrage : les vers François qu'on y lit sont fort mauvais : c'est une traduction faite par un nommé Charles Hatron, Conseiller de la Duchesse d'Arschot, de vers Flamands qui expliquent chaque Emblème.

Angelin Gazée ou Gazeau, contemporain d'Herman Hugon, & de la même Société, prit une autre route pour insinuer la vérité dans les cœurs, & pour les détourner du vice. Son confrere n'a présenté que de pieuses affections aux ames dévotes, Gazeau leur a offert de *pieuses Gayetés*. Chacun suit son goût ; & les ouvrages des hom-

mes portent souvent une empreinte de leur caractère. Le pere Hugon étoit un homme grave & sérieux, plus familiarisé avec la Philosophie, la Théologie & la savante Antiquité, qu'avec le bel esprit; le Pere Gazeau avoit, dit-on, plus lû les Poètes, & surtout les comiques. Sa Muse naturellement enjouée se plaisoit à des sujets qui lui convenoient. Ses deux volumes de *pieux Divertissemens*, en vers iambes & scazons, imprimés l'un à Douai en 1629. & le second à Lille en 1638. sont loués par Valere André dans sa Bibliothèque Belgique : ce Bibliothé-
 quaire y trouve du génie dans les inventions, & du sel dans le style. D'autres disent que Gazeau a joint la subtilité avec l'élégance. Mais on n'a pas jugé, dit M. Baillet, que ce Poète eût assez heureusement gardé le juste milieu entre le caractère grave & sérieux, & le comique ou facétieux. C'est en effet un recueil de pieuses historiettes, presque toutes tirées des légendes les plus fabuleuses, & dont quelques-unes montrent trop de ridicule. Nous en avons une traduction Françoisé en prose par le sieur Remy, mais dont le style n'est ni pur, ni

TRADUCTIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

Bibl. Belg. t.
 1. p. 62. éd.
 de 1739.

Jugem. des
 Sav. t. 1. p.
 223.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

correct. J'ignore quand cette traduction a paru pour la première fois. Il n'y a pas d'apparence que l'édition que j'ai vue soit la première. Elle est de 1673. faite à Rouen, fort mal exécutée pour le papier & l'impression, & dédiée à *Jean Bernard, Seigneur de Sainte Helene & Baudriere, Lieutenant Général au Bailliage de Châlons en Bourgogne.* Or Jean Bernard n'eut cette charge que jusqu'en 1651. & il devoit même alors avoir soixante-quinze ans, étant né en Janvier 1576. Pour le Traducteur, je n'ai pû découvrir qui il étoit.

Je m'imagine que vous trouverez plus de goût & d'utilité dans les fables que Jacques Regnier, Médecin, né à Beaune le 6. Janvier 1589. composa en Latin, & dont il donna la première partie, qui n'a pas été suivie de la seconde, en 1643. à Dijon. Regnier composa, sans doute, ces fables dans le tems qu'il étoit chargé de l'éducation de quelques jeunes gens de qualité: & cette occupation convenoit parfaitement à cet état. Il fut dans la suite Correcteur d'Imprimerie; & enfin, ayant étudié quelques années en Médecine, il fut reçu Docteur à Ca-

Hors, le 3. Décembre 1624. Il mourut le 16. Juin 1653. âgé de soixante-quatre ans, accablé de misères & de maladies, ce qui a donné lieu à ces deux vers que l'on ne croit point imprimés :

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Bibl. des Aut.
de Bourg. t.
4. p. 192.

Du Médecin Regnier, j'ai vu le sort fatal,
Qui malgré son savoir mourut à l'Hôpital. ✓

L'Épître dédicatoire de ses fables ou *Apologues*, est au nom du Libraire de Dijon, Pierre Palliot, & adressée; non à Charles Fevret, comme le dit M. de la Mare dans sa vie Latine de Claude Saumaïse, mais à Gilbert Gaulmin.

L'Auteur de la Bibliothèque des Ecrivains de Bourgogne n'a point connu une traduction de ces fables en vers François, imprimée à Paris en 1685. in-12. Le Traducteur s'est trompé sur le nom de Regnier, qu'il appelle *Pierre* au lieu de Jacques. Il dit qu'ayant eu de l'inclination pour la poésie dès ses plus tendres années, il s'étoit amusé à versifier cinq ou six fables que M. de la Fontaine avoit mises lui-même en vers; qu'il hazarda de les faire paroître dans les *Mercurus de ce zems-là*, & que s'étant apperçu qu'elles

faisoient plaisir, il forma le dessein de travailler sur des originaux, & de traduire à ses heures de loisir les fables Latines de *Regnier*. » Mais dans le » tems, dit-il, que je commençois, » j'eus l'occasion de prendre un emploi » qui demande, & à quoi je donne » déjà depuis quelques années, tout » mon tems. Ainsi forcé de renoncer » pour jamais à la versification, j'ai » laissé la perfection de l'ouvrage à qui » voudra s'en donner le plaisir. » Comme il avoit achevé la traduction d'une trentaine de fables, il crut pouvoir en faire part au public qui a assez bien reçu ce recueil. La versification m'a paru aisée, naturelle, dans le goût des fables, & l'expression pure. Pour exemple, je choisis une des plus courtes : c'est la fable treizieme, *l'Ecolier & le Sabot* :

*Quoi ! jamais ta fureur ne sera satisfaite ?
Plus je te sers, ingrat, plus ton fouet me maltraite ;
Et quand me feras-tu quartier ?*

A certain petit Ecolier
S'étonnant peu du bruit, bon cheval de trom-
pette,
Un sabot se plaignoit ainsi.

(Mais l'Ecolier n'en eut ni cure, ni souci)

* Non, non, ne prétends pas, lui dit-il, que
je cesse;

* Tu demandes en vain un traitement plus doux.

* On ne peut rien tirer des gens de ton espece,

* Si ce n'est à force de coups.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

A mon avis c'étoit bien dire ;

Et quand je pense à ces deux mots

Je ne puis m'empêcher d'en rire ;

Je dis même souvent, Qu'il est d'hommes sabots !

Je n'ai pû découvrir qui est ce Traducteur. Quelques personnes m'ont dit que c'étoit le sieur Donneau de Vizé, & que l'emploi dont il est question dans l'avertissement, est celui du *Mercur*, dont M. de Vizé a été en effet chargé durant plusieurs années. D'autres m'ont nommé pour le Traducteur des fables de Regnier, un M. d'Aubigny, jeune alors, & dont on ne m'a rien appris de plus.

Messieurs de la Fontaine & de la Motte ont traduit aussi plusieurs de ces fables en vers; M. de la Fontaine, la premiere, *les Rats & le Chat*; la quatrieme, *les Brebis & le Loup*; la dix-septieme, *le Chien de cuisine & les autres Chiens*; la dix-huitieme, *le Renard & le Loup*; & la vingt-unieme, *la Vipere, le Renard & le Loup*. M,

de la Morthe n'en a traduit que trois : la huitieme, *l'Homme & le Lyon* ; la neuvieme, *l'Asne & le Cheval* ; & la vingt-unieme, dont je viens de citer le sujet.

Raimond & Charles de Massac, Docteurs en Médecine, qui ont vé-
 eu dans le même siecle que Regnier,
 étoient aussi Poètes. Je vous ai parlé
 ailleurs de leurs traductions en vers
 François des Métamorphoses d'Ovi-
 de. Raimond qui avoit encore plus de
 génie & de facilité pour les vers La-
 tins, s'en servit pour chanter les ver-
 tus & les propriétés des eaux minéra-
 les de Pougues à deux ou trois lieues
 de Nevers. Ces eaux étoient particu-
 lièrement renommées alors pour sou-
 lager ceux qui étoient attaqués de la
 gravelle, & l'on en racontoit des ef-
 fets admirables. C'est ce que Raimond
 de Massac décrit principalement dans
 son poème, où il fait entrer aussi l'é-
 loge de plusieurs personnes de la Mai-
 son de Nevers. Ce poème divisé en
 deux livres, parut en 1597: peu de
 tems après que l'Auteur eut fait sur les
 lieux l'examen des eaux qu'il célèbre.
 Charles de Massac, son fils, qui a
 toujours paru plein de zele pour éten-

dre la réputation de son pere, crut y contribuer en traduisant ce poëme Latin en vers François, & il fit réimprimer ce poëme en 1605. avec sa traduction, qu'il adressa par une Epître en vers François, à Catherine de Lorraine, femme de Charles de Gonzagues de Cleves, Duc de Nevers & de Retelois. Mais il auroit mieux fait de traduire en prose le poëme de son pere, puisqu'il vouloit le faire connoître à ceux qui ignoreroient la langue Latine, que de lui faire parler un langage que les Muses n'avouèrent certainement pas, & par lequel il risquoit d'effaroucher, plutôt que d'attirer les lecteurs.

Hugues Grotius, savant Hollandois, trop connu par la multitude de ses ouvrages, & la variété des matieres qu'il a traitées, pour que je m'étende ici sur son sujet, étoit aussi Poëte, & l'on a dans le recueil de ses poësies Latines plusieurs pieces très-estimables, qui ne nous déplairoient pas si elles étoient bien traduites en notre langue. Vous en avez un exemple dans les onze vers Latins que ce Savant fit dans sa jeunesse sur *Ossende*. C'est une *Prosopopée* de cette ville, qui

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Vie de Grot.
dans les Mém.
de Holl. de
M. du Mau-
rier, p. 398.
Observat. de
Mén. sur les
poësies de
Malh. in-8^o.
p. 422.

avoit déjà souffert un siege de trois ans. On attribua ces vers à tous les grands hommes qui vivoient alors. Gassendi, dans sa vie de Peiresc, dit que celui-ci crut d'abord qu'ils étoient de Joseph Scaliger : Matthieu les lui attribue aussi dans son Histoire des sept années de paix. On apprend du Mercure François de Pierre-Victor-Palma Cayet, que l'on en faisoit honneur à Dominique Baudius. On en fit encore présent à d'autres. A la fin Grotius voyant que ces vers étoient généralement approuvés & admirés, ne put résister à la tentation de s'en déclarer l'Auteur, & il eut la satisfaction de les voir traduits en vers François par quatre de nos Ecrivains d'un mérite distingué : Guillaume du Vair, Garde des Sceaux, Nicolas Rapin, Etienne Pasquier qui les croyoit de Scaliger, & enfin par le célèbre Malherbe, qui a fait oublier les trois autres traductions. Je ne vous la rapporte pas, parce qu'elle se trouve dans le recueil des poësies de Malherbe, dont on a plusieurs éditions, & que M. du Maurier a donné aussi cette même traduction dans son abrégé de la vie de Grotius, qui est à la fin de ses

Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande, &c. imprimés en 1680. in-8°. TRADUCTIONS DES
POET. LAT. MOD.

A l'exception de cette piece de Grotius, je ne connois point d'autres poëties de ce grand homme traduites en notre langue, que son *Elégie sur les agrémens de l'hyver*, plus imitée que traduite en vers François par M. d'Is, Gentilhomme de Normandie, membre de l'Académie de Caën, le même dont je vous ai parlé à l'occasion des poëties de M. de Thou mises en vers François par son pere. L'Elégie de Grotius est trop libre; & M. d'Is avoit trop suivi son original lorsqu'il lut son imitation dans l'Académie de Caën, au mois d'Avril 1742. On le lui fit remarquer : il y fit de legers changemens qui ne la rendent guère plus décente, & c'est ainsi qu'elle a été imprimée dans les *Nouvelles littéraires* que l'on publie à Caën depuis quelques années.

Nouv. Litt.
pour l'année
1743. p. 612

Si ces traductions de quelques poëties de Grotius ne vous suffisent pas pour vous faire connoître le mérite poétique de cet habile Ecrivain, vous pouvez lire les Jugemens que les Savans en ont portés, & que M. Baillet a recueillis. Ce Critique auroit pû ap-

T. v. in-4.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Clar. viror.
Epist. à Mu-
seo Joann.
Brant. Amst.
1702. in-8°.
Epist. 4. p.
17.

Vie de Gro-
tius, par M.
Levesque de
Burigni, en
2. vol. in-12.

porter encore en témoignage la lettre de Jean Gaspar Gevartius, adressée à Grotius, & datée de la Haye le 13. Janvier 1613. si cette lettre eût été plutôt rendue publique. Gevart y parle des poësies de Grotius, comme il eût pû faire de ce qui a été écrit de plus estimable en ce genre dans les beaux jours de la poësie Latine. Il dit que celui avec qui il les lisoit, & qu'il donne pour un homme de goût, enflammé par cette lecture, n'avoit point d'autres expressions pour les louer comme elles le méritoient, que de les nommer divines. Pour moi, ajoute Gevart, j'oserai du moins dire que depuis Claudien on n'a point si bien écrit en vers, soit que l'on fasse attention à la matiere de ces poësies, soit que l'on en pese le style & les expressions. Elles vivront, oiii elles vivront, & au lieu que les poësies des autres n'ont d'autre mérite que celui de nous causer du plaisir, les vôtres, dit-il à Grotius, allient l'utilité la plus grande, à la satisfaction la plus complete.

Je pourrois vous produire des témoignages aussi avantageux en faveur des poësies d'un Savant ami de Grotius, le pere Denys Pétau, Jésuite, Ecri-

vain trop distingué en tout genre d'é-
rudition , pour que j'entreprenne d'en
faire l'éloge. Mais excepté ses hymnes
à la louange de sainte Genevieve , Pa-
trone de Paris, je ne crois pas que l'on
ait traduit en notre langue aucune de
ses poésies.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Environ dix ans avant la mort de ce
savant Jésuite , Victor Pallu , qui avoit
été Médecin du Comte de Soissons,
celui qui fut tué à la journée de Sedan
en 1641. s'étant retiré dans la solitu-
de pour ne plus s'occuper que de l'é-
ternité, composa un fort beau poème
Latin, qu'il intitula son *Adieu au mon-
de*. Ce poème où la piété n'affoiblit
point les graces de la poésie, fut extrê-
mement goûté de ceux qui le virent
alors. On se contenta cependant d'en
prendre des copies; & je ne crois point
qu'il ait été imprimé avant 1735. où
M. le Fevre de Saint Marc l'inséra
dans un recueil de pieces concernant
l'ancien Monastere de Port-Royal des
Champs qui ne subsiste plus. Cet ha-
bile Editeur, Auteur lui-même de plu-
sieurs pieces d'esprit & de goût qui ne
sont guères connues que de ses amis,
ajouta deux traductions de ce poème,
l'une en prose, fidelle & littérale, l'autre

tre un peu plus libre, en vers François. Voici un échantillon de cette dernière traduction : c'est l'endroit où le Poëte s'excitant lui-même à demeurer constamment dans la solitude qu'il avoit choisie, dit :

Après avoir longtems, jouet des vents & de l'onde,
Erré dans les dangers sur l'Océan du monde ;
Puis-je assez m'applaudir du bonheur de mon sort,
Moi, qu'un souffle divin a jetté dans ce port ?
Malheureux, si j'en fors ! ah pour toute ma vie
Restons-y. Jeune encor, mon âge m'y convie ;
D'un corps robuste & sain je puis tout espérer.
Trente-sept ans entiers j'ai pû me consacrer
Au vice ! Il est bien tems que des larmes ameres,
De ma douleur profonde interprètes sinceres,
Sollicitent enfin ma grace auprès de Dieu.
Hélas ! pour l'obtenir que ce seroit bien peu
Du reste de mes jours, Seigneur, si ta clémence
Ne daignoit, suppléant à mon insuffisance,
Porter à ta justice obstacle en ma faveur,
Et m'affranchir ainsi des loix de ta rigueur, &c.

Ce poëme est de l'an 1643. ou environ,
& l'Auteur mourut en 1650. le vingt-deuxieme de Mai : il étoit Seigneur de Buau en Touraine, & Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

Si nous avons beaucoup de poësies fugitives aussi belles en elles-mêmes, & aussi-bien traduites, je me serois

volontiers appliqué à les rechercher pour vous les faire connoître, mais j'en ai vû peu de ce genre; & si j'en trouve sur ma route quelques-unes qui aient ces qualités, je vous en pourrai dire un mot. Je crois que vous vous embarrasserez assez peu de sçavoir, par exemple, que Claude Expilly, Président au Parlement de Grenoble, a traduit en vers l'Epitaphe Latine de Jean de Belliévre, Seigneur de Haute-
 fort, premier Président au Parlement de Dauphiné, par Pierre Boiffat, Seigneur de Licieu; & d'ailleurs vous ferez à portée de lire cette piece, si vous parcourez quelque jour le recueil des poësies d'Expilly, imprimé en 1624. à Grenoble: Que l'hymne ou petit poëme à la louange de sainte Catherine, par Louis Liger, Professeur de Troisième au College de Boncour, a été mise en vers François par Gabriel de Montluc, qui étoit encore au College, & qui adressa en 1610. cette traduction à Madame la Maréchale de Balagny sa mere: Que Pierre le Clerc, Champenois, traduisit lui-même les vers Latins qu'il avoit composés sur la naissance de M. de Fiesque, Comte de Laval.

TRADUC-
 TIONS DES
 PORT-LAT.
 MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

& Calestan, & que ce recueil est de 1611. *in-8°*. Que Grenaille, dont le nom est fort peu révééré dans la République des lettres, & très-décrédité sur le Parnasse, a fait un poëme Latin, où il chante les victoires de Gustave Adolphe, Roi de Suede, & qu'il a traduit librement ce même poëme en vers François, l'un & l'autre imprimés à Paris en 1639. *in-8°*. Que selon le Catalogue des Ecrivains Lorrains, donné par Dom Calmet dans son Histoire de Lorraine, Nicolas Romain, Poëte François, qui vivoit sous François, Comte de Vaudémont, pere du Duc de Lorraine Charles IV. s'est donné la peine de mettre en vers François le premier livre de la *Nancéide*, poëme Latin de Pierre de Blaru, Parisien : Que les glorieuses actions de Louis XIV. & mille événemens mémorables arrivés sous son regne, ont fait naître quantité de poësies Latines, dont beaucoup ont été traduites en vers ou en prose ; comme le poëme de M. Buray, Avocat au Parlement de Paris, contenant la pompe Royale de l'entrée de la Reine à Paris en 1660. mis en vers François par Pierre Perrin, Traducteur de Virgile : les deux

Odes Latines & Françoises, sans nom
 d'Auteur & sans date, l'une au feu
 Roi sur ses victoires, l'autre à M. Bos-
 fuet lorsqu'il fut nommé à l'Evêché de
 Condom, & par conséquent en 1669,
 & tant d'autres piéces dont le détail
 seroit infini, & vous ennuyeroit par sa
 fécheresse; piéces d'ailleurs dont je ne
 connois, sans doute, que la moindre
 partie, & dont la recherche me coû-
 teroit beaucoup de tems & une peine
 trop infructueuse.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

J'ai une autre raison qui, selon moi,
 doit m'empêcher de faire une pareille
 énumération, c'est que l'on n'a point
 coutume de mettre un Ecrivain au
 rang des Poètes, pour avoir fait une
 ou deux piéces en vers. L'occasion seu-
 le avec quelque génie suffit pour se
 montrer comme en passant sous cette
 qualité, & même pour se montrer avec
 plus d'éclat que tels Auteurs qui au-
 ront composé un gros volume de poë-
 sies. Mais content de dire que l'Au-
 teur d'une telle piéce auroit pû briller
 sur le Parnasse, s'il eût voulu en suivre
 la route, on n'est pas dans l'usage de
 le mettre au nombre de ses habitans.
 Or je n'ai entrepris de vous parler que
 des traductions des poésies de ceux qui

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

font , pour ainsi dire , corps avec les Poëtes. Tels ont été dans le siecle dernier & dans le nôtre , ces habiles Jésuites , Lucas , Commire , Rapin , la Ruë , Sanadon , Brumoy , Oudin : tels ont été M. Huet & le célèbre Santeul , & avant eux , Alphonse du Fresnoy , par lequel je dois commencer , sans prétendre décider du rang & de la supériorité du mérite d'aucun de ces Poëtes.

CHAPITRE HUITIEME.

Des Traductions du poëme de l'Art de la Peinture par Alphonse du Fresnoy , des Poësies de Messieurs de Santeul , Huet & Boutard , & de quelques pièces des Peres Lucas , la Ruë , Commire , Rapin , Sanadon , Brumoy , Vanierre & Oudin , Jésuites.

Vie de Mign. »
Peintre , pag. »
26. & 17.

SI ce n'étoit pas une espece de témérité , dit le sieur Maziere de Monville , aujourd'hui Chanoine de Bourdeaux , dans la vie de Pierre Mignard , » d'opposer un ouvrage

moderne aux chefs-d'œuvres du siècle d'Auguste, je dirois que le poëme de l'*Art de la Peinture* par Charles Alphonse du Fresnoy, Parisien, peut entrer en comparaison avec celui d'Horace sur l'Art poétique. Ce sont deux grands maîtres qui ont puisé dans les mêmes sources; l'un & l'autre ont étudié la nature dans ce qu'elle a de plus parfait; l'une & l'autre donnent des leçons si sûres, que les négliger, c'est s'égarer, c'est retourner dans la barbarie. » Du Fresnoy composa ce beau poëme en Italie, où son inclination décidée pour la peinture l'avoit entraîné dès 1634. malgré l'opposition de sa famille, qui en vouloit faire un Médecin. Né avec un goût aussi déclaré pour la poésie, qu'il cultiva dès ses premières années, à mesure qu'il pénétoit dans les secrets de l'art de la peinture, il en faisoit des remarques qu'il écrivoit en vers Latins; & lorsque son esprit se fut rempli de toutes les connoissances nécessaires à sa profession, il forma le dessein d'en composer le poëme que nous avons. Cet ouvrage lui coûta beaucoup de veilles & de réflexions, & il le communiqua à tous les habiles

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Vie de du
Fresnoy par de
Piles.

gens dont il pouvoit tirer quelques li-
 miers. Aussi étoit-ce celle de toutes les
 productions qu'il aimoit le plus.

TRADUC-
 TIONS DES
 POËT. LAT.
 MOD.

Il nous apprend à la fin quand il le
 composa, & quelles étoient ses vûes :
 » Considérant, dit - il, que toutes
 » choses sont sujettes à la vicissitude
 » des tems, & qu'elles peuvent pé-
 » rir par différentes voies, j'ai cru
 » que je devois prendre la hardiesse de
 » donner en garde aux Muses, ces
 » aimables & ces immortelles sœurs
 » de la peinture, le peu de précep-
 » tes que j'en ai fait. Je me suis oc-
 » cupé à travailler cet ouvrage dans
 » Rome, pendant que l'honneur des
 » Bourbons & le vengeur de ses an-
 » cêtres Louis XIII. lançoit ses fou-
 » dres sur les Alpes; qu'il faisoit res-
 » sentir la force de son bras à ses en-
 » nemis; & que comme un autre Her-
 » cule François, renaissant pour le
 » bien de sa patrie, il étouffoit le Lion
 » d'Espagne. »

Quelque desir que du Fresnoy eût
 de voir son poëme imprimé, il n'osoit
 le hasarder sans y joindre une tra-
 duction Françoisse, dont il étoit peu
 capable, le long séjour qu'il avoit fait
 hors de sa patrie lui ayant presque fait

oublier sa langue. Il mourut en 1665, âgé de cinquante-quatre ans, & trois ans après, en 1668. Pierre Mignard, de Troyes, qui a été premier Peintre du feu Roi, fit présent au public de l'ouvrage de son ami, dont il connoissoit mieux qu'un autre toutes les beautés, & dans lequel il trouvoit si bien développées les regles & la théorie d'un art dont il a sçu lui-même si parfaitement réduire en pratique tous les préceptes.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Il faut avouer cependant que l'ouvrage de du Fresnoy n'a pas plû, quant à la poësie, à tous les critiques. » J'avois commencé à le lire (dit le Pere Oudin, dans les *Mélanges historiques & philologiques* de M. Michault, t. 2. p. 21.) & je l'avois quitté deux fois, ne pouvant pousser ma lecture au-delà des trente premiers vers. « Enfin j'en suis venu à bout, & j'ai réfléchi sur ce qui m'avoit causé ce dégoût: une expression basse, rampan- te, obscure, pleine de solécismes contre la Grammaire & la Prosodie; « une maniere sèche, sans digression, sans agrémens: les préceptes sont jettés les uns sur les autres, à peu près comme les Regles de Jean Des- «

TRADUC-
 TIONS DES
 POET.LAT.
 MOD.

» pautere. C'est dommage, ajoutez-le
 » même Critique, que l'Auteur qui
 » entendoit si bien la peinture, ait
 » été si mauvais poëte. S'il avoit sçu
 » l'art d'écrire en vers, au lieu d'un li-
 » vre, il en auroit fait du moins quatre,
 » qu'il eût embellis d'une infinité d'or-
 » nemens qui pouvoient se trouver
 » dans le fond de son sujet : il en au-
 » roit fait un poëme gracieux, tan-
 » dis qu'il n'a donné qu'un amas d'assez
 » mauvais Latin. »

Mignard ne fit imprimer que le tex-
 té de du Fresnoy. Mais dix ans après,
 Roger de Piles qui avoit eu des liai-
 sons étroites avec l'Auteur du poëme,
 donna de celui-ci une nouvelle édi-
 tion avec une version en prose. C'é-
 toit à la priere même du Poëte que
 de Piles avoit entrepris cette traduc-
 tion, & du Fresnoy avoit eu soin de
 la revoir. Elle étoit telle qu'il le dési-
 roit, lorsque la mort le prévint ; il en
 avoit rendu de grands témoignages à
 ses amis, » & ceux qui l'ont connu,
 » dit M. de Piles, sçavent très-bien qu'il
 » n'étoit pas d'humeur à me rendre
 » cette complaisance contre sa pensée. »
 Cette version parut pour la premiè-
 re fois en 1668. avec le texte & un

Préf. de la
 1^{re} édit.

grand nombre de remarques sur le poëme, où le Traducteur tâche d'expliquer les endroits les plus difficiles & les plus nécessaires *de la maniere à peu près qu'il en avoit entendu parler à du Fresnoy dans les conversations qu'il avoit eues avec lui.* Il y joignit aussi les *Sentimens de du Fresnoy sur les ouvrages des principaux & meilleurs Peintres des derniers siècles* : il y eut dans une même année plusieurs éditions de cet ouvrage, bientôt suivies de quelques autres; & dans celle de 1684. M. de Piles ajouta à la fin une explication des *Termes de peinture par ordre alphabétique.*

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.,
MOD.

Ce même poëme fut traduit en Italien, & le fameux *Dryden* en fit une version Angloise, qui est précédée d'un parallele entre la peinture & la poésie.

P. 212. de
tom. 7.

Malgré ces différentes éditions, ce poëme joint à la traduction, étant devenu rare & cher, on pensa à le réimprimer vers 1751. & on chargea de ce soin M. Meusnier de Querlon, homme de beaucoup d'esprit, & qui écrit très-bien. Cet habile Editeur a fait à la version de M. de Piles des corrections & des changemens qui rendent très-différente l'édition qu'il en a procurée en 1753. Voici ce qu'il ca

Préf. de M.
Meusnier de
Querlon, sur
la nouv. édit.
du poëme de
du Fresnoy.

dit lui-même dans sa Préface.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

» Le Latin, dit-il, Langue morte, ne
» vieillit point, ou n'acquiert en vieil-
» lissant que plus d'autorité; mais le
» François depuis 50. ans a presque
» changé de génie; ce qui donne à cer-
» tains ouvrages un air de vieillesse,
» un ton suranné peu propre à piquer
» le goût des jeunes gens. *De Piles*,
» Ecrivain mâle & solide dans la plû-
» part de ses ouvrages, est un peu dur
» & diffus dans sa traduction. Il a
» d'ailleurs nombre de tours & d'ex-
» pressions qu'on n'emploie plus. Ainsi
» pour se faire lire aujourd'hui,
» pour être goûté des jeunes gens, il
» avoit besoin d'être remanié. On s'est
» donc permis quelques changemens
» qui ne regardent que le style, ex-
» cepté dans quelques endroits où l'on
» a trouvé que *de Piles*, en s'écartant
» trop de la lettre, faisoit perdre quelque
» chose au texte... On a pris la même
» liberté à l'égard des Remarques. On
» ne s'est pas contenté d'en rectifier la
» diction, on en a abrégé de prolixes,
» retranché d'inutiles, éclairci ou mo-
» difié d'autres: mais on a eu grand
» soin de ne point toucher à tout ce qui
» est précepte ou instruction. »

M. Titon

M. Titon du Tillet qui a donné place à du Fresnoy dans son *Parnasse François*, dit que Gacon avoit fait une traduction du même poëme en vers *d'une maniere assez élégante*, & que l'Auteur se dispoit à la donner au public. Gacon l'annonça en effet, comme je vous l'ai dit en vous parlant de son *Homere vengé* : il devoit y joindre l'Art poétique d'Horace traduit en François, & celui de Monsieur Despréaux mis en vers Latins; & il offrit de donner gratuitement un exemplaire de son *Homere vengé*, dont l'édition l'embarrassoit, à ceux qui promettoient par écrit de prendre son recueil. Mais on ne fut pas tenté de s'engager; & le recueil est demeuré dans les porte-feuilles de l'Auteur, & depuis sa mort dans ceux de sa famille, qui s'est montrée aussi indifférente que le public pour ces productions.

Comme le poëme de du Fresnoy est un écrit didactique sur la peinture, vous vous contenterez pour le présent du peu que je viens de vous en dire, aussi bien que des additions de M. de Piles. Il faudra y revenir si je vous entretiens quelque jour de nos écrits

sur l'Art de la peinture. Par la même
 raison, je ne ferai presque que vous in-
 diquer ici le poëme élégant & spirituel
 que M. l'Abbé de Marfy, alors Jésui-
 te, a donné sur le même sujet en
 1736. & qui a été traduit en prose en
 1742. par M. Meusnier de Querlon,
 dont la traduction a été réimprimée
 avec quelques changemens à la suite
 de l'édition de 1753. du poëme de du
 Fresnoy. A l'exemple de celui-ci, M.
 de Marfy n'a pas banni de son poëme
 les préceptes, & il ne devoit pas les
 bannir, puisque c'est le fond du sujet
 qu'il avoit à traiter; mais par une heu-
 reuse distribution, qui leur ôte l'air
 méthodique, il a trouvé l'art de faire
 d'un Traité de peinture une piece où
 l'on n'apperçoit que des beautés de
 toute sorte de genre. Les Muses lui
 ont accordé un pinceau léger, hardi,
 varié, avec un heureux mélange des
 plus vives couleurs. Comme c'est prin-
 cipalement dans cette partie de l'art
 que la poésie ressemble à la peinture,
 on peut dire que M. de Marfy a peint
 les qualités & les regles des Peintres,
 & qu'il ne prescrit rien qu'il n'exé-
 cute.

Pour & con-
 tre, t. 9. p.
 45.

Le génie poétique se déclara dans

Jean-Baptiste de Santeul dès sa première jeunesse, & presque dès son enfance, comme il s'étoit montré dans du Fresnoy. Le pere Coffart, Jésuite, sous lequel il étudioit en Rhétorique à Paris, augura, par la maniere dont son Ecolier composoit des vers Latins, & surtout par une piece intitulée *la Bouteille de savon*, qu'il deviendroit un des plus grands Poëtes de son siècle. Il devina juste. Quand Santeul, qui étoit né à Paris le douzieme Mars 1630. fut en âge de se choisir un état, il entra dans l'Ordre des Chanoines Réguliers de Saint Augustin, de l'Abbaye de Saint Victor de Paris, où il fit profession en 1654. Là loin des embarras du monde, il se livra à son goût & à son penchant pour la poésie, & la mort seule fut capable de lui faire abandonner cet exercice. Jamais Poëte n'a été plus loué, & n'a plus mérité de l'être. Tous ses ouvrages sont pleins de feu, & de ce bel enthousiasme que l'on exige dans la poésie: son esprit est élevé, ses sentimens sont nobles, son imagination hardie, ses pensées vives, ses expressions fortes; & avec toutes ces grandes qualités, ses vers sont travaillés, sa diction est correcte, son style

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Tit. Parn.
Fr. in-fol. p.
245. &c.

TRADUCTIONS DES
PORT. LAT.
MOD.

Préf. de la
dernière édit.
des poés. de
Santeul.

est pur. Aussi a-t-il eu un avantage dont peu de Poètes ont été gratifiés ; il a vû presque toutes ses poésies traduites de son vivant , soit en vers , soit en prose , & la plûpart par des personnes de bon goût , & même par des Ecrivains d'un mérite distingué. On s'empressoit de faire voir en notre langue une partie de ce qui fait notre admiration dans la poésie Latine. Je dis, une partie : car qui pouvoit exprimer l'élévation des pensées & la noblesse des expressions de cet Auteur illustre ?

Santeul lui-même , quelque flaté qu'il fût , & qu'il dût être , de l'honneur qu'on lui faisoit , n'accordoit pas également son estime à toutes ces traductions ; il donnoit la préférence à celles de Pierre Corneille , de M. de la Monnoie , & de quelques autres. Il disoit , en parlant surtout de M. de la Monnoie , qu'il avoit plus que tout autre imité ses expressions , & qu'il étoit mieux entré dans son esprit. Mais il ne rabaissoit point le mérite des autres ; & il y a en effet plusieurs versions de quelques-unes de ses piéces qui n'approchent pas moins des originaux que celles de M. de la Mon-

noie. Ces diverses traductions, dont la plûpart avoient déjà paru séparément, étant difficiles à trouver, ont été réunies dans l'édition des œuvres de Santeul, donnée à Paris en 1698.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

& plus complètes dans celle de 1729. en trois volumes in-12. que l'on doit aux soins de M. l'Abbé Pinel de la Marteliere, Auteur, avec M. Billard, des notes de ce recueil. Comme les poësies sont rangées dans cette édition selon l'ordre des sujets, elles forment en quelque sorte l'histoire de la vie poëtique de l'Auteur. Vous y voyez de suite ce que son zele pour la gloire de Louis XIV. son estime pour la Maison de Condé, son affection pour la Maison de Saint Victor, lui ont dicté : ce que son commerce avec les Grands qui l'honoroient de leur bienveillance, lui a fait produire : les larmes qu'il a versées à la mort de diverses personnes illustres, & les éloges qu'il a donnés au mérite de celles-ci ; ses actions de graces ; ses plaintes ; ses disputes ; les inscriptions qui lui ont été demandées, &c.

Il y a telles de ces pieces qui ont eu plusieurs Traducteurs ; d'autres n'en ont eu qu'un ; mais il n'y en a aucune qui

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

soit de quelque importance qui n'ait été mise en notre Langue. Diereville a traduit en vers cette belle piece où Santeul célèbre les louanges de Louis le Grand, qu'on n'avoit pas encore célébrées. Quand ce poëme parut, il étoit orné d'une vignette qui représentoit le Poëte occupé à considerer les Saints dont il composoit des hymnes sacrées; & la France qui lui montrait le Roi, dont elle demandoit qu'il fit l'éloge. Ce n'est pas sa premiere piece, mais lui-même la mit au commencement du recueil de ses poësies dans l'édition de 1698. à cause du sujet. Son ode adressée à M. Pellisson sur le zele du feu Roi à protéger & à défendre la Religion, a eu deux Traducteurs, le pere Bouhours, Jésuite, & M. de la Monnoie. La traduction du premier est une prose poëtique, celle du second est en vers. Cette piece finit par une belle priere pour le Roi, dont M. de la Monnoie a traduit ainsi le commencement :

Seigneur, reçois l'encens que notre main te donne:
Le schisme terrassé se voit hors de combat,
Louis, en le donnant remporte une couronne
D'un éternel éclat.

Sa voix a rappellé tes brebis dispersées,
 Par lui, de toutes parts, ton culte est triomphant;
 Il t'a voué son bras, consacré ses pensées; /
 Défens qui te défend, &c.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

En 1674. la ville de Paris fit présent au feu Roi d'une somme considérable, pour l'aider aux frais de la guerre. Sa Majesté fit rendre ce présent, & marqua sa reconnoissance par les graces qu'elle accorda. Santeul fit à cette occasion une fort belle piece que Pierre Corneille se fit honneur de mettre en vers François. L'original & la version furent imprimés la même année à Paris in-8°. avec une figure de Chauveau qui représente la ville de Paris.

Les vers du Poëte à M. de Fourcy, Prevôt des Marchands, pour l'arrivée du Roi à Paris, ont moins été traduits qu'imités par M. Perachon, Avocat au Parlement, si maltraité dans *le Poëte sans fard* de Gaccon. On prétend que Santeul avoit prié Perachon de traduire ses vers Latins, & qu'il lui avoit promis dix pistoles pour cette version; mais que ne les lui ayant point données, l'Avocat refusa de lui accorder ce qu'il

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

avoit fait, & que chacun fit imprimer séparément sa piece.

La familiarité qu'on accorderoit à Santeul chez M. le Prince, l'exposa à une plaisanterie de Madame la Duchesse, qui, en badinant, lui donna un soufflet, parce qu'il n'avoit pas encore fait des vers à sa louange, ce qui fut suivi d'un verre d'eau, que la Princesse lui jetta au visage, pour laver, disoit-elle, l'affront qu'elle venoit de lui faire. Santeul paroissant alors se fâcher, M. le Prince l'appaîsa, & lui demanda de mettre cette aventure en vers. C'est la piece que notre Poète appelle, *le Soufflet de Chantilly*. Eustache le Noble, Diéreville & M. de la Monnoie l'ont mise en vers François: les deux premiers en vers libres; le dernier en vers héroïques. On ne nomme point l'Auteur de la traduction des vers sur le secours que les Etats de Bourgogne accorderent au Roi en 1694. Santeul avoit composé ces vers à Dijon, où M. le Duc, Louis de Bourbon troisième du nom, l'avoit mené avec lui.

Sa *Salpetria Nympe de Chantilly*, qu'il fit en 1696. pour Madamel a Duchesse du Maine, mariée en 1691.

a été traduite en prose par feu M. le Duc du Maine, & en vers libres par M. Danchet, depuis l'un des quarante de l'Académie Française, & encore vivant. La traduction du Prince causa beaucoup de joie au Poète : il fut sensible à une pareille faveur, il en remercia le Duc du Maine par une autre piece que le pere Bouhours traduisit en prose, & M. Ferrarois en vers. Ce dernier Traducteur étoit Secretaire de M. de Salis, Capitaine aux Gardes Suisses. Diéreville, déjà cité, mit en vers François l'Eglogue à M. l'Abbé Daquin, intitulée *Damon & Egon*. Quelques présens que le Poète reçut des Etats de Bourgogne, toucherent son cœur sensible aux bienfaits ; il remercia les Etats par deux pieces très-élégantes, dont la première fut traduite par Eustache le Noble, & la seconde par un anonyme. Voilà toutes les traductions imprimées dans le premier volume des œuvres de Santeul de l'édition de 1729.

Il y en a un plus grand nombre dans le second volume, M. Danchet a traduit son poëme sur l'arrivée du vin de Beaune qu'on envoyoit au Poëte ; un anonyme, la seconde plainte

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

contre les Muses; Ferrarois, la piece intitulée, Emportement du Poëte à la campagne contre une mauvaise langue : M. de Bordegaraye, Docteur en Médecine, la Requête du petit Chien Pluton, à son Altesse sérénissime Madame la Princesse : M. du Castelet, Gentilhomme de Languedoc, & savant Mathématicien, *la mort de Pluton petit chien de Mademoiselle de Condé, & ses dernieres paroles adressées à son Altesse.*

Dans la dispute sur la question si les inscriptions que l'on devoit mettre sur les monumens érigés à la gloire de Louis XIV. devoient être en Latin, ou en François, question qui a occasionné une dispute dont je vous ai rendu compte, Santeul fit plusieurs pieces en faveur des inscriptions en langue Latine. Il adressa une de ces pieces à l'Académie Royale des belles - lettres, qui est nommément chargée de ces sortes d'inscriptions. Je ne sçai point qui est le Traducteur de cette piece : mais cette Traduction, qui est en vers, m'a paru fort bien faite. Santeul prit dans une autre piece un tour nouveau pour soutenir la même cause, ce fut de montrer que les Poëtes Latins n'étoient

point en honneur à la Cour. Desmaretz, de l'Académie Française, qui a traduit cette plainte en vers, en rend le titre d'une manière trop générale, & qui s'éloigne du sens de l'Auteur, qui ne vouloit pas montrer que *l'on méprisoit les Poètes*; mais seulement que les Poètes Latins étoient moins recherchés à la Cour que ceux qui écrivoient en notre langue: & voilà où tend uniquement cette espèce de panégyrique que Santeul fait de lui-même, lorsqu'il dit à Perrault, selon la traduction de Desmaretz:

TRADUCTIONS DES
PORT. LAT.
MOD.

*Perrault, j'ai fait sonner la trompette & la lyre.
Nos chants les mieux choisis ici se peuvent lire.
Lis donc, & si nos vers te peuvent contenter,
A Colbert dy le rang que j'ai pu mériter.
Dy, que de noms nouveaux, de Dées certaines,
J'honore dans Paris les publiques fontaines:
Que j'ai chanté Louis & le Rhin mutiné,
Cachant sous l'eau l'affront de son chef écorné,
Dont ce nouveau César enfanglanta les rives,
Et vit devant son camp les Nymphes fugitives.
Dy lui que c'est l'Auteur qui d'héroïques tons,
Du grand Roi dans Paris a célébré les dons.
Dy lui que dès longtems mes œuvres se font lire;
Enfin dy tous les mots que l'amitié fait dire.
Cherche pour l'aborder, les tems propres & doux.
S'il ne fait à mes vœux l'accueil que je souhaite,
Je romprai de courroux ma lyre & ma trompette.*

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Comme ce couroux de Santeul n'étoit qu'un couroux poétique, il continua d'écrire en vers, & il tenta même encore de prouver ce qu'il appelle l'*Immortalité des Poëtes Latins*, comme on le voit par plusieurs autres pieces qu'il enfanta durant la chaleur de la même dispute, & en particulier par celle qu'il adressa à Monsieur Charpentier; de l'Académie Françoisé, pour féliciter cet Académicien de l'écrit qu'il venoit de faire en faveur des inscriptions Françoises. Cette Elégie de Santeul a été traduite en vers par M. le Marquis de Robias d'Estoublon.

Je vous ai parlé ailleurs des pieces du même Poëte sur la défense des fables dans la poésie. Vous connoissez la traduction en vers que Pierre Corneille fit de l'Elégie adressée sur ce sujet à Monsieur de Bellievre, de même que la réponse à cette Elégie par Claude Santeul, frere du Victorin, & dont on a aussi une traduction, mais en prose, par Monsieur L. B. R. Le Poëte parut se rendre aux raisons de son frere; il en fit même une déclaration publique dans cette belle Epître qu'il adressa à Monsieur Pellisson, & qui a été mise en vers François

par M. de la Fosse d'Aubigny. Mais son abjuration ne l'empêcha pas de faire encore sa cour aux Muses profanes, comme le témoigne son Epître à *Mlle la Quintinie* sur son livre de l'instruction pour les Jardins fruitiers & potagers, traduite en vers par Perrault, de l'Académie Française. M. Bossuet, Evêque de Meaux, & plusieurs autres personnes illustres lui en firent des reproches, que le Poète regarda si peu comme sérieux, qu'il en badina agréablement dans l'éloge qu'il fit de Germigny, & de Monsieur Bossuet, qui alloit dans cette maison de plaisir se délasser de ses importants travaux. Monsieur Danchet a mis cet éloge en vers François, de même que le petit poëme où Santeul instruit de quelle maniere & dans quelles dispositions le Clergé doit chanter l'Office divin, poëme qui a eu encore pour Traducteur Germain Dupuis, alors Chanoine de Saint Jacques de l'Hôpital à Paris, & qui fut dans la suite attaché à M. de Barrillon, Evêque de Luçon.

Je ne prétends point entrer dans la dispute que Santeul eut avec diverses personnes à l'occasion de l'Epigramme

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

qu'il fit sur le cœur de M. Arnauld, Docteur de Sorbonne, & qui fut louée par les uns & blâmée par les autres.

Vous trouverez presque toutes les pieces qui concernent cette dispute, dans le tome second des œuvres de M. de Santeul. Je dois me contenter de vous dire que l'on fit cinq ou six traductions libres de l'Épigramme du Poète Latin, de même que de l'Épître en vers au pere Jouvanci, Jesuite, que la crainte d'avoir déplû à quelques personnes, & l'amour de son repos, qu'il appréhendoit de voir troublé, arracherent à Santeul. Ce fut le fameux Abbé Faydit qui se chargea de traduire en vers François cette Épître qui occasionna encore bien des écrits de part & d'autre.

À l'égard des petites pieces de Santeul, Inscriptions, Epitaphes & autres, vous n'ignorez pas qu'elles ont eu un grand nombre de Traducteurs. L'Abbé Bosquillon, de l'Académie de Soissons, est celui qui en a le plus traduit. Les autres Traducteurs connus, car il y en a plusieurs qui ne sont point nommés, sont Perrault, de l'Académie Française, Pierre Corneille, Vaultier, Furetiere, de la Mon-

noie, Diéreville, du Perier, Char-
 pentier, Bofy, Benferade, Fiot, ^{TRADUC-}
 Professeur en l'Université de Paris, ^{TIONS DES}
 Charles de la Grange, Chanoine de ^{POET. LAT.}
 l'Abbaye de Saint Victor, le Noble .
 & M. Danchet.

Quelque réputation que Santeul se
 soit faite par ses poésies diverses, quel-
 que estime qu'on leur ait accordée en
 s'empresant d'en traduire un si grand
 nombre, sa gloire la plus solide est cel-
 le que ses hymnes lui ont acquise. On
 y sent ce qu'il dit dans son Epître à M.
 Pellisson, avoir éprouvé lui-même,
 lorsqu'il les composoit :

Je réveille des Saints les noms, les faits, les rangs ;
 Et je sens que pour eux préparant un ouvrage ,
 Le feu qui les inspire , élève mon courage.
 Alors l'amour sacré s'emparant de mon cœur ,
 Et m'ouvrant les moyens de plaire à mon vain-
 queur ,
 Par d'utiles conseils ne cesse de m'instruire ,
 Et sur leurs pas lui-même il s'offre à me conduire .

Trad. de M.
 de la Fosse.

Que de lumière en effet, que de piété
 & d'onction dans les sentimens dont
 ces hymnes sont remplies ! Que d'e-
 xactitude dans la doctrine ! Et d'ail-
 leurs que d'élégance & d'énergie dans
 le tour & dans les expressions ! On sçait

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Elog. de Sapt.
par Perrault.

qu'à la réserve de quelques hymnes qui ont été composées par Prudence, par saint Ambroise, par saint Thomas, & par quelques autres grands personnages, dont la Latinité même n'est souvent ni pure ni exacte, les hymnes ont été jusqu'à Santeul la partie la moins satisfaisante & la moins châtiée des prieres de l'Eglise. Quand celles de Santeul ont paru, il n'est pas croyable combien elles se sont fait admirer de tout le monde, & avec quel empressement elles ont été adoptées dans la plûpart des Bréviaires que l'on a composés depuis, en commençant par celui de Cluny, pour lequel il travailla d'abord. On a voulu reprocher à ces saints Cantiques que le style n'en étoit pas assez Ecclésiastique, que l'Auteur-en avoit banni souvent les termes consacrés, dit-on, par l'usage de toute l'Eglise. Mais c'étoit se plaindre que ces hymnes étoient trop belles & trop élégantes : & l'on ne voit pas pourquoi de mauvais Latin seroit plus propre à inspirer la piété que cette même langue dans sa pureté naturelle.

Mais plus les hymnes de Santeul ont ce degré d'excellence où personne

n'avoit jusques-là porté la poésie Ecclésiastique, plus il étoit difficile de les rendre en autant de vers François, avec toutes les beautés qu'elles ont dans l'original. Aussi ne retrouve-t-on qu'une partie de ces beautés dans la traduction en vers dont nous sommes redevables à la piété de Monsieur l'Abbé Saurin, de l'Académie Royale de Nismes. Si Santeul a témoigné à l'Auteur, *qu'il la reconnoissoit comme une copie parfaite de l'original*, ce n'est gueres qu'un compliment qu'il a voulu lui faire. Cette traduction ne manque ni d'exactitude, ni de fidélité; les expressions même en sont pures: mais cette ame, ce feu de la poésie, ce saint enthousiasme qui animoit le Poète Latin, & qui faisoit encore ses lecteurs, on les cherche presque toujours en vain dans cette traduction. J'aimerois mieux celle qui a été faite en prose des hymnes de ce Poète qui ont été adoptées dans le nouveau Bréviaire de Paris. Elle me paroît plus digne des originaux. M. Saurin avoue lui-même qu'il y a dans ces hymnes *des traits inimitables, qu'il lui a été impossible de rendre aussi fidèlement*, (c'est-à-dire, aussi élégamment, & avec autant d'énergie)

TRADUCTIONS DES
POETES LATINS.
MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

qu'il l'eût souhaité, pour les faire sentir à ceux qui ne peuvent les lire qu'en François.

M. Saurin a plus travaillé pour l'éducation des fidèles que pour les amateurs de la poésie, & en cela il a réussi. Pierre Corneille a traduit en vers les trois hymnes de saint Victor, & cet essai fait regretter qu'il n'en ait pas fait davantage : cette traduction a été réimprimée en 1738. dans les *Oeuvres diverses* de Corneille.

Santeul a vu durant sa vie deux éditions de la traduction de Saurin, & en 1699. il s'en fit une troisième plus correcte que les deux précédentes. Le Poète Latin ne vit point celle-ci. Il étoit mort à Dijon le 5. Août 1697. Jamais Poète ne fut plus honoré d'éloges funebres & d'épithaphes en vers. Les beaux esprits de la ville où il étoit mort, furent les premiers à rendre hommage à sa mémoire ; & ceux de Paris ne furent pas des derniers à produire aussi diverses pièces à sa gloire. Dès 1698. on en imprima un recueil à Dijon *in-4°*. Le discours qui est à la tête, & toutes les pièces qui s'y trouvent jusqu'à la page 39. sont de Pierre Legouz, Conseiller au Parlement de Bourgogne, mort en 1702.

Ce recueil est réimprimé dans le troisieme tome des œuvres de Santeul, de l'édition de 1729. Quelques-unes des pieces qui le composent ont été aussi traduites en vers François, entr'autres, l'Elégie intitulée, *l'Ombre de Santeul* qui apparoît à Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, & l'épigramme que M. Rollin fit pour le Poëte, & qui a été ainsi traduite par M. de la Monnoie.

Ci git que la France regrette,
 Du Parnasse Chrétien le célèbre Poëte,
 Santeul qui sut d'une autre voix
 Chanter les fontaines, les bois,
 Les héros...mais que sert ce travail à ses Manes?
 L'estime des humains de son mérite épris,
 Peut suffire à ses vers profanes:
 Dieu de ses vers sacrés seul est le digne prix.

Feu M. Hüet, ancien Evêque d'Avranche, Théologien, Philosophe, Historien, Critique, Grammairien, possédant les langues, même orientales, fut encore un Poëte excellent, & qui ne le cédoit point de ce côté-là à Santeul. » La diction des meilleurs Poëtes du tems de César & d'Auguste, n'est pas plus pure que la sienne, « est-il dit dans le Ménagiana. On re-«

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

» connoît dans ses dix Eglogues (de
» l'édition de ses poësies données en
» 1709.) un agréable mélange du tour
» d'Ovide avec le tour de Claudien.
» Le caractère de Lucrece dans l'*Epi-
» phora*; de Tibulle dans l'élégie du
» Thé & dans les deux autres; d'Ho-
» race dans son voyage de Suede &
» dans les Odès; d'Aufone dans le
» petit poëme du Sel. Ce qu'il y a de
» merveilleux est que l'érudition uni-
» verselle de l'Auteur n'a-laiſſé nulle
» trace d'obscurité ni de sécheresse
» dans aucune de ses pieces; qu'on y
» remarque en toutes la même élégan-
» ce de style & la même vivacité, en-
» sorte que celles qu'il a faites à qua-
» tre-vingts ans & plus, sont aussi
» pleines de feu que les poësies de sa
» plus verte jeunesse. » C'est ce qui a
» fait dire à M. de la Monnoie dans un
» sonnet qu'il adressa à Messieurs de l'A-
» cadémie Françoisse durant le cours
» d'une maladie dangereuse que M. Hüet
» eut en 1712.

Ménag. ibid.
p. 107.

.. Vous perdrez en Hüet un chantre dont la voix
Auroit pû défier le chantré de la Thrace.
Lui seul, génie immense, embrassoit à la fois
Tout ce que du savoir le vaste cercle embrasse, &c.

On a six éditions des poësies de ce
 àvant Prêlat depuis celle de 1664. qui
 est la premiere, jusqu'à la dernière don-
 née en 1729. avec les poësies de l'Ab-
 bé Fraguier, par les soins de M. l'Ab-
 bé d'Olivet, de l'Académie Françoi-
 è. Mais de tant de pieces renfermées
 dans cette collection, je ne connois
 que la traduction de l'Eglogue, inti-
 tulée *Lampyris*, ou le *Ver* luisant, &
 celle de la troisieme Elégie qui con-
 tient l'éloge du Thé. Ces deux tra-
 ductions sont en vers François. L'E-
 glogue est de 1710. & par conséquent
 un fruit de la vieillesse de l'Auteur,
 & cependant cette piece ne s'en res-
 sent aucunement. Le Poëte y décrit
 avec beaucoup d'élégance la métamor-
 phose de la Nymphé *Lampyris* en ver
 luisant. Tout y plaît, la justesse de
 l'invention, l'ingénieux emploi que
 l'Auteur y fait partout de la fable,
 le choix des termes, la netteté du
 style, l'agrément des descriptions,
 celle surtout de la danse de *Lampyris*.
 Si M. de la Monnoie crut y trouver
 quelques fautes grammaticales, s'il
 exerça sur cela sa critique dans deux
 lettres qu'il adressa à cette occasion à
 M. l'Abbé d'Olivet, il me semble que

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Bibl. Franç.
P. 345.

M. Hüet y a répondu d'une manière satisfaisante dans la lettre qu'il envoya au même, & que vous trouverez avec les deux critiques dans le tome 35. part. 2. du Journal de du Sauzet. Quant à la traduction du *Lampyrus*, dont j'ignore l'Auteur, elle est en vers libres, & paraphrasée. Si elle n'exprime pas les beautés de l'original, on peut dire qu'elle en approche. Le Traducteur l'avoit adressée à M. Hüet par ces vers :

Prélat dont le vaste génie
Avec la science infinie
Sçut allier heureusement
La politesse & l'enjouement ;
Et qui de Virgile & d'Horace
Sçut attraper l'air & la grace ;
Je serai trop content si du moins d'un souris
Tu daignes honorer ma poétique audace
Sur les malheurs de Lampyrus.

M. l'Abbé Saas, Secrétaire de l'Archevêché de Rouen, a fait imprimer cette piece dans le recueil de *Fables choisies* de M. de la Fontaine, traduites en vers Latins, &c. imprimé à Anvers (Rouen) 1738. in-12. La traduction de l'éloge du Thé, qui n'est presque qu'une imitation de l'Élégie de M. Huet, est d'un Chanoine Ré-

gulier de Sainte Geneviève, & elle est imprimée dans le Mercure du mois de Novembre 1742. On avoit déjà une traduction de cette piece, que je crois de M. *Van Effen*, dans le tome 1. d'un Recueil intitulé, *le Je ne sçai quoi*, imprimé à Rouen sous le titre de la Haye, en 1728. in-12.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

L'Abbé *Boutard* croyoit marcher au moins à côté de M. *Hüet* & des meilleurs Poètes qui ont mérité de son tems l'attention & l'estime des personnes de goût. La poésie Latine à laquelle il se crut destiné, a toujours plus fait son occupation que son amusement. Introduit en 1701. dans l'Académie des belles lettres, à l'occasion d'une pension que le Roi lui avoit donnée, & qui fut attachée à cette Académie, » dès qu'il avoit mis la dernière main à une piece, il l'apportoit à cette célèbre Compagnie, & dans quelque assemblée publique, par préférence aux assemblées particulières, où l'on peut être interrompu : il la lisoit ensuite dans différentes maisons, & finissoit par la faire imprimer à ses dépens, en assez grand nombre, pour n'en laisser désirer à personne. Horace fut celui «

Elog. de M.
Bout. par M.
de Boze, dans
le recueil des
élog. des Aca-
dém. t. 3. p.
68. 69. &c.

TRADUC-
TIONS-DES
POET.LAT.
MOD.

» des anciens qu'il s'attacha le plus à
 » imiter. Il convenoit qu'il ne pou-
 » voit choisir un meilleur modele dans
 » le genre de poésie qu'il avoit em-
 » brassé : mais il se flatoit bien aussi
 » de lui avoir rendu quelques bons
 » offices dans ses imitations. Il croyoit
 » encore lui ressembler par les senti-
 » mens comme par les expressions ;
 » par la taille , par les traits du visage ,
 » & par tout ce qui pouvoit caracté-
 » riser parmi nous un de ses véritables
 » héritiers. » Et cependant malgré ces
 préventions , ce *Poëte de la famille*
Royale , selon le titre qu'il se donnoit
 à lui-même , négligea de rassembler
 les productions de sa veine , & peut-
 être n'a-t-on pas cru que ce seroit
 contribuer à sa gloire en prenant un
 soin qu'il n'avoit pas pris lui-même.
 Quoi qu'il en soit , il seroit difficile
 aujourd'hui de rassembler , & de se
 rappeler même exactement tant de
 pieces , la plûpart imprimées sur des
 feuilles volantes , dissipées dans le tems
 même.

Dans un Mémoire que l'Abbé Bou-
 tard présenta au Roi en 1728. il assu-
 re que ses Descriptions de Marly &
 de Trianon , faites en 1694. furent
tra duites

traduites en François par M. le Duc de Bourgogne, & par le Roi d'Espagne, lors Duc d'Anjou, sous les yeux de feu M. Abbé Fleury, sous-Precepteur des En-

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

fans de France. Horace se seroit assurément fait honneur d'avoir eu des Traducteurs d'un rang si distingué, & l'Abbé Boutard n'y fut pas, sans doute, insensible. C'est dommage qu'on ne lui ait pas laissé la satisfaction de publier ces traductions. Nous en avons une autre de sa Description de Trianon, en vers François, par Elisabeth-Sophie Chéron, qui a été mariée à M. le Hay, Ingénieur du Roi. Elle parut en 1696. & se trouve dans le recueil de vers choisis, donné par le pere Bouhours. Ce fut par reconnoissance, autant que par estime pour Mademoiselle Chéron, que l'Abbé Boutard fit une ode où il célèbre les talens & les ouvrages de cette Demoiselle. Cette piece a été mise en vers François par feu M. de Senecé. Son Ode sur la Statue equestre du feu Roi, présentée à Sa Majesté en 1699. fut imprimée en 1700. in-4°. avec une traduction en vers François de M. de Bellocq, Valet de Chambre du Roi, & Portemanteau de Madame la Duchesse de

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

Bourgogne : celle *sur l'Ordre de saint Lazare*, adressée à Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, qui étoit alors Grand-Maître de cet Ordre; a eu pour Traducteur l'Abbé du Jarry : cette Ode est presque un abrégé historique de l'Ordre de saint Lazare, & des privileges qui lui ont été accordés. Nous ignorons les noms de ceux qui se sont donné la peine de traduire sa Description de la riviere de Marly, & l'Ode qu'il envoya en 1694. à M. Bossuet, Evêque de Meaux, son protecteur, pour engager ce Prélat à continuer d'écrire pour l'intérêt de la Religion. Un des motifs que le Poëte y emploie pour déterminer M. Bossuet à composer de nouveaux ouvrages, est l'utilité que l'on tiroit tous les jours de ceux qu'il avoit déjà publiés, & dont l'Abbé Boutard fait l'énumération & donne à peu près le caractere. Voici ce qu'il dit des leçons que cet illustre Prélat donnoit à Monsieur le Dauphin, de l'éducation duquel il étoit chargé.

Ton Roi qui sçait priser ton ardeur pour la foi ;
Te ravit à Condom pour t'attacher à foi ;
Quand de son cher Dauphin il confia l'enfance
A la main dont l'Eglise attendoit sa défense.

La Cour eut autrefois, de tes illustres soins
 Autant d'admirateurs qu'elle en eut de témoins ;
 Quand tes doctes leçons à ce Prince docile,
 Rendoient le bien aimable & la vertu facile ;
 Quand ta main à ses yeux offrant de beaux portraits,
 Lui peignoit tous les Rois qu'il doit suivre de près ;
 Et cultivant ses mœurs par une sainte adresse,
 Dans les faits de Louis lui traçoit la sagesse.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET.LAT.
 MOD.

Le feu du ciel ayant embrasé la Ca-
 thédrale de Troyes le 8. Octobre 1700.
 l'Abbé Boutard crut que cet événe-
 ment étoit digne de sa Muse, & il com-
 posa sur cela une Ode en vers Iambes,
 qu'il adressa à M. de Chavigni, Evê-
 que de Troyes, & qui fut traduite
 en vers François, par M. Pérault de
 l'Académie Française. L'Ode du mê-
 me Abbé à M. le Dauphin, encore
 enfant, a été mise en vers François
 par M. de Châlons. Ceux qui ont don-
 né cette version à M. Billet de Faniere
 ont été trompés, pensant qu'elle étoit
 de lui, parce qu'elle se trouve dans
 un recueil de poésies de cet Auteur,
 que M. de Châlons a fait imprimer
 en 1716. à la suite des *Regles de la
 poésie Française*, dont je vous ai entre-
 tenu ailleurs.

M. Billet, Chevalier, Seigneur de
 Faniere, qui a été quelque tems de

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

l'Académie des inscriptions & belles lettres, étoit en effet Poëte, mais Poëte Latin seulement. La Statue équestre de Louis XIV. qui avoit exercé la veine de l'Abbé Boutard, fut pareillement un sujet qu'il se crut capable de chanter. Il le fit dans un poëme Latin que M. de Châlons, son ami, a jugé à propos de faire réimprimer dans l'ouvrage que je viens de citer, avec une traduction en vers François; & il a fait le même honneur à quelques autres petites pieces de son ami, dont il a augmenté le même ouvrage.

L'Université de Paris a produit dans ces derniers tems des Poëtes plus estimés. Quel rang n'occupent point sur le Parnasse MM. Hersan, Marin, Grenan, Couture, Rollin, Coffin, & plusieurs autres dont les noms passeront avec honneur jusqu'à la postérité la plus reculée! Mais aussi peu avides de gloire qu'ils en méritent davantage, il semble qu'ils se soient plû à se faire oublier, s'ils pouvoient l'être, par leur négligence à conserver ce qui leur avoit le plus attiré les applaudissemens du public. Feu M. Gaullier, après avoir réuni avec beaucoup de

peine une partie de ces pièces dispersées, & dont plusieurs étoient très-difficiles à retrouver, en a donné enfin en 1727. un recueil dont on lui aura une éternelle obligation. Mon dessein n'est pas de vous faire connoître toutes les poésies dont ce recueil est composé : mais il faut du moins vous nommer les traductions qui ont été faites de quelques-unes.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Je commence par Benigne Grenan, qui après avoir professé la Seconde & la Rhétorique pendant près de vingt années au College de Harcourt, depuis le mois de Décembre 1703. jusqu'au treizieme Mai 1723. mourut ce jour-là âgé seulement d'environ quarante-cinq ans. M. Gaullier a raison d'observer qu'on trouve dans sa prose & dans ses vers, une grande sublimité & beaucoup de finesse de pensées, jointe à une grande fécondité & à beaucoup de délicatesse & d'énergie dans les expressions. Ces qualités caractérisent en particulier son Ode sur le vin de Bourgogne, duquel il fait l'apologie, & son Dialogue du Zéphire & de la Rose sur l'arrivée de l'Infante d'Espagne en France. L'Ode a été imprimée avec la traduction de M. de

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Bellechaume en 1712. dans le procès poétique, touchant les vins de Bourgogne & de Champagne, jugé souverainement par la Faculté de Médecine de l'isle de Cô, &c. avec une Requête Latine de M. Grenan à M. Fagon, premier Médecin du Roi. La même année 1712. la même Ode parut in-8°. avec la traduction en vers de M. de la Monnoie. Le Dialogue sur l'arrivée de l'Infante d'Espagne a eu deux célèbres Traducteurs, M. Piat, Professeur d'Eloquence au College Royal, ancien Professeur & Recteur de l'Université de Paris, qu'il sert encore si utilement par ses talens; & M. Racine dont vous connoissez le poëme sur la Grace, & celui de la Religion. Leurs traductions ont été insérées dans le Mercure du mois de Mai 1722.

Des neuf pieces de M. Rollin que le sieur Gaultier a rassemblées, il y en a trois que feu M. l'Abbé Bosquillon a mises en vers François; la première est un poëme adressé à François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre d'Etat, à l'occasion d'un exercice public sur Théocrite, soutenu par M. l'Abbé Camille de Louvois, fils de ce Ministre. Ce poëme &

La traduction font de 1689. La seconde est adressée à M. l'Abbé de Louvois lui-même, à l'occasion des Theses de Philosophie qu'il soutint au ~~Colleg~~ ^{TRADUC-} ^{TIONS DES} ^{POET.LAT.} ^{MOD.}

Colleg Mazarin : on y voit un bel éloge de Louis XIV. & de la famille de Messieurs de Louvois. La troisième est sur l'Estampe placée en 1693. ou 1694. à la tête du chef-d'œuvre de Pharmacie d'Etienne - François Geoffroy, depuis Docteur en Médecine, & Membre de l'Académie des Sciences. On a une quatrième piece de M. Rollin, qui fit beaucoup de bruit quand elle parut, & dont on a deux traductions : c'est le *Repentir de Santeul*. Elle fut faite à l'occasion de ce que Santeul écrivit à quelques Jesuites, & à plusieurs autres personnes, pour donner en quelque sorte à ses vers sur le cœur de M. Arnauld d'autres couleurs que celles que ces vers présentent naturellement. Les reproches qu'il reçut de beaucoup de personnes distinguées au sujet de ces explications, lui firent de la peine, on suppose qu'il s'en repentoit, & c'est ce repentir que M. Rollin exprime si énergiquement dans cette piece. La traduction la plus estimée de cette

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Elégie, attribuée d'abord à M. Racine, se trouva dans la suite être de M. Boivin le cadet. La seconde traduction est de l'Abbé Faydit. L'Épithaphe de Santeul, gravée dans le Cloître saint Victor, est aussi de M. Rollin, & je vous ai rapporté la traduction qui en a été faite par M. de la Monnoie.

C'est à ce dernier que l'on doit la traduction des vers adressés en 1712. à M. le premier Président de Mesmes par M. Guérin, alors Professeur de Rhétorique au Collège de Beauvais, & la traduction de plusieurs piéces de M. Coffin, qui s'est acquis une si grande réputation dans l'Université de Paris, & ailleurs, & qui est mort Principal du Collège de Beauvais la nuit du 20. au 21. Juin 1749. dans la soixante-treizieme année de son âge. M. Coffin entra dans l'agréable dispute sur la préférence des vins de Bourgogne & de Champagne, & il fit l'apologie de celui-ci contre l'éloge que M. Grenan fit du vin de Bourgogne. Chacun défendoit le vin de sa patrie. La traduction de la piéce de M. Coffin est du célèbre M. de la Monnoie. On la lui donne dans un nouveau Recueil

de plusieurs de ses poésies, qui a paru à Dijon en 1743. in-8°. par les soins de M. l'Abbé Joly. Dans la première édition de cette traduction, l'Auteur s'étoit voilé sous ces lettres initiales *S. E. A. E. D.* qui ne sont en retrogradant que les lettres finales de *Bernard de la Monnoie, Dijonnois.*

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

M. Coffin, dont la piété égaloit l'érudition & le bon goût, a voulu marcher aussi sur les traces de Santeul, en composant, comme celui-ci, diverses hymnes qui font honneur à sa religion & à son esprit. Vous ne pouvez ignorer celles qu'il a composées sur la guérison miraculeuse arrivée à la procession du S. Sacrement de la Paroisse de Sainte Marguerite le 31. Mai 1725. en la personne d'Anne Charlier, femme de François de la Fosse, Ebéniste. M. Coffin fit trois hymnes sur cet événement surnaturel ; & ces hymnes furent imprimées la même année avec une traduction de M. de la Monnoie en vers François.

Ces hymnes & quelques autres pour plusieurs fêtes de Saints, où M. Coffin avoit montré ses talens pour ce genre de poésie, ayant engagé M. de Vintimille, Archevêque de Paris, à de-

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

mander à l'Auteur de composer de nouvelles hymnes pour le Bréviaire que ce Prélat faisoit dresser pour son Diocèse, M. Coffin y travailla avec joie. Il eut particulièrement attention à être exact dans la doctrine, tendre & affectueux dans les sentimens, pur & correct dans les expressions : & c'est en cela principalement qu'il est un digne émule de Santeul. Mais son Traducteur a encore moins réussi que celui des hymnes du célèbre Victorin. Trop paraphraste, il a affoibli ces traits vifs & véritablement poétiques qui brillent dans plusieurs de ces hymnes. Il ne manque pas de fidélité à rendre les pensées ; mais on n'a point approuvé qu'il ait quelquefois ajouté à son Auteur. A l'égard de la versification, il nous avertit lui-même, *qu'il n'a jamais fait une étude particulière des finesses & des délicatesses de l'art, & qu'il en a moins d'usage.* Il pouvoit donc s'exempter la peine que cette version a dû lui coûter, & il a bien fait de n'en publier qu'une partie. On sçait que M. Racine, de l'Académie des inscriptions & belles lettres, a traduit aussi plusieurs des mêmes hymnes ; on souhaite qu'il continue ce travail, &

que sa modestie, ou quelque autre motif, ne le porte pas à en prier le public. Jusqu'à ce que nous jouissions de la traduction d'un si grand Maître dans l'art de la poésie, je vous dirai, comme de celle des hymnes de Santeul, que l'on doit préférer la traduction en prose desdites hymnes qui se trouve dans le nouveau Bréviaire de Paris traduit, à tout ce qui en a été tourné en vers François.

TRADUCTIONS DES
POETES LATINS
MOD.

Le quatorzieme volume des *Amusemens du cœur & de l'esprit*, qui a paru vers la fin de l'année 1742. vous offre encore quelques traductions de diverses poésies qui n'étoient pas connues, ce semble, ou qui l'étoient peu avant qu'on les imprimât dans ce recueil. La première piece de ce genre est un poème qui contient l'histoire des amours de Jupiter & de Danaé. Le Tableau du Titien qui représente cette fable, fut l'occasion de ce poème. L'anonyme qui en est l'Auteur, nous apprend dans son Epître dédicatoire, que la seule vûe de ce Tableau, qu'il vit chez M. de la Vrilliere, Secrétaire d'Etat sous Louis XIII. échauffa tout-à-coup sa veine, & lui inspira de mettre en vers l'aventure de Danaé. Il ne

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

fut que trois jours à composer cette piece, qui fut imprimée *in-8°*. à Paris, non en 1623. comme le dit M. Meusnier de Querlon qui l'a traduite, mais en 1633. Elle contient vingt-six pages, sans compter l'Épître à M. Louis-Philippe de la Vrilliere, & les pieces Latines & Françoises faites à la louange de l'Auteur.

» Il y a dans ce Poëme, dit M. de
» Querlon, beaucoup de feu & d'ima-
» gination, des peintures vives & de
» l'énergie : mais il faut avouer aussi,
» ajoute-t-il, que la Latinité n'en est
» pas exquise, qu'il y a beaucoup
» d'obscurité, & quelquefois de la
» barbarie, soit dans le tour, soit dans
» l'expression. » Et dans une note qui
est au bas de la page seizieme, il dit :
» que l'on peut comparer ce poëme à
» quelque morceau de *Calot*, à sa *Dis-*
» *blerie* de saint Antoine, si ce n'est
» qu'il y a moins de correction, & au-
» tant de feu, d'imagination & de
» folie. » D'autres ajouteront, que
l'on y voit aussi quelques images peu
décentes, quelques descriptions qui ne
peuvent qu'allarmer justement la pu-
deur. La traduction est en prose, &
bien écrite, & je ne ferois point diffi-

culté de la préférer à l'original, qu'on ne lit point avec plaisir.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

On trouve encore dans le même recueil les traductions du poëme où Etienne Favieres, Conseiller au Parlement de Paris, chante les avantages du Printems, & de la piece du même sur l'embrâsement de Rome par Néron; elles sont en vers, & sont accompagnées des originaux. On ne nomme point le Traducteur du poëme. Mais on voit pas une lettre de M. de Voltaire du quatrieme Mars 1731. qu'il étoit connu & estimé de ce grand Poëte: ce qui seroit suffisamment l'éloge de festalens, si sa traduction elle-même n'en donnoit une idée avantageuse. » Venons, dit M. de Voltaire, à votre traduction, ou plutôt à votre imitation libre de cet ouvrage. Vos expressions sont vives & brillantes, vos images bien frappées, & surtout je vois que vous êtes fidèle à l'harmonie, sans laquelle il n'y a jamais de poésie. » M. de Voltaire donne encore plus d'éloges au poëme Latin; & il a raison: la traduction est beaucoup trop paraphrasée, & ce n'est qu'en faveur de la volupté que le Traducteur se rend prolix. J'en excepte

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

fortes de poësies si bien marquées au coin du bon goût, on ne doit point être surpris que plusieurs de nos plus célèbres Ecrivains se soient exercés à mettre en notre langue diverses pieces de ces Poëtes fameux que la Société des Jésuites a produits, les peres Rapin, Commire, de la Ruë, du Cerceau, Sanadon, Vaniere, Brumoy, Oudin. Je m'arrêterai peu à vous faire l'éloge de ces Poëtes; ils sont trop connus: & vous trouverez d'ailleurs dans le tome cinquieme des Jugemens des Savans de M. Baillet, ce que les Critiques ont pensé des trois premiers.

Je n'ai vu que deux traductions d'une seule Ode du pere Rapin: c'est son Ode vingt-quatrième adressée à Achilles de Harlay, alors Procureur Général au Parlement de Paris. Ces deux traductions, l'une en vers, l'autre en prose; dont les Auteurs ne sont point nommés, sont dans le tome second des poësies du pere Rapin, de l'édition de Paris 1723. in-12. On a traduit un plus grand nombre de pieces du pere Jean Commire, né à Amboise le 25. de Mars 1625. & il méritoit qu'on en fit connoître enco-

re davantage à ceux qui ignorent la langue Latine.

La nature avoit donné à ce Poëte un esprit éclairé & solide ; & la lecture des meilleurs Auteurs de l'antiquité a répandu sur son style une aménité & une abondance, qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Suivant quelques-uns, personne n'a mieux pris que lui le génie de la poésie lyrique. Ses Odes sont remplies de pensées sublimes & d'images vives. On y trouve une élocution pure, un arrangement noble & harmonieux. Dans ses fables on voit qu'il a emprunté de Phedre la pureté de la langue Romaine, & cette naïveté charmante qui fait le caractère de ces sortes d'ouvrages. C'est ce qui a fait dire à l'Auteur de son Epitaphe :

Il fut Poëte par nature,
 Mais il ne le fut pas sans art,
 Et sa veine fertile & pure
 Ne coula jamais au hazard.
 On admira son beau génie,
 Et l'on aima sa probité:
 Ses mœurs, son air, sa poésie,
 Tout ressenoit l'antiquité.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

Cominil
 Carm: t. 2.
 édit. de 1715.

A peine fut-il mort, ce qui arriva le

25. Décembre 1702. que l'on crut que toute l'Europe devoit s'intéresser à cette perte, comme le Poëte lui-même s'étoit intéressé à tous les maux qui durant sa vie avoient pû affliger l'Europe :

TRADUCTIONS DES
POËT. LAT.
MOD.

COMMIRE dans ses maux sans allarme pour soi ;
Gémissoit à ma place & soupiroit pour moi :
Et parlant par la voix du Maître du Parnasse ,
Quand même je pleurois , je pleurois avec grace.
Mais confuse aujourd'hui , sans charmes , sans at-
traits ,

Je viens vous annoncer la perte que je fais.
Je gémis comme alors , je me plains , je soupire ;
Mais hélas ! ce n'est plus par la voix de Commire.
Plus sensible à mes maux qu'à ses propres dou-
leurs ,

Lorsqu'il peint vivement les troubles , les hor-
reurs ,

Les défordres affreux de cette injuste guerre
Que des Princes jaloux allument sur la terre ,
Il meurt : las de souffrir les rigueurs de mon sort ;
Dégouté de la vie il se livre à la mort.

Mais en vain je le pleure , en vain je le regrette ,
Pour toucher votre cœur je n'ai plus d'inter-
prete , &c.

C'est le langage que le pere Isaac Ber-
ruyer , Jésuite , fait tenir à l'Europe
dans une Elégie qu'il adressoit alors au
Pape Clément XI. pour lui annoncer

la mort du pere Commire, & qui a été mise en vers François par le pere Dorival, de la même Société. On a applaudi à l'éloge que l'Auteur fait des poësies de son confrere, lorsqu'il dit :

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

Virgile n'a point fait de vers plus élégans,
Phedre de plus naïfs, Horace de plus grands.

On a conservé une partie de ces qualités dans les traductions de plusieurs de ses pieces, qui furent imprimées d'abord en feuilles volantes, & que l'on réunit depuis en 1704. dans le volume intitulé, *Joannis Commirii opera posthuma*, recueil dû aux soins du pere du Halde, Jésuite, & qui est le même que celui qui porte la date de 1714. auquel le pere Sanadon, alors l'un des deux Professeurs de Rhétorique au College de Louis le Grand, a seulement ajouté une table des ouvrages de son confrere. L'*Inscription du pere Commire pour la Statue équestre du Roi que M. le Duc de Richelieu a fait dresser à Ruel*, a été traduite en forme de sonnet, par le Clerc, de l'Académie Française : Sa *Description des Fontaines de saint Cloud*, & son *Théâtre des*

TRADUCTIONS DES POET. LAT. MOD. *Nayades*, ont été mis en prose par le pere de Saint Pierre, Jésuite; & en vers, par le pere de Bunou, de la même Société. On ignore le Traducteur de l'ode sur Mont-Louis, maison de campagne du pere de la Chaise, aux portes de Paris. Les deux traductions de l'Ode que le pere Commire fit pour engager, mais en vain, le pere Bouhours à mépriser la critique si solide des *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*, sont de Poubeau de Bellechaume, & du pere de la Roche, Jésuite.

L'Abbé Boutard qui ne s'étoit consacré qu'aux Muses Latines, fit un effort pour traduire en vers François, où il n'étoit pas si heureux, l'Ode que le pere Commire adressa au Pape Innocent XII. pour persuader au saint Pere, que le Poëte flate extrêmement, de ne pas songer à se faire dresser un tombeau, parce qu'après avoir réconcilié les Princes Chrétiens, & pacifié l'Univers, la postérité lui consacrerait un monument éternel. Le célèbre M. de Fontenelle n'a pas cru qu'il fût au-dessous de lui de traduire l'Ode au feu Roi sur le recouvrement de sa santé; mais l'on pouvoit s'exempter de mettre à côté de cette traduction,

elle que fit de la même Ode M. de
 'hibouville de la Lorie. L'éloge du
 même Roi comparé au grand Alexan-
 re, & regardé comme plus heureux
 que celui-ci dans la recherche de la
 gloire, a été paraphrasé en vers par le
 pere Chomel, Jésuite. M. de Fontenel-
 la traduit encore l'Ode au Prince de
 Condé *sur ce qu'il ne vit plus de lait*, &
 la fable intitulée, *le Coq*. La fable du
lion qui venge son pere, a eu deux Tra-
 ducteurs, le pere Gramain, Jésuite,
 le pere Edme Riviere, de la même
 société, qui s'est nommé dans l'édi-
 tion in 8°. de la même traduction. La
 fable de *la Bouffole & du Gouvernail*, a-
 dressée à Louis de Verjus, Comte de
 Crécy, a eu aussi deux Traducteurs;
 le pere Buffier & le pere Antoine
 Verjus, de la même Compagnie,
 le pere de M. le Comte de Crécy. La
 traduction du *Torrent & du Fleuve*,
 de M. le Duc de Montausier, est ano-
 nyme : celle de l'exhortation satyrique
*aux Abeilles pour les animer à punir l'As-
 se qui veut remonter au Parnasse, d'où
 elles l'ont chassé*, est encore du pere
 Buffier : celle des vers sur la prise de
 Crémone par M. de Villeroy, est du
 pere Delmas : la traduction des vers

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

sur la prise de Montmélian, est de M. de Betoulaud. Les six vers sur la devise de sainte Thérèse, *ou souffrir, ou mourir*, ont été traduits par l'Abbé Regnier Desmarais, & par les peres de Courbéville & de la Roche, Jésuites.

On ne lit pas avec moins de plaisir les traductions des soupirs de la Hollande, & des Epigrammes sur les conquêtes de Louis XIV : & celles de Freretiere, Abbé de Chalivoy, de la fable *du Soleil & des Grenouilles*, imprimée d'abord dans le *Recueil de vers choisis* publié par le pere Bouhours, avec l'imitation de la même fable par M. de la Fontaine; & de la fable allégorique *des étoiles conjurées contre le Soleil*. Cette dernière traduction est de M. de la Fosse d'Aubigny: elle est en vers héroïques, & avoit déjà été imprimée dans les deux éditions de l'*Anacréon* de M. de la Fosse. L'Ode du pere Commire sur la prise de Namur, a été traduite en vers par M. le Comte de Buffi Rabutin; & les vers que le même Poète fit sur le départ de M. le Duc de Bourgogne pour l'armée d'Allemagne, ont été mis en vers François par le pere Delmas

Jésuite : on a réimprimé ces deux traductions à la fin du premier volume du nouveau Choix de piéces de poésies en 1715. in-12. Mais on y donne la seconde à M. de Bellocq.

TRADUCTIONS DES
POËT. LAT.
MOD.

Dans la dispute sur la question si les inscriptions des monumens publics devoient être en Latin ou en François, le pere Commire se joignit à Santeul pour faire l'apologie des Poëtes Latins, & combattre en faveur de leur immortalité. L'Ode qu'il fit sur ce sujet, & qu'il adressa à Santeul même, a été traduite, mais fort librement, en vers par deux Auteurs différens, dont les traductions se lisent dans le tome second des œuvres de Santeul de l'édition de Paris 1729. Mais cette union qui étoit entre ce Poëte & le pere Commire, & qui faisoit honneur à l'un & à l'autre, parut s'altérer pour quelque tems, mais ne s'altéra réellement qu'en apparence, à l'occasion de l'Epigramme de Santeul sur le cœur de M. Arnauld. Ce Poëte, comme un autre Euryale, fut la victime à qui le pere Commire donna le dernier coup de poignard, par sa piéce intitulée, *Linguarium*, (le Baillon) piéce extrêmement saty-

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

rique, qui n'a pas été fort élégamment traduite en vers François par un anonyme dont la traduction omise dans le recueil des poésies du pere Commire, est dans l'autre recueil que je viens de citer.

Je viens d'observer que ni l'Epigramme *Ad sanctas rediit sedes*, ni le *Linguarium* ne brouillèrent jamais sérieusement Santeul & le pere Commire l'un avec l'autre. En effet, ils étoient comme deux braves qui ne se font fait que quelques égratignures, & qui vivent ensemble comme auparavant. Ils ne s'écrivoient nullement comme gens irrités ou blessés. Santeul ayant écrit de Dijon au pere Commire : » Que » fais-tu, vieux loup ? tu dois être » bien honteux : demande aux Peres » du College qui sont plus honnêtes » gens que toi, si ton *Bailon* m'empê- » che de causer toute la journée, & de » boire le plus excellent Falerne qui » croisse en Bourgogne. » Commire lui répondit : » Tu seras toujours fou, » mon pauvre Bromien. Ce n'est pas » ma faute : je t'ai bien étrillé : mais » il fait bon battre glorieux. »

J'omets de vous rendre compte des traductions de quelques Epigrammes

du

du même Poëte qui lui ont fait moins
 d'honneur que ses autres poësies, sur-
 tout auprès de ceux qui ne trouvent
 rien de beau que le vrai. Je ne vous
 dirai rien non plus de son hymne de
 sainte Ursule : vous en connoissez la
 traduction dans celle du nouveau Bre-
 viaire de Paris.

TRAN-
 DUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

Entre les Poëtes Latins que le pere
 Commire loue dans l'Ode à Santeul,
 il dit du pere Charles de la Ruë, son
 confrere, selon la paraphrase qui a été
 faite de cette Ode :

C'est encore de toi, la Ruë,
 Que doit longtems s'entretenir
 Avec les siecles à venir
 La Renommée, à qui ta Muse est si connue,
 Leur remettant devant les yeux
 Comment d'un pas audacieux
 De l'Issel écumant tu forces le passage
 Dans les vers où tu bats avec tant d'avantage
 Les Chefs des Hollandois qui pouffent nos soldats :
 Lorsque ta plume est encore occupée
 A percer de ses traits, même après leur trépas,
 Ceux que ton Roi frappa de son épée.

C'est qu'entre les poësies Latines du
 pere de la Ruë, ce que l'on estime le
 plus, ce qui paroît lui avoir fait plus
 d'honneur, ce sont les deux poëmes

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

Avis de
Corn. sur
cette trad.

où il célèbre les victoires que Louis XIV. remporta en Flandres en 1667. & celles que ce grand Prince remporta en 1672. sur les Etats de Hollande. Pierre Corneille animé du même désir de faire connoître les conquêtes de Sa Majesté, traduisit ces deux poèmes en vers François, & par-là il leur donna une immortalité plus assurée. » Le public, dit-il en parlant du premier poème, doit m'avoir obligation d'avoir déterré ce trésor qui sans moi seroit demeuré enseveli sous la poussière d'un Collège. » Trois motifs l'engagerent à l'en tirer : son zele ardent pour le Roi dont il saisissoit avec empressement l'occasion de faire éclater la gloire; sa reconnoissance pour les Jésuites qui avoient pris le soin d'instruire sa jeunesse & celle de ses enfans; & enfin l'amitié particulière que le pere de la Ruë avoit pour lui. Sa traduction, comme il le dit, n'est pas si fidelle qu'il ne se soit enhardi plus d'une fois à étendre ou à resserer les pensées de l'Auteur. La raison qu'il en apporte, c'est que les graces des deux langues étant différentes, il a cru à propos de prendre cette liberté, afin, dit-il, que ce qui étoit excellent e

Latin, ne devînt pas insupportable en François. Louis XIV. fit un grand accueil à ce poëme; toute la Cour le combla d'éloges; Corneille en fait l'aveu avec simplicité. » Comme je ne suis, dit-il, que le Traducteur de ce poëme, j'aurois tort d'en tirer vanité; mais dans une si belle occasion de faire valoir la gloire du Roi, je n'ai point considéré la mienne : mon zele est plus fort que mon ambition; & pourvû que je puisse satisfaire, en quelque sorte, aux devoirs d'un sujet fidèle & passionné, il m'importe peu du reste. »

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Ce poëme parut en 1667. Dans une seconde édition, Corneille ajouta treize vers Latins de M. Parisot, Avocat au Parlement de Toulouse, sur le Canal du Languedoc pour la jonction des deux mers, avec une imitation de cette petite piece en vers François.

Le poëme où le pere de la Ruë célèbre les victoires du Roi sur les Etats de Hollande en l'année 1672. ne faisant pas moins d'honneur à Louis XIV. que le précédent, Corneille le traduisit en vers héroïques, & y usa des mêmes libertés qu'il avoit

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

cru pouvoir prendre dans la version du premier. Les traductions de ces deux poèmes, après avoir paru séparément, & ensuite dans quelques éditions des poésies du pere de la Ruë, ont été réunies en 1738. aux œuvres diverses de Corneille, rassemblées & publiées par les soins de feu M. l'Abbé Granet, l'un des adjoints de M. l'Abbé des Fontaines pour la composition des *Observations sur les Ecrits modernes.*

Dans ce même recueil, outre quelques traductions de diverses poésies de Santeul & autres, dont je vous ai parlé, & d'une ode Latine qui est peut-être de Corneille lui-même, à la louange de M. Pellifson, on y trouve la traduction d'une Ode du pere Jean Lucas, Jésuite, adressée au feu Roi sur son départ pour l'armée en 1676. Ce Jésuite n'étoit pas inférieur aux meilleurs Poètes de sa Société: j'ai vu au moins quelques poèmes de lui qui m'ont paru aussi élégamment écrits que pensés solidement. Mais outre l'Ode traduite par Corneille, je ne connois que son Ode à la Renommée sur la pompe funebre du Prince Ferdinand, Evêque de Munster & de Paderborn, qui ait

été mise en notre langue. La traduction de Corneille est en vers ; & celle-ci est en prose : elle parut en 1684. avec l'Ode Latine *in-8°*. à Paris. Le Traducteur est le pere Antoine Verjus, aussi Jesuite, que j'ai déjà nommé. Le pere Lucas mourut à Paris le 3. Janvier 1716. âgé de soixante-dix-huit ans. C'est le même dont je vous ai parlé à l'occasion des ouvrages de M. Charpentier de l'Académie Française, en faveur de notre langue.

TRADUCTIONS DES
PORT. LAT.
MOD.

Les peres du Cerceau, Sanadon & Vaniere, sont plus connus comme Poëtes, que le pere Lucas leur confrere, parce qu'ils ont fait un plus grand nombre de poësies, & que celles-ci ont été recueillies. On a toujours admiré la versification & la Latinité de ces trois Poëtes ; & sans prétendre ni les comparer entre eux, ni décider en quoi ils peuvent être inférieurs ou supérieurs les uns aux autres, il suffit de dire que ceux qui aiment les Muses Latines liront toujours leurs productions avec plaisir. Car pour ceux qui n'entendent point leur langue, il est difficile qu'ils puissent bien connoître leur goût & leur génie par le petit nombre de traductions qui ont été fai-

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

tes de quelques-unes de leurs poësies.

Le pere du Cerceau n'a peut-être pas eu d'autre Traducteur que lui-même.

C'est lui du moins qui a mis en vers François le *Santeul vengé* qu'il avoit fait contre quelques Critiques de mauvaise humeur qui avoient attaqué ce Poëte sur sa Latinité. C'est lui aussi qui ayant fait d'abord en vers Latins l'*Enfant prodigue*, mit en vers François cette piece de théâtre, qui représentée plusieurs fois, a toujours fait répandre beaucoup de larmes. Mais le

Préf. de ses
poës. Franç.

pere du Cerceau nous avertit qu'il a traduit cette piece librement, en y faisant les changemens qu'il a cru ou utiles ou même nécessaires. Nous n'avons de traduit du pere Sanadon que son Ode vingt - unieme du livre premier, à *M. le Maréchal Duc de Villars*. Mais nous en avons deux traductions, l'une par M. de Caux, l'autre par le pere Regnault, Jésuite : toutes deux réimprimées en 1715. dans le recueil des poësies du pere Sanadon.

Le *Pradium rusticum*, ou la *Métairie* de Jacques Vaniere, aussi Jésuite, & ses autres poësies, ont trouvé encore plus d'admirateurs que les *Jardins* du pere Rapin, & ce qu'il y a de

meilleur dans plusieurs des Poètes de la même Société les plus estimés. C'est ce qui faisoit dire à Santeul, après avoir lû les premiers poèmes du pere Vaniere, que *ce nouveau venu les avoit tous dérangés sur le Parnasse*. Il s'y comprenoit lui-même, & il regardoit le pere Vaniere comme un favori particulier des Muses. Tout lecteur éclairé en juge de même. »

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Les personnes de goût qui possèdent la langue Latine, dit M. Titon du Tillet, admirent non-seulement la beauté & la fécondité du génie du pere Vaniere, la justesse & le naturel avec lesquels il peint tous les sujets qu'il traite; mais encore l'élégance & la pureté de son style, dignes du regne d'Auguste, en quoi il l'emporte presque sur tous nos Poètes Latins, au jugement des meilleurs connoisseurs. »

Parn. Français

M. Titon si capable lui-même de sentir & de goûter les belles choses, ayant eu l'occasion de voir le pere Vaniere à Paris, lorsque ce Poète y vint en 1730. le pria de permettre qu'on tirât son buste pour en faire un Médail-
lon, afin d'être mis en regard avec celui du pere Rapin sur le fameux

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Parnasse en bronze que M. Titon lui-même a fait exécuter à la gloire des Poètes Latins & François les plus renommés. Le pere Vaniere ne put se refuser à des instances si flateuses, & en Poète reconnoissant il paya l'honneur qu'on lui faisoit par une belle Epître en vers qu'il adressa à M. de Caulet, Président à mortier au Parlement de Toulouſé. C'est un poème excellent, digne du *Parnasse* qui y est célébré, & du mérite de celui qui a fait exécuter ce beau monument. Le pere Brumoy a donné une imitation en Prose & en vers de cette belle Epître. Je ne vous en rapporterai que cet endroit où l'Auteur après être convenu que les entrées du *Parnasse* sont rudes & difficiles; mais qu'en récompense les retraites les moins connues sont délicieuses, dit en paraphrasant les vers Latins :

Là, de myrtes touffus on trouve des bocages ;
Ici, de verts lauriers, ailleurs d'autres ombrages ;
Autre part des gazons, des jardins, des ruisseaux
Où le Rimeur médite au murmure des eaux ;
Tantôt c'est un rocher, tantôt une prairie :
Dans ce *Parnasse* feint tout est allégorie ;
Tout dit que vainement sur ce mont dangereux
De monter on a la manie :

Sans le secours de l'art , & l'effor du génie :

Mais qu'un esprit guidé par un attrait heureux ,
Plus content que les Rois, sçait y combler ses vœux.

TRADUC-
TIONS DES
POËT. LAT.
MOD.

Le pere Brumoy en parloit par expérience. Cet *heureux attrait* l'avoit guidé dès sa jeunesse, l'avoit introduit sur le Parnasse, & familiarisé avec les Muses Latines & Françoises. Il connoissoit parfaitement leur langage, & il le parloit avec cette pureté, cette élégance, cette délicatesse, qui l'ont fait à son tour avouer des Muses comme étant un de leurs premiers disciples entre les modernes. On en a pour preuves, par rapport aux Muses Latines, son poëme *sur les Passions*, en douze livres, le poëme de *l'Art de la Verrerie*, en quatre livres, & ses cinq *Epîtres des Morts*. Sa versification est noble & sublime. Elle approche cependant davantage, dans ses deux poëmes, de la mâle vigueur de Lucrece, que de la touchante harmonie de Virgile. On sent partout un Auteur plein de ces deux grands Poëtes qu'il a pris pour modele. Sa Latinité est pure, & plus Romaine que ne l'est celle de la plûpart de nos Auteurs Latins d'aujourd'hui, qui laissent trop

Observ. sur
les Ecr. mod.
t. 24. p. 287.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Observ. sur
les Ecr. mod.
t. 24. p. 267.
& suiv.

voir qu'ils ne sont pas Romains. Le Poète n'est pas néanmoins sans défauts, & on en a repris quelques-uns. Il emploie quelquefois des expressions qui ne sont pas assez correctes, ou qui ne répondent pas toujours aux idées qu'il y attache. Il y a de petites négligences dans le style, quoique peu fréquentes : quelques-unes de ses idées n'ont pas toute la justesse que l'on pouvoit désirer. Mais, dit un Critique assez sévère pour en être cru quand il loue certains ouvrages d'esprit, que ces légers défauts sont peu de chose, si on les compare avec la force des pensées, la variété & la multiplicité des images, la vivacité des descriptions, la pureté & l'élégance du langage !

Mém. de
Trév. Sept.
1741.

Le poème des passions intéresse tout lecteur un peu Philosophe, & qui avec les raisonnemens solides, aime encore les portraits vifs & ingénieux, les descriptions brillantes, les comparaisons spirituelles, jointes à toutes les graces de la poésie. Le Poète expose d'abord la physique des passions ; il fait voir le fondement de celles-ci, leur but, leur principe, le trouble qu'elles causent, & le siege où elles résident, qu'il place dans le cerveau où est l'ame. Tout

cela est la matiere du premier chant, où il s'agit des passions qui sont la source de toutes les autres ; c'est pour-
 quoi l'Auteur les appelle des *passions* *meres* ; & il en admet deux, l'amour & la haine. De ces deux sources cou-
 lent d'innombrables ruisseaux, qui ont le nom & la force d'autant de pas-
 sions. De l'amour, à qui le Poëte pa-
 roît réserver l'empire universel, nais-
 sent les divers penchans qu'on remar-
 que parmi les humains. Le Poëte, se-
 lon le privilege de son art, en fait des
 génies dont il donne une description
 fort spirituelle à la fin du premier
 chant, & il emploie tout le second à
 tracer leurs divers caracteres.

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

On voit dans le troisieme chant la
 naissance, les progrès & les signes des
 passions. Elles naissent & elles croissent
 avec nous : le Poëte s'étend davan-
 tage sur les signes extérieurs qui les
 trahissent. Viennent ensuite les passions
 particulieres avec leurs effets & leurs
 dépendances ; la joie, la tristesse, la
 douleur, les ris & les larmes, le désir
 & les vœux : c'est la matiere du qua-
 trieme chant & des trois suivans ; &
 voilà où se termine la premiere par-
 tie du poëme, où l'on traite de ce qui

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

est commun à toutes les passions , & en particulier des deux passions principales d'où naissent toutes les autres.

Dans la seconde partie le Poëte entre dans le détail , & il décrit au chant huitieme les passions douces , & au chant neuvieme , les passions violentes. L'espérance est à la tête des passions douces ; elle trompe les humains , mais cette erreur leur est avantageuse. En traitant des passions violentes , l'Auteur peint des couleurs les plus vives la haine , source de ces passions , ses diverses especes & ses différens degrés. Au chant dixieme il examine les vices & les vertus des passions. L'onzieme chant enseigne l'art d'émouvoir les cœurs. Cet art est l'ouvrage de la persuasion , & celle-ci naît de l'éloquence : aussi le Poëte représente-t-il l'éloquence sous toutes ses formes ; & cet onzieme chant est un abrégé des meilleurs préceptes de l'art oratoire & de la poétique. Dans le douzieme chant enfin , qui n'est pas un des moins utiles , le pere Brumoy enseigne l'art de gouverner les passions. Voilà une idée , mais fort abrégée , du sujet & de la conduite de ce poëme , ouvrage vraiment philosophique par un excel-

Yent fonds de morale, & par un grand nombre de connoissances de la saine physique qui y sont répandues de toutes parts.

TRADUCTIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Ne pouvant point lire ce poëme dans sa langue originale, vous perdez nécessairement une partie des avantages & des agrémens qu'il offre; mais la traduction en prose que l'Auteur s'est donné la peine de faire, en conserve une grande partie, & en présente d'autres qui ne sont point dans le Latin. C'est une prose que l'on peut appeller poëtique, parce qu'elle a presque partout le feu & l'enthousiasme de la poésie, que le tour & l'expression conviennent communément à ce genre d'écrire plutôt qu'au discours ordinaire: mais ce n'est nullement une traduction littérale. » Si « une autre plume, dit un Critique, « avoit rendu ce poëme en François, « comme le pere Brumoy l'a fait, ce- « lui-ci auroit justement condamné « la liberté que le hardi Traducteur « auroit prise, d'étendre, d'abrèger, « d'ajouter, d'omettre, & de rendre « en bien des endroits la copie absolument étrangere à l'original. Mais « cette licence que l'Auteur auroit eu «

Observ. m
sup. t. 24. P.
266. 267.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

» raison de censurer dans autrui, il a
 » pû se la permettre à lui-même, parce
 » que tout Ecrivain peut disposer à
 » son gré de sa production, & la tra-
 » vestir, comme il le juge à propos.
 » C'est son bien, son travail, l'en-
 » fant de son loisir. Il est bien juste
 » qu'il ait la liberté de lui donner tel
 » vêtement qu'il voudra. » Au reste
 celui que le pere Brumoy a donné
 à son poëme est élégant, & se ressent
 entierement du bon goût de l'Auteur.

Le poëme de *l'Art de la Verrierie*
 n'intéresse pas moins en son genre que
 celui des *Passions* : il n'y a ni moins
 d'art dans l'invention, ni moins d'a-
 grémens dans la conduite. Le Physi-
 cien & le Poëte s'y montrent dans un
 jour avantageux, surtout dans les deux
 derniers chants, où l'Auteur exprime
 aussi heureusement qu'il décrit savam-
 ment les différens ouvrages de verre-
 rie. Les deux premiers sont plus rem-
 plis de fictions, mais de fictions ingé-
 nieuses. Pour égayer son sujet, le Poë-
 te attribue l'origine du verre à Vulcain,
 à l'occasion d'une brouillerie qu'il feint
 être survenue entre lui & Borée. Le
 récit de cette brouillerie, ses suites,
 ses effets, le tout entremêlé de quel-

ques épisodes, fait le sujet de ces deux chants.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Le pere Brumoy a aussi traduit ce poëme en prose ; mais je dis traduit, & non simplement imité. Il est rare au moins qu'il ajoute, qu'il omette, ou qu'il retranche comme il a fait dans sa traduction du poëme des Passions. En un mot, il est beaucoup plus littéral, quoique son discours soit aussi poli, que ses expressions soient aussi pures, aussi châtiées, & aussi élégantes.

Ses cinq Epîtres des Morts, pareillement traduites en prose, sont faites à l'imitation des Héroïdes d'Ovide, excepté que l'Auteur en a banni cette galanterie qui fait presque l'unique objet de celles de l'ancien Poëte Latin. Dans celles du pere Brumoy, ce sont des plaintes, des reproches, des avis, quelquefois des sentimens d'estime ou d'amitié. On ne peut lire ces Epîtres sans s'intéresser aux héros qui les écrivent, ou à ceux à qui le Poëte feint qu'elles sont adressées : les caractères de chacun y paroissent bien gardés. C'est Pompée qui écrit à César, le Consul Stribonius aux Romains, Codrus aux Athéniens, la

ſœur d'Horace à ſon frere, Euridice
à Orphée.

TRADUC-
TIONNS DES
POET.LAT.
MOD.

Si le pere Brumoy n'a pas traduit ces pieces en vers François, ce n'est pas qu'il n'eût tous les talens néceſſaires pour bien verſifier en notre langue : outre qu'il en a donné des preuves dans les diverſes poëſies Françoises qu'il a lui-même publiées, c'eſt ainſi qu'il a traduit deux fables allégoriques, qui ſont, comme tout le reſte, partie de ſes œuvres diverſes. De ces deux fables, compoſées d'abord en vers Latins par l'Auteur même, l'une eſt adreſſée à M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, ſur ſa convaleſcence en 1712. Le titre de la fable eſt *Atropos & les Dieux ſupplians* : c'eſt un éloge fort ingénieux, & vrai, de feu M. Huet. La ſeconde fable intitulée, la *Majeſté & l'Amour*, eſt un éloge délicat du Roi actuellement régnant : elle fut faite en 1722.

Ajoutons à ces traductions, celle de l'ode du pere Jouvancy à M. le Dauphin, après la priſe de Philisbourg : le *Camp de Compiègne*, poëme traduit du Latin du pere Guillaume de Segaud, par le pere du Ru: *l'Art des bons mots*, par le ſieur de Bellechaume,

qui est pour le moins une imitation
 d'un poëme didactique écrit en vers
 Elégiaques, par le père Michel He-
 bert : l'imitation de l'ode du pere Ga-
 briel-François le Jay sur sainte Gene-
 vieve, par François Arouët, étudiant en
 Rhétorique, & Pensionnaire au Collège
 de Louis le Grand : c'est le célèbre Vol-
 aire, &c.

TRADUC-
 TIONS DES
 POËT. LAT.
 MOD.

Ces excellens Poëtes que la Société
 des Jésuites a produits, ne vivent plus
 que dans les monumens qu'ils nous ont
 laissés de leur esprit & de leur goût ;
 & quoique l'on ne fasse plus aujour-
 d'hui à la poésie Latine le même ac-
 cueil dont elle étoit prévenue dans le
 15. siècle, dans le 16. & même durant une
 partie du siècle dernier, l'excellent en
 ce genre sera toujours lû & estimé. En
 ce sens, on peut répondre de l'immor-
 talité des Poëtes dont je viens de vous
 parler, & l'on ne manquera point d'ac-
 corder le même honneur au pere Fran-
 çois Oudin de la même Compagnie,
 que la mort nous a enlevé à Dijon le
 vendredi 28. Avril 1752. dans la soi-
 xante-dix-neuvieme année de son âge,
 & la soixante - unieme de son entrée
 dans sa Compagnie. J'ai déjà eu soin
 de vous le faire connoître comme un

TRADUC-
TIONS DES
POET.LAT.
MOD.

Savant aimable, & un Critique judi-
cieux ; il ne mérite pas moins d'être
connu comme Poëte. Avec quelle sa-
tisfaction ne lit-on pas encore aujour-
d'hui, & ne lira-t-on pas tant qu'il
restera du goût dans le monde, ce
beau poëme *sur les Songes* qu'il compo-
sa à l'âge de vingt-deux ans, & tant
d'autres poëties que l'Auteur a produi-
tes en diverses occasions, & dont on
auroit souhaité qu'il eût fait au moins
un choix pour les réunir en un corps !
On l'auroit prié sûrement de n'y point
oublier trois de ses pieces dont on a
des traductions en vers François : la
premiere sur la Statue équestre de
Louis XIV. qui fut érigée à Dijon
en 1725. la seconde, contenant l'é-
loge funebre de M. de la Monnoie,
de l'Académie Française : la troisie-
me, sur la naissance du Prince de
Condé, fils du Prince Louis Henri,
Duc de Bourbon. Le premier poëme,
imprimé en 1725. à Dijon, a été mis
en vers François par le pere Cellier,
Professeur de Rhétorique pour l'Elo-
quence au Collège de Dijon : l'éloge
de M. de la Monnoie, traduit en vers
par Germain - Gilles Richard, Sei-
gneur de Ruffey, Président à la Cham-

Mém. sur la
vie du P. Ou-
din, par M.
Michault,
dans le t. 2.
de ses Mém.
hist. & philo-
logiq. 1754.
in-12.

re des Comptes de Bourgogne, a été
 imprimé à Dijon en 1729. in-8°. & à
 a suite des *Noëls Bourguignons* de M.
 le la Monnoie, réimprimés en 1738.

TRADUC-
 TIONS DES
 POËT. LAT.
 MOD.

Enfin la troisieme piece qui est de
 736. a eu pour Traducteur M. l'Ab-
 bé Joly, Chanoine de la Chapelle-au-
 Riche à Dijon, où sa traduction a
 paru en 1737. Plusieurs de ces poësies
 & quelques autres, sorties de la même
 plume, ont été rassemblées dans les
 trois volumes d'un recueil très-estima-
 ble, donné en 1749. sous le titre de
Poëmata didascalica.

Pour vous délasser du détail de tant
 de pièces souvent aussi différentes en-
 tre elles pour le génie & le goût que
 pour les sujets qu'elles traitent, il faut
 vous dire quelque chose d'un poëme
 intitulé, *Aurelia* ou *Orléans délivré*,
 imprimé en 1738. On a donné ce
 poëme comme traduit d'un poëme
 Latin qui n'a point été imprimé, &
 qui ne le sera peut-être jamais. Si l'on
 doit ajouter foi à ce qu'en dit celui
 qui veut passer pour n'en être que le
 Traducteur, l'original que l'on sup-
 pose existant, & dont on rapporte
 même des lambeaux, est l'ouvrage
 d'un homme de lettres fort âgé qui

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

Journ. des
Savans Nov.
1738.

l'avoit composé dans sa jeunesse, mais qui n'y avoit pas voulu mettre la dernière main. Celui-ci le fit lire au Traducteur, qui crut y voir *de la bonne poésie*, & qui exhorta, mais inutilement, l'Auteur à l'achever & à le rendre digne d'être mis au jour. Il consentit seulement que son ouvrage fût traduit en François; & si ce récit est vrai, cette traduction ne pouvoit tomber en de meilleures mains. La vérité est que ce poëme a pour Auteur M. l'Abbé de Rouffi, du Vigan, Bourgà une journée d'Alais, maintenant Chanoine de la Rochelle.

Ce poëme est divisé en douze chants, dont le sujet, très-connu, est Orleans assiégé, & délivré par la célèbre Jeanne d'*Arc*, surnommée la *Pucelle* d'Orleans, que Dieu envoya miraculeusement au secours des François. Selon le Journal des Savans, où l'on trouve une longue analyse de ce poëme, le style de cet ouvrage est partout le même, toujours orné, mais quelquefois chargé d'épithetes, d'images, de figures. » Jamais peut-être, dit-on, la » poésie ne s'est montrée avec plus de » parure & de pompe. Mais parmi » tant d'ornemens, il en est un qui

termine encore. La figure favorite «
 de l'Auteur, c'est la comparaison. «
 Il l'emploie également quand il par- «
 le, & quand il fait parler ses per- «
 sonnages ; & en général ils ne sont «
 pas moins Poètes que lui. Au reste «
 l'heureux choix de ces comparai- «
 sons en pouvoit justifier l'abondan- «
 ce, il y auroit sur cet article peu «
 de choses à reprocher à l'Auteur. »
 Cependant, dit ailleurs le Journal
 que je cite, » les avis seront peut- «
 être partagés sur ce poëme, & par- «
 ti ceux-mêmes qui ne pourront lui «
 refuser de l'estime, plusieurs ne le «
 goûteront pas. Les uns aiment peu «
 la poésie : les autres ne l'aiment que «
 dans les vers. Ils ne sçauroient souf- «
 frir une prose poétique, & l'Auteur «
 de l'*Aurelia* ne l'a peut-être donné «
 pour une traduction, qu'afin de fai- «
 re passer plus aisément cette abon- «
 dance d'épithetes, d'images, de fi- «
 gures, en un mot, ce style excessi- «
 vement poétique qu'il a bien senti «
 qu'on pouvoit lui reprocher. Il nous «
 paroît qu'il s'est proposé d'imiter «
 Milton ; & le succès du Poëte An- «
 glois parmi nous a dû l'enhardir. «
 Mais outre que, quant au point «

TRADUC-
 TIONS DES
 POET. LAT.
 MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

» dont on vient de parler, il a bie
» enchéri sur son modele, du moie
» si l'on en juge par la traductio
» Françoisé, on a remarqué que c
» ne sont point les endroits les plu
» forts & les plus poëtiques du Para
» dis perdu, qui ont fait le plus d
» plaisir à la plûpart des lecteurs. :
A la fin de l'*Aurelia*, on trouve u
Cantique d'actions de graces en ver
Latins, & la traduction de ce Can
tique en prose.

Voilà tout ce que j'avois à vous di
re des traductions des ouvrages de
Poëtes Latins modernes. Je souhait
que ce détail ne vous ait point en
nuyé, & qu'il puisse contribuer e
quelque chose à satisfaire à votre cu
riosité. Quelque plaisir que l'on ait e
entendant parler de tant de beaux gé
nies, quelque louable qu'il soit d
vouloir connoître une partie au moie
de leurs productions, je sens aussi-bie
que vous qu'un détail où l'on ne peu
éviter une certaine sécheresse, a tou
jours besoin d'un lecteur indulgent
comme il a fallu pour le faire un Ecr
vain complaisant. Car c'est celui-
qui sent le premier l'ennui, le dégoû
Au reste si je n'ai-pû prendre l'un

autre tout entier sur moi, sans les partager avec vous, je vous prie de ne point oublier que je fais les fonctions de Bibliothécaire, & que vous n'avez commandé de les exercer. Il vous sera libre de passer légèrement sur tout ce que je viens de vous dire, content d'y avoir recours lorsque la nécessité ou le désir de connoître quelque-une des traductions dont je vous ai fait mention, vous obligera d'y faire une attention plus expresse.

Peut-être serez-vous plus satisfait de l'examen que je vais faire des traductions des Poètes qui nous sont étrangers, je veux dire des Italiens, des Espagnols, des Portugais & des Anglois. La nouveauté pourra du moins avoir quelques charmes pour vous : car les traductions de ces Poètes, du moins les anciennes, sont peu connues ; c'est un pays abandonné où l'on peut vous faire entrer sans qu'il vous en coûte beaucoup de peine, & dans lequel on peut vous découvrir plusieurs choses qui ne sont point indignes de la curiosité d'un amateur de la littérature. Je fais moi-même les frais du voyage ; & j'en prends sur moi les désagrémens pour vous les épargner. Ce

TRADUCTIONS DES
PORT. LAT.
MOD.

TRADUC-
TIONS DES
POET. LAT.
MOD.

font des déserts, si vous le voulez; mais il faut les parcourir, avant que nous puissions converser avec nos Poëtes François, dont je tâcherai après cela de vous rendre les entretiens les plus agréables & les plus utiles qu'il me sera possible. Je ne vous dirai presque rien des Poëtes du Nord, qui ont écrit dans la langue de leur pays; j'en connois peu de versions faites en notre langue. C'est un détail de moins, & je suis fort aisé de n'avoir point occasion de le faire.

CHAPITRE NEUVIEME.

Des Traductions du Dante, de Pétrarque & de Boccace.

AVANT que de vous parler des Poëtes Italiens, il ne sera pas inutile de vous dire un mot de leur poésie, ou de leur versification, dont M. l'Abbé Antonini nous a donné un Traité qui est clair & méthodique. C'est de lui que je tirerai les observations suivantes.

Les Italiens ont des vers sans rimes. Ils ont des pièces où l'on trouve de suite un grand nombre de rimes. Ils n'ont point de rimes féminines, parce
que

que leur langue n'a point l'e muet qui forme la rime féminine dans la poésie Française. Ils distinguent leurs vers en grands & petits. Les grands vers sont de trois sortes : les *Endecasyllabi* ou *Eroïci*, les *Sdrucchioli*, les *Cadenti*. Les deux premiers sont imités de l'Endecasyllabe & de l'Asclépiade des Latins. Le nombre des syllabes & l'accent posé sur la pénultième ou l'antépénultième, font toute la différence de ces trois sortes de vers. L'*Endecasyllabo*, qui est plus en usage, est composé d'onze syllabes, & doit avoir l'accent sur la pénultième. Le *Sdrucchiolo* en a douze, avec l'accent sur l'antépénultième, & le *Cadente* n'est que de dix, avec l'accent à la dernière. M. l'Abbé Antonini fait sur chacune de ces trois espèces de vers des observations particulières, qui sont justes, mais qui ne me paroissent pas nécessaires ici : on peut les voir dans son livre.

Les Italiens ont des vers sans rimes. On connoît l'époque de leur origine. Ce fut Jean Trissin, dont je vous parlerai, qui les introduisit dans sa langue. Ce genre de poésie est le plus difficile, parce qu'il faut suppléer à la rime par la beauté des pen-

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

sées, la pureté du langage & la douceur de la versification. On nomme ces vers *Sciolti*.

Le langage des vers differe extrêmement en Italie de celui de la prose, par le grand nombre de licences que les Poëtes y ont introduites. Cependant la forme de leurs vers est fort réguliere. C'est d'eux que vient le *Sonnet*, le plus méthodique de tous les poëmes. Ce qu'ils appellent *Terzetti*, est une forme de poësie qui est particulièrement propre aux Elégies, aux Epîtres, aux Récits historiques & aux Satyres. Ils consistent en stances de trois vers, dont le premier & le troisieme riment ensemble, & le second avec le premier & le troisieme de la stance suivante. Ainsi la derniere stance de chaque chant doit être de quatre vers, afin qu'il n'y en ait aucun sans rime. *L'ottava*, ou *ottava rima*, est une stance de huit vers Endécasyllabes, dont on compose ordinairement les poëmes. Tels sont ceux du Tasse & de l'Arioste. Des huit vers qui forment cette stance, le premier doit rimer avec le troisieme & le cinquieme, le second avec le quatrieme & le fixieme, & le septieme avec le huitieme. C'est Boccace

qui est l'inventeur de cette sorte de poësie.

Les *Canzoni* sont des pieces composées de plusieurs stances, dont les vers peuvent être coupés, c'est-à-dire, mêlés de grands & de petits. La *Canzone* ne doit point avoir plus de quinze stances, ni chaque stance plus de vingt vers. A la fin on ajoute une petite stance, qu'on appelle *Ripresa*, ou congé. C'est une espece d'adieu qu'on fait à la *Canzone*; car c'est à elle qu'on l'adresse. Il y a d'autres especes de *Canzoni*. Elles ne répondent point à nos chansons. La *Sestina* est une espece de rondeau, qui tire son nom du nombre des stances dont elle est composée, & de celui des vers qui forment chaque stance. On fait aussi des *Sestines* doubles, ou de douze stances. La *Ballata* est une sorte de *Canzone*, qu'on chante en dansant. Elle peut être d'une ou de plusieurs stances. Le *Madrigal*, que nous avons emprunté de l'Italie comme le *Sonnet*, revient à l'Épigramme des Latins, avec cette différence que l'Épigramme est ordinairement plus courte. Le *Madrigal* est fixé à six ou douze vers. Après ces courtes observations, vous enten-

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

Discours sur
l'hist. & le
génie des Poë-
tes Ital. par
Maffei, dans
la Bibl. Ital.
t. 1. art. 1v.

drez plus facilement ce que j'ai à vous dire des différentes especes d'ouvrages Italiens en vers dont je vais vous parler.

La poésie Italienne doit sa naissance au douzieme siècle. Elle commença, pour ainsi dire, à bégayer dès que la langue Italienne eut pris quelque forme. Dès le treizieme siècle elle reçut quelque lustre par le goût & l'application de ceux qui la cultivèrent, & qui prescrivirent à la poésie Lyrique des regles auxquelles elle s'est toujours assujettie depuis. Ce fut alors que se forma le caractère de la poésie Lyrique Toscane, différente de la Grecque & de la Latine.

Ceux qui dans ce premier âge méritèrent le plus d'éloges, furent Guido Guinizelli, Cavalier Bolonois, Guittone d'Arezzo, le premier qui forma régulièrement le Sonnet Italien, Guido Cavalcanti, noble Florentin, Auteur du fameux poëme de l'*amor Terzano*, qu'Egidio Colonna, depuis Cardinal, & tant d'autres ont pris soin de commenter; & Ugolino Ubaldini qui vivoit en 1240. & que l'on regarde comme le premier Auteur du Dithyrambe Italien. Quoique le fond des

ouvrages de ces Ecrivains, ait quelque chose d'estimable, les Italiens conviennent qu'ils se ressentent beaucoup du peu de progrès que leur langue avoit fait dans la politesse, & de la barbarie qui tyrannisoit encore les esprits. Mais comme je ne crois pas qu'aucun de ces ouvrages ait été traduit en François, je ne m'y arrêterai pas plus long tems.

Passons au quatorzieme siècle, où l'on vit Dante, Pétrarque & Boccace, ces grands modeles que se sont proposés ceux qui ont le mieux écrit après eux. Sans rien diminuer de la justice que l'on doit rendre à ceux qui les ont précédés, on peut dire qu'ils furent les premiers en Italie qui réussirent à secouer le joug de la barbarie, & qui rappellerent le bon goût de l'antiquité, qui avoit presque disparu depuis tant de siècles. Ces hommes admirables étudierent d'abord les Auteurs Latins avec la plus sérieuse application : cette étude ne leur donna pas seulement la facilité d'écrire en Latin avec une politesse inconnue à ceux qui les avoient devancés, elle les forma pour leur propre langue : ils ont si bien possédé celle-ci, ils l'ont

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Journal des
Savans, Fév.
1743.

parlée avec tant d'élégance qu'encore aujourd'hui en Italie, c'est-à-dire, après plus de quatre cens ans, leurs écrits sont regle. Il est vrai qu'ils se ressentent toujours un peu du mauvais goût de leur siècle; mais doit-on en être surpris? Ne doit-on pas s'étonner plutôt que des hommes nés au milieu d'une barbarie presque universelle, ayent pû, guidés par leur seul génie, se frayer la route du beau, & composer des ouvrages que les siècles les plus éclairés ne feront point difficulté de mettre au nombre des chefs-d'œuvres?

Le Dante appartient cependant autant au treizieme siècle qu'au suivant, puisqu'il naquit à Florence en 1265. & qu'il mourut à Ravenne en 1321. Chassé de sa patrie où il tenoit un rang distingué dans la Magistrature, il fut enveloppé dans la disgrâce du parti des *Blancs* ou *Gibelins*, qui se vit accablé par celui des *Noirs* ou des *Guelphes* que le Pape Boniface VIII. soutenoit, appuyé de l'autorité de Charles de Valois, frere de Philippe le Bel, que ce Pape avoit appelé dans cette vûe en Italie. Dante suivit deslors le parti de l'Empereur Henri VII. &

des Gibelins, & on l'a accusé d'avoir fait tous ses efforts pour exposer sa patrie à une guerre sanglante, en animant contre elle Cande la Scale, Prince de Vérone.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Dante trouva des patrons illustres dans sa disgrâce; mais il ne sçut pas toujours conserver leur affection. Quelques-uns disent, que se voyant exilé, il sentit croître en son âme le désir de l'érudition; & qu'il alla d'abord à Boulogne, pour s'y appliquer aux sciences les plus relevées, & ensuite à Paris. Bayle appuye le doute de ceux qui n'osent assurer que le Poète soit venu à Paris depuis son exil, & qui sont portés à croire que ce fut longtemps avant cette époque qu'il étudia dans cette ville sous le fameux Brunetto Latini. Il est sûr que Dante n'a pû étudier sous cet habile homme depuis son exil qui arriva en 1301. puisque Brunetto étoit mort en 1295. Mais d'un autre côté je ne vois pas comment il eût été dans sa première jeunesse le disciple de Brunetto à Paris. Celui-ci s'étoit réfugié en France dès 1260. Mais il revint à Florence après la mort de Mainfroy tué dans la bataille que gagna sur lui Charles

Bayle, Dict. au mot Dante.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

Mém. de M.
Falcon. dans
Jes Mém. de
l'Acad. des
belles lettres,
t. 2, p. 296.

d'Anjou en 1266. Ainsi étant certain que Dante étoit sorti de l'Ecole de Brunetto, ce ne peut être que de l'Ecole que ce Savant avoit ouverte à Florence depuis son retour. D'où il suit que si Dante est venu à Paris, comme on ne peut en douter, il est plus que probable que ce n'a pû être que durant son exil, & conséquemment vers 1301.

Je dis qu'on ne peut révoquer en doute le voyage de Dante à Paris; Boccace le dit expressément au livre quinziesme de sa Généalogie des Dieux, où il marque que ce Poëte aimoit à argumenter dans les disputes publiques de l'Université. Dante lui-même, au dixieme chant de son Paradis, nous fait entendre qu'il avoit écouté à Paris les leçons d'un habile Philosophe nommé *Seguier* dans les Ecoles de la rue nommée aux Feurres par quelques-uns de nos anciens Ecrivains: c'est celle que l'on nomme aujourd'hui la rue *du Fouare*. Voici ses paroles, selon la vieille traduction de Grangier :

T. 3. p. 209.
& aux notes,
p. 231.

Celui dont ton regard se retourne en moi-mesme ;
Est l'esclair d'un esprit qui sous grave penser
Semble courir bien tard au but de la mort blesme ;

L'éternelle clarté c'est du docte Sigier,
 Qui lisant en la rue *aux Feuilles* en sa vie,
 Syllogisoit discours dont on lui porte envie.

TRADUC-
 TIONS DES
 POETES
 ITALIENS.

Dante fut regardé en France comme un des plus beaux génies de son siècle, & telle est l'idée avantageuse qu'on a toujours eue de lui en Italie, depuis qu'il y fut retourné. Orateur, Poète, Philosophe, Théologien même, on ne peut douter qu'il n'ait beaucoup contribué par ses conseils & par ses écrits, à rétablir l'étude des lettres en Italie. Le plus fameux de tous ses ouvrages, est sa *Comédie de l'Enfer, du Purgatoire & du Paradis*. Il entreprit de la faire en vers Latins; mais s'étant apperçu que cette langue se-
 condoit mal l'ardeur de son génie, il la recommença, & l'acheva en sa langue.

L'Auteur honoroit cet ouvrage du titre de Poème épique ou héroïque; & c'est ainsi que l'ont qualifié après lui Castelvetro, l'Auteur de la Grammaire Italienne de Port-Royal, & plusieurs autres, quoiqu'il ne tienne nullement de ce genre de poésie. Le titre de *Comédie* qu'on lui donne dans toutes les éditions qui en ont été faites,

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

ne lui convient qu'en ce que le Poète amene sur la scene un grand nombre de personnes de tout état à qui il dispense à son gré la louange ou le blâme, peut-être plus souvent selon ses préventions que selon la vérité. C'est en effet une espece d'histoire des siècles passés, & de celui où vivoit l'Auteur, que le Poète réduit à ce qu'il feint avoir vû en extase, & conduit par Virgile en Enfer & en Purgatoire, & en Paradis par Beatrix. Mais cette histoire a un but politique, de sapper la puissance des Guelfes. Aussi l'Auteur les met-il presque tous dans l'Enfer avec leurs partisans.

T. 2. p. 307. » Ce Poète, dit Bullard dans son
» *Académie des Sciences*, détrempe sa
» plume dans le fiel de sa colere, au-
» tant que dans les sources vives de
» l'Hélicon : il joignit l'aigreur de son
» ame à la douceur de sa poésie
» Les partialités des Grands, avec la
» corruption des mœurs, fournissant
» à son esprit toute la matiere qu'il
» pouvoit désirer pour un semblable
» sujet, il déploya aux yeux de toute
» l'Italie cette satyre merveilleuse,
» qui, portant ses traits jusqu'aux
» trônes des souverains Pontifes, des

Empereurs & des Rois de la terre, «
 découvre leurs actions privées avec «
 une licence qui semble ne redouter «
 ni leur puissance, ni leur indigna- «
 tion Il pousse lui-même cette «
 indignation contre la ville de Flo- «
 rence fort loin, la comparant à une «
 retraite de brigands, & à une fille «
 prostituée, en ce qu'elle mettoit «
 toutes les charges publiques en ven- «
 te, & changeoit continuellement de «
 Magistrats, de monnoye & de cou- «
 tumes, pour supporter avec moins «
 de peine les incommodités de son «
 gouvernement. »

TRADUC-
 TIONS DES
 POETES
 ITALIENS.

On auroit pû ajouter qu'il la dé-
 crie comme une ville où les femmes
 se livroient aux plus grands défor-
 dres sans en rougir. Dans le chant
 vingt-troisième de son Purgatoire,
 il introduit Forese, oncle paternel du
 Jurisconsulte François Accurse, qui
 admire que sa veuve vive chastement
 au milieu de tant d'excès. Je rappor-
 te ses paroles selon la version de Gran-
 gier :

A Dieu tant plus est chere, & tant plus agréable
 Ma vefve, que beaucoup au monde j'ai aimé,
 Que plus seule à bien faire elle est par trop louable ?

**TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.**

Pour ce que le pays de Sardaigne estimé
Barbare, est bien plus chaste en ce qui est des
femmes,
Que là où je la laisse au milieu des infames.

Mais le Poëte n'est pas toujours conduit ni par sa prévention, ni par la haine dans les portraits qu'il fait de tant de personnages de tout état qu'il fait parler & agir dans son ouvrage. Ceux qui sont bien instruits de l'histoire de son tems, conviennent que la vérité conduit souvent sa plume. On n'aime pas moins à y voir les caracteres de ce grand nombre d'Ecrivains dont il parle, surtout des Poëtes Latins & Italiens, dont il paroît qu'il avoit bien lû les ouvrages. Il répète souvent, & peut-être trop, les louanges de Virgile; & il fait aussi mention de quelques Poëtes Provençaux, comme d'Arnaud Daniel de qui Pétrarque confesse avoir emprunté plusieurs choses. Enfin on voit que le Dante avoit lû aussi quelques Poëtes Grecs dont la langue étoit alors presque entièrement ignorée en Italie, & qu'il n'avoit pas négligé l'étude de l'écriture Sainte. Cependant il s'égaré quelquefois lorsqu'il veut faire le

Théologien : par exemple, lorsqu'il accorde une exemption de souffrances après la mort aux Sages du Paganisme, & aux enfans morts sans batême.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS

Les beautés de ce poëme & ses défauts, joints à la constitution de l'ouvrage même & à l'art de l'Auteur, ont fait naître de vives contestations entre plusieurs savans Italiens, & ont occasionné un grand nombre d'écrits pour le critiquer, le défendre, l'expliquer, le commenter. M. Fontanini a rassemblé les titres d'environ cinquante de ces écrits dans sa notice des livres rares composés en langue Italienne; & l'on trouve le précis de quelques-uns dans les jugemens des Savans de M. Baillet, & dans le Dictionnaire de Bayle. Je vous y renvoie.

Notizia de'
libri rari, p.
212. & suiv.
édit. de Lon-
dres, 1716.
in-8°.

Mais dans aucun de ces écrits on ne s'est point avisé de révoquer en doute que le poëme dont il s'agit fût de Dante même. Cette imagination étoit réservée au pere Hardouin qui a voulu en augmenter la liste de ses opinions singulieres. Il a donc plû à ce Jésuite de fermer des doutes sur un fait aussi constant qu'il peut l'être, &

TRADUCTIONS DES POETES

ITALIENS.

Viede la Croze, par Jourdan. part. 2.

P. 331. 332.

d'attribuer le poëme dont on parle, à je ne sçai quel fauffaire qu'il ne nomme point, & qu'il renvoie au commencement du quinzieme siècle. » Il voyoit avec chagrin, dit Monsieur de la Croze, un Poëte accredité nommer dans son ouvrage tous les Auteurs Ecclésiastiques & profanes du tems passé; Peres, Philosophes, Orateurs, & Poëtes Grecs & Latins qui étoient alors dans les Bibliothèques; & par conséquent constater, en quelque sorte, l'existence de ce grand nombre d'Ecrivains, qui selon le pere Hardouin, n'ont jamais été. Plusieurs habiles gens ont entrepris de montrer l'absurdité de ce systême, & il leur a été facile d'y réussir. Les Doutes affectés du savant Jésuite sur l'âge du Dante n'ont pas un fondement plus solide : il est aisé de le renverser ; voici sur quoi il est appuyé.

Doutes prop. sur l'âge du Dante, dans les Mém. de Trév. Août 1727. art. 70.

Pétrarque & Raphaël Volaterran parlent de Dante, le louent même ; mais ils ne disent rien de son poëme. Jean Villani, Historien célèbre, en fait mention ; mais il a été trompé, ou il a voulu nous tromper. Ses continuateurs, Matthieu & Philippe Villani, tiennent le même langage. Mais qui

étoient-ils? Leurs noms sont supposés : & l'on ne connoît ces Historiens que par ces noms qu'ils ont forgés pour mettre à la tête de leur histoire. Le poëme même dont il est question, fournit des preuves invincibles pour le renvoyer au quinziesme siecle, & pour en faire Auteur un Sectateur de Wicief. Et quelles sont ces preuves si péremptoires, & néanmoins si obscures, selon le pere Hardouin même, qu'il falloit un *Œdipe* pour les pénétrer, au moins quelques-unes? Ecoutez le pere Hardouin.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Le Poëte qui s'est paré du nom de Dante, investive contre quelques Papes, dont la conduite n'a pas honoré en effet la suprême dignité à laquelle ils étoient parvenus : & voilà le Wiciefisme tout pur; avant Wicief on n'a pû tenir un pareil langage. Au vingtieme chant du Purgatoire, l'Auteur *faussaire* met le Docteur Thomas d'Aquin au nombre des Saints, quoique la bulle de sa Canonisation ne soit que de l'an 1323. deux ans après la mort de Dante. Au chant vingt-septieme du Paradis, le Poëte prédit l'entrée de Louis de Baviere à Rome pour y créer l'Antipape Pierre de Corberia.

ce qui n'arriva qu'en 1328. *Le Dante étoit-il Prophete?* Dans le neuvieme chant du Purgatoire, en parlant des Vieillards de l'Apocalypse, il dit qu'ils marchoient couronnés de fleurs-de-lys: *or ces fleurs n'ont été sur les couronnes de nos Rois, dans leurs statues, dans leurs véritables sceaux, sur leurs monnoies, que sous Philippe de Valois, ou plutôt.* Enfin dans le vingtieme chant du Purgatoire, le *faux Dante s'est dévoilé, sans penser qu'il trouveroit un Œdipe qui dévoileroit l'Enigme*, lorsqu'il appelle Hugues Capet, fils d'un Boucher de Paris: car on voit, si l'on en croit toujours le pere Hardouin, qu'il n'a parlé ainsi de ce Prince que pour donner une idée désavantageuse de l'autorité de Hugues, Comte de Paris, pere de Hugues Capet; & que l'on sçait en effet, qu'en 1411. les *Maitres-Chefs Bouchers étoient si puissans, qu'ils faisoient trembler tout Paris par l'autorité qu'ils avoient sur les gens de ce métier, & sur la populace.* Donc, conclut l'Œdipe, l'Auteur du Poëme n'a pas écrit avant 1411.

Je pense qu'en lisant de si frivoles objections, vous avez déjà prévenu les réponses que l'on y peut faire. Le

silence de Pétrarque n'est qu'une preuve muette, qui par conséquent ne prouve rien. Si Volaterran ne nomme point expressément le Poëme de Dante, ne loue-t-il pas les talens poëtiques de ce célèbre Ecrivain? Ne dit-il pas bien clairement, qu'il les cultiva dès sa premiere jeunesse; qu'il a composé en ce genre dans un âge mûr un grand ouvrage qui existoit lorsque Volaterran écrivoit, que l'Auteur le commença en vers Latins, & qu'il le fit ensuite en la langue de son pays? Or voilà ce que l'on a dit du poëme dont il s'agit, & ce que l'on n'a dit que de ce poëme. Ajoutons que c'est gratuitement, & contre toute vraisemblance, que le pere Hardouin prétend que l'Historien Jean Villani, qui écrivoit vers le milieu du seizieme siecle, a été trompé, ou qu'il a voulu tromper; & que lorsque, contre des témoignages non récusables, il nie l'existence de Matthieu & de Philippe Villani, il devoit en donner des preuves s'il vouloit en être cru.

Mais si le pere Hardouin vivoit encore, je lui demanderois pourquoi il a passé sous silence le témoignage de Boccace qui étant né neuf ans avant

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS. la mort de Dante, doit avoir l'autorité d'un contemporain? Seroit-il possible que cet habile Jésuite eût ignoré que Boccacé parle de la Comédie de l'Enfer, du Purgatoire & du Paradis, aux livres VIII. XIV. & XV. de sa Généalogie des Dieux? Papire Masson cite ces endroits dans sa vie de Boccacé, & je les ai vérifiés dans l'ouvrage même de celui-ci, de la traduction Italienne de Joseph Bétussi, imprimée à Venise en 1585. in-4.^o.

Les prétendues preuves tirées du poëme de Dante, n'ont rien de plus solide. On peut répondre que Thomas d'Aquin étant mort dès 1274. en odeur d'une sainteté connue, & avérée par des miracles, le Poëte n'avoit pas besoin d'attendre une bulle de canonisation, pour le qualifier de Saint: s'agissoit-il de lui décerner un culte public? Loin que le Dante ait jamais prétendu se donner pour Prophète, jamais il ne se fait raconter, quoiqu'en forme de prédiction, que des événemens déjà passés. Ni au chant vingt-septieme du Paradis, ni ailleurs, il ne dit un mot ni de Louis de Baviere, ni de Pierre de Corberia; & par le

nouveau Scipion dont il parle au chant ~~vingt-septieme~~ **TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS,**
 vingt-septieme, ses Commentateurs n'ont entendu que l'Empereur Henri VII. auquel le Poëte étoit fort attaché.

On peut répondre encore, qu'il n'y a nulle vraisemblance que le Dante en nommant Hugues Capet, *filz de Boucher*, ait voulu faire allusion aux *Maîtres-Chefs Bouchers de Paris*. Il est plus que probable, qu'il a seulement voulu faire entendre, comme Grangier le dit dans ses notes, que Hugues, Comte de Paris, faisoit exercer la justice dans cette ville avec trop de sévérité; ou, supposé qu'il ait parlé sérieusement, il faudroit dire, qu'il ne fut poussé à débiter l'imposture qu'on lui reproche, que pour se venger du traitement qu'il avoit reçu de Charles de Valois, issu de Hugues Capet. Dans l'un & dans l'autre cas, rien n'oblige à renvoyer l'Auteur du poëme au quinzieme siècle. Enfin il pouvoit couronner les Vieillards de l'Apocalypse de fleurs-de-lys, quoique nos Rois, dont il n'est pas question en cet endroit, n'eussent point encore arboré ces fleurs. On sçait en effet que la ville de Florence avoit pour armes une fleur-de-lys,

quoique, à la vérité, un peu différente de celles de France.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Ce n'est pas une idée moins chimérique dans le pere Hardouin, de trouver tout le venin du Wiclésifme dans le poëme de Dante, parce que quelques Papes y sont maltraités. Que dit-il qui ne se trouve détaillé, & souvent en termes plus forts, dans un grand nombre d'Historiens reconnus pour Catholiques?

Je ne comprends pas mieux comment il a paru au Critique, que le Poëte établissoit l'opinion insensée de l'éternité du monde dans le chant vingt-neuvieme du Paradis, & que dans le vingt-quatrieme il s'exprimoit encore plus mal sur l'unité de Divinité dans la Trinité des Personnes. Pour moi, après avoir lû plusieurs fois ces deux endroits, il m'a paru que tout ce que le Poëte disoit dans le premier, se réduisoit à cette vérité, que Dieu a eu de toute éternité l'idée d'un monde qu'il a créé dans le tems; & que dans le chant vingt-quatrieme il ne faisoit qu'exprimer en vers ce qui est dit dans saint Jean, Qu'il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Pere,

le Fils & le Saint-Esprit, & que ces trois sont un.

TRADUCTIONS DES
POÈTES
ITALIENS.

Permettez-moi de vous faire encore observer, qu'il y a un défaut d'exactitude dans ce que dit le pere Hardouin, *Que dans le Purgatoire du Poëme, au dixieme chant, est l'ame de Trajan, Plaute, Térence, Stace, & quelques autres Poëtes, entr'autres un nommé Agathon, que personne ne connoît.* Dante ne parle que de Trajan au dixieme livre, & il est vrai qu'il en parle selon la fable qui étoit encore reçue de son tems. Ce n'est que dans le vingt-deuxieme chant qu'il fait mention des autres Poëtes. Quant à Agathon, ce n'est pas la faute des anciens, si le pere Hardouin n'a pas connu ce Poëte Grec : il en est parlé dans le Banquet de Platon, dans Athénée, dans Élien, dans les Morales d'Aristote, & dans le Scholiaste d'Aristophane. Mais ne pouffons pas plus loin l'examen de l'écrit du pere Hardouin ; nous en avons assez dit pour montrer avec combien peu de fondement il a prétendu enlever le poëme de Dante à ce célèbre Poëte Italien.

M. le Marquis Scipion Mafféi, dans la Relation, ou son Etat de la Biblio-

théque de Turin, parle d'un ancien manuscrit de ce poëme en deux colonnes, dont l'une contient le texte Italien, & l'autre une traduction en vers François, qui n'a jamais vu le jour: elle commence ainsi :

Au milieu du chemin de la vie présente,
 Me retrouvois parmy une forêt obscure,
 Où m'estoye esgaré hors de la droite sente, &c.

Ce commencement feroit croire que cette version n'est point supérieure, au moins pour le style, à l'unique traduction de ce poëme que nous connoissons imprimée. Nous devons celle-ci à Balthazar Grangier, Conseiller, Aumônier du Roi, Abbé de saint Barthelèmi de Noyon, & *Chanoine de l'Eglise de Paris*. Ceux qui ont ôté au Traducteur cette dernière qualité; n'ont pas fait attention qu'elle lui est donnée dans le privilege accordé au mois d'Août 1594. pour faire imprimer sa traduction de Dante. Frédéric Morel lui donne aussi le même titre à la tête de ses vers Latins sur l'année 1600. & publiés au commencement de la même année.

Grangier dédia sa traduction à

Henri IV. & la publia en 1596. à Paris. On voit par le grand nombre de remarques qu'il y a jointes, qu'il avoit bien médité son Auteur. Il éclaircit presque tout ce qu'il y a de l'obscur, à cause de l'éloignement du tems où le Poëte a écrit, & du peu de jour qu'il donne à quantité de faits qui étoient alors plus connus qu'ils ne le sont aujourd'hui. Les notes de Grangier sont de deux sortes; il y en a beaucoup d'historiques, & beaucoup d'autres où le Traducteur explique quantité de mots du texte. Celles-ci étoient d'autant plus nécessaires que la traduction trop littérale, & d'un style fort mauvais, manque souvent de clarté. Grangier a choisi le vers héroïque où il observe exactement les rimes masculines & féminines. Sa version est en forme de stances, mais celles-ci n'ayant pas toujours le même nombre de vers, il en résulte une bigarrure un peu désagréable, quoiqu'elle ne nuise point à l'exactitude de la traduction en elle-même. Dans sa prolixie Epître dédicatoire à Henri IV. il s'étend beaucoup sur les louanges de Dante, & donne un abrégé de sa vie. Il ne dissimule pas néan-

**TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.**

moins une partie des défauts du Poëte; mais il tâche d'en excuser quelques-uns qui ne méritoient que d'être blâmés. Bayle cite souvent cette traduction, & les notes qui l'enrichissent, lorsqu'il a occasion de parler de Dante, ou de rapporter quelques endroits de son poëme. La Croix du Maine & du Verdier n'ont connu des ouvrages de Grangier que sa traduction en prose des Césars de Julien l'Apôstat.

Dante a fait d'autres poësies que sa comédie: mais nous n'en avons vu aucune traduction, excepté 1°. une de son hymne à la louange de la sainte Vierge. Cette piece a été mise en vers François par Guy le Fevre de la Boderie; & vous la trouverez dans ses *Hymnes Ecclésiastiques selon le cours de l'année*, &c. imprimées en 1578. & en 1581. La version de l'hymne de Dante est d'environ cent cinquante vers. 2°. Une *Paraphrase des trois Cantiques qui font le sujet de l'ouvrage intitulé: L'Amoroso Convivio di Dante*, ou, *La Consolation de Dante Aligheri*. Cette Paraphrase aussi excellente pour les choses que pour le style, est de M. de la Touche, Chevalier de l'Ordre

l'Ordre de saint Lazare, Associé de l'Académie de Marseille; & a été imprimée en 1744. à la suite d'un autre ouvrage de M. de la Touche, qui a pour titre, *Consolations Chrétiennes*, &c. Je vous ai dit que le Dante mourut en 1321. d'autres reculent sa mort jusqu'en 1325. Villani dit qu'il fut enterré avec beaucoup d'honneur & en habit de Poète.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Quelque estime que l'on ait accordée à sa poésie; ses vers furent presque effacés par ceux de Pétrarque, qui étoit encore fort jeune quand le premier mourut. Historien, Philosophe & Jurisconsulte, il fut encore plus que le Dante, le restaurateur de la langue Latine. S'il commença à ranimer en Italie l'étude de la langue Grecque dont Leontio Pilato lui donna des leçons, quelles richesses ne procura-t-il pas à la langue Toscane! Il naquit en 1304. dans Arezzo, où Pétrarcho di Parenzo son pere, l'un des partisans de la faction des Blancs de Florence, avoit été obligé de se retirer lors de la décadence de son parti. N'espérant pas que ce parti se relevât, il fixa sa demeure à Avignon, où résidoit alors la Cour de Rome. Il

Disc. sur les Poët. Ital. par Maffei, dans la Bibl. Ital. t. 1. art. 4.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

envoya son fils à Carpentras faire ses études de Grammaire, de Dialectique & de Rhétorique, & celles de Droit à Montpellier & à Boulogne, d'où la mort de ce pere si attentif rappella peu après le fils à Avignon. En 1327. la peste qui avoit enlevé à Pétrarque ses parens les plus chers, l'obligea de chercher un azile à Vaucluse près de Gordes en Provence, où son pere lui avoit laissé quelques fonds.

Ce fut à Isle, bourg situé à une demi-lieue de cette solitude, qu'il vit pour la première fois Laura ou Lauretta, fille du Seigneur de Cabrières, qu'il rendit si célèbre par son amour & par ses vers. La faveur du pape Jean XXII. & l'amitié que le Cardinal Colonne, & toute la famille de celui-ci, eurent pour lui, l'attirerent à leur Cour, & l'y retinrent quelques années; mais l'aveugle faveur qui y régnoit avec la simonie & toutes sortes de vices, l'en ayant chassé, il revint à Vaucluse; où, avec le voisinage de Laura, il trouvoit un calme favorable à l'étude des belles lettres pour laquelle il avoit quitté celle des loix. Ce fut alors qu'il fit une multi-

titre de sonnets & de chansons en fa-
 veur & à la louange de sa chere Lau-
 re. Ce qui a fait dire à M. de Vol-
 taire, parlant de l'amour dans le neu-
 vieme chant de la Henriade :

TRADUC-
 TIONS DES
 POETES
 ITALIENS.

Dans les champs de Provence il vole vers Vau-
 chuse ,

Azile encore plus doux, lieu où dans ses beaux
 jours

Pétrarque soupira ses vers & ses amours.

Ce fut encore dans le même lieu
 que le Poète composa la plûpart de
 ses œuvres Latines, & en particulier
 l'*Affrique* qui dans un même jour
 lui attira des lettres flatteuses du Sé-
 nat de Rome & de l'Université de
 Paris. Ces deux grandes villes se dis-
 putoient la gloire de le couronner ;
 mais ses amis lui firent préférer Rome.

Cependant avant que de recevoir cet
 honneur, le Poète voulut faire preuve
 de ses talens dans un examen juridique,
 qu'il soutint en présence de Robert,
 Roi de Naples.

Rech. sur les
 Poët. cour.
 par M. du
 Resn. dans les
 Mém. de l'A-
 cad. des bel-
 les lett. t. 10.
 p. 508. &
 suiv.

Cet examen dura trois jours, & sur
 le témoignage authentique d'un Prin-
 ce qui passoit alors pour le pere & pour
 le juge des Savans, le jour même de
 Pâques de l'année 1341. & dans le

Capitole, Pétrarque fut couronné de laurier par les mains du Comte d'Anguillara, l'un des Sénateurs qui gouvernoient la ville pendant le séjour des Papes à Avignon.

Après cette cérémonie qui fut généralement applaudie, on le conduisit en pompe à l'Eglise de saint Pierre de Rome, il suspendit sa couronne à la voûte de cet auguste Temple: & afin que toute la terre le reconnût en qualité de *Poète Lauréat*, car tel est le titre que porterent les Poètes qui depuis ce tems-là furent couronnés par autorité publique, on lui en fit expédier de magnifiques lettres. Vous ne serez peut-être pas fâché que je vous dispense d'aller chercher dans les Mémoires de l'Académie des belles lettres, la formule dont on se servit en le créant Poète.

Voici comment parle le Comte d'Anguillara en couronnant Pétrarque: » Nous, Comte & Sénateur, » pour nous & notre collègue, déclaraons François Pétrarque grand Poète & Historien, & pour une marque spéciale de sa qualité de Poète, » nous avons mis de nos mains sur sa » tête une couronne de laurier; lui

donnant par la teneur des présen- «
tes, & par l'autorité du Roi Robert, «
du Sénat & du peuple Romain, dans «
l'art poétique comme dans l'art his- «
torique, & généralement dans tout «
ce qui appartiendra ausdits arts, tant «
dans cette très-sainte ville, que par «
tout ailleurs, la libre & entière puis- «
sance de lire, de disputer, & d'inter- «
préter les livres anciens, d'en faire «
de nouveaux, & de composer des «
poèmes, qui, Dieu aidant, dureront «
dans les siècles des siècles. »

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

On assure, dit M. l'Abbé du Res- *Ibid. ut sup.*
nel, que ce fut bien moins la vanité
qui engagea Pétrarque à accepter cet
honneur, que l'espérance de trouver
sous le laurier poétique un sûr abri
contre les foudres dont lui & les Poë-
tes ses confreres étoient continuelle-
ment menacés. Si l'on en croit quel-
ques Auteurs, il suffisoit de faire des
vers pour devenir suspect d'hérésie &
de magie. On ne pouvoit s'imaginer
qu'on pût être Poète sans avoir com-
merce avec les Démons; c'étoit tout
à la fois avoir une grande idée de la
poésie, & une bien mauvaise opinion
des Poètes. Pétrarque lui-même ne
fut pas exempt de cette persécution. Il

**TRADUC-
TIONS DES
PORTES
ITALIENS.**

Qui sans lui veut entrer au temple de Mémoire,
Méconnoît de nos vers les charmantes douceurs ;
Et sur un appui frère établissant sa gloire ,
Il n'obtiendra jamais que de frères honneurs.

Pétrarque avoit eu pour maître dans la poésie Cino, de Pistoie, de la noble famille des Sighibaldi, qui avoit sçu réunir les qualités de bon Poète, d'habile Jurisconsulte, & d'homme galant.

Je ne serois point surpris que tant d'éloges donnés aux poésies de Pétrarque, vous fissent naître le désir de les lire. Mais nous en avons peu de traductions ; & je n'en connois qu'une seule, de quelques-uns de ses sonnets & de ses six triomphes, qui soit supportable. Les triomphes de Pétrarque furent imprimés dès 1477. à Naples, *in-folio*. C'est une espece de suite de visions & de songes, où le Poète chante les triomphes de l'amour, de la chasteté, de la mort, de la renommée, du tems & de la Divinité. Il y fait paroître quantité de personnages dont les noms sont connus dans l'Histoire sacrée & profane ; il y feme des réflexions courtes, mais sensées, & des descriptions, où l'on reconnoît

le grand Poète. Dès 1478. Bernard de Sienne publia sur cet ouvrage un commentaire trop diffus qui parut à Venise *in-folio*.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Nous avons des six triomphes une ancienne version en prose, dont l'Auteur est nommé George de la Forge, Bourbonnois, dans le catalogue, page XI. des livres de Madame la Princesse trouvés après son décès, l'an 1723. au Château d'Anet. Cet ennuyeux Traducteur voulant faire montre de son érudition & de ses lectures, ne s'est pas contenté de paraphraser son original, il l'a commenté, & il a inséré son commentaire dans le texte. Souvent il entre dans le détail de la vie des personnages que le Poète se contente presque de nommer. Aussi a-t-il tellement enflé l'ouvrage de Pétrarque, qu'il seroit très-difficile aujourd'hui d'en supporter la lecture par le dégoût que cause sa prolixité, si son style, très-souvent inintelligible, pouvoit permettre d'entreprendre cette lecture. Il y a lieu de croire que l'Auteur vivoit dans le quinzième siècle, & que sa traduction n'a paru que plusieurs années après sa mort.

La Bibliothèque du Roi en possède

avoit été imprimé par Charles l'Angelier dès 1538. in-8°.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

La Croix du Maine avoit connu avant l'impression la traduction des mêmes Triomphes de Pétrarque, par *Jean Ruyr, Charmésien*, Secrétaire du Chapitre de Saint Diez, puisqu'il a fait des vers à la louange du Traducteur. Cette version est de l'an 1588. imprimée à Troyes en Champagne. Elle est en vers, mais nullement littérale. Ruyr a mis l'ouvrage de Pétrarque en dialogues, & il y a beaucoup ajouté du sien. Sa versification est moins mauvaise que celle du Baron d'Opède. Son style est plus aisé, & son expression est beaucoup moins barbare. Le grand Prévôt de Saint Diez étoit alors Gabriel Reinette, & c'est à lui & à tout le Chapitre de Saint Diez que Ruyr adresse sa traduction, & les poésies diverses qui la suivent. Je vous parlerai ailleurs de celles-ci. L'Auteur dans son Epître dédicatoire dit que son imitation des Triomphes de Pétrarque est l'*Essai de sa Muse*; mais on voit par ses autres poésies qu'il veut dire seulement, que c'est par là qu'il s'est essayé sur des sujets moraux, puisqu'il se repent ailleurs des poésies

amoureuses qu'il avoit données dans sa jeunesse, & qu'il desire qu'on les oublie.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

On lit avec encore moins de désagrément le peu que Clément Marot, Jacques Peletier, & Jérôme d'Avost ont traduit en vers des poésies de Pétrarque. Le premier s'est amusé à mettre en vers François une chanson où le Poète Italien raconte avec beaucoup de naturel six visions qu'il feint avoir eues, & six des Sonnets du même *sur la mort de sa Dame Laure*. Peletier a traduit de même douze Sonnets de ce Poète, sept de ceux que Pétrarque fit du vivant de Laure, & cinq de ceux qu'il composa sur la mort de cette fille tant célébrée. Peletier dit qu'il les a traduits vers pour vers, & il s'en glorifie lui-même, comme s'il eût fait en cela un ouvrage dont la difficulté auroit arrêté tout autre que lui : c'est ce qu'il veut dire par ce Sonnet qui précède sa traduction :

Qui d'un Poète entend suivre la trace
En traduisant, & proprement rimer,
Ainsi qu'il faut la diction limer,
Et du François garder la bonne grace,
Par un moyen lui conviendra qu'il face
Egale au vif la peinture estimer,

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

L'art en tous points la nature exprimer,
 Et d'un corps naître un corps de même face :
 Mais par fus tout met son honneur en gage,
 Et de grand peine emporte peu d'estime,
 Qui fait parler Pétrarque autre langage,
 Le translatant en vers rime pour rime :
 Que pleust aux Dieux & Muses consentir
 Qu'il en vint un qui me peust desmentir.

Cette traduction de Peletier fait partie de ses *Oeuvres poétiques* imprimées à Paris chez Michel de Vascofan, en 1547. in-8°.

Jérôme d'Avost, né à Laval, Officier de Marguerite de France, Reine de Navarre, sœur du Roi Henri III. fut plus hardi que Peletier ; il entreprit de traduire tous les Sonnets de Pétrarque : mais soit que les difficultés l'aient arrêté dans le cours de sa traduction, soit que d'autres occupations l'aient empêché de remplir la tâche qu'il paroissoit s'être imposée, nous ne connoissons que la traduction de trente Sonnets du Poëte Italien, que d'Avost publia avec le texte en 1584. à Paris, chez Abel l'Angelier, avec quelques poësies de son invention, imprimées dès la fin de 1583.

Le Traducteur étoit fort jeune lors-

qu'il fit ces *Essais* : c'est le titre qu'il donna à sa traduction. On voit par son portrait qu'en 1583. il n'avoit que vingt-cinq ans. L'amour qu'il sentoit pour une Demoiselle qu'il recherchoit en mariage, fut le principal aiguillon qui le porta à entreprendre cette traduction. Il trouvoit dans les sentimens de Pétrarque pour Laure, ceux qu'il éprouvoit lui-même pour sa *Laure Française*. On croit que c'étoit Philippe du Prat, fille de François du Prat, Baron de Thiern, fils d'Antoine du Prat, troisieme du nom, Seigneur de Nantouillet, &c. C'est ce que l'on peut conjecturer, tant d'un Sonnet Italien qu'il lui adresse, que de la maniere dont il s'exprime dans plusieurs des poésies de sa composition. C'est aussi à cette Demoiselle, & à sa soeur Anne du Prat, qu'il adresse sa version des Sonnets de Pétrarque. Ces deux Demoiselles étoient autant distinguées par leur esprit que par leur naissance : elles entendoient également bien les langues Latine, Italienne, & Française. Mais si Philippe étoit l'objet des vœux de Jérôme d'Avost, ses vœux ne furent point accomplis : cette Demoiselle épousa Clément, Baron

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

de Cognac en Limoufin, & Anne sa
sœur fut mariée à Honorat Prevost,
Seigneur du Chastelier-Portaut en
Poitou.

D'Avost, dans sa traduction, em-
ploie le vers héroïque, mais sa versifi-
cation est rude, dure & sans politesse.
Sa traduction au contraire est assez fi-
delle, & communément littérale. Afin
qu'on pût la comparer avec celles des
mêmes Sonnets faites par Peletier,
Vasquin Philieul, & Erienne du Tron-
chet, il rapporte à la fin de ses poë-
sies diverses un Sonnet selon la
traduction de chacun de ces Poëtes,
& il résulte de ce parallèle, que d'A-
vost l'emporte sur eux du côté du lan-
gage: Le sien est moins barbare & plus
clair, & l'on peut même dire qu'il
s'éloigne moins de la délicatesse de l'o-
riginal. Du Tronchet étoit cependant
contemporain de d'Avost; sa tra-
duction de soixante-dix Sonnets de
Pétrarque avoit paru en 1575. à la sui-
te de ses cinquante-quatre *Lettres amou-
reuses*; & il semble que l'on auroit dû
attendre plus de pureté dans le langa-
ge, plus de délicatesse dans le style,
d'un Ecrivain que ses emplois avoient
mis à portée de fréquenter les Grands:

car du Tronchet, né à Montbrison en Forez, fut Secrétaire du Maréchal de Saint André, & Trésorier du Domaine du Comté de Forez ; & l'on voit par les anagrammes qui sont à la fin de la traduction de chaque Sonnet de Pétrarque, qu'il avoit un grand nombre d'amis distingués par leur rang & par leur mérite.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

Vasquin Philieul étoit plus excusable. Cet Auteur, né à Carpentras, avoit toujours vécu loin du centre de la politesse & du bon goût. Aussi ne se loue-t-il pas plus qu'il ne doit, lorsqu'il dit dans son Epître dédicatoire à la Reine Catherine de Médicis à qui il adressa sa traduction en vers des Sonnets, Chansons & Triomphes de Pétrarque, qu'il n'avoit,

Ni digne engin, ni pouvoir, ni science.

Il a divisé sa traduction en quatre livres, qu'il lui a plû d'intituler, *Livres de Laure d'Avignon*, quoique cette fille ne soit pas l'objet de toutes ces pièces. Dans le premier livre sont tous les Sonnets & chants où le Poète se livrant à son affection pour Laure, exprime les sentimens qu'elle avoit fait naître dans son cœur, & vante les per-

sections qu'il trouvoit, ou croyoit
trouver en elle; car,

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

Ce qu'on aime est toujours d'une beauté divine.*

*Esope au
Parnasse, par
M. Pesselier,
Sc. VII.

Les regrets du Poëte sur la mort de
Laure forment le second livre. Le
troisieme contient des Sonnets & des
chants sur divers sujets; & les six
Triumphes composent le quatrieme.
La mesure de vers la plus ordinaire
dont Philieul se sert dans les deux pre-
miers livres, est celle des vers de dix
syllables. Il varie davantage dans le
troisieme; on y trouve des vers de six,
de huit & de dix syllables, & quelque-
fois des vers héroïques. Les six Triom-
phes sont en vers de dix syllables. La
premiere édition, qui est de 1548, &
qui contient 196 sonnets & 24 chants,
est terminée par un *Sonnet de Jean Char-
rier aux Lecteurs*, où cette libre tra-
duction est plus vantée qu'elle ne le
mérite.

Du Verdier trouvoit de son tems
que les vers de ce Traducteur étoient
rudes & mal rendus, & il avoit raison.
Mais je crois que l'affection de ce Bi-
bliothécaire pour Jérôme d'Avost, son
ami, avoit encore plus de part dans
cette décision, que l'amour de la vé-

rité. Ce qui me le fait croire, c'est ~~que~~ que du Verdier loue plus d'une fois dans sa Bibliothèque, des Poètes aussi mauvais que Philéus.

TRADUCTIONS DES
POÈTES
ITALIENS.

Pétrarquien n'a guères mieux été traité par Philippe de Maldeghem, Seigneur de Leyfchot; & il faut croire que cet Ecrivain Flamand, qui se donne pour un zélé militaire, étoit plus propre en effet à la profession des armes qu'à faire la cour aux Muses. Grenaille parlant dans sa préface du *Sage résolu contre la fortune*, de cette traduction de Maldeghem des *Sonnets, Chansons & Triomphes de Pétrarque*, dit que ce Flamand traducteur a trop de ru-
deur en ses vers pour nous représenter la délicatesse du Poète le plus doux de toute l'Italie, & que voulant se rendre fidèle interprete, il défigure un homme qu'il s'efforce d'embellir.

Le sieur de Leyfchot, si on l'en croit lui-même, étoit pourtant né Poëte, ou du moins il avoit eu, presque dès son enfance, la passion des vers. C'est ce qu'il dit dans l'*Excuse du Traducteur aux Poètes François*, qui est au-devant de sa traduction :

- Mais je n'avois quitté qu'à peine le berceau,
Quelques sept ou huit ans, que je n'eus le cerveau

**TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.**

Tant adonné aux vers, qu'il sembloit que nature
De mon futur dessein prédisoit quelque auguré.
Car à peine à l'Estole escrire je sçavoÿ,
Qu'en rime babillant, rime je composoy.

Cette ardeur de rimer croissant avec l'âge, il lut avec soin les Poètes dont il entendoit la langue. Mais comme il ignoroit l'Italien, il ne pensoit point encore à Pétrarque, lorsqu'une Dame lui fit lire une ancienne traduction de cet Auteur. C'étoit peut-être celle des Triomphes, dont je vous ai parlé : car il dit qu'elle étoit

En François, mais en prose assez pour lors traduit.

Cette lecture lui fit naître l'envie d'apprendre la langue Italienne, pour se mettre en état de connoître Pétrarque tel qu'il est en lui-même. Mais d'autres occupations l'en détournèrent pour lors,

Jusqu'à tant qu'un malheur de la guerre civile
Me donna ma maison pour prison en la ville,
Où pour tant mieux tromper les souctieux enfuis,
De nouveau pour rimer je me trouvoy esprits.

Pétrarque s'offrit encore à lui dans cette situation. Il commença à le lire en Italien, le porta avec lui dans les

courfes que la guerre civile l'obligea de faire à Boulogne, à Calais, à Liége; & il le lifoit déjà avec goût, lorsqu'un de fes amis de Liége lui en procura un autre exemplaire avec un commentaire qui lui facilita l'intelligence du texte,

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Après la guerre, le fieur de Leyfchot revint dans fa patrie, où il demeura deux ans. Retourné enfuite à la Cour de l'Electeur de Cologne (a), fon Pétrarque qu'il y avoit laiffé, & qu'il croyoit perdu, fe présenta à lui de nouveau : il voulut profiter de fon loisir pour fe remettre à l'étudier : mais il en fit peu d'ufage ; les troubles recommencèrent ; & ce qu'il avoit entrepris ne l'auroit pas occupé de long-tems fans la néceffité de chercher du repos où une bleffure imprévue le réduifit. Que faire alors pour fe confoler & fe defennuyer ? Leyfchot dit ;

Je reprenois mes vers par le forcé repos,
Y pouffé par Polit, Historien du Prince,
Des guerres que lors eut l'Agrippine Province ;
• Qui toujours m'amorçant par des discours divers,
Necessoit d'infister que je fiffe des vers.

(a) Ernest frere de Guillaume V, Duc de Baviere.

**TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.**

J'en fy; mais sur Pétrarque, à cause de n'enten-
dre

Encor sa ryme assez, je n'osois entreprendre.

Jusqu'à tant que se fait, à Liège revenu,

Dominique Lampson me dit

Prens, prens sans différer le Florentin Poète

Pétrarque, & par tes vers lui fers de l'interpreta.

Sur ce, de ses Sonnets quand j'eu fait le premier,

Il disoit, fay autant de tous jusqu'au dernier.

Ce Dominique Lampson étoit un Philologue, un Poète Latin, un Peintre, estimé en son tems, & loué dans les poésies de Nicolas Grudius, fils d'Everard, qui étoit son ami. Il promit à Leyshot de l'aider dans sa traduction, en lui expliquant ce qu'il n'entendrait point. Leyshot accepta l'offre : mais encore détourné par la Cour qui vint passer l'hiver à Liège, où l'Electeur le fit son Maître d'Hôtel, il avança peu l'ouvrage. *Enfin* retourné dans sa patrie, il s'occupa plus sérieusement de sa traduction, l'acheva, & la dédia à Maximilien, premier du nom, Duc de Baviere, fils de Guillaume V. Son Epître dédicatoire est datée de Bruges le premier Aoust 1597. Mais sa traduction ne parut qu'en 1600. à Douai, où elle fut réimprimée en 1606.

La traduction des Sonnets & autres poësies diverses est tantôt en vers de dix syllabes, & tantôt en vers de douze : mais celle des Triomphes n'est qu'en vers héroïques. Chaque piece est accompagnée d'un court commentaire François, où j'ai trouvé peu de choses utiles. Le sieur de Leyschot a infilé de plus sa traduction de deux Strégés, l'un de la vie de Pétrarque, & l'autre de celle de Laure : mais l'un & l'autre sont trop superficiels, & manquent d'ailleurs de goût & de critique.

Ce que je viens de vous rapporter les diverses traductions que j'ai vues les poësies de Pétrarque, vous montre que Placide Catanusi, Docteur & Professeur en Droit, & Avocat au Parlement, étoit mal informé, lorsqu'il croyoit que personne ayant lu n'avoit osé traduire ce Poëte ni en vers, ni en prose, à cause des difficultés qui ont dû paroître inséparables de cette traduction. Mais quand il auroit connu les traductions dont je viens de vous parler, ce n'auroit pas dû être pour lui une raison de ne point entreprendre la sienne. Combien d'Auteurs qui ont eu plusieurs

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

interprètes d'une grande réputation? Les derniers n'ont pas cru être coupables envers le public pour avoir entrepris ce qui avoit déjà été exécuté par d'autres avant eux, quoique ceux-ci eussent été loués & approuvés. A plus forte raison est-il permis de travailler de nouveau sur un sujet qui n'avoit encore été que mal ébauché.

Catanusi a préféré de traduire les poësies de Pétrarque en prose, plutôt qu'en vers; & il a raison de dire, *que la prose raisonnable & fidelle vaut bien de méchans vers, souvent éloignés des sentimens de l'Auteur.* Il assure qu'il s'est assujetti à la lettre dans la traduction, autant qu'il lui a été possible. Mais il convient qu'en plusieurs endroits il a plutôt exprimé la pensée de Pétrarque que les paroles mêmes que ce Poëte a employées. Dans les Triomphes, il a cru pouvoir ajouter certaines choses pour faire mieux entendre l'histoire & la fable auxquelles Pétrarque fait souvent allusion dans cet ouvrage, ou dont il rapporte divers traits. Il n'a pas traduit non plus tous les Sonnets; il y en a quelques uns qui ne consistent qu'en équivoque & en
 langue

langue, n'auroient eu aucune grâce dans la nôtre.

Ce Traducteur, dont je ne connois point d'autre ouvrage, a dédié celui-ci à M. le Duc de Montausier. Chaque Sonnet a son argument qui en fait connoître le but ; & en donne comme le précis. L'abrégé de la vie de Pétrarque n'est pas mal fait ; mais ce n'est qu'un abrégé qui ne fait connoître que superficiellement ce célèbre Ecrivain. Quant à la traduction, elle m'a paru claire, & exprimée avec assez de pureté. Mais il est certain qu'elle est plus paraphrasée que Catapusi ne le fait entendre. Il n'est pas moins vrai que malgré cette paraphrase, il y a encore bien des endroits dans le Poète Italien que le Traducteur François ne rend point. Dans d'autres il est plus concis que le texte ; mais cela vient souvent de ce qu'il n'exprime, pour ainsi dire, que la moitié de la pensée de l'Auteur. Au reste de toutes les traductions des poësies de Pétrarque, je ne connois que celle-ci que l'on puisse lire avec quelque satisfaction.

Dans les *Hymnes* de Guy le Fevre de la Boderie, dont je vous ai déjà parlé plusieurs fois, vous en trouverez

Tome VII.

P

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

une de Pétrarque à la louange de la sainte Vierge, traduite en vers François, & adressée à M. l'Evêque du Puy, Chancelier de la Reine mere des Rois: c'étoit Antoine de Saint - Nectaire, vulgairement Senneterre, mort en 1592. La traduction de la Boderie a environ deux cens vers de différentes mesures.

Pétrarque eut pour disciple Jean Boccace, né à Certaldo dans la Toscane, l'an 1313. & mort au même lieu le 21. Décembre 1375. âgé de soixante-deux ans. Vous pouvez lire sa vie dans le Dictionnaire de Bayle, ou dans le tome trente-troisième des Mémoires du pere Nicéron. Boccace a plus écrit en prose qu'en vers, & tout le monde convient qu'il n'étoit pas excellent Poète. Cependant il fut un des Triumvirs, ou des trois Princes des Poètes de ce siècle-là. Il est vrai que l'on s'accorda à ne lui donner que le dernier rang de ce Triumvirat poétique. Le premier fut donné à Dante, & le second à Pétrarque. Boccace reconnut lui-même son infériorité, puisqu'ayant vu les Sonnets & les chansons de Pétrarque, il résolut de jeter ses poésies au feu. Pétrarque lui écrivit une

lettre pour le détourner de ce dessein, ce qui n'empêcha pas Boccace de l'exécuter, du moins en partie.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Sa *Théséide* nous est restée ; soit que l'Auteur ait eu pour cet ouvrage une prédilection particulière, soit qu'il n'ait été composé que depuis l'événement dont je viens de vous parler. C'est un poème en vers Italiens, divisé en douze livres, & le premier qui ait été composé en rime octave, dont Boccace a été l'introducteur en Italie. Il a été imprimé à Ferrare dès 1475. *in-folio*, & à Venise en 1528. *in-4^o*. Mais l'Editeur s'est donné la liberté d'y changer une infinité de choses, & jusqu'à des vers entiers ; ce qui fait que ce n'est qu'un fantôme du véritable ouvrage de Boccace, entièrement différent des manuscrits que l'on en a. Voici le sujet de ce poème.

Arcite & Palémon, illustres Thébains, amis & rivaux, aiment tous deux Émilie. Arcite est préféré ; mais par un accident fatal, lorsqu'il venoit de remporter l'honneur d'un Tournoi, son cheval se cabre, le renverse, & le blesse mortellement. Près de mourir, Thésée qui connoît son

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS. amour ardent pour Emilie, la lui fait épouser. Arcite meurt. Emilie & Palémon se livrent au désespoir d'avoir perdu l'une un amant, l'autre un ami. Thésée plein d'estime & d'affection pour tous les deux, après leur avoir donné le tems d'exhaler leur douleur, tâche de les rendre susceptibles de consolation; & représentant à Emilie qu'elle retrouveroit un autre Arcite dans Palémon, il la porte à consentir de s'unir à lui par le mariage. Telle est la conclusion de ce Roman mis en vers.

George Chaucher, que l'on a surnommé l'Homere de l'Angleterre, l'avoit traduit en vers Anglois dès l'an 1400. Il y en a une vieille traduction en prose Françoisise que l'on trouve manuscrite dans quelques Bibliothèques. Celle-ci a servi de canevas à Anne de Graville, *Dame du Boys de Males-herbe*, pour mettre en vers François l'histoire d'Arcite & Palémon, par ordre de la Reine Claude, femme de François I. Du Verdier en rapporte le commencement dans sa Bibliothéque Françoisise, & c'est tout ce qui en a été imprimé. Mais il se trompe en disant qu'Anne de Graville, qui vivoit a

Commencement du seizieme siecle, ^{TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS}
 étoit fille de Jacques de Graille : elle
 étoit fille de Louis de Mallet Sieur
 de Graille & de Marcouffis, qui fut
 créé Amiral en 1487. par le Roi
 Charles VIII. Dans le même tems
 Jeanne de la Fontaine, de Bourges
 en Berry, mit aussi en vers François
 la Théséide de Boccace. Jean Second
 en fait mention en trois endroits de ses
 poësies : dans la quinzieme Elégie de
 son troisieme livre, où il fait l'éloge
 de cet ouvrage, sans en nommer l'Au-
 teur, & dans deux Elégies de celles
 qu'il a consacrées à la mémoire de
 diverses personnes. Dans celles-ci il
 nomme Jeanne de la Fontaine, &
 dans l'une des deux il loue son talent
 pour la poésie Françoisse. * Cette
 Dame mourut au plus tard en 1536.
 puisque Jean Second qui en a déploré
 la mort, mourut lui-même au mois
 de Septembre de la même année. Cer-
 te traduction est demeurée manuscrite.
 On n'en connoît donc qu'une qui ait
 été imprimée : elle est en prose, &
 parut en 1597. in-12. à Paris chez
 Abel l'Angelier. Le Traducteur ne

‡ *Novas & quicquid Franca poësis habet.*

s'est désigné que par ces lettres D.
 C. C. & sa mauvaise traduction ne
 mérite pas que je vous en parle plus
 au long.

TRADUC-
 TIONS DES
 POETES
 ITALIENS.

CHAPITRE DIXIEME.

*Des Traductions du Boïardo & de
 l'Arioste, de Sannazar, du Tan-
 sillo & du Triffin.*

Disc. sur les
 Poètes Ital.
 par Maffei.

LE quinzieme siècle ne fut pas si
 heureux que le précédent. On
 s'appliqua peu à perfectionner la lan-
 gue Italienne. Peut-être l'étude des
 langues Grecque & Latine qui fleu-
 riront beaucoup dans ce siècle, fut-
 elle la cause de cette négligence. On
 ne pensa plus à conserver la majesté &
 les graces de la poésie Italienne. De-
 là vient que la plûpart de ceux qui la
 cultivèrent, méritèrent peu de confi-
 dération, si l'on en excepte Ange Po-
 litien, le Boïardo, & un petit nom-
 bre d'autres. Ange Politien né à Mon-
 tepulciano, en Toscane, le 14. Juil-
 let 1454. fut l'un des plus doctes &
 des plus polis Ecrivains de son siècle

Son poëme Italien sur le Tournoi de Julien de Médicis, ses poësies Latines, ses Silves, ses Epîtres & tant d'autres ouvrages lui firent une grande réputation. Crescimbeni dit qu'il fut l'inventeur du Dithyrambe Italien, auquel le Redi a donné la perfection. Son *Orfeo* est le premier essai des *Favole* ou Comédies pastorales, composées de la Comédie & de l'Eglogue. Gravina trouve qu'il imite bien Homere dans sa piece intitulée, l'*Ambre*, & que dans le *Manto* il rend Virgile avec le même succès. Il mourut jeune en 1494. Je n'ai pû découvrir aucune traduction de ses poësies Italiennes.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Matthieu-Marie Boïardo, Comte de Scandiano au territoire de Reggio dans le Modenois, Commandant de la ville & citadelle de Reggio, mourut la même année 1494. Mais on ignore à quel âge. Comme il fut très-versé dans la poësie Grecque & Latine, il en a emprunté sa veine & son tour. Il ne prit des Provençaux que sa matiere & le nom de Paladin. Il avoit surtout du talent pour la poësie Lyrique, autant qu'on peut en juger par quelques Sonnets qui restent

de lui. Il fit en rime tierce une comédie en cinq actes, intitulée *Timon*, dont le sujet étoit tiré de Lucien. Elle est peu connue; & ses dix Eglogues Latines imprimées à Reggio en 1500. peu d'années après sa mort, ne le font guères davantage. On ne le connoît principalement que par son poëme de *Roland l'amoureux*, divisé en trois livres, auxquels *Nicolo de gli Agosini* en ajouta depuis trois autres. A l'imitation d'Homere dans l'Iliade, Boïardo a choisi pour son sujet le siege de Paris, qu'il substitue à celui de Troye. Angelique y tient la place d'Helene, & les Négromantiens tiennent celle des Divinités. Gravina lui trouve des expressions basses & des nombres trop foibles: cependant il a la gloire d'avoir fourni des idées à l'Arioste, & d'en avoir peut-être été le guide dans son *Roland furieux*. Ils ont l'un & l'autre donné carrière à leur imagination, qu'ils avoient également vive & noble; mais si l'un a le mérite de l'invention, l'autre l'emporte pour le style.

On a beaucoup moins de traductions du poëme du premier, que de celui du second. Je n'en connois que deux anciennes, & une qui a été faite

après les premières années de ce siècle.

Ces trois traductions sont en prose.

L'Auteur de la première est Jacques

Vincent, né à Crest-Arnaud en Dau-

phiné. On doit être un peu surpris

qu'un Ecclésiastique, attaché à un

Evêque par un emploi particulier,

se soit occupé d'un pareil ouvrage.

Il est vrai qu'il ne prend que la qua-

lité de Secrétaire de l'Evêque du Puy,

& qu'il pouvoit être Laïc, & rem-

plir ce poste. Mais la Croix du Mai-

ne & du Verdier qui ont vécu de son

tems, & Guy Allard dans sa Biblio-

theque de Dauphiné, disent qu'il fut

aussi Aumônier du Duc d'Enguien. Il

devoit son éducation à Diane de Poi-

riers, Duchesse de Valentinois, qui

l'avoit fait élever dans sa Maison avec

M. de Saint Vallier, frere de cette Da-

me. Vincent lui en témoigne sa recon-

noissance dans ces mauvais vers où,

faisant allusion au nom de Diane que

portoit sa bienfaitrice, il dit :

Puis qu'Acéon, ce gentil Chevalier,

Ayant desir d'approcher la présence

De Dyana, qui pour se soulager

Dans les ruyssaux prenoit réjouissance,

Est transformé en un cerf par semblance,

Qui par les sens est soudain affoibli;

Pv

TRADUC-
TIONS DES
PORTES
ITALIENS,

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

Pour cestefait mon cœur n'a point failly
De l'imiter par devoir & droiture :
Car me voyant avoir pris nourriture
En ta maison , ô Dame très-illustre ,
J'ai bien voulu t'adresser la facture
Du preux Roland qui par toy aura lustre :

Outre le motif de la reconnoissance , Vincent avoit une autre raison pour dédier sa traduction à la Duchesse de Valentinois , c'étoit cette Dame qui l'avoit sollicité de l'entreprendre. Il donna le premier livre en 1549 & les deux autres en 1550. Il promettoit le quatrieme & les deux suivans : mais il ne tint pas parole. Peut-être fut-il mal récompensé de son travail , & que ce fut ce qui le dégoûta de continuer : les bienfaits anciens s'oublent aisément quand de nouveaux n'en rappellent point le souvenir. Ma conjecture est fondée sur ces vers que Vincent adresse à Diane au commencement du second livre :

Longtems y a que Roland l'amoureux
M'a occupé pour vous faire service,
Mais sur la fin s'est trouvé souffreteux
En me voyant privé du bénéfice,
Lequel doit estre à l'homme d'exercice
Et qui accèz aux lettres veult avoir :

Par quoy vous prie humblement de prouvoit
 Vostre servant, qui jamais ne fauldra
 De vous complaire, & faisant son devoir
 Ira disant, par vous mon heur viendra.

TRADUC-
 TIONS DES
 POETES
 ITALIENS.

Cette traduction de Jacques Vincent est accompagnée d'argumens qui donnent l'analyse de chaque chant, & de gravures en bois qui en representent les sujets principaux. Du reste, il est aisé de s'imaginer de quel goût & de quel style peut être une traduction faite par un Provincial au milieu du seizieme siecle. Quoique les amis du Traducteur l'en ayent loué, jusqu'à faire dire à Antoine Picard, en s'adressant à Vincent lui-même :

L'italien a longtemps retenu
 Nostre amoureux en son obéissance ;
 Et maintenant il est le bien venu
 Par ton moyen en son pays de France ;
 Allant partout sans craindre la présence ;
 Ni jugement de ces divins esprits ,
 Desquels seras loüé & non repris.

Il n'en est pas moins vrai que cette traduction est tombée dans l'oubli qu'elle méritoit.

François de Rosset, y blâmoit un au-

tre défaut plus essentiel que celui du style : il trouvoit que Vincent *avoit perverti partout le sens* de l'original. Comme il aimoit le poëme du Boïardo , il se fit une peine de le voir si mal traité , & il crut devoir en entreprendre une nouvelle traduction. Il avoit déjà mis en notre langue le poëme de l'Arioste , qui est une suite de celui du Comte de Scandiano , & il nous assure que *Sa Majesté avoit pris du plaisir à lire* sa version. Il espéroit qu'elle ne s'amuseroit pas moins agréablement de celle de l'ouvrage du Boïardo. Si ce premier motif suffisoit pour l'engager au travail , le second ne lui permettoit pas de le différer. Sa traduction fut achevée d'imprimer le 15. Novembre 1618. & parut au commencement de l'année suivante avec des argumens , des figures , & une *dédicace* à Louis XIII. Mais elle fut accueillie beaucoup moins favorablement que celle qu'il avoit donnée de l'Arioste : celle-ci s'est soutenue quelque tems , l'autre a été oubliée presque en naissant : on a plusieurs éditions de la première , la seconde n'en a eu qu'une : si on la recherche , si on la paye beaucoup plus chèrement qu'elle ne vaut ,

quand on la trouve ; la rareté seule en fait tout le mérite.

TRADUCTIONS DES POETES ITALIENS.

La traduction du même poëme, imprimée en 1717. en deux volumes in-12. est l'ouvrage de M. le Sage, plus connu par ses pieces de théâtre, & par quelques Romans de sa composition. Mais c'est moins une traduction, qu'un abrégé du poëme du Boiardo. » J'avouerai, dit lui-même M. le Sage, que je n'ai pas toujours suivi mon Auteur. . . . Je n'ai pû souffrir, par exemple, qu'il confondit des pays veritables & connus tels que la Norvege, la Suede, la Russie, l'Arménie, avec d'autres pays qui ne furent jamais, comme la Mongalie, la Normane & la Roaze. Le Boyard ne se contente pas même de cette confusion. Sans avoir égard à la carte, il place les pays réels à la boule- vûe. Il rapproche les Etats les plus éloignés. Il rend les Rois de Danemarck, de Suede & de Norvege, & vassaux de la Tartarie Orientale ; & pour obéir au Roi Agrican, il les fait aller tous trois par terre, avec de nombreuses armées, pour l'aider à faire le siege du Château d'Abraque, situé au milieu de la Chine. Je

TRADUC-
TIONS DES
PORTES
ITALIENS.

» voudrois qu'il n'eût choisi que des
» pays fabuleux pour être en droit de
» les placer à sa fantaisie; car il y a
» dans ce mélange du vrai & du faux,
» & dans ce renversement du globe
» de la terre, quelque chose d'extra-
» vagant & de monstrueux. »

M. le Sage a donc substitué à ces pays imaginaires des Royaumes réels & connus; ainsi les Rois qui se trouvent devant Abraque, n'y sont point, dit-il, en dépit du bon sens, ni de la Géographie. Il s'est encore écarté quelquefois de son original, pour lier les aventures l'une à l'autre, & faire disparaître la contrariété qui se trouve souvent entre elles dans le poëme Italien. Pour les hauts faits d'armes & les enchantemens qui ne se peuvent changer, sans défigurer l'Auteur, il les a conservés, de même que les caractères. Son style est pur, élégant & léger, & l'on y reconnoît l'Auteur du Gilblas & du Diable boiteux. M. le Sage avoit promis une traduction de l'Arioste, dans le même goût, sans doute, que cet abrégé du Boïardo. Mais jusqu'à présent il n'a point accompli sa promesse.

Louis Arioste avoit commencé son

poème de *Roland furieux* pendant qu'il étoit attaché au Cardinal Hippolyte d'Est, fils d'Hercule premier, & frere d'Alphonse premier, Ducs de Ferrare. Et ce fut ce motif, joint à la délicatesse de sa santé, qui lui fit refuser de suivre en Hongrie le Cardinal son protecteur. Occupé alors sérieusement à perfectionner ce qu'il avoit entrepris, il craignit que ce voyage ne le dérangerât dans son projet. Son assiduité au travail le mit en état de faire paroître son poème en 1515. Il étoit alors divisé en quarante livres, & il s'en fit en peu d'années cinq éditions. Mais après la mort du Cardinal Hippolyte d'Est, arrivée en 1520. Arioste jouissant d'une vie encore plus tranquille à la Cour d'Alphonse Duc de Ferrare, s'appliqua à revoir son poème, & à le mettre dans l'état où nous l'avons aujourd'hui. Sans toucher ni au commencement, ni à la fin, il y inséra tant de choses qu'il fut obligé de le partager en quarante-six livres : & après l'avoir ainsi corrigé, augmenté, perfectionné; après y avoir travaillé en quelque sorte pendant trente ans, il le publia sous cette nouvelle forme en 1532. un an avant sa mort. Cette

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

édition fut faite à Ferrare. Les cinq
chants ajoutés dans la suite aux qua-
rante-six, ne sont que des matériaux
préparés d'abord, puis négligés par
l'Arioste. Il y en a même qui croient
qu'ils ne sont pas son ouvrage, tant
on les juge peu dignes de paroître avec
le reste.

Le goût qu'il avoit pour les avan-
tures Romanesques & pour les livres
de Chevalerie, lui avoit fait lire dans
sa jeunesse quantité d'ouvrages de cette
nature, tant Espagnols que François.
Il se sentoit d'ailleurs une imagina-
tion féconde, & un génie propre à lui
fournir d'agréables fictions. Ainsi il
n'est pas étonnant que quand il eut
formé le dessein de faire un poëme,
il n'ait point hésité sur le choix, &
qu'il se soit déterminé d'abord pour
un poëme de Chevalerie. Mais on ne
doit pas chercher dans le sien cette
exacte régularité que nous demandons
aujourd'hui dans un poëme épique.
Quelques efforts que ses partisans aient
faits pour prouver le contraire, ils
n'ont convaincu personne. On refuse
même à l'Auteur la qualité de Poëte
Épique. » C'est un Poëte charmant,
» dit M. de Voltaire, mais non un

Poète Epique. Pour être tel, il faut «
 au moins avoir un but, & l'Arioste «
 semble n'avoir que celui d'entasser «
 fable sur fable : c'est un recueil de «
 choses extravagantes écrit d'un style «
 enchanteur. On ne place point «
 Ovide parmi les Poètes Epiques, «
 parce que ses Métamorphoses ; tou- «
 tes consacrées qu'elles sont par la «
 religion des anciens, ne sont pas un «
 tout, ne sont pas un ouvrage régu- «
 lier : comment donc y placeroit-on «
 l'Arioste, dont les fables sont si au- «
 dessous des Métamorphoses ? » S'il
 s'est attiré en Italie une admiration
 presque sans bornes, c'est par la pu-
 reté & l'élégance du style, l'heureux
 choix des termes, un tour fin & naïf,
 une gaieté & un badinage répandus
 partout, des sentimens délicats & na-
 turels, & quantité de morceaux où
 l'on sent une poésie sublime. Voilà
 ce qui lui a acquis tant d'estime, qu'il
 s'est déjà fait près de cent éditions
 de son poëme.

On convient communément en
 France de toutes les beautés du poë-
 me de l'Arioste. Mais on ne s'y dissi-
 mule point que le Poète ne paroît avoir
 eu aucune connoissance de l'art des

TRADUC-
 TIONS DES
 POETES
 ITALIENS
 Essai sur la
 poésie Epique

TRADUCTIONS DES
POÈTES
ITALIENS.

Antoine du
cœur & de
l'esprit, t. 12.
p. 433.

transitions ; que tous les chants finissent d'une manière brusque & un peu platte ; que l'uniformité des combats de tous les Paladins qu'il met sur la scène, n'a d'autre agrément que la fécondité du Poète qui les fait rencontrer assez heureusement. On n'est guères disposé, dit-on, à admirer des exploits de héros qui étant la plupart invulnérables, ne risquent rien au combat, & *pourfendent* leurs ennemis sans miséricorde : » Il est vrai, » dit un Critique moderne, qu'on en » est bien dédommagé de tems en » tems par des contes épisodiques, » toujours accompagnés d'une gaieté » propre à affoiblir l'impression de » ces combats. Ces récits simples & » gracieux temperent l'étourdissement » que cause le merveilleux outré de » la rage guerrière d'un Rodomont, » du Roi de Sericane, de Marfise, & » de Bradamante. On pardonneroit » plus volontiers à Roland, devenu » furieux, toutes les extravagances » qu'il fait : il a perdu son bon sens ; » mais les autres l'ont tout entier, & » ne désolent pas moins les peuples » exposés à leurs coups ; tout cela » avec des épées enchantées, avec

les armes impénétrables qu'Achille, «
qu'Hector ont eues autrefois en leur «
possession. »

TRADUC-
TIONS DES
POÈTES
ITALIENS

Moins hardi que Sannazar & le
Camoëns, le Poète Italien n'a point
introduit dans son ouvrage les Divi-
nités Payennes : mais il a eu recours
aux enchantemens de la magie, qu'il
a poussés si loin, que ce merveilleux
devient souvent absurde. » Peut-on «
trouver, dit M. Racine, la gravité «
de la Religion Chrétienne dans l'A- «
rioste, lorsque transporté avec Af- «
tolphe dans le Paradis terrestre, on «
voit la réception que lui font Enoch «
& Elie. Ces Prophetes pour faire «
honneur à un hôte de cette impor- «
tance, commencent par donner à «
son hypogrife d'excellente avoine, & «
donnent au maître des fruits si dé- «
licieux, que le bon Paladin trouve «
que nos premiers peres sont excu- «
sables d'avoir désobéi à Dieu pour «
en manger. «

Mém. de l'A-
cad. des bel-
les lettres, &
15. P. 250

C'est dans le même goût que le «
Poète compare l'Ange Gabriel qui «
par oubli n'a exécuté qu'à moitié «
les ordres du Pere Eternel, à un «
bon valet qui a plus d'amour que «
de mémoire. L'Ange pour achever «

» la commission, va dans un Chapitre de Moines assemblés pour une élection ; la Discorde y préside, & les Moines se jettent leurs brevires à la tête : l'Ange prend le bâton de la Croix, & le casse sur la tête de la Discorde. » Voilà assurément des fictions extravagantes, & l'Arioste n'en manque point de cette nature. Cependant je ne crains point de le répéter, malgré la bizarrerie de ces idées, où tout ressemble à des contes de Fées, si l'on vouloit citer les morceaux admirables qui sont hors de toute critique, & qui décelent un génie vraiment poétique, on seroit obligé de copier la moitié de ce poëme ; si l'on se proposoit aussi d'en retrancher tout ce qu'il y a de pernicieux dans la morale, il faudroit en supprimer peut-être l'autre moitié.

Je ne connois point de plus ancienne traduction de ce poëme, que celle qui parut à Lyon en 1543. *in-folio*. Elle est en prose, & on la donne à Jean des Gouttes, que la Croix du Maine dit Lyonnois, parce qu'il demeuroit à Lyon ; mais que Nicolas Bourbon l'ancien fait Bourbonnois. Je ne sçai cependant si ce Traducteur

à prétendu qu'on lui fit honneur de ce travail. La manière dont il s'exprime dans son Epître à Hippolyte d'Est, Cardinal de Ferrare, fait entendre qu'il n'étoit que le promoteur & non l'Auteur de cette traduction: » Telle fut, dit-il, l'opinion du traducteur du Furieux, quand premièrement à ma requête il mit la main à la plume: assavoir qu'il ne doutoit point que l'Arioste tourné en prose Française ne perdît beaucoup de sa nuyveté: & pareillement qu'il ne convînt à quiconque le voudroit représenter en vers François, qui fussent d'aussi bonne grace & résonnance, qu'il est en son original, employer à ce faire le labour de douze ou quinze ans. »

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Il ajoute que peu satisfait de cette réponse, il continua de solliciter le Traducteur de s'employer à faire connoître l'Arioste aux François, & de le traduire en prose, afin de les mettre plutôt en état de jouir de son travail. Il examine même à cette occasion s'il convient mieux de traduire les Poètes en prose qu'en vers, & il décide pour la prose, appuyant son opinion de diverses raisons qui seroient peu d'im-

**TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.**

pression sur ceux qui seroient prévenus d'un autre sentiment. Tout ce discours, il le rapporte comme le précis d'une conversation qu'il auroit eue avec le Traducteur, & nulle part il ne fait entendre qu'il est lui-même ce Traducteur. Cependant la Croix du Maine & du Verdier lui attribuent cet ouvrage, & ils pouvoient en être bien informés. D'ailleurs Jean de Nostre-Dame, ou Nostradamus, qui est mort en 1575. dit clairement dans son *Proëme* ou la préface des vies des Poëtes Provençaux page VIII. que des Gouttes a traduit l'Arioste. Je m'attendois que le pere de Colonia nous donneroit quelque éclaircissement sur ce fait dans son *Histoire littéraire de Lyon*. Mais cet Ecrivain ne paroît pas avoir dépensé beaucoup en recherches pour composer la partie de cette *histoire* où il parle des Auteurs Lyonois. Toujours superficiel, souvent peu exact, il instruit médiocrement, & égare quelquefois celui qui se fie à son autorité. Tout ce qu'il dit de Jean des Gouttes se réduit à trois lignes; encore se trompe-t-il en lui donnant une traduction complete de toutes les *œuvres d'Arioste*, & en faisant entendre

qu'elle a été imprimée en 1544. par Jean de Tournes, avec le *Roman de Philandre*, &c.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Mais sur la foi de nos deux Bibliothécaires, la Croix du Maine & du Verdier, & sur celle de Nostradamus, laissons cette traduction à Jean des Gouttes : nous ne lui ferons pas un grand présent. Son style non-seulement suranné, mais devenu pour nous presque barbare, ne peut lui mériter aucun lecteur. Il a prophétisé lui-même le sort de son livre dans ce qu'il lit, avec moins de vérité, des Poëtes Provençaux & Picards, *que leur peu de grace & rudesse de style & de langage, n'ont pu les faire durer jusqu'à ce siècle plus heureux.* Je compte pour rien le sens allégorique qu'il donne de chaque chant de l'Arioste. Outre que ces allégories sont fort arbitraires, je suis persuadé que personne ne lit le Poëte Italien pour ces prétendues moralités auxquelles il y a lieu de croire que l'Arioste lui-même n'a jamais pensé. Au reste le Traducteur mérite quelque louange d'avoir voulu que l'on tirât d'un ouvrage tout profane des instructions qui pussent servir à la direction des

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

mœurs de ceux qui le liroient.

Ce goût pour les moralités étoit encore celui de Jean Fornier, de Montauban en Quercy, qui publia en 1555. les quinze premiers chants du poëme de l'Arioste en vers François de dix syllabes. On voit par la liste de ses ouvrages rapportée dans la Croix du Maine & du Verdier, que c'étoit un homme laborieux, qui avoit appris les langues Grecque & Latine, de même que l'Italien. Mais j'ignore s'il avoit quelque emploi. Par l'Epître dédicatoire de sa version d'Arioste il paroît qu'il étoit attaché à François de Lorraine, Duc de Guise, ou du moins qu'il recherchoit la protection de ce Prince. C'est à lui qu'il adresse sa version. Il lui propose l'ouvrage du Poëte, comme étant d'une grande utilité, surtout pour des héros qui voudroient unir à la valeur les qualités qui font estimer l'homme dans le héros.

Si vous cherchez la force & la valeur
D'un Chevalier qui pour l'heur & malheur
Se soit souvent en honneur esprouvée,
Elle est ici au bon Rogier trouvée.
Si vous cherchez un honneste desir
D'amour, qui vient les plus nobles saisir,

Vous

Vous trouverez l'affection loyale
Tant en Rogier, qu'il n'en est point d'égal.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

Fornier a traduit son Auteur aussi littéralement qu'il l'a pû. Mais il s'est assujetti à rendre les vers de l'Arioste en forme de stances, observant de terminer le premier & le dernier vers de chacune par une rime féminine; » Ce « que j'ai fait, dit-il, afin que les stan- « ces Françoises se puissent chanter & « jouer sur les instrumens musicaux « comme celles du Poëte. » Il vante beaucoup cette espece de contrainte qu'il s'étoit volontairement imposée, & il veut qu'on lui en tienne compte. N'auroit-il pas été plus louable s'il eût mis davantage son application à s'exprimer avec plus de correction, & à donner plus d'ame & de noblesse à sa poésie? Pour vous donner une idée de sa traduction, voici les deux premières stances du cinquieme chant où vous reconnoîtrez quelques pensées d'Horace, si bien imitées depuis par M. Despréaux, Satyre huitieme.

Tous animaux lesquels sont en la terre
Vivent en paix, & tranquille est leur fait:

Tome VII.

Q

**TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.**

Ou bien s'ils ont débat, & se font guerre ;
A la femelle oncq le mâle n'en fait :
L'Ours avec l'Ours seure par le bois erre ,
Près du Lion la Lionne se plaît :
Avec le Loup la Louve est sans contrainte ;
Et du Toreau la Vache n'a point crainte.

Quelle furie & peste tant infame
Vient à troubler les humains vicieux ?
Qu'on oyt toujours le mari & la femme ;
S'entrepincer de mots pernicieux :
S'esgratigner d'oultraige qui diffame ,
Baigner de plaincts les lits solacieux :
Et non de plaincts seulement, mais bien pire ;
Souvent de sang les baigne leur folle ire.

J'ai vu deux éditions de cette traduction de Fornier, l'une & l'autre en 1555. la premiere à Paris chez Vascosan *in-4^o*. la seconde à Anvers *in-8^o*. Il n'y a d'autre différence entre ces deux éditions que la forme du volume, & dans toutes les deux on trouve les mêmes vers Grecs, Latins & & François de différens Auteurs à la louange du Traducteur & de sa traduction. Fornier vivoit encore en 1568. cependant il n'a rien publié de plus de sa version de l'Arioste que les quinze livres dont je viens de vous parler.

Jean de Boëssieres, de Montferrand

en Auvergne, en a traduit en vers trois de moins, c'est-à-dire, les douze premiers livres seulement. Encore cette traduction n'est-elle pas toute de lui : il a joint au quatrieme chant ce que Mellin de saint Gelais avoit traduit du même chant : dans le cinquieme il a inféré ceque Jean-Antoine de Baïf en avoit déjà donné en vers de dix syllabes, & le peu que saint Gelais en avoit publié; ce qui forme presque tout ce cinquieme chant. Le commencement du sixieme est encore de Baïf : le dixieme n'est point complet; & presque tout l'onzieme est d'un nommé Belliard.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

La traduction de Boëssieres ne dépare point celle des autres Traducteurs dont il a associé le travail au sien : c'est le même goût, assez mauvais dans tous; mais c'étoit celui du tems où ils vivoient. On seroit moins étonné que Boëssieres leur eût été inférieur; selon son portrait, il n'avoit que vingt-trois ans quand sa traduction parut. Dans un discours qui est aussi en vers, adressé à M. Pigeon, l'Auteur feint qu'Arioste lui-même, dans une apparition, l'avoit engagé à traduire son *Roland*. Il suppose que

retiré dans un bois, & rêvant à la folie humaine, & surtout à celle des Poètes qui ne chantent que l'amour, il repassoit en lui-même ce qu'il avoit lû dans les ouvrages des modernes : sur quoi il dit :

Curieux du sçavoir, lisant, je traversois
 Des Poètes nouveaux les poèmes François,
 En pensant d'y trouver quelque chose nouvelle ;
 Mais j'y ufois en vain le temps & la chandelle :
 Car ce que j'y voyois, ailleurs je l'avois vû,
 Et ce que j'y lisois, ailleurs je l'avois lû.
 J'en rougissois de honte : hé ! n'est-ce pas étrange
 De dépouiller pour soi les autres de louange ?
 Que le chef du neveu soit d'un laurier exquis
 Superbement encoint, par ses oncles acquis
 Avec un travail grand ?

Pendant qu'il s'entretenoit ainsi avec lui-même, il lui sembla entendre une voix qui l'appelloit. C'étoit l'Arioste qui lui dit entr'autres, qu'il avoit à reprocher aux François de ce qu'ils négligeoient de faire parler leur langue aux Grecs, aux Latins & à lui-même, & l'exhorta à réparer ce deshonneur qu'on lui faisoit par cette négligence. Boëssieres, docile à cet avis qui ne lui coûtoit pas plus à suivre, qu'il avoit coûté à être donné, désira d'abord de trouver quelqu'un qui voulût se charger de traduire Ho-

race, & il y engagea Jacques Mondot, dont je vous ai parlé. Pour lui il fit choix du poëme de l'Arioste, & le traduisit jusqu'au trente-sixieme chant. Mais on n'a imprimé que les douze premiers, de la maniere dont je vous l'ai énoncé. Le sieur Pigeon à qui on en doit l'édition, n'en avoit pas trouvé davantage parmi les papiers de l'Auteur, qu'il eut la liberté de visiter durant un voyage que Boëssieres fit dans le Piémont. Chacun de ces douze chants, à l'exception du huitieme, est adressé à quelque personne connue alors : le premier à M. de la Mante : le second à M. Pigeon : le troisieme au Cardinal de Ferrare : le quatrieme à M. Vandel, Conseiller du Roi au Siege présidial de Lyon : le cinquieme à Antoine Girard : le sixieme à M. d'Anthoine : le septieme à M. du Pérat : le neuvieme à M. Camus, Conseiller du Roi, Trésorier de ses Finances : le dixieme à M. Grolier, Conseiller du Roi, & Général de ses Finances dans le Lyonnais : le onzieme à M. du Verdier, Seigneur de Vauprivat, élu pour le Roi au Forez : le douzieme à M. de Mandelot, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Lieutenant dans le Lyonnais.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

Pigeon avoit trouvé ces adresses à la tête de chaque chant, & il crut devoir les laisser telles qu'il les avoit trouvées. Mais il ne voulut pas se donner pour l'éditeur de l'ouvrage de son ami, après que celui-ci lui avoit souvent refusé de le publier lui-même, & il engagea *Jean Bouchet*, de Bilton, en Auvergne, de signer l'*Epître & Avertissement aux François* qui termine ce volume. Cette Epître est datée de Lyon le premier jour de l'an 1580. C'est la date de l'année de l'édition de cette traduction, pour laquelle on avoit obtenu un privilège dès le 20. Février 1578. L'orthographe qui a été suivie dans cette traduction, est celle de Maigret, ce qui en rend la lecture très-difficile.

Je n'ai point vu la traduction de l'onzième chant de l'Arioste par Belliard ailleurs que dans cette édition de Jean de Boëssières. Pour celle d'une partie du quatrième & du cinquième chants par Mellin de saint Gelais, & celle d'une autre partie du cinquième par Jean-Antoine de Baïf, on les trouve encore dans les recueils de leurs poésies, & dans un autre recueil d'

imitations de quelques chants de l'Arioste, par divers Poëtes François, imprimées en 1572. in-8°. à Paris.

TRADUC-
TIONS DES
POËTES
ITALIENS.

Le Libraire, Lucas Breyer, qui prit soin de l'édition de ce dernier recueil, y joignit les imitations de divers endroits du même poëme faites en vers par Philippe Desportes, Abbé de Thiron, & Louis d'Orleans, qui fut Avocat Général de la Ligue, & mourut en 1627. âgé de quatre-vingt-sept ans. Ces imitations couroient manuscrites : Breyer crut qu'il feroit plaisir au public, & profit à lui-même, s'il les réunissoit ; il en demanda la permission à Desportes, pour la partie qui étoit de lui, & celui-ci y consentit, mais avec peine. Ces imitations étoient les premiers essais de son génie poëtique : il les croyoit peu dignes de voir le jour, & il ne vouloit pas se donner la peine de les revoir. Cependant, tout imparfaits que fussent ces essais, on les reçut alors favorablement.

C'est à Charles IX. que Desportes avoit adressé sa premiere piece, où il décrit les fureurs de Roland d'après l'Arioste qu'il abrege, & qu'il imite en effet plus qu'il ne traduit. Lui-

même dit qu'il n'avoit fait cet effai que pour s'amuser & s'exercer , en attendant qu'il pût *entonner* de plus grands sujets :

Charles, Roi magnanime issu du sang des Dieux,
 Je chante, en m'essayant ces regrets furieux,
 Attendant qu'une fois plus hardiment j'entonne
 Les combats achevés pour sauver ta couronne;
 Quand le discord mutin par la France allumé,
 Rendoit contre l'enfant le pere envenimé.
 Tandis qu'œil favorable & de royal courage,
 Reçois ce que j'appends aux pieds de ton image:
 Et si tu pris jamais plaisir à mes écrits,
 Entend de quelle ardeur cet amant fut épris.

La seconde piece de Desportes est la mort de Rodomont, & sa descente aux Enfers, partie imitée de l'Arioste, & partie de l'invention du Poëte François qui adresse cette piece à Monsieur de Villeroy, Secretaire d'Etat. L'Arioste avoit fini son livre à la mort de Rodomont; Desportes le continue en décrivant la joie que causa la victoire que Roger avoit remportée sur lui, la descente de Rodomont aux Enfers, l'effroi de Pluton à son arrivée, leur dispute, & autres fictions dignes de l'extravagance d'un Poëte qui se passionne pour les fables. La complainte de Bradamante imitée

du trente-deuxieme chant de l'Arioste, & une autre complainte prise du trente-troisieme, font la troisieme & la quatrieme pieces.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Peu content de ces imitations, Desportes s'avisa de chanter les amours d'Angélique pour servir de continuation au poëme d'Arioste : mais il n'en a fait que le premier livre, qu'il dédia à M. le Duc d'Anjou. Ces diverses pieces furent réunies dans la suite aux autres poësies de Desportes : je les trouve du moins dans l'édition qui en fut faite à Anvers en 1591. Louis d'Orléans n'a de part au recueil des imitations que pour le premier livre de *Renaud*, qu'il a traduit en vers héroïques.

La même année 1572. Breyer fit encore paroître une traduction en vers du vingt-huitieme chant du poëme de Roland, par Nicolas Rapin, grand Prevôt de la Connétablie de France. Je ne sçai pourquoi elle n'a point été recueillie avec les autres poësies de l'Auteur que ses amis firent imprimer en 1610. *in-4°*. Rapin adresse sa traduction *aux Demoiselles*, quoique l'endroit du poëme qu'il avoit choisi ne

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

soit nullement à la louange des personnes de ce sexe. Il le sentoit lui-même : » mais après avoir pesé , dit-il , les raisons qui m'en pouvoient divertir , » j'ai trouvé que je ne pouvois point » tromper ma premiere intention , qui » étoit de le traduire pour vous. Car » combien que le conte soit aucunement injurieux , & véritablement » un peu trop aigre contre les Dames , » je crois pourtant que vous ne prendrez pas moins de plaisir à voir blâmer le vice des méchantes , que vous » feriez à lire les louanges des chastes » & pudiques. » Sur cela il fait bien des complimens aux Dames , pour tâcher de leur faire goûter la médecine un peu amere qu'il leur présente. Cet *Avis* est daté de Fontenay-le-Comte le premier Juin 1572. Sa traduction est en forme de Stances , chacune de huit vers de dix syllabes.

Breyer auroit pû augmenter son recueil , de l'imitation de l'histoire & des amours d'Isabelle & de Zerbin , que Bérenger de la Tour , né à Albanas en Vivarez , avoit donnée en vers François dès 1558. à Lyon , sous le titre de *l'Amie des Amies* , imitation d'*Arioste* , divisée en quatre livres. Les

ers de Bérenger sont de dix syllabes, & ont un tour plus aisé & plus naturel que ceux de saint Gelais, de Baïf, & de Desportes. Cet Ecrivain, de qui l'on a un grand nombre de poésies dont j'espère de vous entretenir dans la suite, étoit lié avec les Poètes les plus connus de son tems, comme avec Charles Fontaine, Guillaume de la Péruse, Laurent de la Graviere, &c. Il avoit séjourné à Bourdeaux, & l'on voit par une de ses pieces adressée à Laurent Joubert, Médecin célèbre alors, que ce fut avec regret qu'il se vit obligé de quitter cette ville.

La même Histoire d'Isabelle & de Zerbin fut encore imitée en vers dans le même siècle par Gilles Fumée, Bessinois, Gouverneur des enfans de M. de Longaunay, & par Antoine-Mathieu de Laval, né à saint Germain-Laval, dans le Forez. L'ouvrage du premier parut en 1575. & celui du second l'année suivante 1576. Fumée adressa le sien à Thomas Surreau, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentil-homme ordinaire de sa Chambre, Beau-frere de M. de Longaunay. Il l'intitula *le Miroir de Loyauté*, & se persuada que son travail seroit de quel-

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

que utilité aux Dames, à qui, dit-il, ces sortes d'Histoires ou de Romans ont coutume de plaire. Il avoit été tenté de mettre le même sujet en Tragédie, & ce qui l'arrêta ne fait point d'honneur aux Dames & aux Gentilshommes de son siècle, s'il est vrai, comme il le dit, *que leur esprit mal versé à l'étude des lettres sérieuses* les dégoûtoit de toute lecture qui étoit au-dessus du simple amusement. Il proteste qu'il a plus traduit qu'imité cette partie du poëme d'Arioste; mais il convient que *ses vers ne sont exquis, ni de mots bien épluchés*, & il a raison. Aujourd'hui nous dirions qu'ils sont très-mauvais, & d'un langage fort grossier. Si l'on en a porté à peu près le même jugement alors, l'Auteur s'en consoloit, comme on le voit par ces vers qu'il adresse aux envieux, à qui il dit, faisant allusion à son nom;

Envieux, tant que tu voudras.
Grince ta dent envenimée
Contre moi, car tu ne pourras
Rien mordre que de la Fumée.

Laval avoit composé son imitation *aux heures dérobées du service qu'il devoit au Prince qui le daignoit advoüer :*

étoit apparemment Louis de Gonzagues, mari de Henriette de Cleves, Duchesse de Nivernois, à qui il a dédié ce petit ouvrage. Mais il avoit une vûe particuliere : c'étoit de plaire à Isabelle, fille de Nicolas de Nicolai, Dauphinois, Seigneur d'Arfeuille, Géographe & Valet de Chambre du Roi Henri II. Laval aimoit cette Demoiselle ; son amour le rendit Poëte ; & il obtint enfin de s'unir par le mariage à celle qu'il désiroit. Il avoit fait encore pour elle, ou à son occasion, trente-un *Sonnets amoureux*, qu'il ne manqua pas de publier à la suite de son imitation de l'Arioste. Du Verdier appelle l'Auteur *Antoine-Mathe* de Laval. Je ne sçai si c'est une faute dans ce Bibliothécaire, ou dans l'ouvrage même dont je vous parle où on lit *Antoine-Mathieu*.

Gabriel Chapuys, né à Amboise, se proposa un projet plus étendu que ces imitateurs de quelque partie de l'Arioste ; il entreprit & acheva la traduction entiere du poëme de cet Auteur. Ce genre de travail lui coûtoit peu ; & si vous jetez les yeux sur la liste de ses ouvrages, vous verrez qu'il a été le Traducteur le plus fé-

cond que l'on ait vu dans le seizieme siecle. Sa version de Roland le furieux est en prose, mais si mauvaise qu'il seroit difficile aujourd'hui d'en lire une page sans dégoût. Elle parut en 1576. à Lyon, où elle fut réimprimée en 1582. & nous en connoissons une troisieme édition faite à Rouen en 1617. Celle-ci ne parut qu'après la mort de l'Auteur, s'il est vrai qu'il fût mort dès 1611. ou 1612. comme on l'a conjecturé. Chapuys avoit apporté quelque soin à revoir & à corriger la traduction, & il *esperoit faire peu à peu parler l'Arioste avec le tems si bien François, ou en vers ou en prose, qu'il n'auroit gueres moindre grace en notre langue qu'en la sienne*: ce sont ses paroles. Mais je crois que l'on peut assurer qu'il se flatoit trop. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'édition de 1617. est presque aussi mauvaise que les précédentes, & qu'il y a si loin de ce qu'elle est à une médiocrité un peu supportable, qu'il est aisé de voir que le Traducteur étoit incapable d'approcher jamais de la perfection. On ne trouve point le nom de Chapuys à cette édition; mais il est suffisamment désigné par la signature des quatre vers qu'on lit au dessous

du portrait d'Arioste ; & d'ailleurs
 Raoul Bouthrays le nomm. à la tête
 des vers Latins qu'il a composés à la
 louange de Chapuys, & qui sont dans
 cette édition.

TRADUC-
 TIONS DES
 POETES
 ITALIENS.

Chapuys n'a pas mieux réussi dans sa traduction des cinq derniers livres que l'Arioste ajouta aux quarante-six qui composent son poëme. Je vous ai fait remarquer que ces cinq derniers chants ne sont que des matériaux que le Poëte avoit ébauchés & négligés ensuite : ils ne méritoient pas d'être mis en notre langue. A l'égard de la suite du poëme de Roland, traduite encore par le même, c'est l'ouvrage d'un autre Poëte Italien, Jean-Baptiste *Pescatore*, de Ravenne, qui vivoit au milieu du seizieme siecle. Cet ouvrage est un tissu d'avantures & de faits, où tout est opposé à la vraisemblance, & choque très-souvent les idées les plus communes. Chapuys a cru sans doute, enrichir sa traduction de ces divers ouvrages, en y joignant des Sommaires pleins de moralités triviales & de sens allégoriques que l'Arioste & son Continuateur n'ont pû raisonnablement avoir en vûe.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

François de Rosset étoit fort mécontent de ces traductions de Chappuy, & il n'avoit pas tort. Mais lui-même n'a guères mieux réuffi dans la même entreprise. Quelques éloges qu'il se donne, plusieurs de ses contemporains n'étoient pas auffi persuadés que lui de la capacité dont il se vante, & en particulier de la grande connoissance qu'il s'attribue des deux langues, l'Italienne & la Françoisé. Ils croyoient d'ailleurs qu'étant né en Provence, il n'avoit point acquis cette pureté & cette délicatesse de style nécessaires pour rendre sa traduction aussi agréable qu'il prétendoit la donner fidelle. C'est Rosset qui lui-même nous a informé de ces *préventions* : car c'est ainsi qu'il qualifie des jugemens dont on a reconnu la solidité. Et que ne fait-il pas pour les dissiper ? Il s'attache à montrer que l'esprit & le goût sont de tout pays ; que si la Provence avoit des termes & des façons d'écrire contraires à la Grammaire, il avoit eu le tems & les moyens de se purifier de ces taches durant un séjour de quatorze ans qu'il avoit fait à la Cour, & ayant eu pour amis les meilleurs Ecrivains de son siècle avec qui il avoit vécu fa-

miliérem^e. Il nomme ces amis, il en fait l'éloge, on sent qu'il voudroit qu'on reconnût en lui le même mérite. Mais quand on trouveroit entre eux & lui une parfaite égalité, en seroit-il beaucoup plus avancé? Qui écriroit aujourd'hui comme le Cardinal du Perron, Coëffeteau, & plusieurs autres dont on estimoit alors le style, seroit-il lû avec quelque plaisir? D'ailleurs si Rossset a moins mal écrit que Jean des Gouttes & Chapuys, qu'il censure avec aigreur, il est lui-même bien éloigné de ce degré de perfection que l'on exige maintenant, surtout dans les ouvrages d'esprit. Indépendamment de la bassesse qui regne dans son style, & qui nous donne d'un poëme, l'un des plus élégans qu'ayent eu les Italiens, une idée à peu près semblable à celle qu'on a des livres de la *Bibliothèque bleue*, Rossset est tombé dans les mêmes défauts d'inexactitude & d'infidélité qu'il reproche à ses deux prédécesseurs.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS;

Mirab. préf.
de sa trad. de
l'Arioste.

Je ne dirai pas que comme eux il commisit plus de deux milles fautes in-supportables contre le sens de l'Arioste : la comparaison qu'il avoit faite de leurs versions avec le texte du Poëte, étoit

suffisante pour lui faire éviter au moins les fautes principales qu'il censure en eux avec beaucoup d'amertume. Mais loin de les avoir évité toutes, dans combien d'autres endroits n'a-t-il pas péché contre cette fidélité à rendre le sens du Poëte? On lui a reproché surtout d'avoir rendu presque inintelligibles la plupart des endroits qui dans le poëme Italien ont rapport aux guerres d'Italie, & à l'histoire particuliere de la Maison d'Est. C'est qu'il ne suffit pas pour traduire fidèlement, de bien connoître la langue de l'Auteur sur lequel on travaille, il faut encore bien posséder la matiere & le sujet de l'ouvrage que l'on veut traduire. Ajoutons qu'un autre défaut de Rosset, est qu'il n'a omis aucune de ces libertés condamnables qui doivent révolter un lecteur sage dans le poëme de l'Arioste. Cette traduction imprimée en 1643. dédiée à la Reine Marie de Médicis, à qui l'Auteur en conseilla la lecture, a été cependant fort long-tems la seule que l'on ait mise entre les mains de ceux qui vouloient lire l'Arioste, & qui n'entendoient pas la langue de ce Poëte.

La suite du poëme de Roland que

Roffet a pris la peine de composer, est un tissu d'avantures romanesques, où souvent il n'y a pas le sens commun, & dont le fond est pris dans les annales du faux Turpin. Je ne blâme pas Roffet d'avoir censuré à peu près par les mêmes motifs, la suite du même Poète que Chapuys avoit traduite de Jean-Baptiste *Pescatore*. Mais puisqu'il vouloit inventer lui-même cette suite, il devoit donc s'étudier à nous donner quelque chose de supportable. De ses douze avantures, je crois qu'on auroit bien de la peine à se résoudre d'en lire une seule entiere.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

La traduction en prose du premier chant de l'Arioste, par Nicolas Renouïard, imprimée à la suite de sa version des Métamorphoses d'Ovide, au moins dans l'édition de 1633. & les suivantes, ne doit pas être plus considérée. Renouïard a bien fait de ne pas continuer ce travail, dont il promettoit la suite : son essai est trop méprisable pour la faire regretter. On a fait un accueil fort différent à l'abrégé du poème de l'Arioste que Madame Vasconcelle Gomez de Fuiiguere-do présenta en François au feu Roi Louis XIV. Ce fut l'Opéra de Ro-

land par M. Quinault, représenté en 1685, qui donna à Madame de Gomez l'idée de cet abrégé. Son but, comme elle le dit, en parlant à Louis XIV. étoit de *mettre l'Arioste dans un jour qui en laissât voir tout ce qu'il a d'agréable, sans en découvrir les endroits trop libres.* » Puisque l'Opéra, dit-elle » dans son Avertissement, va faire » entrer l'Arioste dans le commerce » du grand monde, il ne faut pas » qu'il y paroisse en vieux libertin; il » effaroucheroit les Dames plutôt que » de les divertir. »

Pour lui ôter donc ces dehors *effarouchans*, Madame de Gomez adoucit la plupart des endroits qui lui avoient paru trop outrés, en conservant cependant le sens de l'Auteur autant que la bienséance pouvoit le lui permettre. Elle supprima tout ce qui dans le Poète a quelque rapport aux choses saintes, ou elle tourna ces endroits autrement, cette alliance du sacré & du profane dans un ouvrage d'un caractère si libre, lui paroissant très-déplacée. Enfin elle ne crut pas que l'on pût la blâmer avec fondement, si elle retranchoit tout ce qui lui avoit paru languissant & ennuyeux.

Voilà les raisons du titre de *l'Arioste moderne* qu'elle donna à son ouvrage, qui fut imprimé en 1685. en deux volumes in-12. Le second finit à la dispute de Gradace & de Roger, & la permission qu'Agraman leur donna de terminer les différends qui étoient entre eux. Madame de Gomez devoit entrer dans ce détail dans un troisième volume : mais j'ignore s'il a été publié.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

M. Mirabaud, l'un des quarante de l'Académie Française, qui nous a donné en 1741. une traduction en prose du même poëme de *l'Arioste*, s'accorde à peu près avec Madame de Gomez à trouver les mêmes défauts dans l'ouvrage Italien. Aussi en a-t-il évité quelques-uns dans sa traduction, la plus élégante & la mieux critiquée que l'on pouvoit espérer de ce poëme si fameux. Il a un peu voilé ces endroits les plus libres qu'il ne pouvoit traduire littéralement sans trop offenser la pudeur. Sur tout le reste il a tâché de se conformer au génie du poëte, excepté dans les endroits où *Arioste* a paru s'écarter de l'élégance qui lui est si ordinaire.

Mais il ne faut pas croire que le

célèbre Académicien ait porté fort loin le scrupule par rapport aux libertés que le Poëte Italien s'est données dans ce qui regarde les mœurs. Et comment M. Mirabaud auroit-il été sévère sur cet article, lui qui semble excuser ces libertés par la différence de nos mœurs d'avec les mœurs du tems de l'Arioste? Ce que nous condamnons à présent, dit-il, étoit regardé il y a deux cens ans comme un simple badinage, & comme des plaisanteries qui ne faisoient aucune impression.

L'habile Traducteur ajoute qu'il pourroit en citer une multitude d'exemples; mais il se contente d'en rapporter un qui ne prouve rien autre chose, sinon qu'alors, comme aujourd'hui, on a vu des personnes si corrompues, que les plus grands désordres ne leur ouchoient point. Cet exemple est celui de la Comédie des Tyrans d'Agostino Ricchi, piece qui est dans le genre des Comédies les plus libres d'Aristophane, & qui fut néanmoins représentée à Boulogne au couronnement de Charles-Quint, en présence de l'Empereur & de sa Cour, & du Pape Leon X. & des Cardinaux.

Mirabaud dit plus bas, qu'il pour-
 oit demander si la modestie de notre
 langue influe beaucoup aujourd'hui
 sur notre conduite, si nos mœurs en
 sont plus pures. Et moi je prendrai la
 liberté de lui demander si en lui a-
 vouant que cela n'est pas, il en fau-
 roit conclure que l'on pourroit né-
 gliger cette modestie qu'il a soin de
 recommander lui-même. Je suis per-
 suadé que l'élégant Traducteur seroit
 le premier à désapprouver cette con-
 séquence. Cependant paroît-elle bien
 éloignée de son principe? Ne semble-
 il pas même appuyer celui-ci, quoi-
 que ce soit contre son intention, lors-
 qu'il tire avantage en faveur de son
 système, de ce que Rossset ayant tra-
 duit l'Arioste sans y rien changer, a
 présenté sa traduction à la Reine Ma-
 rie de Médicis, & de ce que l'on est
 en partie redevable de la dernière édi-
 tion du poëme Italien à Raimond
 Vissori qui étoit de l'Ordre des Fre-
 res Mineurs. M. Mirabaud convient
 que *parmi nous aucun régulier n'oseroit
 hautement se charger d'un pareil soin. Si
 c'étoit une bonne œuvre, pourquoi
 aucun régulier parmi nous n'oseroit-il
 la faire hautement? Et si c'en est une*

TRADUC-
 TIONS DES
 POETES
 ITALIENS;

mauvaise en France, devient-elle bonne étant faite en Italie ?

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Autre raison que le célèbre Académicien apporte pour sa justification & celle de l'Arioste : c'est que ce qu'il y a de plus libre dans le poëme Italien, y est toujours revêtu d'un badinage, & accompagné d'une gayeté très-propre à en affoiblir l'impression. J'en concludrois le contraire. Après tout, ajoute M. Mirabaud, je ne donne point le Roland furieux pour un ouvrage de morale. On le sçait bien : pourquoi donc l'excuser sur cet article ? » Je » le donne, continue-t-il, pour un » très-beau poëme, dont je regarde » la lecture comme un de ces délassemens que l'infirmité humaine rend, » en quelque sorte, nécessaire dans la » société civile. » Mais ne pourratt-on pas en dire autant de tous les Romans, de tous les Spectacles, de toute sorte de Jeux : & alors voilà bien des délassemens permis. M. Mirabaud veut bien cependant que ceux qui ont *une conscience délicate qui leur fait craindre jusqu'à l'ombre du mal*, selon le précepte de l'Evangile, évitent cette lecture; il les exhorte même à ne la pas faire. » Je leur conseilleraï » toujours

toujours, dit-il, d'éviter avec soin tout ce qui pourroit, non-seulement offenser, mais même allarmer leur vertu. » Le conseil est exact & digne d'un Chrétien. Mais le Traducteur

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

espéré, sans doute, qu'il auroit un grand nombre de lecteurs : car c'est le but de tout Ecrivain ; & alors il auroit dû dire qu'il a compté aussi sur le peu de consciences délicates. Pour moi, quelque estime que je me sente pour sa personne, je ne pense qu'il auroit mieux fait de ne point entrer dans ce détail, qui, selon moi, ne le justifie point aux yeux de ceux qui regardent la lecture de l'Arioste comme dangereuse.

M. de la Fontaine a tiré de ce poëme la matiere de deux de ses contes, *le Conte de la Coupe enchantée* ; & le *Conte de Bouillon*, mauvais Poëte, dont deux ouvrages ont été imprimés en 1663. Il a traduit & imité la premiere histoire.

Ces deux traductions parurent en 1663. en vers François, & je ne m'en parle que parce qu'elles donnent lieu à une dissertation estimée de M. Despréaux sur ce sujet. Les Traducteurs avoient leurs partimens VII.

R

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

Notes sur la
Dissert. de M.
Despréaux.

fans, quoique le premier ne parût guères en mériter. Quand on eut lû leurs versions de la Joconde, il y eut une gagure considérable sur la préférence de ces deux ouvrages entre M. l'Abbé le Vayer, & ce M. de saint Gilles, que Moliere a peint dans son Misanthrope, acte second, scene quatrieme, sous le nom de Timante. Le Poète comique étoit leur ami; ils le prirent pour juge; mais il refusa de dire son sentiment, pour ne pas faire perdre la gagure à saint Gilles qui avoit parié pour la Joconde de Bouillon. M. Despréaux, jeune alors, décida le différend par une dissertation en forme de lettre, qu'il adressa à M. l'Abbé le Vayer. Il ne l'a jamais fait imprimer parmi ses autres ouvrages, ne se faisant pas honneur d'avoir employé sa plume à défendre une piece du caractère de la Joconde. Mais on a eu soin de publier sa dissertation avec les contes de la Fontaine, & dans la suite elle a été jointe aux ouvrages même de M. Despréaux. Le Dissertateur y traite l'histoire de Joconde & d'Astolphe de conte de vieille, aussi burlesque & aussi extravagant que les aventures de Buscon & de Lazarille;

il en fait l'examen , & il condamne sévèrement l'Arioste d'avoir inféré dans son poëme un conte si bouffon & si indécent. Il examine ensuite la traduction du sieur de Bouillon , & il fait de ce Poëte & de son ouvrage un portrait fort défavantageux. La supériorité est donc , sans contredit, accordée à la version ou imitation de M. de la Fontaine , & je ne crois pas que l'on ait beaucoup de peine à souscrire à cette décision. Mais M. Despréaux n'approuvoit pas ce qui blesse la pureté des mœurs dans cette traduction , & tout homme sensé le doit condamner à son exemple.

J'approuverois moins encore l'Arioste mis en vers burlesques , parce que ces sortes d'ouvrages ajoutent ordinairement la corruption du goût à celle des mœurs. Mais heureusement nous n'avons que le premier chant du Roland que l'on ait travesti. Imitateur de Scarron , c'est à lui que l'Auteur anonyme adresse son ouvrage par une Epître en vers dans le même goût & du même style.

O Scarron divin personnage
Qui sçait faire Epître & Sonnet ;

R ij

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

**TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.**

Donne-moi pour voir cet ouvrage,
De ton loisir un tantinet,
Avant qu'il aille chez Quinet:
Juge si l'oiseau de ma cage
Est Rossignol ou Martinet,
Et s'il chantera son ramage
Pour cuisine ou pour cabinet:
Bref s'il peut voler chez Quinet, &c.

L'Auteur décida lui-même pour l'affirmative, puisque son ouvrage parut en 1650. à Paris chez Quinet. Au reste il assure qu'il ne s'embarassoit pas beaucoup du sort de son écrit. Il n'avoit voulu que s'amuser, il avoit réussi, & c'est à peu près tout ce qu'il en attendoit. » Qui s'en mocquera, dit-il, » me fera dépit; qui en rira, me fera » honneur; qui l'approuvera, me fera » grace; qui l'achetara, me fera plai- » sir; qui empêchera qu'on ne l'achet- » te, me fera tort; qui pensera en soi- » même, sans le dire à personne, que » je suis un mauvais Poëte, me fera » justice; qui écrira mieux, fera une » chose facile; qui vantera ce livre » pour beau, en fera une injuste; & » qui songera en ses affaires, sans se » mêler des miennes, fera son devoir.» Il annonce la suite en finissant le premier chant, puisqu'il dit,

Mais je sens la fin de ma verve ,
 Et pour l'autre chant je réserve
 Les grands coups orbes & piquans
 Que se tirent ces deux croquans.

TRADUC-
 TIONS DES
 POETES
 ITALIENS.

Mais sa verve s'étoit peut être entièrement desséchée, & la perte n'étoit pas grande.

L'Arioste est encore regardé en Italie comme le premier Auteur de la bonne Comédie. Il nous reste de lui en ce genre cinq pieces, qu'il composa d'abord en prose, & qu'ensuite il mit en vers. On en a traduit deux en prose dans le seizieme siecle : *le Négromant* & *les Supposés*. Le Traducteur de la premiere, est Jean de la Taille de Bondaroy, Gentilhomme né au village de Bondaroy, à une demilieu de la petite ville de Pithiviers, dans le diocèse d'Orleans, & frere de Jacques de la Taille, l'un & l'autre Poëtes François estimés en leur tems. La traduction du *Négromant* fut imprimée à Paris en 1573. in-8°. Cette piece est en cinq actes.

Le sieur Maupoïnt dans sa *Bibliothèque des Théâtres* dit que *les Corri-vaux*, qui est encore une Comédie de Jean de la Taille, en prose, & en

cinq actes, est prise de l'Arioste. Dom Liron, Bénédictin, l'avoit dit avant lui dans sa *Bibliothèque Chartraine*, & M. de Beauchamps l'a répété dans ses recherches sur les Théâtres de France. Ils se sont tous trompés : La Taille dit lui-même dans son prologue, que cette piece est de son invention.

La Comédie des *Supposés*, ainsi appelée, parce qu'on y introduit divers personnages que l'on prend pour ce qu'ils ne sont point, & qui sont ensuite découverts & connus pour ce qu'ils sont, est pareillement une piece en cinq actes, & l'une des plus estimées de l'Arioste. Ce Poëte y a imité beaucoup d'endroits de l'Eunuque de Térence, & des Captifs de Plaute. Elle parut en prose dès 1525. & ce fut sur cette édition ou sur celle de Venise 1551. qu'elle fut traduite en notre langue, & imprimée en 1552. à Paris. Le Traducteur nes'est point nommé ; mais on sçait que c'est *Jean - Pierre de Mesmes*. Il étoit de la famille noble & ancienne de ce nom, puisque dans son Epître dédicatoire à *Henri de Mesmes*, il appelle ce Magistrat son cousin. Car quoiqu'il

ne donne à *Henri* que la qualité de Jurisconsulte, il paroît certain que c'est le célèbre *Henri de Mesmes* qui a tant fait d'honneur à la Magistrature dans le seizieme siecle.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Jean-Pierre dit que sa traduction des *Supposés* est une vieille composition de sa premiere Jeunesse. Elle se ressent en effet beaucoup du tems où elle a été écrite : le style en est extrêmement vieux, & par conséquent grossier. Le Traducteur dit à son cousin, qu'il ne la met au jour que pour le desennuyer de l'étude sérieuse & difficile de la Jurisprudence, & il lui conseille de *se promener* dans la même vûe » au Mont de Parnasse avec les Muses « mignardes, & par espécial avec les « Italiques, lesquelles, ajoute-t-il, « vous sont familiares & privées, voi- « re autant ou plus que les Grecques « & Latines. » Cette traduction au reste est assez littérale & fidelle; & afin qu'on puisse en juger, le Traducteur a fait imprimer le texte Italien à côté de sa version Françoisse. De Mesmes s'est seulement éloigné en quelques endroits des façons de parler Italiennes, qui n'auroient pû s'accorder avec les nôtres.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

Les trois autres Comédies de l'Arioste sont *la Cassaria* imprimée dès 1525. avant *les Supposés*, puisque l'Arioste souhaitoit à celle-ci le même accueil que l'on avoit fait à l'autre. *La Lena* qui parut pour la première fois en 1535. & *la Scholastica* dont je ne sçai point d'édition avant celle de 1553. Mais je n'ai vu aucune traduction Française de ces trois piéces.

La réputation de Sannazar n'est pas moins grande que celle de l'Arioste, & elle est aussi bien fondée. On estime beaucoup ses poésies, & en général il y a de l'utilité à les lire. Rappelez vous ce que je vous ai dit de ce Poète, de ses talens, de son caractère, lorsque je vous ai entretenu des traductions que nous avons de ses poésies Latines. Vous serez encore moins surpris qu'il ait excellé dans la poésie Italienne; c'étoit sa langue propre. Quoique son *Arcadie* n'ait pas fait la matiere des plus grands éloges que l'on a accordés à la mémoire de ce Poète, on est pourtant généralement convenu du mérite de cet ouvrage.

Ce genre de pastorale, mêlé de vers & de récits en prose, a quelque chose

Pecquet, pre-
face de la tra-
duction de
l'*Arcadie*.

de moins frappant que celui qui se soutient par l'action, ou la représentation, tels que *le Pastor fido*, *l'Aminte* & quelques autres; mais il n'est pas moins susceptible de grandes beautés dans une main aussi habile que celle de Sannazar. Des images riches, agréables & toujours variées; des peintures naturelles de la vie champêtre, font l'ornement de ses prosés. Ses Eglogues sont écrites avec force & précision, & en plusieurs endroits on voit un fonds de morale philosophique, où l'on sent un homme dont la vie a essuyé beaucoup de traverses, & qui a formé son jugement dans l'amertume des adversités. En un mot, au style près, qui soit par la longueur des phrases, ou par l'usage de certaines expressions, fait quelquefois perdre à la narration une partie de ses graces, on ne peut s'empêcher d'admirer la fécondité de l'Auteur, & son art à faire des tableaux agréables. En lisant cet ouvrage on se croit transporté au séjour des amusemens champêtres.

Il faut pourtant avouer que comme l'Arcadie est relative à l'Auteur, & à l'histoire de sa vie, il y a encore bien

des beautés qui nous échappent, & beaucoup d'endroits obscurs. Comme on n'a qu'une connoissance légère de la suite de sa vie, on ne peut faire qu'une application imparfaite de plusieurs traits que l'on sent cependant avoir eu un objet. Telle est la neuvième prose qui contient une énumération trop longue de tous les différens sortilèges qui peuvent séduire la crédulité humaine, ou guider une imagination échauffée. Il n'est pas vraisemblable que Sannazar n'ait voulu faire qu'un morceau d'érudition ; mais on ne trouve rien dans ses écrits qui puisse indiquer clairement l'objet qu'il s'étoit proposé. Souvent pour rencontrer juste sur plusieurs de ces applications, il faut recourir aux poésies Latines de l'Auteur, & tâcher de développer le vrai par la combinaison. Il écrivoit à des amis qui pouvoient l'entendre à demi-mot, ou il travailloit sur des événemens particuliers, qui étant présens alors, n'avoient besoin que d'être indiqués.

Dans l'Arcadie Sannazar est toujours, mais sous différens noms, un des bergers qui se plaint de ses malheurs, ou qui se loue de sa bonne for-

tune. Il est aisé de s'imaginer. que se peignant lui-même & pour son seul amusement, il lui suffisoit de se tracer avec un crayon fort léger, &, pour ainsi dire, imperceptible aux autres.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

On peut croire par la maniere dont il a composé cet ouvrage, & par le peu de part qu'il prenoit aux applaudissemens qu'on lui donna lorsqu'il parut, qu'il n'avoit pas compté travailler pour la postérité. Sa simplicité & son caractère modeste doivent faire juger qu'il se soucioit peu de perpétuer le souvenir de sa vie dans les siècles à venir, & sa modestie l'a servi à peu près comme il le vouloit.

On ne connoît que deux traductions Françoises de cet ouvrage, l'une du seizieme siècle, & l'autre qui a paru depuis environ 18 ans. La premiere imprimée en 1544. est de Jean Martin, Parisien, qui avoit été Secrétaire du Vicomte Maximilien Sforce, & qui l'étoit alors du Cardinal de Lenoncourt à qui cette traduction est dédiée. Ce Cardinal ayant sçu que Jean Martin avoit fait cette version, lui demanda à la voir : c'étoit au commencement de l'hyver 1543. Martin, pour obéir à son protecteur, la mit au

net, & la fit imprimer. Son Epître dédicatoire est datée de Paris le 15. Avril 1544. Les discours sont traduits en prose, & les Eglogues en vers de différentes mesures. L'Auteur ne s'y est point gêné pour l'alternative des rimes masculines & féminines; quelquefois il l'observe; plus souvent il y manque. Comme le Poëte a employé certains mots dont l'intelligence ne se découvre pas aisément à la plûpart des lecteurs, Martin les a expliqués à la fin de sa traduction. Il termine celle-ci par ce dizain qu'il adresse à ses lecteurs:

Ce n'est espoir de grand loz acquerir
Qui m'a induit ce labeur entreprendre,
Sachant qu'il faut premier le conquerir
A plus hauls faits, ou ne s'y point attendre.
Mais mon vouloir est seulement de rendre
A tous François, de cette fiction
Le vrai subject, non en perfection,
Car il faudroit un plus éloquent style.
J'espere au moins que cette affection
Apportera quelque plaisir utile.

Il eut le tems de voir s'il avoit bien pronostiqué, puisqu'il a survécu de plusieurs années à la publication de sa traduction. On ignore la

date juste de sa mort : il est sûr que ce fut après 1550. & avant 1553. puis-que sa traduction de l'Architecture de Leon - Baptiste Alberti, qui parut cette année, fut donnée par son ami Denys Sauvage, Sieur du Parc. Du Verdier ne cite point l'édition de sa traduction de l'Arcadie, faite en 1544. à Paris chez Vascofan; & il en cite deux autres, l'une *in-16.* à Lyon, par Sulpice Sablon, & l'autre dans la même ville, par Jean de Tournes, *in-8°.* toutes deux en 1544. Y auroit-il eu la même année trois éditions de cette traduction? J'ai de la peine à le croire.

TRADUCTIONS DES
PORTES
ITALIENS.

Guillaume Colletet l'estimoit si peu qu'il avoit entrepris d'en donner une autre. Il la promet dans l'avis au lecteur qui est au devant de sa traduction du poëme de Sannazar *de partu Virginis.* Mais quand il auroit tenu sa promesse, on peut assurer hardiment qu'il n'eût point approché de l'élégance & de la pureté de style de la traduction du même ouvrage que M. Pecquet nous a donnée en 1737. On sent dans celle-ci ce que le Traducteur avoue lui-même, qu'il a travaillé à être littéral, sans être esclave

des tours; & qu'il a tâché de prendre un style doux & simple. S'il a quelquefois hazardé des expressions qui sont, pour ainsi dire, hors de mode, outre qu'il en a usé le moins qu'il lui a été possible, il n'a employé ces expressions que lorsqu'elles lui ont paru convénables à son sujet purement champêtre, & à l'état de simples bergers. D'ailleurs cette espece de licence lui a semblé d'autant plus excusable, qu'il a cru que ces sortes d'expressions serviroient à mieux soutenir la naïveté du sujet. Sa traduction est toute en prose. J'ai trouvé sa préface fort judicieuse, & ce n'est presque que d'après elle que je vous ai donné le caractère de l'Arcadie.

J'ai lû quelques sonnets du même Poëte, plus imités que traduits, en assez mauvais vers François, dans un recueil intitulé *les Rencontres des Muses de France & d'Italie*, & imprimé à Lyon en 1604. in-4°. C'est à la Reine Marie de Médicis que ce recueil est dédié. Le Traducteur dit qu'il étoit à sa suite lorsqu'elle vint d'Italie en France; c'est tout ce que j'ai pû en découvrir. Sa collection renferme quarante-trois sonnets Italiens,

dont les Auteurs, outre Sannazar,
 sont : Angelo di Costanzo, Antonio
 Tibaldeo, Bernardo Tasso, Bernar-
 dino Tomitano, Dominico Veniero,
 Francesco Maria Molza, Giovano
 Mozzarello, Jean-Baptiste Amalthée,
 Jean-André Gefualdo, Jean-Jac-
 ques Dal Pero, Jérôme Parabosco,
 Louis Tanfille, l'Amanio, Annibal
 Caro & Remi le Florentin. Contentez-
 vous de cette liste. Je serois trop long
 si j'entreprendois de vous parler de cha-
 cun de ces Poètes en particulier pour
 une traduction ou imitation d'un ou
 de deux de leurs sonnets. Il y en a
 d'ailleurs plusieurs que je ne connois
 point.

Je ne ferai non plus que vous indi-
 quer la traduction d'une satire indé-
 cente contre les femmes, qui parut
 avec plusieurs autres pieces sur le mê-
 me sujet en 1551. sans nom de lieu,
 & dont je ne connois point l'original
 Italien, supposé qu'il y en ait un,
 comme plusieurs le prétendent. Le
 titre de la traduction de cette mau-
 vaise piece est, *Blason des femmes, de*
Messire André Mysogine, (c'est-à-dire,
 ennemi des femmes) *Gentilhomme Flo-*
rentin, envoyée au Seigneur Pampbile

TRADUC-
TIONS DES
POÈTES
ITALIENS.

Théliarche, (Prince des femmes) qui lui avoit demandé conseil sur le propos de se marier. Cette traduction est en vers, mais si mauvais, qu'on ne peut en supporter la lecture.

Louis Tanfille avoit beaucoup plus de goût que ce satyrique anonyme, quoique son génie fût aussi porté au même genre d'écrire. Il a égalé les plus célèbres Poètes Italiens par ses sonnets, & l'on assure qu'il les a surpassés par ses chansons. Il étoit d'une famille patricienne de Nole au Royaume de Naples. On cite de lui trois comédies, mais on sçait depuis long-tems que c'est l'ouvrage de l'Arétin.

Notiz. de'
libri rari, p.
258.

M. Fontanini en avertit dans sa notice des livres rares écrits en Italien. Une des premières pièces du Tanfille est son poëme intitulé, *le Vendangeur*, fruit de sa jeunesse & plus encore du libertinage. Le Pape Paul IV. le fit censurer, & ce poëme donna une mauvaise idée de l'Auteur dans l'esprit des personnes qui se conduisoient par les sentimens de la Religion & par les regles de l'honnêteté. Tanfille y parut sensible; & l'on assure que ce fut pour se raccommo-der avec le Pape, & arrêter les progrès de la mauvaise

réputation que son poëme lui avoit faite auprès des honnêtes gens, qu'il fit le poëme des *Larmes de saint Pierre*, où il n'a pas mis la dernière main, ayant été prévenu de la mort.

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Malherbe a fait, étant encore jeune, une imitation libre de ce poëme en vers François, qu'il adressa *au Roi*, c'est-à-dire, à Henri III. car cette imitation parut pour la première fois en 1587. elle fut réimprimée en 1596. avec le texte Italien; & depuis elle a été réunie aux autres poësies de Malherbe. Ménage dit qu'elle n'est pas si polie que les autres poësies de ce célèbre Ecrivain. » J'ai souvent ouï dire à M. Guyet, ajoute-t-il, & à M. de Racan, que l'Auteur la défavouoit. « Cependant, continue Ménage, on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de belles choses : & comme Longin à dit de l'*Odyssée*, que c'étoit un ouvrage de vieillesse, mais de la vieillesse d'Homere, nous pouvons dire de cette piece que c'est un ouvrage de jeunesse, mais de la jeunesse de Malherbe. Costar, c'est encore l'observation de Ménage, a fait des remarques très-curieuses sur cette traduction de Malherbe, «

Observ. de
Ménage sur
le prem. liv.
des poës. de
Malh.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

» dans une de ses lettres à Ma-
» dame la Marquise de Lavardin,
» qui est la cent soixantieme du pre-
» mier volume de ses lettres. » Mé-
nage conseille de lire ces remarques ;
vous êtes libre de suivre son conseil.
L'imitation de Malherbe est en vers
héroïques , & en forme de stances de
six vers chacune. Les premieres stan-
ces sont employées à chanter les
louanges d'Henri III.

Ess. sur la
poés. Ep. par
Volt. édit. de
1742.

Jean-George Trissin avoit plus de
mérite que le Tansille. C'étoit un hom-
me d'un savoir très-étendu , & d'une
grande capacité. Le Pape Léon X.
l'employa dans plusieurs affaires im-
portantes. Il fut Ambassadeur de
Charles-Quint. Mais enfin il sacrifia
son ambition à son amour pour les
lettres. Le Tasse étoit encore au ber-
ceau lorsque le Trissin entreprit un
poème Epique. Il prit pour son sujet
l'Italie délivrée des Goths par Béli-
saire sous l'empire de Justinien. Son
plan est sage & régulier ; mais la
poésie de style y est foible. Il étoit
avec raison charmé des beautés qui
sont dans Homere, & cependant la
grande faute est de l'avoir imité ; il
en a tout pris hors le génie. Il s'ap-

puie sur Homere pour marcher, & tombe en voulant le suivre. Tel est le jugement de M. de Voltaire sur le Trissin. Il le justifie par un exemple qui suffit pour montrer que ce qui est décrit noblement dans le Poète Grec, devient bas & dégoûtant dans le Poète Italien. Le Trissin semble n'avoir copié le premier que dans le détail des descriptions : il est très-exact à peindre les habillemens & les meubles de ses héros ; mais il ne dit pas un mot de leurs caracteres. Si on le louë, c'est pour avoir été le premier moderne qui ait fait un poëme Epique régulier & sensé, quoique foible, & qui ait osé secouer le joug de la rime. De plus il est le seul des Poètes Italiens dans lequel il n'y ait ni jeux de mots, ni pointes, & celui de tous qui a le moins introduit d'enchantemens & de héros enchantés.

Il fut aussi le premier qui donna une tragédie en langue Italienne. Avant lui on avoit été accoutumé dans le quinzieme siècle à voir beaucoup de représentations sacrées tirées de la Passion de Jesus-Christ, de la Vie des Martyrs & des Vierges ; mais

TRADUCTIONS DES
POETES
ITALIENS.

Riccoboni
hist. du Th.
Ital. pp. 258,
260.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS.

ces représentations ne se faisoient le plus souvent que le Carême & dans les Eglises. On assistoit à ces spectacles par un motif de religion & avec dévotion, & l'on en sortoit avec des mouvemens d'attendrissement & de douleur que l'on regardoit comme une marque de sensibilité pour les vérités de notre Religion. Le Trissin voulut essayer, si en traitant tragiquement un sujet tiré de l'histoire profane, il produiroit les mêmes effets de toucher, d'attendrir, d'exciter de la douleur. Il choisit un sujet connu, parce qu'il ne voulut point qu'il fût étranger aux spectateurs. Il donna la préférence à l'histoire de *Sophonisbe*, & à ce qu'il y a de plus intéressant dans cette histoire, aux malheurs de cette Reine, qui meurt par le poison que Massinissa lui envoie.

Le Trissin dédia cette tragédie au Pape Leon X. & voici ce qu'il dit dans son Epître dédicatoire: » Je ne » m'étendrai pas à me justifier de » n'avoir pas fait accorder partout » les rimes : parce que je m'assure que » si votre Sainteté veut bien prêter » un peu l'oreille au nombre, elle le » trouvera de meilleur goût, plus noble,

& peut-être d'une exécution moins «
 facile que celui qui s'est introduit «
 par aventure. Elle s'apercevra que «
 non-seulement il figure mieux dans «
 es narrations & dans les discours, «
 mais encore qu'il est essentiel pour «
 toucher & pour émouvoir les pas- «
 sions. La raison en est, qu'un dis- «
 cours propre à émouvoir naît de la «
 douleur, & la douleur ne prémé- «
 dite pas les discours dans lesquels «
 elle s'exhale, d'où il suit que la rime «
 qui ne sçauroit être que préméditée, «
 ne peut qu'affoiblir le sentiment & la «
 compassion. » Je ne prétends point
 examiner si cette opinion du Trissin
 sur la rime est bien fondée. Je vous
 dirai seulement que M. Riccoboni
 croit que si les Auteurs tragiques qui
 sont venus depuis ce Poète avoient
 voulu l'imiter, non-seulement la tra-
 gédie auroit été favorablement ac-
 tueillée en Italie, mais même que sur
 ces premiers fondemens elle se seroit
 élevée bien haut. Mais, dit l'Ecrivain
 que je cite, » les gens de lettres du «
 tems de Trissino jugerent apparem- «
 ment que la Sophonisbe n'étoit pas «
 un modele à suivre ; & en la com- «
 parant avec les originaux Grecs, «

TRADUC-
 TIONS DES
 POETES
 ITALIENS,

Ibid. p. 2613

TRADUC- » ils n'y trouverent peut-être pas assez
TIONS DES » de meurtres & de sang répandu
POETES » Ils voulurent suivre exactement les
ITALIENS. » Poètes Grecs ; ils voulurent même
 » encherir sur eux : » & ils réussirent
 plus à épouvanter les Spectateurs,
 qu'à plaire aux personnes d'un goût
 délicat.

La *Sophonisbe* du Trissin a été tra-
 duite deux fois en notre langue ; l'une
 par Mellin de Saint Gelais , l'autre par
 Claude Mermet , de Saint Rember-
 en Savoye. Saint Gelais n'a traduit en
 vers que les chœurs, le reste est en
 prose. Sa traduction fut imprimée en
 1560. à Paris. Celle de Mermet pa-
 rut à Lyon en 1585. elle est toute en
 vers, adressée à Etienne de la Couz,
 Abbé de Saint Rambert. Un mau-
 vais sonnet François qui se trouve au
 commencement de cette piece, parle
 ainsi de ces deux traductions ; après
 avoir fait l'éloge de la tragédie en gé-
 néral :

Celle de Sophonisbe (ainsi comme l'on dit)

A eu en Italie en premier lieu crédit.

Mellin de Saint Gelais, Poète d'excellence,

Lui fit parler François, en prose gravement.

Mermet Savoy sien, à ce coup hardiment,

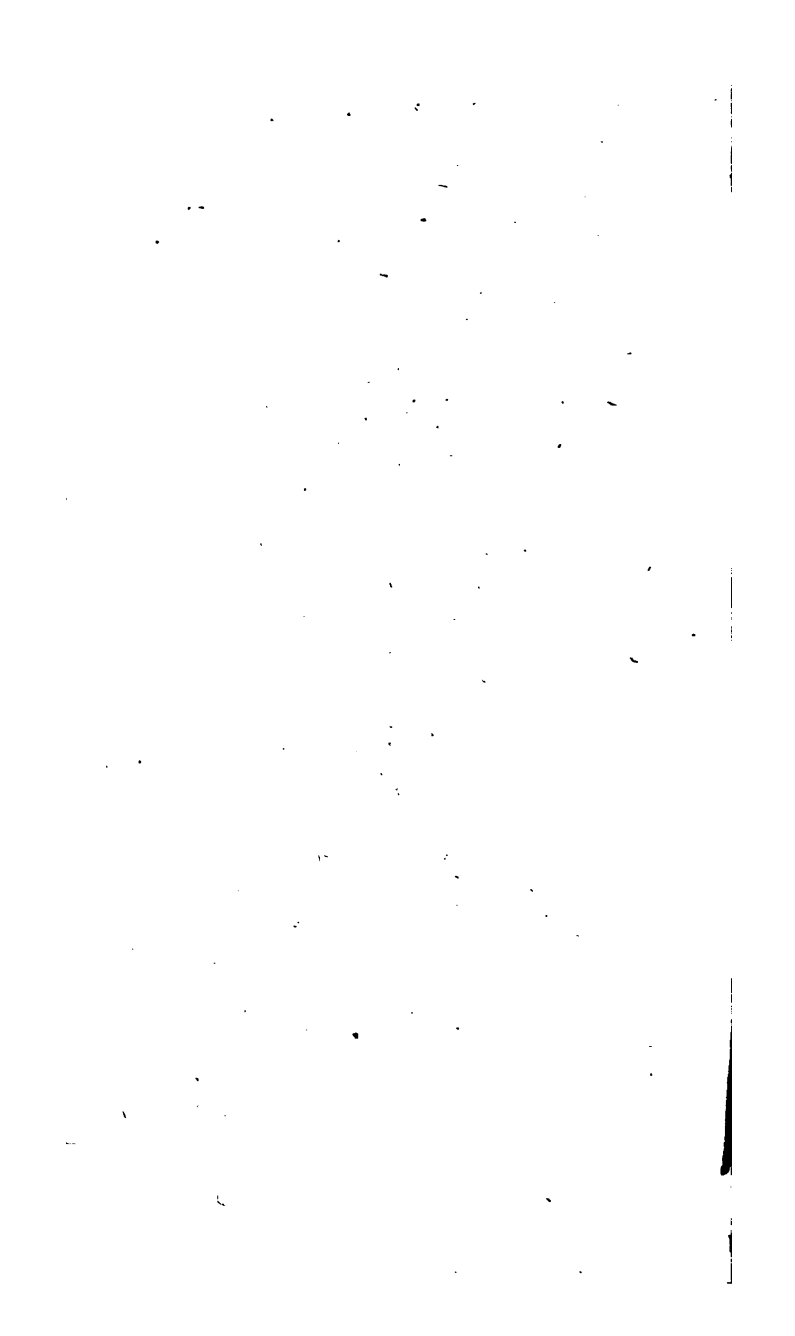
En beaux vers doux coulans la nous envoie en
 France.

Ces deux traductions ne sont point supportables aujourd'hui pour le langage, & elles ne sont plus recherchées que par ceux qui veulent avoir une suite de nos Poètes.

TRADUC-
TIONS DES
POETES
ITALIENS

Fin du Tome septieme.





3 9015 06580 5

